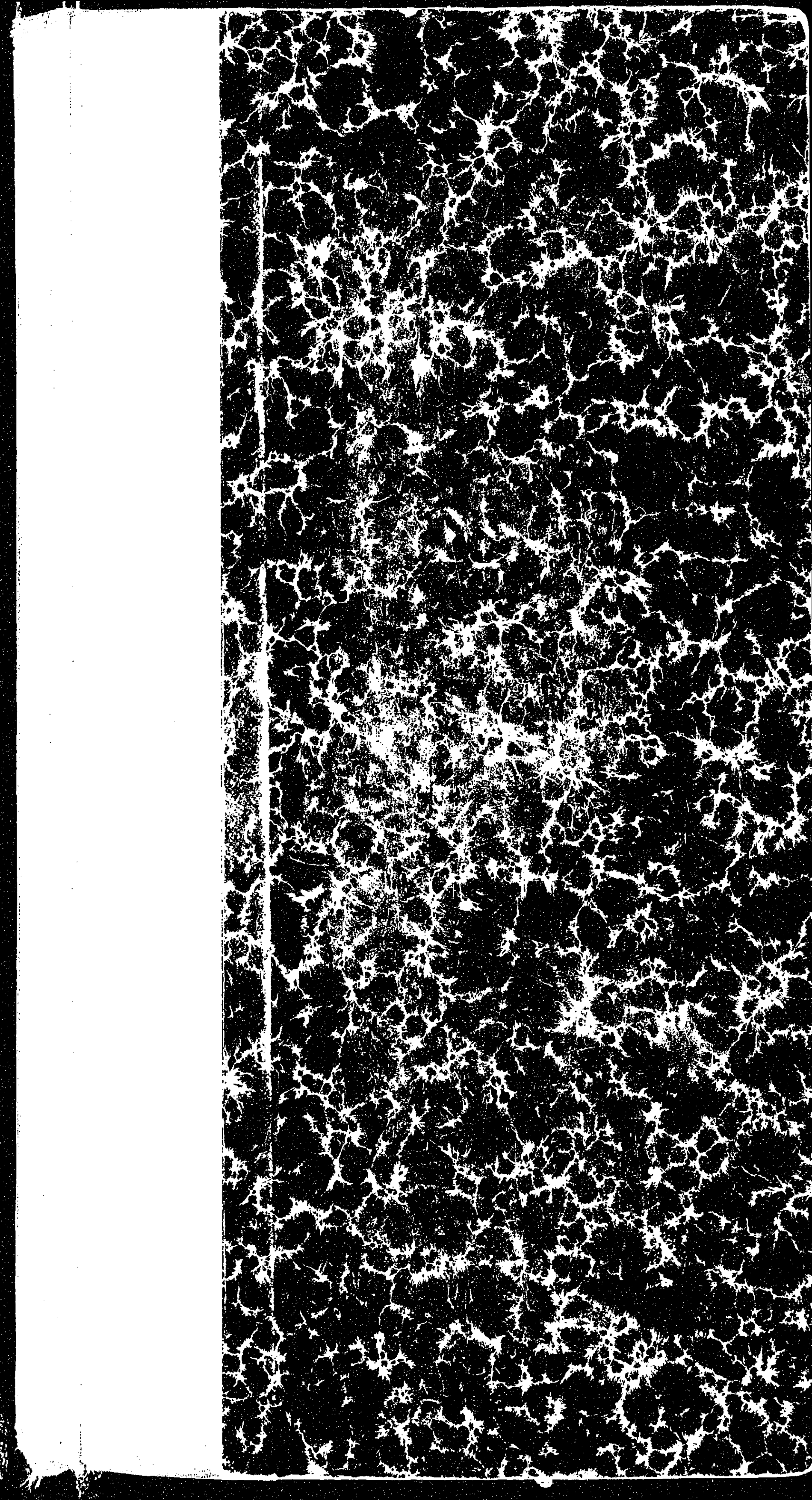



Cres
cat Sci
entia
Vita
Exco-
latur

DES PRÉDICATEURS DU XVIIE SIÈCLE AVANT BOSSUET

PAR

P. JACQUINET

DIRECTEUR DES ÉTUDES LITTÉRAIRES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

DES PRÉDICATEURS

DU XVIIe SIÈCLE

AVANT BOSSUET

PARIS. — IMP. W. REMQUET, GOUPY ET Ce, RUE GARANCIÈRE, 5.

DES

PRÉDICATEURS

DU XVIIE SIÈCLE

AVANT BOSSUET

PAR

P. JACQUINET

DIRECTEUR DES ÉTUDES LITTÉRAIRES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1863


THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARIES
CHICAGO, ILL.

A M. D. NISARD,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

INSPECTEUR GÉNÉRAL DU HAUT ENSEIGNEMENT,

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,

HOMMAGE

DE RECONNAISSANCE ET DE RESPECTUEUSE AFFECTION.

C'est de nos jours seulement, c'est grâce au fécond mouvement d'idées qui, depuis un demi-siècle, a renouvelé la méthode et élargi le champ de la critique et de l'histoire littéraires, qu'on a commencé à étudier, comme se rattachant à plus d'un titre à notre littérature nationale, et en faisant partie, les monuments de la chaire française antérieurs, de près ou de loin, à l'âge glorieux de Bossuet et de Fénelon.

Au commencement de ce siècle, le lettré ou le chrétien, curieux de savoir par quels chemins ce genre d'éloquence avait passé chez nous avant d'atteindre sa perfection la plus haute, quels styles, quels goûts divers avaient régné dans la chaire parmi nos ancêtres barbares ou à demi

polis, ne trouvait, pour s'éclairer sur cette intéressante question, qu'un petit nombre de travaux superficiels ou sèchement érudits, tels que la *Sapientia foris prædicans* du docteur Bail (1666), recueil de brèves notices biographiques suivies d'insignifiantes analyses de sermons; la maigre et vague *Histoire de la prédication* du capucin Romain Joly (1767); le petit *Dictionnaire des prédicateurs* de l'abbé Albert (1756); et quelques notices éparses dans l'*Histoire littéraire* des Bénédictins, interrompue depuis l'année 1763, et dont les derniers volumes ne dépassaient pas la fin du XIIe siècle.

L'obscurité dans laquelle ces insuffisants travaux laissaient toute cette partie de nos annales littéraires, est aujourd'hui à peu près dissipée. Si l'on attend toujours qu'une main savante nous déroule en un seul ouvrage l'histoire approfondie et complète des transformations successives de la parole religieuse dans notre pays, depuis les premiers scolastiques jusqu'à Bossuet, du moins des études partielles bien faites, d'exactes et substantielles monographies ont éclairé d'une vive

lumière plusieurs points de ce vaste sujet (1). Ainsi se prépare peu à peu, et devient plus facile la tâche du futur historien de la chaire. Déjà ces points éclairés commencent à former une chaîne, un ensemble, et l'on peut, en les parcourant, saisir d'avance les grandes masses et entrevoir les principales lignes de l'œuvre générale qu'on attend.

Jusqu'ici, cependant, tout un âge de cette histoire, le plus récent, et non pas le moins digne d'attention, est resté dans l'ombre. Tandis qu'une érudite et pieuse curiosité recherchait les productions les plus remarquables de la chaire du moyen âge, ou de celle du XVI[e] siècle, et s'atta-

(1) Géruzez, *Étude sur saint Bernard*, *Essais d'histoire littéraire*, Paris, 1839. — P. Goux, *De sancti Thomæ sermonibus*, Paris, 1856. — *Histoire littéraire de la France*, t. XVI-XXIII, articles de MM. Daunou, J. V. Le Clerc, P. Paris, sur divers prédicateurs du XIII[e] siècle; t. XXIV, *Discours sur l'état des lettres au* XIV[e] *siècle*, par M. J. V. Le Clerc, p. 363-381. — L. Moland, *Origines littéraires de la France*, III[e] partie, *La Prédication*, Paris, 1862. — A. Schæffer, *Un prédicateur catholique au* XV[e] *siècle*, Paris, 1862. — Géruzez, *Histoire de l'éloquence en France*, cours de 1836-37, 5[e], 6[e] et 25[e] leçons. — Ch. Labitte, *Michel Menot*, *Études littéraires*, t. I, p. 264. — Antony Meray, *Les libres prêcheurs devanciers de Luther et de Rabelais*, Paris, 1860. — Lenient, *La Satire en France au moyen âge*, 1859, ch. XIX. — Ch. Labitte, *Les prédicateurs de la Ligue*, 1841.

chait à en marquer les principaux caractères, un oubli séculaire continuait à peser sur les générations d'orateurs chrétiens qui se sont succédé depuis la paix religieuse de la fin du XVI[e] siècle, jusqu'à l'apparition de Bossuet (1598-1657). Même aujourd'hui, cette période de transition, marquée par des essais qui ne furent nullement stériles, n'est pas beaucoup mieux connue qu'au temps où l'abbé Lambert, dans la préface de ses notices sur les principaux orateurs religieux du règne de Louis XIV, écrivait, très-faussement, comme j'espère le prouver : « La perfection que « les sciences et les arts ont acquise, ne doit « être regardée que comme l'effet d'une gradation successive, de progrès plus ou moins rapides ; *mais il n'en a pas été de même par rapport à l'éloquence de la chaire : un subit changement* l'a fait passer de l'état le plus obscur « à l'état le plus brillant (1). »

C'est à développer la thèse contraire que je me suis attaché dans cette étude. Personne encore n'ayant songé à regarder les œuvres et à peser le

(1) *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, Paris, 1751, t. I, p. 209.

mérite des devanciers immédiats de Bossuet, la preuve était tout entière à faire, sauf pour cette école de prédicateurs qui, vers la fin du ministère de Richelieu, se forma à l'ombre de Port-Royal, sous la direction de l'abbé de Saint-Cyran. Ceux-là ont trouvé dans le moraliste et critique éminent, qui, de nos jours, s'est fait l'historien de la célèbre abbaye, un assidu et clairvoyant témoin, un juge impartial et définitif, dont je n'ai eu qu'à recueillir, en m'efforçant de les résumer de mon mieux, les pénétrantes appréciations, sans penser à refaire ses inimitables portraits.

Les Protestants, attentifs à combler toute lacune de leur histoire religieuse et littéraire, gardiens vigilants de tous les souvenirs qui peuvent honorer leur foi et leur génie, ont pris soin de rendre à leurs pasteurs orateurs du règne de Louis XIII l'hommage qui est encore dû à nos prédicateurs catholiques du même temps. Chez eux, la gloire d'un Claude ou d'un Saurin n'a pas éclipsé les titres plus anciens et plus modestes des Du Moulin, des Daillé, des Mestrezat, de ces savants ministres, à la parole rude et méthodique,

qui portèrent sans doute dans la chaire plus de raisonnement que d'onction, et plus de théologie que de morale, mais que leur austérité défendit contre la séduction des modes littéraires les plus futiles, et dont la constante gravité et la simplicité vraiment pastorale furent d'un excellent exemple pour leurs adversaires. Le cours dans lequel M. Vinet a raconté la vie de ces hommes énergiques, analysé leurs ouvrages et caractérisé leur parole, ce cours, revu et publié, depuis la mort du maître, par d'habiles disciples, est un livre complet, que je n'avais point à refaire (1). Les ingénieuses esquisses que M. Sayous a tracées des mêmes figures, le ferme et impartial jugement d'ensemble qu'il a porté sur le génie de la prédication protestante au XVII[e] siècle (2), achèvent de me dispenser d'une étude, qui, en s'ajoutant à celle que j'ai entreprise sur la chaire orthodoxe, pour tout un âge mal connu de réforme

(1) *Histoire de la prédication parmi les Réformés de France au XVII[e] siècle*, par A. Vinet, Paris, 1860, ch. I-VIII.

(2) *Histoire de la littérature française à l'étranger*, t. II, c. VIII. *V.* aussi les *Observations pratiques sur la prédication*, de M. A. Coquerel, étude didactique, à laquelle une érudition substantielle a mêlé de nombreuses vues historiques.

et de progrès, eût singulièrement compliqué ma tâche.

Un sujet de ce genre à traiter m'imposait des lectures et des recherches nombreuses, pour lesquelles j'ai dû visiter fréquemment, dans nos grandes collections publiques, l'espèce de livres anciens la plus délaissée aujourd'hui. C'est dans le riche fonds d'ouvrages théologiques amassé jadis par les Génovéfains, et qui forme la plus ample et la plus précieuse part de leur héritage, que j'ai dû le plus souvent puiser : l'obligeance avec laquelle MM. Pinçon et Rochebilière, bibliothécaires à Sainte-Geneviève, m'ont permis d'explorer ce trésor, n'a pas peu contribué à faciliter ma tâche. C'est grâce à leur active complaisance, et aux lumières spéciales par lesquelles ils ont secondé et souvent dirigé mes recherches, que j'ai pu recueillir à peu près tous les matériaux dont j'avais besoin pour ce long travail : je me plais à le dire ici, et à leur en témoigner ma vive reconnaissance.

I

Intérêt de cette étude. — De la prédication au moyen âge et au XVI[e] siècle. — État de la chaire dans les dernières années du règne de Henri IV et au commencement du règne de Louis XIII. — Principaux prédicateurs de ce temps : Pierre de Besse, Seguiran, Valladier, le Père Coton, Du Perron, Cospéan, etc., saint François de Sales. — Fin de la prédication politique. — De la controverse en chaire avec les Protestants au commencement du XVII[e] siècle.

Si dans l'histoire de ces époques fécondes qui précèdent et préparent l'entier épanouissement du génie d'un peuple, la pleine maturité d'une littérature, l'attention se porte de préférence sur les talents créateurs qui se sont dès lors révélés par des œuvres inimitables et supérieures, bien qu'encore imparfaites, une part d'intérêt s'attache aussi à ces talents plus humbles, qui, par un labeur éclairé et patient, ont débrouillé et aplani les voies où d'autres devaient marcher glorieusement après eux. Par les soins de ces modestes précurseurs, une tâche utile s'est accomplie; des erreurs depuis longtemps en crédit, préjugés de l'esprit ou

travers du goût, ont été combattues avec courage et détruites en partie; d'édifiants exemples de raison, de méthode, de langage correct et poli ont été donnés : des genres de littérature jusque-là défigurés par la barbarie ou l'affectation, ont été épurés, restaurés, et se sont trouvés tout prêts à recevoir de la main du génie les beautés les plus hautes. Une place honorable, bien que secondaire, peut donc être réservée à de tels écrivains dans l'histoire des progrès intellectuels et des conquêtes littéraires d'une nation. Si leurs œuvres, privées de ce qui fait la fortune durable des ouvrages d'esprit, ont cessé d'être lues, leur nom mérite de survivre, et le spectacle de leurs efforts n'est pas indigne d'attirer nos regards. Chez eux, d'ailleurs, comme chez tous les auteurs de cet ordre qui ont eu leur moment de faveur et de succès, on saisit plus d'un curieux reflet des idées, des mœurs, des habitudes sociales qui régnaient autour d'eux, et l'on peut, en feuilletant leurs écrits les plus oubliés, trouver de quoi compléter l'histoire morale des temps où ils ont vécu.

Tel est, si je ne me trompe, l'intérêt qu'on peut se promettre d'une revue des prédicateurs français du XVIIe siècle depuis le commencement de cet âge jusqu'aux premiers sermons de Bossuet. Dans les cin-

quante ou soixante années que comprend cet intervalle, l'éloquence religieuse a jeté sans doute peu d'éclat : elle ne s'est signalée par aucune production forte et durable : elle n'a rien su mettre à côté des admirables monuments que les lettres profanes élevaient dans cette première et déjà brillante moitié du grand siècle; cependant, tout en demeurant sans gloire, elle n'est pas restée inactive, et, quoique en retard, elle n'a pas cessé de marcher. Peu à peu, par un effort lent, mais continu, elle s'est débarrassée des règles étroites et des pédantesques formules qui l'opprimaient et la défiguraient, et des puériles manies ou des licences singulières qui la dégradaient plus encore : elle a repris une clarté de méthode, une décence de langage, une gravité de ton et d'allure, que, depuis longtemps, la chaire ne connaissait plus : elle s'est épurée enfin par une réforme prudente et sage, et a pris ainsi une notable part au progrès général de raison et de goût que cette époque voyait s'accomplir.

Sans doute, parmi tous ces sermonnaires du règne de Louis XIII et du ministère de Mazarin, après lesquels il paraît tout à coup, et dont la vogue pâlit aussitôt devant sa gloire, Bossuet n'a trouvé aucun modèle à imiter, aucun maître à suivre : l'Écriture, les Pères, dont

il était nourri, son génie et sa foi ont été ses seules inspirations, ses seuls guides : mais, si ces humbles devanciers de Bossuet n'ont rien fourni à Bossuet lui-même, ils ont du moins réformé par leurs leçons l'idée très-fausse que les contemporains, à l'exemple des âges précédents, se faisaient de l'éloquence sacrée : ils ont familiarisé leurs auditeurs avec une forme d'enseignement plus naturelle, plus convenable et plus digne ; et par là ils ont utilement travaillé pour le grand orateur ; ils lui ont en quelque sorte préparé un public capable de le comprendre et tout prêt à l'admirer. Pour apprécier comme il faut le mérite de leur initiative et la valeur du service qu'ils ont rendu, il est nécessaire de se placer d'abord au point d'où ils sont partis eux-mêmes ; il faut aller chercher dans les œuvres oubliées des plus fameux sermonnaires de la fin du XVI[e] siècle, ou du commencement du XVII[e], une idée exacte du triste genre de prédication encore en vogue à cette époque, malgré l'heureux progrès d'élégance sociale et de culture littéraire qui marque le début de l'âge nouveau : il faut voir de près où en était la chaire au temps d'un Malherbe, un demi-siècle à peine avant Bossuet, dans quelles stériles réminiscences du passé elle s'attardait, tout ce qu'elle empruntait encore de méthodes vaines, de libertés suspectes, d'ornements

étranges au goût grossier ou à l'art faux des temps antérieurs.

De bonne heure la parole sainte avait dégénéré de cette science profonde et de cette onction pénétrante qui avaient fait sa puissance dans les premiers siècles de l'Église. Dès la fin du VII[e] siècle, aux solides et pathétiques enseignements des Ambroise, des Hilaire, avait succédé une forme d'instruction religieuse toute différente, née du savoir étroit et formaliste, du goût rude et bizarre des temps nouveaux, et l'âge de fer de l'éloquence chrétienne avait commencé.

Un instant l'art et le génie des Pères avaient brillé de nouveau, en partie ressuscités par le grand saint Bernard et ses plus intelligents disciples. Mais cette lumière ne s'était rallumée que pour s'évanouir aussitôt et disparaître dans de plus épaisses ténèbres.

Fénelon, esquissant, au terme d'un livre célèbre, l'histoire de la prédication depuis la décadence de la grande éloquence des Pères jusqu'à son propre temps, avoue que neuf siècles de barbarie ont pesé sur la chaire (1).

(1) « C. Mais combien a duré cette fausse éloquence que vous dites qui « succéda à la bonne? — A. Jusqu'à nous. — C. Quoi! jusqu'à nous? « — A. Oui, *jusqu'à nous*, et nous n'en sommes pas encore autant « sortis que nous le croyons. Vous en comprendrez bientôt la raison. « Les barbares qui inondèrent l'empire romain mirent partout l'igno-

Les croyances, cependant, durant la plus grande partie de ce long intervalle, les croyances s'étaient conservées naïves et profondes, et ni l'ardeur du zèle, ni la foi vive dans l'efficacité des divins préceptes n'avaient manqué aux ministres chargés de les répandre. Mais la sincérité des convictions, la profondeur même du sentiment religieux ne suffisent pas pour élever la parole jusqu'à l'éloquence, pour lui donner du moins une vie et une puissance durables, quand les esprits sont incultes encore, ou, ce qui ne vaut pas beaucoup mieux, chargés d'une science indigeste ou puérile, quand les mœurs sont barbares, et que le goût est barbare comme elles.

Trois défauts surtout avaient altéré, durant cette longue enfance des nations modernes, le vrai caractère de la prédication. La prédication est un enseignement, mais un enseignement affectueux, dont la régularité se doit prêter aux effusions de la charité, et, par conséquent, aux libres mouvements de l'âme. Or cette méthode d'exposition, plus ou moins imitée d'Aristote, aux règles de laquelle la théologie et la philosophie chrétiennes s'étaient assujetties, non contente de régner dans l'école, avait passé dans les chaires, où elle

« rance et le mauvais goût, etc. » *Dialogues sur l'éloquence*, IIIe p. *Œuvres*, Paris, Lebel, 1823, t. XXI, p. 114.

s'appliquait indifféremment à l'explication du dogme et aux exhortations pratiques de la morale. Le moyen âge, dans son pédantisme naïf, oubliait que raisonner, démontrer en forme, n'est pas la seule manière d'instruire, et que ce n'est pas toujours la meilleure. Epris de cet art logique, legs vénérable des temps anciens, qui le charmait par l'appareil imposant des règles et des formules, qui l'aidait aussi, il faut le dire, à conduire par degrés ses méditations encore lentes et incertaines, il y soumettait avec un égal empressement l'enseignement destiné à tous et la science réservée à quelques-uns. On divisait et on subdivisait un sermon comme un chapitre de somme théologique. On marchait de proposition en proposition jusqu'à la conclusion, conformément à toutes les règles du sorite. Le sermon tout entier n'était qu'un syllogisme en trois points et en vingt parties. Pour les formes de raisonnement, pour le style même, Pierre Lombard, auteur d'un manuel de théologie rationnelle connu sous le nom de *Livre des sentences*, et les nombreuses sommes que les XIIe et XIIIe siècles virent éclore, servaient de modèles autant et beaucoup plus que les Pères grecs ou latins. En un mot, la scolastique, victorieuse de toutes parts, avait envahi l'éloquence elle-même; et, sous son souffle aride, l'éloquence s'était desséchée;

elle avait passé en quelque sorte des formes animées du corps vivant à la triste régularité du squelette.

On sait que l'explication des Ecritures, qui est la principale, et même, à le bien prendre, l'unique tâche du prédicateur, se fait de deux manières, suivant que la parole divine s'offre avec l'évidence du sens littéral, ou dans le demi-jour du sens spirituel. Ici l'on approfondit des enseignements déjà clairs et frappants pour tous; là on fait apparaître des vérités plus ou moins cachées sous l'enveloppe du langage figuré. Ce dernier genre d'interprétation a des libertés, comme aussi des difficultés particulières, à cause du droit que possèdent la foi orthodoxe et la piété sincère de chercher et de montrer dans le texte saint des leçons détournées ou voilées, indépendamment des figures que l'Église a pris soin d'expliquer, et qui font partie du dogme lui-même. L'écueil de cette recherche est de s'y trop plaire, et de pousser l'investigation des sens mystiques ou pieux au delà de ce que l'instruction des fidèles exige, et de ce que le texte lui-même semble demander ou permettre. Du temps même des Pères, ces limites, de l'aveu de Fénelon, n'avaient pas toujours été respectées : d'illustres maîtres avaient eux-mêmes un peu négligé la lettre pour les allégories, et parfois montré, dans l'éclaircissement de celles-ci, plus d'esprit

et de pieuse imagination que de doctrine solide et utile (1). Mais, après les Pères, ce goût, de plus en plus régnant, s'était développé sans contrainte, presque sans autre règle que l'inspiration et le caprice de chacun. De toutes parts, dans les moindres paroles des livres saints, on voyait des intentions cachées, de secrets rapports, de mystérieux avertissements : on bâtissait sur une analogie douteuse, sur une vague apparence d'allusion, tout un échafaudage de commentaires subtils. Les féconds et salutaires enseignements dont le texte, simplement entendu, fournissait la matière, étaient abandonnés pour ces trouvailles ingénieuses, souvent bizarres, d'une exégèse raffinée. L'Écriture, entre les mains de ces singuliers prédicateurs, était comme une espèce de chiffre, dont chaque signe contenait un sens à découvrir, une énigme à deviner. L'un d'eux rencontrait-il ces paroles de l'ange aux saintes femmes : « *Jesum quœritis Nazarenum ?* Vous cherchez Jésus de Nazareth ? » il appliquait à ses auditeurs la question prise au sens moral, et leur conseillait, pour trouver Jésus, c'est-à-dire, pour lui ressembler, de se faire eux-mêmes Nazaréens : remarquant entre la loi

(1) V. Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*, IIe p. *Œuvres*, Paris, Lebel, 1823, t. XXI, p. 117. — Fleury, *Discours sur l'histoire ecclésiastique*, Paris, 1743 : Ve Discours.

des Nazaréens et certaines obligations de la vie chrétienne, de merveilleuses analogies, très-inattendues à coup sûr, retrouvant, par exemple, sous la défense faite aux Nazaréens d'entrer indifféremment chez tous les morts, le devoir imposé aux chrétiens d'éviter certains morts, c'est-à-dire les pécheurs adonnés aux œuvres de mort, *qui vacant operibus mortuis*, etc., etc. (1). Un autre rappelait-il la prophétie d'Ezéchiel : *Germinet terra herbam virentem*, il s'émerveillait du choix de l'image, et faisait sérieusement admirer à ses auditeurs une nouvelle convenance et comme un étonnant rapport de plus entre l'expression figurée et l'événement prophétisé ; la couleur de l'herbe, le vert, étant, disait-il, une couleur douce, moyenne, prodiguée par la nature, qui ne se plaît pas aux extrêmes, et le Messie étant le moyen terme entre l'extrême clarté de l'essence divine et l'obscurité où la nature humaine est plongée (2). Pour un autre, cet objet que, dans le récit de Josué, l'humble femme de Jéricho attache à sa demeure, comme un signe de salut, pour la faire recon-

(1) Albert le Grand, *Sermones de tempore*, *Opera*, Lyon, 1651, t. XII, p. 70.

(2) Jacques de Voragine, archevêque de Gênes, mort en 1292. *Sermones quadragesimales*, Paris, 1518, gothique, in-12, *Sabbato primæ hebdomadis*, *sermo I*.

naître et respecter des vainqueurs au milieu du sac de la ville, ce cordon couleur de feu qu'elle suspend à son toit, symbolisait la charité elle-même, parce que la charité est de feu, et qu'elle est la corde qui nous tire jusqu'au port du salut éternel (1). Ainsi s'ébattait dans la chaire en mille révélations bizarres, en tours de force d'interprétation de toute espèce, le mystique et subtil génie du moyen âge. Sans doute, il y avait dans ce travail étrange, qui nous étonne et parfois nous choque, il y avait l'involontaire élan, l'ardeur un peu visionnaire d'une foi passionnée, le pieux besoin de voir la pensée divine se refléter jusque dans les moindres parties du livre inspiré par elle, et de trouver à chaque ligne, sous chaque mot, des motifs de consolation ou d'espoir : il y avait aussi ce goût, cette manie de conceptions symboliques propre aux peuples enfants, et, tout à la fois, cette curiosité pédantesque, cette subtilité de scoliaste, qui, dans les sociétés tardivement formées et compliquées, comme celle du moyen âge, s'associent plus aisément qu'on ne croit à la crédulité des imaginations et à la naïveté des mœurs.

Par un autre contraste non moins remarquable, cette gravité d'esprit et d'habitudes, cette retenue de

(1) Saint Bonaventure, Venise, 1755, t. X, p. 278; *In die Pentecostes, sermo II.*

langage qu'on prête naturellement aux époques où domine la pensée religieuse, manquaient au moyen âge, ou ne s'y montraient qu'accidentellement, comme un trait de physionomie fugitif et souvent éclipsé. Avec sa foi confiante et soumise, avec sa pieuse mysticité, le génie de ce temps gardait un fond d'humeur malicieuse et libre, un vivace instinct de moquerie : dans ce monde attristé par l'inquiète attente de la vie future, et docilement incliné aux pieds de l'autorité religieuse, s'agitait un esprit facétieux, railleur même, d'autant moins réservé, d'autant plus prompt à passer les limites, ou à se produire hors de propos, que ni l'instinct des convenances, ni la crainte du scandale, sentiments à peu près étrangers à une société aussi naïve et aussi rude, n'étaient là pour le refouler ou le contraindre. Cet esprit n'éclatait pas seulement dans les disputes et dans les jeux du siècle : il trouvait place jusque dans les manifestations de la vie religieuse elle-même; il transformait à certains jours les cérémonies du culte en représentations divertissantes : il égayait de ses folâtres caprices la sévère architecture des cathédrales; il se jouait dans les divers genres de littérature sacrée : de bonne heure, et bien avant les Menot et les Maillard, de bouffonne mémoire, il avait pénétré et s'était comme installé dans la prédication.

Dès le XIII[e] siècle, l'usage des comparaisons burlesques, des paraboles empruntées aux plus vulgaires détails de la vie réelle, des histoires morales débitées avec la liberté et la verve satirique du *conte* ou du fabliau, s'était introduit dans la chaire. Aux instructions dogmatiques les plus sèches, aux explications mystiques les plus recherchées, succédaient tout à coup des traits familiers, des applications populaires du goût le plus trivial, fort propres à réveiller l'auditoire, moins peut-être à édifier sa piété. C'était le temps où un prédicateur s'attirait l'applaudissement universel en exposant sous l'emblème d'un traitement médical décrit avec une incroyable exactitude de détails techniques, les opérations salutaires de la grâce divine au sein des âmes (1). Qui pourrait dire par quelles comparaisons un autre faisait ressortir, dans le drame san-

(1) Vincent Ferrier, XIV[e] sermon pour le 17[e] dimanche après la Trinité. *V.* les trois points de la parabole qui se rapportent aux opérations du médecin *per vomitum*, *per cauterium*, et *per clystere* (III, VI et VII). *Sermonum de tempore pars æstivalis*, Paris, sans date, gothique, in-12. Saint Vincent Ferrier appartient à la seconde moitié du XIV[e] siècle : mais ce style était en usage dès le siècle précédent. *V.* Dante, *Paradis*, ch. XXIX, v. 115. — Bail, *Sapientia foris prædicans*, t. II, p. 123, Notice sur les sermons d'Odon, chancelier de l'Université de Paris. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXI, article de M. P. Paris sur un recueil de sermons manuscrits du XIII[e] siècle, p. 316 et 317.

glant de la passion, la cruauté des bourreaux et les souffrances de la victime (1)? où trouver dans les chroniqueurs et les trouvères des tableaux de mœurs plus fidèles, plus hardis, plus railleurs que les revues des vices du temps crayonnées en chaire par certains prédicateurs sortis des ordres monastiques ou des plus humbles rangs du clergé (2)? C'est par les moines surtout, c'est par la milice ecclésiastique inférieure, plus voisine du peuple, animée d'un esprit plus remuant et plus libre, que s'était propagée cette familiarité audacieuse du sermon, ce mélange de sérieux et

(1) Isti pessimi Judæi fecerunt de Salvatore nostro, sicut faciunt homines de capone assato : primo depilant eum, postea ponunt in veru, et tandem perforant eum de cultello, ut probent si bene sit coctus, an non : sic fecerunt isti pessimi Judæi Salvatori nostro : exspoliaverunt eum, nudum affixerunt cruci clavis ferreis, exposuerunt fervori solis, et tandem, ut probarent eum, si bene coctus esset, lancea perforaverunt latus ejus, et tunc exivit pinguedo gratiæ, scilicet sanguis et aqua de latere. » Jacques de Lausanne, *Sermones dominicales et festivales*, gothique, in-12, 1523, *De Passione Domini*, p. XCIII. L'auteur du curieux pamphlet contre les dominicains, mis à l'index en 1662, trouve la comparaison incomplète : « Euge, bone, » dit-il à l'évêque de Lausanne, « cur prætermisisti citreum, cujus succo per compressionem affuso, capo melius saperet? Poteras sane æque acetum in mali citrei succum mutare. » *De immunitate auctorum cyriacorum a censura* (par Théophile Raymond, jésuite), § 84.

(2) J. Thaulèr, *Sermones tam de tempore quam de Sanctis*. Cologne, 1515, f° p. XXXVII. — G. Barelette, *Sermones tam quadragesimales quam de Sanctis*. Rouen, 1515, gothique, in-12, t. I, p. LVIII, LXXVII ; t. II, p. XIX.

de bouffonnerie, si nouveau dans la chaire chrétienne. Souvent ces obscurs missionnaires entraînaient sur leurs pas des foules immenses : la place manquant dans les temples, ils prenaient pour théâtre le carrefour voisin ou le cimetière; la multitude suspendue à leurs lèvres riait, pleurait tour à tour; souvent le même sermon qui avait provoqué les plus vives explosions de gaîté, était suivi de scènes de repentir, de manifestations publiques de contrition et de ferveur. Sans doute, ces brusques contrastes de ton et de langage, ce mélange même de malice triviale et de terreur religieuse, de licence et de sévérité, donnaient prise à l'orateur sur son grossier auditoire ; et le burlesque même avait, si l'on veut, son éloquence. Cependant de telles libertés n'en ravalaient pas moins le grave et austère génie de l'éloquence religieuse, et pouvaient passer à bon droit aux yeux des sages pour une nouveauté suspecte, un moyen d'action équivoque et compromettant. Sur le rivage d'Hippone, aux murs d'Arles ou d'Alexandrie, les Pères s'adressaient aussi à des multitudes grossières, mais ils savaient descendre jusqu'à elles sans s'abaisser à leur niveau : leur parole unissait sans effort la paternelle simplicité du pasteur et la noble réserve du pontife, la vivacité familière de l'orateur et la sainte tristesse du chrétien.

Ainsi, tout en continuant à s'inspirer de croyances énergiques et vivantes, et sans rien perdre de sa popularité, la prédication avait pourtant délaissé, au moyen âge, les plus pures et les meilleures traditions de la parole chrétienne. En se façonnant trop complaisamment à l'image des temps nouveaux; en empruntant aux écoles le vain luxe de leurs divisions et de leurs formules; à l'érudition mystique, ses subtiles explications des textes saints; au génie satirique, à l'humeur grotesque du temps, leurs indécentes saillies, elle avait altéré sa beauté première et restreint son rôle à une influence toute contemporaine et tout actuelle : elle s'était condamnée à ne vivre que d'une vie éphémère, et à disparaître sans laisser d'elle-même aucun monument durable. Peut-être même avait-elle sacrifié pour le présent une partie de sa puissance, et failli à l'un de ses devoirs, s'il est vrai que la tâche du prédicateur n'est pas accomplie tout entière, quand il a su réveiller le sentiment religieux dans les âmes, et qu'il lui reste encore à l'éclairer, à l'épurer et à l'ennoblir.

Sortons du moyen âge; entrons dans l'époque mémorable marquée par la renaissance des études classiques et par le premier développement des littératures modernes; transportons-nous à ce moment du XVI[e] siècle, où déjà, à l'école des plus beaux génies de

l'antiquité, pieusement exhumés, étudiés par tous avec ardeur, s'étaient transformés en partie les idées, le goût, les mœurs mêmes. Quel avait été sur la littérature sacrée le contre-coup de cette révolution intellectuelle? de quel nouveau caractère s'était empreint le langage de la prédication sous l'influence des nouvelles études, du goût nouveau? dans quelle mesure avait-elle subi cette influence, et qu'y avait-elle perdu ou gagné?

Cet enthousiasme pour l'antiquité, qui devait être si fécond dans la suite, avait eu d'abord ses excès et ses travers. Comme tout autre enthousiasme, il avait été, au début, plus vif qu'éclairé, plus généreux qu'intelligent. La grandeur merveilleuse, la beauté ravissante de ces chefs-d'œuvre tout à coup retrouvés, après tant de siècles d'oubli, avaient produit d'abord une espèce d'éblouissement, une sorte d'ivresse, qui ne laissait place ni à l'examen réfléchi, ni à l'imitation intelligente et libre. Dans la première émotion de la découverte, aisément l'esprit moderne s'était épris du passé au point de dédaigner et de perdre de vue le présent, et de méconnaître lui-même sa fécondité propre et ses ressources originales. L'admiration avait tourné à l'adoration exclusive et servile, l'étude fervente au plagiat. Au lieu de chercher surtout dans les ouvrages des anciens

un riche fonds de vérités éternelles et des leçons excellentes d'art et de goût, on s'en était emparé pour les copier, pour y dérober les formes mêmes de la pensée, souvent même les plus particulières et les plus fortement empreintes du génie indigène et des mœurs locales, pour mettre enfin au pillage la langue elle-même, et charger sans façon de mots grecs et latins les idiomes modernes, au risque de les défigurer par ces importations violentes. Ainsi la renaissance, tout en détruisant les vieilles superstitions de l'école, avait elle-même créé une superstition d'un autre genre: tout en sollicitant fortement l'activité des esprits, elle leur avait elle-même apporté de nouvelles entraves.

La littérature religieuse, expression de sentiments et de principes en grande partie étrangers ou même hostiles à l'antiquité païenne, aurait dû être préservée par son esprit même, et par sa tradition particulière, de ces erreurs du goût classique renaissant et de ce pédantisme d'érudition profane. Elle-même y avait payé tribut, cependant. Ébloui comme tout le monde par l'éclat de ces chefs-d'œuvre qui attiraient tous les regards, intimement associé d'ailleurs, en raison de sa primauté intellectuelle, aux travaux et aux conquêtes littéraires du temps, et mêlé ainsi à toutes les émotions de la renaissance, le clergé avait suivi les entraîne-

ments du goût public, et cédé au torrent de la mode ; et la prédication, comme les autres genres d'éloquence, avait revêtu la livrée bigarrée de l'imitation érudite.

Les sermons s'étaient remplis de pensées et de maximes d'auteurs anciens cousus à la morale des Pères, ou faisant cortége aux citations des livres saints (1). Poëtes, philosophes, orateurs, historiens, politiques, l'antiquité tout entière avait fait irruption dans la chaire. En même temps que la sagesse des païens était sans cesse invoquée dans l'enseignement sacré, leur histoire venait s'y mêler à tout propos. Aux récits édifiants puisés dans la Bible, dans la vie des saints, ou dans les légendes, se joignaient une foule de traits mémorables, d'exemples moraux, tirés des annales ou des chroniques grecques ou latines, souvent exposés avec détail, et curieusement narrés. De tels

(1) Il y avait eu plus d'un exemple de ce mélange dans les âges précédents. V. *Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 182 ; t. XVI, p. 425 et 433 ; t. XX, p. 64, article de M. V. Le Clerc sur Nicolas de Hanapes, contenant de curieuses remarques sur la popularité de Valère Maxime dans les écoles du XII[e] siècle ; t. XXI, article du même sur Robert de Wimi, p. 170. Les prédicateurs du moyen âge ne s'interdisaient nullement les emprunts aux auteurs païens ; mais, soit pieux scrupule, soit plutôt défaut de familiarité avec les littératures anciennes, ils en usèrent plus sobrement que ceux de la Renaissance. Ce fut surtout à partir du XVI[e] siècle, ou de la fin du XV[e], que l'érudition profane déborda dans la chaire.

souvenirs, d'abord admis avec quelque choix, comme supplément d'instruction morale, ou en manière de parallèle destiné à faire ressortir la supériorité des vertus inspirées par la foi, s'étaient ensuite et promptement multipliés par complaisance pour la frivolité d'un auditoire curieux de récits et de contrastes, et par vain étalage de savoir. Ainsi orné par l'érudition du prédicateur, le sermon tout entier formait comme une longue et confuse galerie où se rencontraient, se heurtaient les noms les plus divers, les autorités les plus disparates. Qu'on se représente un pêle-mêle de citations et d'exemples où Martial donnait la réplique à Job, Aristote à Tertullien, où Mucius Scévola figurait à côté de saint Etienne, Phocion en regard de saint Paul, et même, faut-il le dire? Régulus auprès du Christ! Il n'était pas jusqu'à ces comparaisons sensibles, jusqu'à ces similitudes naturelles, dont on s'aidait alors si volontiers pour faire pénétrer dans les esprits les idées abstraites de la morale ou du dogme, qui ne fussent laborieusement cherchées dans la science des anciens : on les tirait d'un phénomène rare et curieux décrit par Aristote ou Pline; on les demandait aux *Histoires variées* d'Élien, à la géographie de Strabon, à l'astronomie de Ptolémée. La pierre de jaspe, « pour ce qu'elle a la vertu d'escarter les serpents, »

servait à figurer l'autorité de l'Église fatale aux hérétiques; les sept dons du Saint-Esprit étaient représentés par les sept bouches du Nil; les vertus, par les signes du zodiaque, etc. Au contact des orateurs anciens, la langue du sermon était devenue moins rude, plus souple, plus abondante; mais, trop jalouse de leur ressembler, elle s'étudiait aux phrases nombreuses, aux périodes cadencées, se chargeait de figures oratoires, s'affublait d'ambitieux latinismes, et ne réussissait le plus souvent qu'à parodier ses modèles dans un jargon emphatique, plein de rédondances.

En somme donc, cette époque n'avait amené aucun perfectionnement, aucun progrès réel pour la chaire. De nouvelles modes, le nouveau tour d'esprit d'une société, en partie différente, avaient donné naissance à de nouvelles formes aussi peu dignes de l'enseignement chrétien : encore même faut-il reconnaître que les anciens défauts de la chaire n'avaient pas entièrement cédé la place aux nouveaux. Sous cette enflure de langage, sous cet étalage de science profane, l'aride logique du moyen âge allait son train, divisant et subdivisant, déroulant sans fin ses lentes et subtiles déductions. Le pédantisme de l'érudition n'excluait pas le pédantisme de la dialectique : le style, plus libre, plus orné, avait en partie rejeté les vieilles formules :

au fond, la méthode scolastique gardait son empire. L'explication de l'Écriture, trop fidèle au symbolisme raffiné du moyen âge, abondait toujours en études subtiles du sens caché, en interprétations sophistiquées, en applications forcées et bizarres. Enfin les fleurs du style cicéronien et l'emphase à la mode n'empêchaient pas de fréquents retours du langage trivial et grotesque tant applaudi jadis. L'éloquence populaire des moines prêcheurs reparaissait avec ses familiarités bouffonnes, avec son audace satirique encore enhardie par les passions du temps, et rendue facétieuse par la fièvre des luttes religieuses et civiles. Ainsi l'époque nouvelle n'avait fait qu'ajouter ses propres travers à ceux des âges précédents, dont elle gardait fidèlement l'héritage (1).

Pourtant, la nécessité d'une réforme avait été haute-

(1) *V.* les sermons du dominicain Guillaume Pepin, Paris, 1536; les homélies de l'évêque Pontus de Thiard, Paris, 1585; les dialogues du cordelier Feuardent, Paris, 1585; les sermons du cordelier Hylaret, Paris, 1587; ceux du prieur des célestins, Crespet, Anvers, 1594. Au début de son traité *De l'éloquence française*, publié en 1594, Du Vair signale les premières lueurs d'éloquence qui ont brillé au barreau et dans les affaires depuis la renaissance des lettres : « Quant à cette « autre éloquence, » dit-il, « qui habite les chaires publiques, qui « devroit estre la plus parfaicte, tant par la dignité de son subject « que pour le grand loisir et liberté de ceux qui la traittent, elle est « demeurée si basse, que je n'ay rien à en dire. »

ment signalée. Non-seulement les docteurs du protestantisme, attentifs à découvrir dans le camp ennemi toutes les faiblesses, tous les abus, avaient dénoncé comme scandaleuses ces singularités et ces licences de la prédication ; mais, dans le monde, en dehors des luttes théologiques, les honnêtes gens avaient ri avec Érasme de ces déclamations de collége, de ces homélies de carrefour, dont l'ingénieux philosophe leur offrait de si piquantes parodies (1). Enfin l'Église elle-même, avertie du péril, avait, soit par les actes de ses conciles, soit par les remontrances de ses plus illustres pontifes et de ses plus saints docteurs, rappelé les prédicateurs aux fortes études, à la gravité du sacerdoce, à la simplicité du langage chrétien (2). Mais ces critiques et ces leçons s'étaient perdues au milieu des mille bruits

(1) *Moriæ encomium*, Bâle, 1522, p. 296. — *Ecclesiastes, sive de ratione concionandi*, Bâle, 1535, p. 744 et suiv.

(2) Actes des conciles de Cologne, 1536; de Trèves, 1549; de Trente, 1562.—Pie V, Lettres, Anvers, 1640, p. 34, 94, 181.—Cl. d'Espence, *Sermo synodalis de officio pastorum*, Paris, 1562.—Louis de Grenade, *Rhetorica ecclesiastica*, Cologne, 1578, pars sexta.—Saint Charles Borromée, *Acta ecclesiæ mediolanensis*, Milan, 1599, pars quarta. « Instructiones prædicationis verbi Dei. —Ne sacram Scripturam ad suos sensus contorqueat concionator. — Ethnicorum doctrinam, poetarum versus, philosophorum disciplinas, quæ religioni christianæ non alienæ, sed accommodatæ videntur, ad utilitatem et usum revocari sancti doctores, Augustinus, Hieronymus aliique censuerunt : sed concionator hoc faciat rarissime.— Ne facetias ridiculave

et des agitations incessantes de cette époque tumultueuse, et la réforme appelée par la raison des sages était restée à l'état de vœu et de projet : ce n'était pas au XVIe siècle qu'était réservé l'honneur de l'accomplir.

Le XVIIe siècle naissant trouva donc l'éloquence religieuse déformée et gâtée, plus peut-être qu'elle ne l'avait jamais été, par le faux goût et le faux savoir, et tout à fait dégénérée de ses antiques et purs modèles. L'historien de la chaire au XVIIe siècle se trouve d'abord en présence d'une décadence aggravée par de récents désordres et arrivée à son dernier terme.

Cette assertion, nouvelle peut-être à certains égards, a besoin d'être justifiée par des preuves positives. Ici, d'ailleurs, commence le sujet propre de cette étude.

Veut-on savoir ce qu'était le sermon au milieu du règne de Henri IV, dans les premières années du grand

dicta afferat.— Anicularum ne adhibeat proverbia.— Elocutionis genus exquisitum ne affectet.— Epithetorum nimium usum et poeticum dicendi genus ne consectetur. » — Enfin le saint archevêque réprouvait la mode des similitudes extraordinaires, cherchées trop loin ou trop bas ; mais la mode était si forte, qu'un jour, un jour de Pâques, un prédicateur milanais osa dire au peuple en présence de saint Charles lui-même : « Mes frères, vous avez un prélat très-saint : il est « comme l'œuf de Pâques, il est rouge, il est béni ; mais il est vrai qu'il « est un peu dur. — Havete un prelato santissimo : e come l'uovo « di Pascha, rosso, benedetto : ma e vero ch' e un poco duretto. » Bouhours, *Manière de bien penser*, Paris, 1696, p. 167.

siècle, moins de soixante ans avant les débuts de Bossuet ? Voici, par exemple, dans quel goût on prêchait sur la passion.

L'orateur ne sachant comment trouver des paroles qui répondent à l'affliction des âmes en ce triste jour, compare son embarras à celui qu'éprouva le célèbre artiste Timanthe, lorsqu'il voulut représenter la douleur d'Agamemnon sur la toile où il peignait le sacrifice d'Iphigénie. Que ne peut-il, à l'exemple du peintre grec, jeter un voile, tirer un rideau, et se dispenser ainsi d'exprimer « ce qui ne peut se rendre par pa« roles ! »

Puis il rappelle et passe en revue divers événements de l'histoire sacrée ou profane qui ont été le sujet d'une douleur immense, extraordinaire, pour conclure que nulle affliction n'est comparable à celle qui règne ou devrait régner aujourd'hui parmi les chrétiens.

Premier exemple : David et le peuple juif en larmes aux obsèques d'Abner.

Deuxième exemple : Jacob déchirant ses habits à la vue du vêtement sanglant de « son petit mignon Jo« seph. »

Troisième exemple : Les amis de Job stupéfaits de douleur au spectacle de ses misères.

Quatrième exemple : Les Romains furieux de douleur aux funérailles de Jules-César. Voici le texte même de ce dernier article : « Antonius, capitaine ro-« main, après le massacre et cruel assassinat de Jules-« César, traînant par la ville sa robe et la montrant « au peuple, excita si fort tous les citoyens romains, « que, prenant les armes, il les arracha de leurs mai-« sons, et les mit aux champs, résolus de venger un « forfait si signalé et de faire courir fortune à Cassius « et à Brutus, qui estoient les homicides. Las! An-« tonius, ce que vous avez faict autrefois à un peuple « romain, je le dois faire aujourd'huy à un peuple « chrestien ; je m'en vay leur monstrer, non pas la « chemise d'un César, mais la sacrée humanité d'un « Jésus-Christ, toute couverte de sang, toute pleine « de playes ; auray-je donc ce bonheur de les pou-« voir animer, de les pouvoir armer, pour tirer une « vengeance remarquable des péchés qui en sont par-« ricides?... »

Pour achever son exorde, l'orateur se place en face de la croix, et s'écrie : « *Attendite et videte* : considé-« rez toutes les parties de ce pauvre corps, envisagez « tous ses membres. O triste spectacle! Ce ne sont « qu'épines en sa teste, que larmes aux yeux, que « crachats au visage, que cordes au col, que lances

« aux costez, que cloux aux mains, et verges sur ses « épaules. Mesurez toutes ses dimensions, et vous « trouverez des passions sans mesure. Pour la lon- « gueur, il endure tout de son long (*a planta pedis us-* « *que ad verticem non est sanitas in eo*), depuis la teste « jusques aux pieds tout trempé dans les douleurs. « Voyons la largeur : *Dinumeraverunt omnia ossa mea* : « les tourments ont rompu, moulu ou attaqué sans « rompre jusques aux plus petits os. Faut-il parler de « la profondeur? *Lancea latus ejus aperuit* : les lances « et les fers ont sondé le fond de sa poitrine, etc. »

Ce sermon est fort long, et je n'ai garde de vouloir suivre l'auteur jusqu'au bout. Je me bornerai à joindre aux citations déjà faites une analyse courte, mais fidèle, du premier point, dont le sujet est la veillée du Sauveur dans le jardin des Olives.

Le prédicateur s'arrête sur ce mot *in hortum*, où il croit voir une moralité emblématique. Comment cela? Souvenez-vous, nous dit-il, qu'Adam se perdit dans le jardin du paradis terrestre; que Suzanne pensa perdre son honneur dans un jardin; Jésus sera trahi aujourd'hui dans un jardin : image des vicissitudes de la vie humaine, où la mauvaise fortune nous surprend au milieu des prospérités et des délices.

Il représente ensuite sous la figure du passereau so-

litaire des psaumes (1), l'isolement et la douleur de l'Homme-Dieu disant : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » S'arrêtant sur ces mots, il recherche et distingue les causes diverses de cette douleur; il insiste sur une de ces causes, la crainte de la mort, l'horreur de la mort. Il remarque que, de toutes les craintes, c'est la plus naturelle et la plus forte : Aristote l'a dit, « De toutes les choses qu'on redoute la plus redoutable « et la plus redoutée, c'est la mort : » et il justifie cette parole par des exemples qui forment autant de petits récits. C'est le vieil Hilarion, qui, à soixante-dix ans, après sa longue pénitence, craint de mourir : c'est l'orgueilleux Balthazar qui se meurt d'épouvante à la vue du signe fatal tracé par la main mystérieuse; c'est Xerxès pleurant à la vue de son immense armée, parce qu'il a songé que de tant d'hommes, dans cent ans, il n'y en aurait « pas un plus en vie. » Ce dernier exemple est le plus développé de tous : c'est une page d'Hérodote, traduite et insérée dans le sermon.

(1) En quels termes! « Ames solitaires, voicy maintenant ce *passer* « solitaire duquel a prophétisé David : *Vigilavi, et factus sum sicut* « *passer solitarius in tecto*. Voilà ce bel oyseau, qui n'aime que les « déserts, qui chante, qui gazouille, qui rossignole, qui fait une mu- « sique de prières. Les soupirs servent de basse; les cris de supe- « rius, les larmes de tenor, les oraisons d'aute-contre : l'amour de « nostre rédemption tient la mesure. »

Le Sauveur, revenant à ses apôtres et les trouvant endormis, les réveille en leur disant : *Veillez et priez.* Grande leçon, dont le prédicateur fait une application particulière aux héritiers des apôtres, aux évêques, aux prélats. Veillez et priez, leur dit-il. Mais, au lieu de creuser cette morale, il retombe dans ses exemples et ses emblèmes. Il faut veiller comme cette verge vue par Jérémie, qui faisait sentinelle et ne dormait jamais; comme les bêtes de la vision d'Ezéchiel, qui avaient des yeux de tous côtés; comme le lion qui, dit-on, dort toujours les yeux ouverts; il faut veiller comme ce grand Carthaginois Annibal, qui ne se coucha point de toute une campagne; comme César-Auguste, qui, à force de veilles et de travaux nocturnes, avait perdu l'usage et le besoin du sommeil, etc., etc.

J'abrége et je finis. La visite de l'ange (saint Luc, xxii, § 5, v. 43), est mise en scène par le prédicateur : le céleste messager prend la parole, et, pour exhorter la victime au sacrifice, débite une longue suite de prophéties mystérieuses prises de la Genèse ou du Deutéronome : « La loy », dit-il, « a eu une génisse « rousse qu'on sacrifioit hors des armées, et qui sanc- « tifioit les hommes de ses cendres. Ce sera demain « qu'on verra au jour ce beau mystère; car la génisse « de vostre sacrée humanité, toute rousse de charité,

« sera immolée hors des murailles de Jérusalem, etc. » Enfin le lever du jour suprême et le mouvement paisible et résolu du Sauveur au devant de ses bourreaux sont annoncés en ces termes : « Ses angoisses sont « maintenant passées : le voicy qui s'advance. Voicy, « ô profanes, ce Scévola qui, pour mettre sa patrie en « liberté et oster la vie à ce tyran des enfers (appelez-le « Porsenna, si vous voulez), ne craindra pas de mettre, « non pas le bras seulement, mais tout le corps dans « les flammes d'une passion. Voicy ce fidèle Zopyre, « qui, pour rendre cette rebelle Babylone du monde « entre les mains de son Père, sera blessé, mutilé, « navré, couvert de mille playes. Voici ce Codrus qui, « pour rendre la paix, non pas à la Grèce seulement, « mais généralement à tout le monde, a changé d'ha« bit, de Dieu se faisant homme, afin de mourir pour sa « patrie et, par sa mort, faire mourir les guerres, etc. » En marge on lit : « Belles histoires profanes rappor« tées à Jésus-Christ. »

Je ne me suis pas amusé à reproduire les singularités isolées de quelque obscur prêcheur de ce temps-là. J'ai dû choisir et j'ai choisi parmi les représentants les plus considérables de la chaire sous Henri IV. Celui que j'ai cité est Pierre de Besse, très-inconnu à l'heure qu'il est, mais fort célèbre alors comme orateur

et comme écrivain. Ce sermon de la Passion fait partie du carême qu'il prêcha en 1602, à Paris, dans l'église de Saint-Séverin, devant une brillante assemblée, que présidait le jeune prince de Condé (1). Ce carême, qui en peu de temps, de 1602 à 1606, eut jusqu'à cinq éditions (2), valut à son auteur la charge d'aumônier de la maison de Condé et de prédicateur ordinaire du prince. Plus tard, ayant prêché avec un succès égal devant la cour, Pierre de Besse échangea ce titre contre celui de prédicateur du Roi. Les nombreux recueils de ses sermons se répandirent dans toute la France et passèrent même la frontière. On les traduisit en Italie, en Espagne, en Allemagne; on les contrefit à Cambray, à Douai, et en d'autres villes des Pays-Bas (3), où ce genre d'industrie était dès lors florissant. Lui-même, dans ses préfaces, se plaint amèrement du vol fait à ses libraires, et surtout des négligences et infidélités de la reproduction. « Juge, lec-

(1) Alors âgé de quatorze ans : père du grand Condé.

(2) V. l'avertissement de la cinquième : *Premières conceptions théologiques pour le carême, dédiées à monseigneur le Prince*, Paris, 1606.

(3) *V.* le privilége placé à la fin du second tome du recueil intitulé : *Conceptions théologiques sur tous les dimanches de l'année, preschées en divers lieux*, Paris, 1609; et l'avis au lecteur mis en tête des *Conceptions théologiques sur toutes les festes des saints*, Paris, 1618.

« teur, » dit-il, « si ce n'est point un grand crève-cœur « de voir mon ouvrage contrefaict, mes estoffes dé- « chirées, mes discours mis en lambeaux... les beaux « caractères de Paris changés en meschantes petites « lettres, le fin papier en brouillats, la nette correction « de mon imprimeur en fautes, fatras, pietreries et « besongnes de village, bref les tableaux de couleurs « vifves et naifves en paisages communs et peinctures « de Flandres... L'affliction m'est grande de voir mon « travail si mal employé, etc. »

Rien ne manqua donc au succès de Pierre de Besse, et l'on comprend qu'il ait pu lui-même prendre au sérieux et mettre naïvement en montre sur les premiers feuillets de ses livres les quatrains et sonnets hyperboliques qui coururent à sa louange. On lui dit dans un de ces sonnets :

Abisme de savoir, thrésor inespuisable,
Esprit fécond, subtil, riche en inventions,
Qui eust jamais pensé tant de *conceptions*
Pouvoir naistre d'un cœur mortel et périssable?

Le ciel n'a tant de feux, ni la terre de sable,
L'air tant d'oiseaux vollans, la mer tant de poissons,
Le printemps tant de fleurs, l'automne de moissons,
Comme de traicts divers ton œuvre est admirable.

Voicy de quoy remplir le cœur, l'esprit, les yeux
Des dévots, des subtils et des plus curieux;
La seule voix défaut pour tonner aux oreilles :

Si la langue animoit ces discours que la plume
Représente muets en ce riche volume,
O combien l'on oyroit éclater de merveilles!

Cet éloge, en un point, tombe juste. L'œuvre de Pierre de Besse est, en effet, fort riche de *traicts divers*; et il est difficile d'offrir une plus grande variété d'objets « aux subtils et aux curieux. » On a vu par les citations faites plus haut à quelles exhibitions historiques chaque leçon morale sert de prétexte ; jusqu'où va chez l'érudit orateur la bigarrure des exemples, l'amalgame des peintures, et à quelles perpétuelles surprises on est exposé en le lisant. N'oublions pas qu'un autre ornement du sermon, fort à la mode alors, la *similitude*, tirée des phénomènes de la nature, lui permet de mettre les livres de science, la zoologie, la botanique, l'astronomie de son temps, ou celles des anciens, aussi doctement, aussi librement à contribution que les histoires profanes ou sacrées. De là mille emblèmes surprenants, choisis parmi les singularités, les prodiges, vrais ou faux, des divers règnes : le phénix, « oiseau unique, » image de la vérité, parce qu'il « ne vole que sur les montagnes d'Arabie, comme la « vérité ne se trouve que dans l'Église : » le remora, « petit poisson, qui a la vertu si grande que d'ar- « rester en pleine mer les plus grands vaisseaux cin-

« glans à pleines voiles, » emblème du péché, « par « lequel fut arresté ce grand navire de l'humanité « voguant sur une mer de grâce; » la fontaine d'Albanie, célébrée par Pline, « pour ce qu'elle a la vertu « d'allumer les flambeaux esteints et d'esteindre les « torches allumées, » image de la piscine de pénitence, « qui esteint les flambeaux du péché et ral- « lume ceux de la vertu, » etc., etc. (1). Ainsi toutes les merveilles de l'histoire, toutes les raretés de la nature se réunissent pour former cette étrange broderie, sous laquelle disparaissent à peu près la dialectique et la morale du sermon. L'impression que cause cette mosaïque érudite, peut se comparer à l'ébahissement qu'on éprouve en parcourant un de ces musées encyclopédiques mal rangés, où les curiosités les plus diverses, capricieusement jetées, se rencontrent de manière à produire les plus singuliers contrastes.

Le style de Pierre de Besse offre les caractères propres à la langue oratoire du XVIe siècle, abondance excessive, diffusion, emphase, abus d'épithètes et de

(1) *Conceptions théologiques sur le carême*, Paris, 1609, p. 207, 575. Ces belles choses sont fréquemment signalées à l'attention du lecteur par les notes marginales suivantes : *Gentille similitude, excellente allégorie, docte conception.*

traits pittoresques, placage de latinismes et de provincialismes ; et avec cela, une certaine séve, une certaine vigueur, cette allure jeune d'un idiome encore indécis et très-mêlé, mais riche et plein d'avenir. Joignez à cela des traits d'humeur indigène (Pierre de Besse était Limousin), une sorte de verve, un peu épaisse, mais assez vive et gaillarde, s'épanchant à travers cette érudition poudreuse, et animant de ses saillies tout ce fatras pédantesque. Ces caractères font penser à l'œuvre religieuse d'un poëte contemporain formé à la même école littéraire, qui eut grand renom sous le règne de Henri IV, et même au delà, à Du Bartas, auteur de la *Semaine*, ce sermon interminable en vers sur la création. C'est, chez le prédicateur et le poëte didactique, la même intempérance d'imagination descriptive, le même fouillis chatoyant de tableaux et de similitudes ; c'est le même étalage de savoir encyclopédique, égayé d'humeur vive et facétieuse; mais surtout, c'est le même abus de tropes dans le style. La recherche du nouveau, de l'imprévu, en fait de métaphores, les conduit l'un et l'autre, à chaque instant, au grotesque. Ces figures bizarres du prédicateur, *les aqueducs de la grâce*, c'est-à-dire, les sacrements, *les allumettes des vices*, à savoir, les mauvaises pensées, *le procureur d'Abraham*, pour Jésus-Christ, *l'Infante de la Trinité*, pour

la Vierge, *le concierge des démons,* pour Lucifer, semblent dérobées au poëte qui appelait, comme on sait, les vents, *les postillons d'Eole,* le soleil, *le grand duc des chandelles,* et Dieu, *le grand maréchal de camp de l'univers.*

Il y a un peu plus de doctrine et moins de fleurs dans les sermons de Gaspar Seguiran, jésuite, qui se fit à la même époque une réputation d'éloquence à peu près égale à celle de Pierre de Besse. Ce prédicateur descend un peu plus dans les sujets qu'il traite, et ne se borne pas à quelques textes édifiants, à quelques avis chrétiens, à demi enfouis sous les arabesques de l'érudition et les festons de la rhétorique. Mais s'il nous expose avec plus de suite et d'insistance les vérités de la foi, c'est, le plus souvent, en nous forçant à passer avec lui par les épineux détours de la vieille méthode scolastique, c'est en nous faisant subir ces arides *distinguo,* ces formules obscures, ces rébarbatives locutions d'école (1), dont la rencontre, toujours déplaisante,

(1) La Macette de Regnier, à force de suivre « les prêcheurs, »

Sait ce qu'est hypostase avecque syndérèse.

Ces mots d'école étaient ridiculement prodigués alors dans la chaire. Comme on disait *hypostase* pour *personne*, *syndérèse* pour *conscience*, on disait *philautie* pour *amour-propre*, *compulsoire* pour *motif*, *les parties potentiales de l'âme* pour *les facultés*, etc. Une bonne religieuse de ce temps, ayant retenu des sermons qu'elle entendait pas mal de mots de ce genre, aimait à les placer dans la conversation. Elle en avait même fait un cahier, non sans brouiller le

nous est particulièrement importune et fâcheuse dans l'éloquence évangélique. S'il traite de la prière, c'est moins encore pour en montrer les divines puissances et y exciter affectueusement les âmes, que pour en distinguer les différentes sortes, et définir, comme en une somme théologique, *l'obsécration, l'oraison, la postulation*, etc. En homme ferré sur la logique, il examine successivement les vertus *quantum ad effectum, quantum ad affectum :* définit le péché originel *privatio rectitudinis in esse*; la présence de Dieu dans l'âme qui le connaît et qui l'aime, *præsentia Dei per modum objecti cogniti*, et, en s'y prenant ainsi, réussit merveilleusement à obscurcir les choses les plus simples, à refroi-

sens de quelques mots. Ainsi elle avait confondu sur ce cahier *antipéristase* (opposition de deux forces) avec *philautie* (amour de soi). « Un jour, chez la supérieure, qui estoit malade d'une grosse fièvre, « le médecin s'estant plaint que la chambre estoit trop fraische, et que « cela feroit redoubler l'ardeur de la fièvre, à cause de l'antipéristase, « la sœur cherchant dans son cahier et trouvant dessus, pour glose, « le mot *amour-propre*, entra en zèle contre le médecin, et dit à une « des sœurs comme en murmurant : « Voilà un médecin fort entendu « aux choses spirituelles, qui dit que nostre sœur a de l'antipéris- « tase, c'est-à-dire, de l'amour-propre, comme si c'estoit un grand « amour-propre de chercher un peu de soulagement à l'ardeur d'une « fièvre véhémente, et durant le chaud qu'il fait : ce n'est pas aux « médecins de juger de cela, mais aux confesseurs ; il feroit mieux « de se mesler de son métier. » Anecdote racontée par saint François de Sales à Camus : *Esprit du bienheureux saint François de Sales*, Paris, 1639-41, t. III, p. 248.

dir les plus grandes et les plus touchantes. Lui aussi d'ailleurs, quoique moins bel esprit et visant moins au succès littéraire que Pierre de Besse, il a ses accès d'érudition païenne, d'archéologie curieuse, de symbolisme amphigourique, et ne le cède en rien alors aux plus mauvais modèles.

C'est lui qui, au terme d'une instruction sur l'entière gratuité de la Grâce, met en scène les divinités de l'Olympe de la manière suivante : « Semble que les « poëtes ayent en aucune façon ombragé ceste vérité, « quand, par leurs fables et fictions, ils ont dit qu'un « jour tous les dieux et toutes les déesses s'assemblè- « rent au ciel devant le grand Jupiter, pour faire choix « et eslite d'arbres qui leur seroient à un chacun d'eux « les plus favorables. Jupiter tout le premier retint le « chesne pour son eslite ; Apollon print le laurier, Junon « le genèvre, Vénus la myrrhe ; et ainsi des autres. Mi- « nerve, voyant tel choix, commença à rire, disant qu'il « eust esté plus à propos d'eslire des arbres portans « fruits, que de choisir ainsi les plantes infructueuses, « et qui ne rendent que des feuillages et de l'ombrage. « Jupiter prend la parole, et dit : « Tout beau : ce n'est « pas à cause des fruicts que les dieux eslisent les arbres, « ce n'est que pour tant que tel est leur plaisir et volonté « souveraine. » Ainsi, si nous sommes justifiez, ce n'est

« pas pour le sujet de nos œuvres seulement, mais c'est « de grâce (1). » C'est le même prédicateur qui, citant et commentant ces paroles mystiques de l'Époux à l'Épouse, c'est-à-dire, du Sauveur à l'Église, *venter tuus eburneus*, veut à toute force découvrir un sens profond, non soupçonné, sous le mot *eburneus*, et finit par y trouver une image de la régénération de l'humanité par le baptême : l'ivoire étant mis là, nous fait-il remarquer, pour désigner l'éléphant, qui, au dire des naturalistes, se délivre de son fruit dans les eaux; de même que l'Église enfante les fils d'Adam à une nouvelle vie dans les ondes baptismales (2).

Qu'on le sache bien, l'auteur de ces ingénieux rapprochements était un des prédicateurs les plus goûtés du règne de Henri IV : un contemporain nous apprend que « tout le monde couroit après lui, et qu'on en faisoit « un merveilleux cas (3). » En 1607, sa compagnie

(1) *Sermons doctes et admirables sur les Évangiles des dimanches et festes de l'année, preschez en divers lieux par un docte et célèbre personnage de nostre temps*, Paris, 1617, p. 32. Ce titre, à la fois anonyme et peu modeste, est exactement reproduit par les bibliothécaires des Jésuites à la fin de l'article *Gaspar Seguiran*, dans le catalogue des ouvrages de ce Père. *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*, par Ribadeneira et Alegambe, Anvers, 1643, p. 153.

(2) *Sermons doctes et admirables*, p. 146.

(3) Journal de Pierre de l'Estoile, coll. Petitot, t. XLVIII, p. 195. Cependant Henri IV, étant allé un jour entendre ce prédicateur si vanté, « en fist peu d'estat, et, au sortir, dit que, de fond (c'est-à-dire d'éru-

montra la haute opinion qu'elle avait de son talent, en l'envoyant prêcher en terre hérétique, au cœur même du calvinisme français, à La Rochelle. Probablement un tel orateur eût fort étonné la population protestante de cette cité, si on l'eût laissé remplir sa mission : mais, en dépit des lettres royales dont il était porteur, l'entrée de la ville lui fut refusée : et plus tard, les Rochellois ne consentirent à l'admettre que pour très-peu de temps, par pure formalité, et uniquement pour faire acte d'obéissance au Roi (1). Sous le règne suivant, la renommée croissante du Père Seguiran le fit appeler au poste de confesseur du prince (1621), qu'il garda pendant quelques années. Il fut dans cette charge le successeur des célèbres Pères Coton et Arnoux (2).

« dition), il croioit bien que ce Père en avoit, mais que de jugement « et d'éloquence, il n'en avoit point. » L'Estoile, *ibid.*—Le prince de tant d'esprit et de génie, qui si souvent trouva lui-même l'éloquence naturelle et vraie, ne pouvait être dupe de la mauvaise rhétorique de son temps. Plus d'une fois, impatienté de la lourde érudition et de la subtile faconde qu'il retrouvait partout, il s'en vengea par de vives saillies, aussi sensées sous leur familiarité gasconne, aussi dignes de servir de leçon que les meilleurs traits échappés à Malherbe dans sa lutte contre les mêmes travers. *V.* l'Estoile, coll. Petitot, t. XLVII, p. 147.

(1) *Voir* dans les *Économies royales* de Sully, ch. IX, le très-curieux récit de cette affaire.

(2) G. Seguiran, né en 1569, mourut en 1664. V. *Bibliotheca scriptorum soc. Jesu.*

On s'étonne moins, au reste, des succès obtenus par de semblables talents, lorsqu'en étudiant d'autres monuments de l'éloquence de cet âge, plaidoiries, harangues de cour, discours politiques, etc., on retrouve beaucoup de traits érudits et d'enluminures emblématiques du même genre, beaucoup de bizarreries d'esprit et de langage aussi fortes. Les assemblées où l'on traitait d'intérêts et d'affaires eurent ellesmêmes leurs Pierre de Besse et leurs Seguiran. N'oublions pas que l'heureuse révolution de goût commencée par un Malherbe ne se développa que lentement, et eut d'abord des effets plus sensibles sur la poésie que sur l'éloquence. Les États Généraux de 1614 entendirent sans rire M. de Marmiesse, orateur du Tiers, dire que les trois ordres, « s'ils se brouil-« loient par jalousie, seroient comme les trois déesses, « dont la contestation fatale pour la pomme de beauté « mit la discorde dans l'assemblée des dieux (1); » et comparer les ménagements que MM. du Tiers comptaient garder dans les choses qui intéressaient le clergé « aux précautions que prenoit l'aigle enlevant « Ganymède, de resserrer ses ongles en dedans, et de « ne toucher qu'aux vestements de ce bien-aimé des

(1) États généraux, recueil de La Haye, 1789, t. XVI, 2e partie, p. 59.

« dieux (1). » Dans la même assemblée, un orateur du clergé opinant pour que, dans l'intérêt de la dignité royale, le contrôle des finances de la maison du prince ne fût pas poussé trop avant, observait que, « en « l'ancienne loy, le souverain pontife estant dans le « *sanctum sanctorum* tiroit le rideau, de peur que le « peuple n'eût la connaissance des mystères qui se « traitoient là dedans; » et proposait « d'en user de « même aux finances de Sa Majesté, esquelles il ne « falloit pas pénétrer si avant, de peur d'offenser le « prince. » Et de là, il s'engageait dans un long et minutieux parallèle de l'arche d'alliance et des coffres du Roi, jusqu'à comparer les premiers financiers du royaume « aux séraphins qui couvroient l'arche. » Comment l'assemblée accueillait-elle cette argumentation saugrenue? L'organe du Tiers, Miron, répondait du ton le plus grave, que, « dans l'ancienne loy, la « vérité n'étoit que figurée : mais que, dans la loy « évangélique, tous les secrets ayant été divulgués et « mis en lumière, la compagnie, vivant selon cette loy « nouvelle, avoit cru devoir avoir un éclaircissement

(1) Souvenir de ces deux vers de Martial :

Æthereas aquila puerum portante per auras,
Illæsum timidis unguibus hæsit onus.

Epigr. l. I, vii.

« entier de ce qui estoit porté par les estats du Roi et « de la régence de la Reine (1). »

Pour que rien ne manquât à l'étrange composé de défauts de tout genre qu'offrait en ce temps l'éloquence religieuse, une autre célébrité de la chaire sous Henri IV, tout en étalant, comme les prédicateurs qui viennent de passer sous nos yeux, beaucoup d'érudition profane et de bel esprit allégorique, y ajouta, par un singulier mélange, des traits nombreux de cette verve burlesque qui s'était si librement déployée dans le sermon, au moyen âge, et que la Renaissance n'en avait point bannie. Le burlesque proprement dit, avec ses images basses, ses saillies triviales, ses allocutions bouffonnes, se trouve en abondance, et souvent fort grossier, dans les œuvres de Valladier, contemporain et rival de Pierre de Besse et de Gaspar Seguiran, prédicateur du roi sous Henri IV et sous Louis XIII. Écoutez-le, dans son sermon sur la Mort, apostropher les riches inhumains et impénitents : « *Vaches grasses, qui* « *estes au mont de Samarie* (il leur applique la prédiction « du prophète Amos), *vous qui destruisez les pauvres; le* « *Seigneur a juré par son sainct; voilà que les jours vien-*

(1) États généraux, recueil de La Haye, 1789, t. XVI, 2e partie, p. 12, 13.

« *dront sur vous; et ils vous esleveront sur des leviers, et* « *fairont boüillir vos membres en des marmites boüillantes.* « Vous estes gras de chair, gras de lard, gras de plai- « sir : tant mieux pour le diable, bon pour la marmite « du diable : *et reliquias vestras in ollis ferventibus,* « et « vos reliques ès marmites boüillantes, » c'est-à-dire, la « charongne de vostre corps, qui reste après que l'âme « en est séparée. Vous voyez le beau bœuf violé au « mois de mars : on luy dore les cornes, on le couvre de « fleurs : quoy faire? pour la boucherie. Dans une « heure, on t'assommera, on t'escorchera, on t'esven- « trera, on te boüillira, on te rostira. O aveuglement « pitoyable (1)! » Entendez-le s'écrier dans un sermon sur l'Adultère, à propos de l'arrêt prononcé par Juda sur l'adultère Thamar, *Producito eam, ut comburatur...* : « O qu'il faudroit de bois pour brusler toutes celles « de France! Les forests d'Ardenne n'y suffiroient « pas (2). » Voyez enfin la comparaison qu'il établit de point en point entre la femme et le diable, dans ce sermon sur l'Origine de l'âme, où il examine la question de savoir si la femme a été faite comme l'homme à

(1) *Métanéalogie sacrée, sermons sur toutes les Évangiles du caresme, preschez à Paris à Saint-Jacques de la Boucherie, l'an* 1609. Paris, 1616, t. I, p. 855.

(2) *Métanéalogie sacrée*, t. I, p. 710.

l'image de Dieu (1) : et vous reconnaîtrez dans ce prédécesseur de Bossuet, si voisin de lui par la date, un héritier direct des Menot et des Maillard. Au reste, je l'ai dit, bien que souvent trivial, Valladier n'en est pas pour cela plus naturel ni plus simple. A côté de ces saillies populaires reparaissent l'obscure terminologie d'école, le luxe des citations païennes, la recherche des sens figurés et des emblèmes poussée jusqu'au dernier degré de subtilité, la phraséologie oratoire tournant au galimatias. Le même homme qui compare, en langue rabelaisienne, le riche impénitent et imprévoyant au *bœuf-gras*, est l'auteur de cette épître dithyrambique à Marie de Médicis, qui figure en tête du gros recueil de sermons intitulé *Saincte philosophie de l'âme* : « Madame, le divin amoureux, chaste-
« ment passionné des parfaictes beautez de l'espouse,
« s'occupant doucement à l'admiration des merveilles
« que la nature a le plus enrichies en l'architecture
« admirable de vostre sexe, me licentie de les relever
« d'un grand estage plus haut jusqu'au couronne-
« ment du frontispice de l'âme ; c'est tout le project de
« cet ouvrage que je présente à Vostre Majesté, où je
« vay costoyant les femelles beautez d'une dame par-

(1) *La saincte philosophie de l'âme, sermons pour l'Advent, preschez à Paris, à Saint-Médéric, l'an* 1612. — Paris, 1612.

« faicte en parallèle des agréables pourfils de la subs-
« tance immortelle, qui anime ce corps, source ori-
« ginaire de toutes ces beautez passagères et esva-
« noüissantes. Je le vois se mirant ores dedans les
« agréables rapports et linéaments d'un visage at-
« trayant ; tantost haut loüant l'artifice de cette poic-
« trine jumelle, ouvrière artiste de la liqueur nourri-
« cière des vivants ; puis admirant avec un chaste,
« mais éloquent silence la divine fécondité du sein et
« du jardin maternel, ouvrier émerveillable de la pro-
« pagation de nostre espèce. Ce sont comme les trois
« estages de cette structure et de ce palais royal que la
« saincte Triade, architectrice de l'univers, bastit de
« la coste d'Adam, puisque le répertoire sacré de la
« Genèse saincte nous dit signamment que Dieu bastit
« la femme comme un beau palais, *et ædificavit*, etc.
« Le Seigneur Dieu bastit et édifia la femme de la coste
« qu'il avoit prinse en Adam. Le Père effigia sa pro-
« vidence en la structure de la poictrine nourricière ;
« le Fils, sa sapience en la perspective raccourcie des
« sens éminents en la face ; le Sainct-Esprit, sa bonté
« en la fécondité du parterre plantureux où germent
« les humains, comme arbres renversez en la philoso-
« phie platonicienne. Ce visage albastrin aux yeux de
« colombe, à la tresse crespée de mille crespillons en

« guise de troupeaux qui repaissent errants et comme « ondoyants et vagabonds aux costeaux de Galaad; « aux deux rangées de perles orientales, blanches « comme les ouailles qui sortent du lavoir; aux joues « verecundes et vermeilles, comme la fente d'une gre- « nade; aux lèvres déliées et empourprées, comme « un filet de soie cramoisie, d'où découle le miel avec « l'ambre et le beaume, est vraiment le séjour agréa- « ble-où Pindare, le poëte, faisoit asseoir les Grâces « Carites, etc. (1). »

Et le prédicateur, continuant à amalgamer Salomon, Ronsard (2) et Platon, poursuit jusqu'aux plus incroyables détails cette description, qui s'applique à la fois à l'Épouse du *Cantique des cantiques*, figurant l'excellence de l'âme humaine et les perfections divines, et à la reine Marie de Médicis (3), à cette opulente beauté qui resplendit encore dans les vivants portraits de Rubens.

Ces extravagantes fantaisies trouvaient des admira-

(1) *Saincte philosophie de l'âme,* Paris, 1612.

(2) *V.* Ronsard, *Amours*, l. I, élégie CCXXII; l. II, élégie II.

(3) C'est du moins ce que j'ai cru comprendre. L'Estoile disait de la dédicace d'une thèse de théologie qui venait de paraître : « C'est « une vraie grottesque où l'on n'entend du tout rien. » *Journal*, coll. Petitot, t. XLVIII, p. 326. Il n'aurait pu mieux dire de cette préface de Valladier.

teurs, et même en grand nombre. Peu de prédicateurs furent plus goûtés, plus recherchés que ne le fut en son temps Valladier. Arrivé à Paris en 1608, après de brillants succès à Lyon et dans les provinces, il y conquit aussitôt la vogue, et devint l'orateur favori de la cour. Il fut en 1610 un des prédicateurs chargés de prononcer le panégyrique funèbre de Henri IV. Même après qu'il se fut retiré de la chaire, sa gloire se maintint longtemps encore : en 1626, on réimprimait pour la troisième fois le curieux recueil de sermons qu'il avait si éloquemment dédié à la Reine (1).

(1) André Valladier est compté ordinairement parmi les prédicateurs jésuites. Il eut en effet ces religieux pour maîtres, et entra lui-même dans la compagnie à vingt et un ans : mais il en sortit en 1608 à la suite de graves démêlés avec ses supérieurs, et obtint du pape Paul V l'annulation de ses vœux. Nommé en 1611, par le crédit de son protecteur, le cardinal de Givry, à l'importante abbaye de Saint-Arnoul, de Metz, il ne put prendre possession de cette dignité qu'après de longs et orageux débats avec un compétiteur que soutenait une partie de la cité. Il eut ensuite une vive querelle avec les magistrats de Metz au sujet d'un citadin qu'il avait fait mettre dans sa prison abbatiale pour larcin, et qu'un des Treize de Metz était venu délivrer à main armée. Plus tard, de violentes discordes éclatèrent entre l'abbé et ses religieux. Ceux-ci allèrent jusqu'à supplier le pape de déposer Valladier, comme indigne de ses fonctions par ses désordres et sa folle conduite. Ce qui est du moins attesté par les écrits mêmes de l'abbé de Saint-Arnoul, c'est la vivacité extrême de son humeur et l'irascibilité de son caractère. Jusque dans les préfaces de ses recueils de sermons, il rappelle ses griefs et exhale ses rancunes avec un emportement voisin de la fureur, et poursuit ses adversaires des plus grossières injures. On peut consulter sur sa vie, omise dans

Mais ce qui marque mieux encore la vogue et l'ascendant du déplorable genre qui triomphait alors, c'est de voir des hommes de beaucoup d'esprit et de talent, infiniment supérieurs aux Pierre de Besse, aux Valladier, etc., et, par certains côtés, supérieurs à leur temps, se rabattre à la mesure commune en abordant la chaire, accepter sans lutte les travers qu'ils y trouvaient établis, et en prendre docilement leur part. Quand on voit figurer parmi les œuvres religieuses du poëte Bertaut, abbé d'Aulnay, puis évêque de Séez sous Henri IV, un volume de sermons composés à loisir vers la fin de sa vie, qui ne s'attendrait à trouver dans ce recueil quelque chose du sens judicieux, de l'élégance tempérée, de l'heureuse *retenue* qui distinguent ses vers sérieux ou profanes, et qui font de lui, entre Ronsard et Malherbe, un utile promoteur du bon goût et du bon langage, un introducteur poli de la

la *Biographie universelle*, l'*Histoire de Metz*, par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Vannes; le *Journal* de l'Estoile, coll. Petitot, t. XLIX, p. 119; *l'Auguste Basilique*, Paris, 1615; *la Tyrannomanie* ou *Plainte au Roi*, Paris, 1615, deux factums de Valladier; *Bibliotheca scriptorum soc. Jesu*, Rome, 1676, p. 60. Outre les recueils de sermons déjà cités, on a de Valladier les *Strômes sacrés de la pénitence*, sermons pour les fêtes des saints, Paris, 1623; *Parallèles et célébrités parthéniennes*, sermons sur la Vierge, Paris, 1626; et deux oraisons funèbres, l'une du cardinal de Givry, l'autre du fameux ligueur Montgaillard; toutes deux détestables. Valladier mourut en 1638. Il était né à Saint-Pal, dans le Forez, en 1565.

belle et savante poésie du grand siècle? On s'y tromperait cependant: comme prédicateur, Bertaut ne se sépare en rien de l'école dont nous venons d'étudier les tristes œuvres: tout au plus, en la suivant, réussit-il à en éviter les singularités les plus fortes, les licences les plus choquantes: mais il n'y tente aucune amélioration sérieuse, n'y introduit aucune réforme, et paraît même n'en pas comprendre la mauvaise direction et le vice radical. Ses sermons, après tout, sont de la famille de ceux de Pierre de Besse et de Seguiran (1). Son oraison funèbre de Henri IV débute comme les plus mauvaises déclamations de Valladier: « Donc la mi-
« sérable poincte d'un vil et meschant couteau remué
« par la main d'une charongne enragée et plustot ani-
« mée d'un démon que d'une âme raisonnable, etc. »
Le reste ne vaut pas beaucoup mieux (2). Comme l'évêque Bertaut, le cardinal Du Perron fut un des hommes les plus éclairés, un des auteurs les plus polis de son temps. Poëte ingénieux et correct, tout à fait digne de son maître Des Portes, il fut, en prose, par la clarté forte et pressante de ses écrits de controverse, par l'habile précision de sa parole dans les discussions

(1) *Sermons sur les principales festes de l'année*, Paris, 1613.
(2) *Discours funèbre sur la mort du feu Roy*, Paris, 1610.

politiques (1), par l'élégance mesurée de sa correspondance (2), un des meilleurs ouvriers de la langue du XVII[e] siècle entre Montaigne et Balzac. Le premier, Du Perron, sut apprécier Malherbe encore peu connu, et le signala à l'attention et aux bienfaits de Henri IV (3). Les jugements qu'on a retenus de lui sur certains auteurs contemporains, sur certaines questions d'art et de style (4), révèlent un esprit judicieux et fin, un goût très-cultivé et déjà sévère. Cherche-t-on ces qualités dans les quelques sermons qu'il composa pour ses ouailles d'Évreux ou de Sens, ou pour la cour de Henri IV? On ne les y retrouve que très-affaiblies et gâtées par un mélange de défauts qui les rend presque méconnaissables. Il y règne une solennité exagérée de langage, une abondance diffuse de mots qui rappellent trop les essais oratoires de sa jeunesse, l'oraison funèbre de Marie Stuart, le panégyrique de Ronsard. L'histoire

(1) *V.* la *Harangue prononcée devant les États Généraux de 1614 sur l'article du serment*, Paris, 1615; réponse très-adroite aux gens du Roi sur les limites de l'obéissance due aux princes, écrite avec une netteté et une fermeté remarquables pour le temps.

(2) *Ambassades et négociations de l'illustrissime et révérendissime cardinal Du Perron, avec ses plus belles et éloquentes lettres, tant d'Estat et de doctrine que familières*, Paris, 1629.

(3) Vie de Malherbe, par Racan.

(4) *Perroniana*, Cologne, 1669 : articles *Métaphore*, *Langue*, *Du Bartas*, *Mathieu*.

profane, la fable païenne, y ont leurs libres entrées; le bel esprit s'y joue dans l'érudition, comme chez les orateurs précédemment cités. Un sermon pour le jour de Pâques commence par la description du repas offert par Antoine à Cléopâtre, à la fin duquel cette reine fit fondre en une coupe et avala une perle rare d'un prix inestimable. Combien est au-dessus de ces dépenses et prodigalités royales le repas dans lequel « Nostre Seigneur « traitte et festoye aujourd'huy toute l'Église...! Il dis- « sout et détrempe, pour honorer ce festin, non une « perle visible et corruptible, mais une perle invisible « et inestimable, cette perle céleste et divine par la- « quelle tout le monde a esté rachepté, etc. » Plus bas Du Perron applique la peinture des Harpies (*Enéïde*, l. III) aux maîtres d'erreur qui sont venus troubler ce « sacré banquet, » et « gaster et ravir la viande céleste « préparée aux fidèles, » c'est-à-dire, à Luther et à Calvin. Voilà à quoi s'amusait dans la chaire le sévère critique du poëte Du Bartas et de l'historien Mathieu, l'invincible antagoniste de Du Plessis-Mornay (1).

(1) Le grave avocat Marion s'écriait un jour, après l'avoir entendu : « Ce n'est pas un homme, c'est un ange! » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, 2e édition, p. 64.) Et peut-être le trouvait-il divin, précisément par ces endroits-là. Du Vair, probablement, en jugeait mieux. *V.* ce que dit celui-ci du style à la mode dans son judicieux traité *De l'éloquence françoise et des raisons pourquoi elle est demeurée si basse*. Paris, 1606.

Tant on a de peine à s'affranchir du tour d'esprit contemporain, et à secouer le tyrannique empire de la mode !

Voici encore, parmi les prédicateurs de ce temps, un personnage fameux de la cour de Henri IV, le jésuite Pierre Coton, confesseur du Roi, homme de beaucoup d'esprit, qui joignait à une remarquable capacité pour les affaires, à une rare habileté politique, une élégance séduisante de manières, une conversation polie et ingénieuse (1). On ne s'en douterait guère en lisant ses sermons, où, au milieu d'une théologie aride, toute pleine d'entités et de quiddités, viennent se placer de longs tableaux descriptifs des choses de l'autre monde, un Ciel, un Enfer, un Purgatoire, une Descente aux limbes, représentés avec toutes sortes de détails sensibles, et montrés à l'imagination et aux yeux

(1) C'est par tout cela qu'il plut si fort à Henri IV, et non pas seulement, comme le veut *l'Anti-Coton*, par ses tolérances et facilités de confesseur. Un pamphlet latin, qui courut en 1609, accusait ce Père de s'être attiré la confiance et l'amitié du Roi par enchantements et sortiléges, surtout par le moyen d'un miroir magique (*speculum constellatum*), dans lequel il pouvait à volonté lui découvrir l'état des cours étrangères, les desseins secrets des princes, etc. *De studiis Jesuitarum abstrusioribus relatio*, cité par l'Estoile, coll. Petitot, t. XLVIII, p. 214. Sorcier, le Père Coton l'était par l'habileté et le charme. Un grand et merveilleux miroir qu'il pouvait consulter à toute heure au profit de son royal pénitent, c'était la société elle-même, mêlée et présente à tant de choses, et en possession de tant de secrets.

par un procédé d'exposition tout matériel. Prêchant sur le Jugement dernier, il déroule en forme de prologue tous les bizarres prodiges par lesquels doit s'annoncer la catastrophe finale pendant les quinze jours qui précéderont immédiatement le dernier (1) : puis il dispose la scène : « Au costé de nostre Rédempteur « sera dressé un throsne magnifique pour sa très « saincte Mère.... ; autour il y aura des siéges pour les « Apostres. » Il décrit l'arrivée du Juge précédé de sa bannière, « qui est le royal estendart de la saincte « Croix, oriflambe d'une admirable splendeur » : il fait parler les personnages : on entend successivement les actions de grâces des élus, les plaintes des damnés. Pour ne nous rien laisser ignorer, l'auteur va jusqu'à nous dire en quelle langue doit être prononcée la sentence. On croirait entendre un de ces récits pieux composés sur le patron des Mystères, que les prédicateurs du moyen âge introduisaient dans leurs exhortations,

(1) « ... La troisième journée, les monstres marins, les dauphins et « balènes paroistront sur la plage ; les lyons, léopards et panthères, « pesle-mesle avec les taureaux, les loups et les chiens, frémiront, « mugleront, hurleront espouvantablement ; pour monstrer les in- « jures qui ont esté vomies contre Dieu et les blasphèmes qui ont « tant de fois comme ébranlé les colonnes du firmament... » *Sermons sur les principales et plus difficiles matières de la foy*. Paris, 1617, p. 693. C'est là ce qu'au moyen âge on appelait *prêcher les quinze signes*. *V*. Etude sur Villon par Campaux, p. 94.

ou plutôt, car la simplicité, l'accent naïf de ceux-ci ne se retrouvent plus, on croirait lire le livret d'une de ces pièces religieuses que les Jésuites jouaient à certains jours dans leurs colléges (1).

C'est aussi un sermon à spectacles que celui où le même Père traite de l'Enfer : le sujet y est mis en scène, pour ainsi dire : toutes les variétés de peines sensibles sont passées en revue, décrites avec des détails précis, complets, étalées dans toute leur horreur. Le prédicateur montre tout, dit tout à l'avance. Il n'oublie même pas de marquer la distance qui sépare les vivants de l'Enfer : 1160 lieues seulement, la terre, au centre de laquelle l'Enfer est placé, n'ayant que 7,000 lieues de circuit (2). Je ne voudrais pas rendre la société à laquelle appartenait le Père Coton, responsable des singularités et des excès de sa manière. Toutefois, dans un certain procédé d'oraison familier aux Jésuites, dans ce précepte sans cesse répété par le fondateur, Assistez aux mystères par les yeux de l'imagination ; *voyez*, *touchez*, *goûtez* les mystères, qui

(1) Il y eut dans ce temps-là même, à Lyon, une grande représentation du Jugement dernier donnée par les Jésuites. *V.* dans le journal de l'Estoile, coll. Petitot, t. XLVIII, p. 87, de curieux détails sur cette solennité, et sur les suites fâcheuses qui en résultèrent pour plusieurs.

(2) *Sermons sur les principales*, etc. p. 790.

fait le fond des *Exercitia*, on retrouverait peut-être l'origine de cette rhétorique minutieusement descriptive, de ce dévot réalisme (1).

Quoi qu'il en soit, les prédications du Père Coton eurent un immense succès. Tandis qu'il exerçait son ministère à Grenoble, Lesdiguières, alors lieutenant du Roi en Dauphiné, extrêmement curieux d'entendre un si grand orateur, et cependant « assez bon huguenot pour ménager là-dessus ses pasteurs, pratiqua « un chemin dérobé de son logis jusqu'à l'église, où, « d'une fenêtre qu'il avoit fait faire exprès, il entendoit « le sermon sans être vu. » (*Vie du Père Coton* par le Père D'Orléans, Paris, 1688, p. 35.)

Suivant un autre biographe, Henri IV était ravi du génie de son confesseur pour la prédication. Les jours de prône, il le conduisait à l'église dans son carrosse, et plus d'une fois le prit par la main pour le mener à sa

(1) V. *Exercitia spiritualia*, Rome, 1576. Les prescriptions de l'article V se rapportent justement à la pensée de l'Enfer. Voici comment il faut appliquer les cinq sens à cette pensée : « Punctum primum est *spectare* per imaginationem vasta inferorum incendia et animas igneis quibusdam corporibus inclusas. Secundum, *audire* imaginarios planctus, ejulatus, vociferationes, blasphemias in Christum et Sanctos ejus erumpentes. Tertium, imaginario etiam *olfactu* fumum, sulfur, et sentinæ cujusdam seu fecis atque putredinis graveolentiam persentire. Quartum, *gustare* similiter res amarissimas, ut lacrymas, rancorem, conscientiæque vermem. Quintum, *tangere* quodam modo ignes illos, quorum tactu animæ ipsæ amburuntur. »

chaire (1). Nous avons quelque peine à croire, cependant, surtout après avoir recueilli le jugement de ce prince sur l'éloquence du Père Seguiran, qu'il ait eu au fond beaucoup de goût pour celle du Père Coton. Que devait dire un pareil auditeur, lorsqu'il entendait définir la Béatitude, ou le Paradis, « un palais royal, où les « planètes servent de galeries, le firmament, de salle « basse, le premier mobile, de chambre, le cristallin, « d'antichambre, et l'empirée, de cabinet; » et la charité, « la pierre, non philosophale des artchimistes, « mais théologale du Sainct Esprit, pour laquelle com« poser, le fils de Dieu a esté calciné dans les flancs « de la Vierge, fixé sur la croix et sublimé sur les « cieux (2)! »

Je ne m'arrêterai point à discuter le mérite du prédicateur dominicain Coeffeteau, non plus que celui de l'évêque d'Aire Cospéan, avec les critiques qui ont fait à ces deux orateurs l'honneur de leur attribuer une première réforme de la chaire sous Henri IV (3). Les ser-

(1) *Bibliotheca script. soc. Jesu*, Anvers, 1643, p. 378. Pierre Rouvray, *Vita Patris Petri Cotoni*, Lyon, 1660, p. 82.

(2) *Sermons sur les principales*, etc. p. 325 et 845. *V.* Du Perron sur certaines façons de parler du P. Coton, *Perroniana*, Cologne, 1669, article Coton.

(3) Ch. Perrault, *Hommes illustres*, Paris, 1700, t. III, p. 5; Goujet, *Bibliothèque française*, t. II, p. 291; l'abbé Guillon, *Modèles de l'éloquence chrétienne*, Paris, 1837, Discours préliminaire.

mons du premier n'ont pas été conservés; et si l'on juge du caractère et de la valeur de sa parole par l'oraison funèbre de ce roi, qu'il prononça en 1610, il semble n'avoir aucun titre sérieux à l'exception qu'on a faite en sa faveur. Cet ouvrage en effet, offre, à première vue, une ressemblance frappante avec ceux dont je viens de m'occuper. La Bruyère, évidemment, ne songeait point à ce discours de Coeffeteau, non plus qu'à son *Tableau des passions humaines*, fastidieuse compilation des œuvres morales d'Aristote, il n'avait en vue que le correct auteur de la traduction de Florus (1), quand il écrivait : « Un style grave, sérieux, scrupuleux « va fort loin : on lit encore Amyot et Coeffeteau (2). »

Quant à l'évêque d'Aire (3), la gloire d'avoir perfectionné dès ce temps-là l'éloquence de la chaire, ne peut lui être attribuée que par une sorte de malentendu. Il y a deux parties dans la vie de ce prélat, deux hommes, qu'il faut soigneusement distinguer (4). Il y a le vieil évêque éclairé et mûri par une expérience

(1) Publiée en 1621. Paris, f°.

(2) *Des ouvrages d'esprit*, XLV, éd. Walckenaer.

(3) Plus tard évêque de Nantes, puis de Lisieux.

(4) C'est ce que n'a peut-être pas assez fait M. Floquet dans son excellente histoire de Bossuet, quand il trace d'après deux biographes du XVII[e] siècle, R. Le Méc et J. B. Noulleau, le portrait de Cospéan; *Etudes sur Bossuet*, t. I, p. 100.

d'un demi-siècle, instruit par tout ce qu'il avait vu s'accomplir de progrès dans les lettres sacrées et profanes sous Louis XIII et Richelieu, qui, au terme de sa longue carrière, donnait en effet l'exemple d'une éloquence grave et épiscopale, et, témoin du premier succès de Bossuet dans cette mémorable soirée de l'hôtel de Rambouillet, savait pénétrer tout le génie du jeune orateur, lui adresser sur ses études d'utiles conseils, et prophétiser sa gloire : et il y a le brillant évêque du règne de Henri IV, plein de zèle et de feu, mais écrivain subtil et esclave de la mode, qui, dans l'éloge de la victime de Ravaillac, ne craignait pas de citer Pythagore, Salluste et Plutarque, et d'entrechoquer des antithèses, de jouer sur les mots, comme dans le passage suivant : « David, au deuxième livre « des Rois, déplore la mort de Saül,... maudit le lieu « où il estoit mort et les montagnes innocentes qui « avoient reçeu son sang. Paris, ce seroit une trop « grande dureté, mais une très-injuste cruauté de vous « maudire pour avoir reçeu le sang de vostre Roy. « Ce sang vous a affligé, non pas déshonnoré, vous a « rendu misérable, non pas coulpable : mais vous trou- « verez bon, ce croi-je, qu'au lieu de prier que la pluye « et la rosée ne tombent pas sur vous, je désire que « la pluye et la rosée de vos larmes ne cessent de

« tomber sur le funeste lieu où vostre grand Roy est « tombé : et que vos enfants ne se trouvent jamais « dans cette malencontreuse rue, qui tire à bon droit « son nom du fer, mais qui devroit l'avoir tiré des fu- « ries, de la félonie, de l'Enfer, sans tesmoigner par « leurs soupirs, que le vray père, le plus grand hon- « neur, le plus cher amour de Paris, l'a teincte de son « sang (1). » On se demande si c'est bien le même homme qui, trente ans plus tard, mettait le jeune Bossuet en garde contre les applaudissements du salon d'Arténice, et l'invitait à chercher uniquement ses modèles dans les Pères de l'Eglise. Tels sont les contrastes que peut offrir dans une longue vie, à certains âges de révolution littéraire, l'histoire d'un même esprit.

(1) *Oraison funèbre prononcée dans la grande église de Paris aux obsèques de Henry le grand*, Paris, 1610 : — Paris, 1854, avec une notice sur l'auteur, par M. Ch. Livet. — On relèvera, si l'on veut, dans ce curieux discours, quelques traits énergiques, quelques mouvements d'un pathétique vrai. On pourra le citer comme un des écrits où la langue française semble vouloir se débarrasser des longues et vagues périodes du XVIe siècle, et commence à marcher d'une allure plus dégagée et plus ferme. (A. Fremy, *Des variations du style français au* XVIIe *siècle*, thèse de doctorat, 1843.) Je ne vois là, en somme, aucun commencement sérieux de progrès pour la chaire : pas plus que dans l'oraison funèbre de Henri IV, par Fenolliet, évêque de Montpellier, œuvre du plus triste goût, si on la juge sur une lecture complète, et non sur quelques pages raisonnables, justement citées, et un peu trop admirées par M. Poirson. *Histoire du règne de Henri IV*, t. II, p. 739.

Le génie de l'éloquence religieuse a-t-il donc entièrement fait défaut à la France dans les premières années du XVII[e] siècle?

Ne l'oublions pas, un grand évêque de ce temps, un grand saint, le plus aimable de nos moralistes chrétiens, le plus original des prosateurs français entre Montaigne et Bossuet, l'illustre auteur de l'*Introduction à la vie dévote* et du *Traité de l'amour de Dieu,* saint François de Sales, a été un infatigable prédicateur; et de ces trente années de prédication, il est resté quelques sermons originaux, et d'autres, en beaucoup plus grand nombre, recueillis de souvenir, ou rédigés sur des notes plus ou moins complètes, par de pieux auditeurs.

Ne parlons que des originaux (1). On y retrouve

(1) Ce sont : 1° un sermon sur l'Assomption, un autre sur la Pentecôte, et vingt-trois abrégés ou plans de sermons, le tout publié pour la première fois, d'après les manuscrits, en 1640, dans l'édition in-f° des Œuvres complètes dressée par le jésuite Talon; 2° un sermon pour le jour de saint Pierre, également tiré d'un manuscrit par l'éditeur des Œuvres complètes de 1665, in-f°; 3° l'oraison funèbre du duc de Mercœur, prononcée et imprimée en 1602. Excepté ces quelques écrits, dont l'authenticité est incontestable, on n'a sous le nom de Sermons de l'évêque de Genève que les rédactions des religieuses d'Annecy, revues et remaniées par le commandeur de Sillery pour l'édition de 1640. La préface du P. Talon ne laisse sur ce point aucun doute. Plus tard une nouvelle révision de ces mêmes sermons fut exécutée par l'ordre de madame de Chantal. Déjà le commandeur de Sillery y avait fait tant de changements qu'il méritait, dit le

sans doute cette vive ardeur de charité, cette onction douce et persuasive, cette science de nos faiblesses et de nos misères, ce tact délicat des mystères du cœur, qui font du maître de Philothée et de Théotime un guide si attrayant et si sûr de la vie morale et religieuse. On y retrouve cette imagination vive, fertile, riante, tout éprise des beautés et des grâces de la nature extérieure, qui sans cesse puise à cette source des peintures animées, des comparaisons fleuries, pour en égayer les abstractions de la morale et de la théologie, et pour rendre les leçons de l'une et de l'autre plus sensibles et plus frappantes. On y admire enfin un talent d'écrivain tout libre, tout naturel, exquis néanmoins et supérieur, qui façonne, dégage, assouplit la langue, sans la dépouiller de ses richesses originelles, sans lui enlever ses tours naïfs et ses grâces ingénues.

Et cependant, ce n'est pas dans ses sermons, ou du moins dans le peu qui nous en reste, que ce grand et aimable esprit se montre à nous avec tous ses avantages, avec toute sa supériorité sur les autres écrivains du temps.

P. Talon, *d'en être considéré comme le second auteur.* On voit avec quelle réserve on doit chercher la manière et le génie de saint François de Sales dans ces textes dont il n'a pas écrit une seule ligne, et auxquels tant de mains ont travaillé.

Si l'on a pu signaler chez lui parmi les beautés les plus franches, et dans ce naturel même qui le distingue, une veine de subtilité et de faux goût, s'il a été accusé d'avoir, lui aussi, plus d'une fois sacrifié littérairement à la mode, c'est par les sermons surtout qu'il a pu prêter à ces reproches.

Ces imperfections des sermons, comparés avec ses écrits de piété d'un autre ordre, tiennent peut-être à la différence même des genres. Je m'explique. Quand il composait son admirable *Introduction à la vie dévote*, saint François de Sales faisait une chose entièrement nouvelle ; il écrivait en français, pour les mondains, sous forme familière, et dans le langage du monde lui-même, un traité de morale pratique s'appliquant à tous les détails de la vie, dans les différentes conditions sociales. En ce genre d'écrit religieux, qui était encore à créer, comme aussi dans ses *Épîtres spirituelles*, où sa piété s'épanche sous la forme d'une conversation intime, d'une confidence affectueuse, il pouvait suivre sans obstacle et sans gêne l'impulsion de son heureux génie : il était naturel, parce que rien ne l'empêchait d'être lui-même. Dans le sermon, au contraire, il trouvait une voie tracée, des procédés en vigueur, des formes autorisées par l'usage, consacrées par le succès; il trouvait un genre établi et régnant despotiquement,

dont il était bien difficile, même au bon sens et au génie, de s'affranchir du premier coup, quelles qu'en fussent les imperfections, les étrangetés même : il corrigeait en partie ces défauts, les adoptait lui-même en partie, cédant à son insu à l'autorité de la tradition et à l'entraînement de l'exemple.

Le goût particulier de saint François de Sales pour les grands écrivains mystiques du moyen âge qui avaient plié l'éloquence religieuse aux besoins de leur esprit, aux habitudes de leur théologie, le mettait en contact avec une école de prédication à la fois inspirée et raffinée, prodigue jusqu'à l'excès, jusqu'à l'abus, d'explications allégoriques de l'Écriture et de similitudes ingénieuses.

N'est-ce pas d'après cette coutume, encore presque générale de son temps, de chercher partout dans les saints livres l'envers du sens apparent, que l'évêque de Genève expliquant à ses auditeurs la sublime légende placée sur l'arbre de la croix, appelait leur attention sur le mot *Nazarenus*, qui signifie fleuri : « ce « qui est, » dit-il, « un autre très grand sujet de glori- « fication : car, par la croix, nostre âme a esté parée « des belles et sainctes fleurs de tant de vertus, de tant « d'auréoles si odoriférantes. C'est là où nostre Sei- « gneur s'est rendu rose de martyre, violette de morti-

« fication, lys de pureté, estant, non seulement pur « luy-mesme, mais encore purifiant: *lectulus noster* « *floridus*, etc. (1). » N'est-ce pas dans le même esprit qu'il prêtait un sens mystérieux au nombre des disciples, ou frères, rassemblés autour de saint Pierre le jour de la Pentecôte (2)? n'est-ce pas par le même tour d'imagination pieuse qu'il voyait dans Moïse retiré des eaux, la figure du grand apôtre saint Pierre, qui, lui aussi, pêcheur appelé du rivage de la mer, fut retiré des eaux par le divin Maître (3)?

Il est vrai que dans une lettre *Sur la méthode de bien prescher*, écrite en 1604 pour le frère de madame de Chantal, André Fremiot, qui venait de s'asseoir sur le siége archiépiscopal de Bourges, entre autres conseils excellents donnés à ce prélat et à tous les prédicateurs, il recommande d'épuiser les richesses du sens littéral, et, pour le sens allégorique, de s'en tenir aux interpré-

(1) Plan d'un sermon pour le jour de l'Invention de la sainte Croix : *Œuvres*, Paris, 1640, t. II, p. 104.

(2) « *Erat autem turba centum et viginti*, ils estoient cent et vingt. « Douze estoient les Apostres au commencement, et maintenant ce « nombre de douze a été multiplié par dix. Il faut apprendre que si « nous voulons recevoir le Sainct Esprit, il nous faut multiplier et « enrichir les douze articles de la foy par l'observation et exécution « des dix commandements de la loy. » Sermon sur la Pentecôte, *Ibid.* t. II, p. 12.

(3) Sermon pour le jour de saint Pierre.

tations *naïvement tirées et sortant de la lettre* (1). Mais un peu après, comme exemple d'allégorie naturelle et légitime, il propose cette glose des paroles de Dieu sur Esaü et Jacob : *Duo sunt gentes in utero, et duo populi ex ventre dividentur, populusque populum superabit, et major serviet minori.* « Esaü, » dit-il, « représente le « corps, qui est l'aîné; car avant que l'âme fût créée, « le corps fut faict et en Adam et en nous. Jacob « signifie l'esprit, qui est puîné; en l'autre vie, l'esprit « surmontera le corps, lequel servira pleinement à « l'âme et sans contradiction. » Ou encore, « Esaü, « c'est l'amour-propre de nous-mesmes : Jacob, l'amour « de Dieu en nostre âme : l'amour-propre est l'aîné, « car il est né avec nous ; l'amour de Dieu, puîné, « car il s'acquiert par les sacrements et pénitences : « et néanmoins, il faut que l'amour de Dieu soit le « maistre, et, quand il est en une âme, l'amour-« propre sert et est inférieur. »

Dans la même lettre, il accorde qu'on « se peut « servir de l'Ecriture par application avec beaucoup « d'heur, encore que bien souvent ce qu'on en tire ne « soit pas le vrai sens ; comme sainct François disoit

(1) *Épistres spirituelles*, première édition, Lyon, 1629, l. I, lettre 31. V. aussi *Esprit de saint François de Sales*, Paris, 1639, T. I, p. 230.

« que les aumosnes estoient *panis angelorum*, parce que « les anges les procuroient par leurs inspirations. » Par ces concessions, l'excellente règle posée d'abord perdait sans doute un peu de sa vertu et de son efficacité.

Et dans ces exemples empruntés à la nature extérieure, dont il assaisonne si volontiers sa morale, et trop abondamment peut-être, est-il nécessaire de faire remarquer qu'à côté d'images simples, justes et charmantes, trouvées dans les scènes familières de la vie champêtre, tirées de l'abeille, du lis, de la rose, il en a d'autres, prises d'un monde fantastique, d'une nature problématique et singulière, et ajustées à son idée avec un détail de comparaison minutieux et alambiqué, comme ce parallèle du phénix et de la Vierge, dont il ornait un sermon prononcé à Paris en 1602, à l'âge de trente-cinq ans? « Le phénix mourut par le feu, et « ceste saincte dame mourut d'amour. Le phénix « assemble des busches de bois aromatique, et les » posant sur la cime d'un mont, fait sur ce buscher un « si grand mouvement de ses aisles, que le feu s'en « allume aux rayons du soleil. Cette Vierge assemblant « en son cœur, la croix, la couronne, la lance de « nostre Seigneur, les posa au plus haut de ses pen- « sées, et faisant sur ce buscher un mouvement de

« continuelle méditation, le feu en sortit aux rayons « des lumières de son fils, etc. »

Sans doute l'aimable génie de l'évêque de Genève se marque jusque dans les défauts qui déparent son éloquence de prédicateur. Même en ces parties quintessenciées, saint François de Sales est très-supérieur à ces orateurs du temps, tels que les Pierre de Besse, les Seguiran, dont il suit alors la manière. Chez lui, les pensées subtiles, les images raffinées n'ont rien de pédantesque : le bel esprit dans ses sermons n'est point affecté, au sens propre du mot, et n'a rien d'ambitieux : ce n'est point la recherche étudiée d'effets surprenants et nouveaux : c'est un tribut involontaire payé à la mode par une imagination vive et brillante ; c'est, si l'on veut, le jeu innocent d'un esprit fin, ingénieux et fécond, auquel ont manqué les leçons d'une forte discipline littéraire, et qui s'est développé à l'école de saint Bonaventure au moins autant qu'à celle des Pères et des classiques anciens. Saint François de Sales peut être subtil, il n'est jamais pédant, ni rhéteur. On retrouve, on sent jusque dans ses combinaisons d'idées ou d'images les plus singulières, dans ses paraphrases et ses paraboles les plus inattendues et les moins simples, la plus parfaite simplicité d'âme, une exquise candeur, l'oubli de soi le plus complet, une

onction tendre et charmante qui gagne le cœur. Grâce à ce caractère d'affectueuse naïveté partout répandu, les défauts même de cette éloquence deviennent aimables, et quelque chose de plus encore : *dulcia et sancta vitia* (1).

Mais enfin, cette parole si propre à toucher les âmes, n'était pas la plus propre à réformer la chaire, étant elle-même, en bien des choses, malgré les inspirations qui la vivifiaient, trop fidèle aux habitudes de l'éloquence contemporaine, et à demi complice de ses travers.

C'était à des esprits plus sévères, à des talents d'un éclat moindre, sans doute, d'une originalité à coup sûr inférieure, mais plus contenus et plus sobres, qu'il était réservé d'entreprendre et de pousser efficacement l'œuvre d'épuration et de réforme dans la chaire française.

Ce que le sermon devenait à l'école de François de Sales, entre les mains de ses disciples immédiats, de ses fervents imitateurs, on peut le voir en jetant les

(1) Ce que Fénelon a dit de saint Augustin semble fait pour l'évêque de Genève : « Il corrrige le jeu d'esprit, autant qu'il est pos-« sible, par la naïveté de ses mouvements et de ses affections. Tous « ses ouvrages portent le caractère de l'amour de Dieu : non-seule-« ment il le sentait, mais il savait merveilleusement exprimer au « dehors les sentiments qu'il en avait. Voilà la tendresse qui fait « l'éloquence. » *Dialogues sur l'éloquence*, IIIe partie. *Œuvres*, Paris, Lebel, 1823 ; t. XXI, p. 111.

yeux sur les homélies du célèbre Pierre Camus, l'élève préféré et le plus cher ami du saint, son auditeur assidu et son biographe vigilant pendant vingt années. Je sais la part qu'il faut faire au goût particulier de ce prélat bel esprit, à son imagination excentrique, à sa verve intempérante. Mais même en tenant compte, autant qu'il convient, de l'infériorité du disciple et de ses travers personnels, l'influence du maître n'est-elle pas reconnaissable, sa trace n'est-elle pas visible, pour ainsi dire, dans ces applications pieusement tourmentées de l'Écriture, dans ces analyses à perte de vue des délicats mystères du *Cantique des cantiques*, dans ce style tout bariolé d'images familières et de comparaisons pittoresques, où la pensée s'amoindrit, se rapetisse, à force d'être représentée aux yeux et matérialisée pour ainsi dire ; dans ce déluge d'emblèmes dévots puérilement décrits, cœurs brûlants, cœurs percés de flèches, autels prenant feu sous le rayon, lacs de fleurs entrelacés, etc.? En écoutant l'étrange parole de ce Camus, bien souvent on croirait entendre un saint François de Sales en belle humeur, plus folâtre, plus exubérant et plus bigarré : l'imitation, indiscrètement et follement poussée, va, si l'on veut, jusqu'à la charge ; mais au fond, la méthode se retrouve à peu près pareille ; le genre est le même. Parmi les nombreux défauts qui

ont si fort compromis la réputation de l'évêque de Belley, et dont on s'est trop souvent égayé pour qu'il y ait intérêt à s'y appesantir ici (1), je n'en vois qu'un duquel son illustre maître soit réellement innocent. Je veux parler de l'abus choquant qu'il fait, comme tant d'autres orateurs de cet âge, des citations profanes. Sans s'interdire les maximes et les histoires puisées à cette source, saint François de Sales avait eu le bon sens de n'en faire usage qu'en certaines rencontres, avec discernement et mesure. Il avait, dans sa lettre sur la chaire, expressément recommandé la sobriété en cette matière, disant qu'il était bon de citer les vers des poëtes *quelquefois*, « comme saint Paul « avait fait d'Aratus et de Ménandre (2), » et que, pour les histoires profanes, il fallait s'en servir « comme l'on « fait des champignons, fort peu, pour seulement ré- « veiller l'appétit. » Camus, dominé par son étonnante et intempérante mémoire, entraîné par son humeur curieuse et volage, prodigue moralités, histoires,

(1) J'indiquerai seulement comme lecture curieuse, très-propre à donner une idée de ce prédicateur, deux sermons intitulés, l'un, *Les espines préférables aux roses*, *Homélies quadragésimales*, Paris, 1615, l'autre, *Le zodiaque spirituel en la conversion de saint Paul*, *Homélies festives*, Rouen, 1636 ; et la première des *Homélies panégyriques de saint Ignace*, Paris, 1623.

(2) *Act.*, XVII, 28. — I *Cor.*, XV, 33.

contes, anecdotes tirées des sources les plus diverses, rassemble pêle-mêle les souvenirs les plus disparates. Pour plus de bigarrure, ce sermonnaire émaillé de sentences de poëtes, est poëte lui-même. Souvent, au lieu de citer textuellement les poëtes anciens, il les présente, sans les nommer, traduits en vers français de sa façon, c'est-à-dire habillés à la moderne, en style de Du Bartas ou de Pibrac. Je crois même qu'il se permet quelquefois d'introduire dans la chaire certains auteurs contemporains, « de la brigade de Ronsard, » comme l'avait fait avant lui le Père Coton, dont un sermon est tout rempli de quatrains empruntés à l'*historiographe poëte* Pierre Mathieu (1).

Il est donc permis de conclure qu'en fait d'éloquence sacrée, le XVIIe siècle se contenta d'abord de suivre et de continuer le XVIe, et ne fit guère autre chose sous Henri IV, et même dans les premières années du règne de Louis XIII.

Pour ne rien omettre, cependant, il y a une différence à noter, un progrès à enregistrer, progrès définitivement accompli dès les premières années du siècle. Alors, en effet, deux choses furent séparées, que les

(1) C'est ainsi que le Père Coton désigne lui-même en chaire cet auteur. *V.* dans les *Sermons sur les principales et les plus difficiles matières de la Foy*, le sermon sur la mort.

âges précédents avaient vues plus d'une fois s'unir dans la chaire et s'y confondre en un mélange équivoque, je veux dire le libre et pacifique enseignement de la morale et de la justice chrétiennes, et la critique directe et agressive du gouvernement des sociétés et de la gestion du pouvoir, la lutte généreuse contre les appétits et les iniquités du monde, et l'intervention passionnée dans les débats orageux du siècle, la religion, en un mot, et la politique. Alors enfin, et pour toujours, la chaire renonça à ce hardi contrôle sur les actes du souverain temporel, à cette libre censure des vices de l'État ou des fautes du pouvoir, qu'elle s'était fréquemment arrogée au sein de l'anarchie du moyen âge, qu'elle avait exercée avec moins de mesure encore au milieu des tourmentes religieuses et civiles du XVI[e] siècle, et qui, parfois généreuse et salutaire, avait trop souvent dégénéré en opposition partiale et violente, ou même en hostilité démagogique et factieuse : elle abdiqua décidément tout rôle politique, et se réduisit à son droit de censure sur les mœurs, en s'interdisant ce qu'elle s'était permis trop de fois, le blâme ouvertement dirigé contre les personnes, les peintures morales portant un nom d'homme, ou s'appliquant trop visiblement à quelqu'un. Par là, malgré ce qu'elle garde encore,

comme on l'a vu, de témérité et de caprice, la prédication sous Henri IV offre pourtant des allures plus régulières, un esprit nouveau de mesure et d'ordre. Si l'on songe aux exemples de turbulente audace et de licence qu'elle trouvait dans un passé tout voisin, si l'on se reporte à quelques pas de là, en pleine Ligue, à ces luttes furieuses où triomphait l'éloquence incendiaire des Aubry, des Rose, des Boucher, des Guincestre, on est frappé de la discrétion, de la modération prudente de leurs successeurs immédiats, du caractère exclusivement religieux de leur parole, des respects qu'ils se plaisent à rendre à l'autorité et à la personne du prince, de leurs vœux empressés pour l'affermissement de l'institution monarchique et des pouvoirs réguliers. Le contraste est complet, et témoigne vivement de la révolution qui venait de se faire dans l'État, et de celle qui s'opérait dans l'esprit et dans les mœurs politiques de la nation.

Il s'éleva bien encore çà et là, surtout dans les chaires de province, quelques plaintes chagrines sur l'issue de la lutte, quelques clameurs de mécontents contre le nouveau pouvoir. Tandis que la plupart des sermonnaires ligueurs s'effaçaient dans l'ombre et le silence, ou, changeant effrontément de rôle, s'empressaient eux-mêmes de glorifier et de bénir la monarchie res-

taurée, d'autres, que la défaite de leur parti n'avait pas encore domptés, se permirent d'élever des doutes sur la sincérité de la conversion du Roi, ou de censurer sa politique ou sa vie privée (1). Quelques-unes de ces imprudentes agressions furent sévèrement punies; des édits très-rigoureux furent rendus contre les « prédicateurs séditieux (2). » Ces mesures portèrent le dernier coup au vieil esprit frondeur de la chaire. Toutefois, on en retrouverait encore quelque trace jusque dans les dernières années du règne. En 1609, tandis que le Roi, caché sous un déguisement, poursuivait en Picardie la belle Charlotte de Montmorency, princesse de Condé, le Père Basile, capucin, prêchant à Saint-Jacques de la Boucherie, disait « qu'on « avoit veu anciennement des empereurs et de nos rois « mesmes (dont il en nomma quelques-uns) qui s'es- « toient masqués et desguisés, mais non comme ceux « d'aujourd'hui, pour aller voir leurs maîtresses, des- « baucher les femmes de leurs subjets, et commettre « des paillardises et adultères, ains à toute autre in- « tention, scavoir pour apprendre du petit peuple et « du commun ce qu'on disoit d'eux et de leurs Estats,

(1) V. Ch. Labitte, *Les prédicateurs de la Ligue*, c. V, § 2.
(2) Isambert, *Anciennes lois françaises*, t. XV, p. 102 et 177.

« pour y donner l'ordre, s'amender et les réformer (1).» Un jour que Henri IV était venu au sermon avec une suite de dames, parmi lesquelles se trouvait la marquise de Verneuil, le Père Gontier, jésuite, s'interrompit pour demander au Roi « quand il se lasseroit « de venir entendre la parole de Dieu avec un sé« rail (2). » Ces sorties, et quelques autres non moins risquées (3), étaient comme un dernier souvenir, un dernier écho des hardiesses et des licences d'autrefois. Les traits de ce genre ne changent rien, en somme, à la physionomie de l'ensemble, qui offre, comme je l'ai dit, un caractère nouveau de discrétion et de respect.

Dans la polémique avec les Réformés, cependant, la chaire ne se hâta point de répudier ces formes de discussion bruyantes et passionnées, ce langage amer et hostile dont la controverse religieuse s'était permis si aisément l'usage au XVI[e] siècle. Les noms offensants,

(1) L'Estoile, coll. Petitot, t. XLVIII, p. 348.

(2) Ce jour-là, il est vrai, la Cour était distraite et bruyante, et la marquise faisait des signes au Roi pour le faire rire. Au lieu de châtier le prédicateur, comme le lui conseillaient ses ministres, Henri IV pardonna, mais en roi et en homme d'esprit. Quand il revit le Père Gontier, il l'assura qu'il ne devait rien craindre, et le remercia même de ses corrections, mais en même temps il le pria de ne plus lui en adresser de telles publiquement. *Journal* de l'Estoile, coll. Michaud, p. 365, note des éditeurs.

(3) *V.* L'Estoile, coll. Petitot, t. XLVIII, p. 384.

les termes de mépris ou de moquerie, les anathèmes injurieux continuèrent à se mêler aux arguments, et changèrent trop souvent en dispute irritante ce qui aurait dû n'être qu'un éclaircissement pacifique ou une censure fraternelle. Un de ces prédicateurs dont j'ai essayé plus haut d'esquisser l'étrange physionomie, Pierre de Besse, dans une contestation avec les ministres protestants sur les titres de leur mission, les appelait *loups, pestes, furies, ministres de Satan*, et leur demandait en bouffonnant où étaient leurs « patentes, » leur prétendue réforme étant, disait-il, « toute composée de « paradoxes, de blasphèmes, de diableries, de contra- « dictions, de privations, de négations, de zéro, de « rien, de fanfreluches (1). » Le même, réunissant divers traits de la vengeance divine sur les hérésiarques, après avoir retracé la fin d'un Arius, d'un Manichée, d'un Nestorius, ajoutait : « Luther mourut plus douce- « ment, car aïant bien chopiné et farcy la panse à un « souper, sans autre cérémonie, il alla coucher en « enfer. Zuingle, combattant contre les catholiques, « fut abbattu armé de toutes pièces, au rapport de Co- « cleus. Le diable égorgea Corolostade, à ce que di-

(1) *Premières conceptions théologiques sur le carême*, Paris, 1606, p. 176.

« sent les ministres de Basle. Et toi, Calvin, le plus « malheureux de tous, ne mourras-tu pas d'une mort « malheureuse? Il fut rongé des vers, comme un Hé- « rode, un Antiochus, un Maximin, et invoquant les « diables à la fin, tout enragé et désespéré, rendit la « vie (1). » Un autre, Valladier, dans un sermon où il combattait l'hérésie de Calvin sur le Purgatoire, après avoir traité ses adversaires d'*exécrables menteurs*, de *cerveaux démontés*, de *satrapes de l'Enfer*, demandait d'où ils avaient pris cette erreur : « L'hérésie contre « les sacrements, ils l'ont puisée de Judas, » disait-il; « mais l'impiété contre les morts, ils l'ont prise de « Caïn ; et de faict, de Calvin, il faut oster peu de « chose pour y trouver Caïn. » Et de là, l'orateur s'engageait dans un long parallèle entre Calvin et Caïn, dont voici la conclusion : « ... Caïn fit tout ce qu'il fit « de haine qu'il portoit à son frère et d'envie mortelle : « Calvin, de pure haine qu'il portoit aux pauvres âmes, « et d'envie contre l'Église catholique, par un malta- « lent infernal, ne visoit pas seulement au Purgatoire, « ains à dresser une pure faction et révolte, pour « abolir toute forme d'église et de culte divin (2). »

(1) *Premières conceptions théologiques sur le carême*, p. 101.

(2) *Saincte philosophie de l'âme*, édition de 1626, p. 364. Le même Valladier soutenait que Luther avait été engendré par un in-

On est bien loin, comme on voit, de la mesure dans l'attaque, de la dignité dans la dispute, que garderont, malgré l'ardeur de leur foi, un Bossuet, un Bourdaloue, répondant du haut de la chaire aux sectes dissidentes, de cet accent de charité qu'ils sauront mêler aux plus sévères avis ou aux sentences les plus rigoureuses. Sauf l'appel aux armes, qu'on n'osait plus se permettre sous le règne du vainqueur de la Ligue, on croirait entendre encore retentir la parole agressive, presque haineuse, des Hennequin et des Vigor (1). Et même, parfois, dans le feu de la dispute, d'audacieuses protestations contre le récent édit de liberté religieuse et de paix partaient de la chaire, en présence même de la

cube (sermon sur les sortiléges). Tel était le style de la polémique en chaire. La controverse écrite se montrait beaucoup plus calme et plus digne dans les œuvres de Du Perron et de Coeffeteau.

(1) Ce dernier avait été jusqu'à dire que les hérétiques ne sont point nos frères, et qu'on est dispensé de prier pour eux. *Sermons catholiques pour tous les jours de l'année*, Paris, 1597, p. 171 et 173. En 1683, Bourdaloue disait dans l'oraison funèbre du père du grand Condé : « A Dieu ne plaise que j'aie la pensée de faire ici « aucun reproche à ceux que l'erreur ou le schisme ne m'empê- « chent point de regarder comme mes frères, et pour le salut des- « quels je voudrais, au sens de saint Paul, être moi-même ana- « thème ! Dieu, témoin de mes intentions, sait combien je suis « éloigné de ce qui les pourrait aigrir ; et malheur à moi, si un autre « esprit que celui de la douceur et de la charité pour leurs personnes « se mêlait jamais dans ce qui est de mon ministère ! »

Cour, des mots provoquants, d'intolérants conseils semblaient appeler une lutte nouvelle.

Ce même Père Gontier, qui tançait publiquement Henri IV sur son *sérail,* prêchant le jour de Noël 1608, devant le Roi, s'emporta contre les Protestants « jus- « ques à les appeler *vermines* et *canailles,* jusques à « dire que les Catholiques ne les devoient souffrir « parmi eux (1). »

Ces paroles firent grand bruit et grand scandale. Le maréchal d'Ornano, lieutenant général de Guyenne, tête fort vive, dit au Roi que « si l'on eust presché « à Bordeaux devant lui ce que l'on avoit presché à « Paris en présence de Sa Majesté, il eust fait jeter le « prédicateur dans l'eau au sortir de la chaire (2). » Henri IV fit défendre au Père Gontier de paraître désormais dans les chaires de Paris, excepté au Louvre, en sa présence; puis quelques jours après, il revint sur cet ordre, et lui rendit pleine et entière liberté de parole, « dont chacun, » dit L'Estoile, « demeura fort « étonné. » Outre qu'il ménageait, en habile politique, la puissante société à laquelle appartenait le Père Gontier, Henri IV, juge clairvoyant des sentiments et des

(1) L'Estoile, coll. Petitot, t. XLVIII, p. 348.
(2) *Ibid.* p. 363.

vœux de son peuple, redoutait peu l'effet de ces provocations. On était alors à la fin de l'année 1609, et à cette date, la fièvre des guerres religieuses était trop bien calmée dans le peuple, les bienfaits de l'ordre et de la paix étaient trop généralement compris et goûtés, pour qu'une parole incendiaire tombée de la bouche d'un prédicateur pût mettre le feu au royaume (1). Cependant il y avait dans ces derniers excès de la polémique religieuse sous le roi vainqueur de la Ligue, un autre péril dont Henri IV ne s'inquiétait pas assez peut-être. Ce qui s'agitait encore des fureurs fanatiques du siècle dernier dans quelques têtes exal-

(1) L'année suivante, deux mois après la mort du Roi, « les bruits « couroient partout, » dit l'Estoile, « d'une Saint Barthélemy pro- « chaine, semés et apostés à dessein par quelques brouillons d'Estat, « qui taschoient par tels artifices d'y porter le peuple; mais lequel « pour tout cela ne vouloit point mordre à l'appast, étant fait sage « par les exemples du passé. « Nous n'avons que faire des querelles « des grands, » disoit-il; « qu'ils s'accordent, s'ils veulent, ou s'ils peu- « vent, tout ainsi qu'ils voudront, mais qu'ils ne nous y meslent « point; car nous ne savons que trop comme ces gens là ont accou- « tumé de traicter leurs amis. Nous en avons mangé du chien, du « chat et du chevau, nous ne sommes plus d'avis d'y retourner pour « le pris. Qui trouvera goust à de telles viandes, qu'il ne les espargne « pas. De nous, nous en sommes si saouls et si haudis, que nous « avons perdu l'envie de plus en taster. » — Et telle estoit la voix de « tout le peuple et le commun langage de tous les crocheteus et « femmes par tous les marchés et places de Paris. » *Journal*, coll. Petitot, t. XLIX, p. 84.

tées, était dangereusement remué par la violence injurieuse de ces débats publics avec les protestants, par ces ardentes protestations contre la loi, qui retombaient en mépris ou en haine sur le prince auteur de la loi. Au bruit de ces furieuses invectives, de ces anathèmes séditieux retentissant dans les temples, la sombre folie d'un Ravaillac s'aigrissait encore, et la pensée du crime résistait mieux dans cette âme malade aux derniers scrupules d'une conscience égarée (1).

(1) *V.* les aveux de Ravaillac. Relation de son procès, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. XV, p. 113.

II

Etat du clergé, en France, à la fin du XVIe siècle. — Décadence de la discipline et des mœurs. — Tentatives de réforme du XVIe siècle reprises avec plus d'énergie et d'ensemble par le XVIIe. — Mouvement religieux sous Henri IV et sous Louis XIII.

Si le règne de Henri IV n'a, en définitive, qu'une très-faible part à réclamer dans la réforme de l'éloquence religieuse au XVIIe siècle, en revanche il vit poindre et se développer rapidement une autre réforme (1) plus essentielle, qui devait seconder et accélérer la première. Je veux parler de celle qui commença à s'opérer en ce temps dans la discipline et dans les mœurs du clergé français,

Le XVIe siècle, cette grande et mémorable époque dans l'histoire religieuse des peuples modernes, avait été surtout pour l'Église catholique un âge de résistance et de lutte acharnée. Sans cesse aux prises avec un adversaire, qui, parti d'une question de discipline,

(1) Ceci est vrai surtout des dernières années du règne.

avait finalement porté ses coups sur la hiérarchie et sur le dogme, le clergé orthodoxe avait plus songé à se défendre qu'à se réformer, et plus travaillé à refouler l'hérésie, qu'à combattre dans son propre sein les relâchements et les abus qui avaient été le premier sujet de plainte et le grief le moins contesté des novateurs. L'ardeur même de la lutte, soutenue avec les armes diverses de la controverse, de la politique et de la guerre, ne lui avait pas laissé toute la liberté d'esprit et de conscience nécessaire pour le prompt et sûr achèvement de cette dernière œuvre. La réforme des mœurs, depuis longtemps réclamée par tous les esprits sensés et par toutes les nobles âmes, ne s'était donc qu'imparfaitement accomplie. Sans doute, le XVIe siècle avait eu ses héros de pureté, de charité, de grands pontifes, de grands Saints, animés d'un zèle ardent pour le rétablissement de l'intégrité et de la régularité ecclésiastique. Il avait eu son grand concile de Trente, qui, tout en frappant les sectes ennemies de ses décisions dogmatiques, n'avait pas craint de signaler lui-même les désordres introduits dans la tribu sainte, et d'indiquer ou de prescrire d'énergiques remèdes. Plus d'une fois, sans doute, à ces chrétiens appels, les consciences s'étaient émues. Des Églises particulières, des Ordres religieux s'étaient régénérés par un

courageux effort : de nouveaux Ordres étaient nés et avaient rapidement grandi. Mais à côté de ces transformations salutaires, de ces créations fécondes, bien des faiblesses s'étaient perpétuées, bien des abus avaient énergiquement persisté : aucun renouvellement, profond et d'ensemble, n'avait pu s'accomplir.

Une grande nation habituée à prendre l'initiative des héroïques entreprises et des réformes utiles en tout genre, la France était notablement en retard. Le clergé français, tout en s'illustrant par l'inflexibilité de son orthodoxie, par l'énergie de sa résistance aux nouvelles doctrines, n'avait pas assez rompu avec ces habitudes séculières et mondaines, avec cette facilité de mœurs où il était tombé au déclin du moyen âge, et qui lui avait attiré, de la part de ses amis comme de ses ennemis, tant de vives remontrances et d'amères censures. Le rôle actif qu'une fausse idée de ses devoirs l'avait entraîné à prendre dans les guerres de religion, ses étroites alliances d'alors avec les puissances politiques, dont il empruntait le secours contre l'hérésie, toute cette vie d'intrigues et de combats qui le mettait en contact journalier avec les vices raffinés des cours, avec les passions grossières de la foule, n'était pas faite, il faut en convenir, pour l'aider à retrouver son austère droiture et ses évangéliques vertus

d'autrefois. Que d'écueils nouveaux s'étaient offerts à lui dans ces temps malheureux où le moine quittait son cloître pour les camps, où l'évêque dressait des plans de campagne dans le cabinet des princes, où le prédicateur débitait dans la rue de séditieuses harangues, où la guerre civile, troublant tous les esprits, jetait chacun hors de sa condition et de son rôle! Le pouvoir temporel avait, d'ailleurs, suscité lui-même à la réforme religieuse de graves obstacles, en s'acquittant avec une facilité peu scrupuleuse du grand devoir que lui conférait le Concordat, en élevant aux premières dignités de l'Église des hommes que ni la science ni la vertu ne marquaient pour cet honneur, incapables, par conséquent, de diriger le ministère saint dans la droite voie. Le relâchement des mœurs ecclésiastiques, loin de se ralentir, avait donc fait peut-être de nouveaux progrès sous les princes de la maison de Valois, et pendant les troubles de la Ligue. Ce qui est certain, c'est qu'à la fin du siècle, au lendemain de cette orageuse période, les divers ordres du clergé, soumis à une sérieuse enquête par un pouvoir réparateur, avaient présenté un affligeant spectacle. Plus d'un diocèse réclamait en vain la présence de son évêque, que les soins de l'ambition ou l'attrait des divertissements profanes retenaient à la cour. Le clergé des

paroisses, recruté avec trop peu d'attention ou de choix, manquait généralement du degré d'instruction convenable aux ministres du culte, et, chez un grand nombre, la frivolité des habitudes, ou même la dissipation des mœurs s'ajoutait à l'ignorance. La discipline n'était pas plus respectée dans l'état monastique: une vie douce et molle régnait dans les maisons réputées jadis les plus sévères: le désordre de certains couvents allait jusqu'au scandale (1).

Un pieux et savant Oratorien, exposant soixante ans plus tard la situation morale de l'Église de France au début du XVIIe siècle, en indiquait ainsi les principaux traits: « Notre honoré Père (le cardinal de Bérulle) « s'étoit appliqué aux besoins des prêtres et aux dé-

(1) *V.* ce que dit l'Estoile des couvents de Longchamp et de Gif: *Journal*, coll. Petitot, t. XLVIII, p. 382; et, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1742, en quel état était réduite l'abbaye de Maubuisson, en 1600; t. I, p. 128. — L'étrange coutume qui permettait à des laïques de posséder des abbayes dont ils touchaient les revenus, ne contribua pas peu au dérèglement des cloîtres : beaucoup d'abbayes données à des seigneurs ou à leurs protégés, étaient desservies par des prêtres pauvres et ignorants, auxquels le titulaire assignait un faible salaire, et dont l'autorité était nulle. *V. États Généraux* de 1614, discours de M. Miron, président du Tiers, au Roi; recueil de La Haye, 1789, t. XVII, p. 83. On ne se faisait non plus aucun scrupule de mettre en religion avec le titre d'abbé des cadets de noblesse ou des bâtards de princes encore enfants. *V.* Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. III, p. 746; Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, 2e édition, p. 83 et 206.

« sordres qui s'étoient glissés parmi eux, et il en avoit « remarqué trois principaux qui étoient comme la « source de tous les autres. Le premier étoit le luxe et « l'avarice, qui ne se séparent jamais... Le luxe avoit « amolli le cœur des ecclésiastiques, les avoit engagés « en des dépenses inutiles et criminelles, et leur avoit « fait nourrir des chiens et des chevaux du revenu, « qui, leur ayant été donné pour nourrir les pauvres, « est seulement appelé leur patrimoine. Par une né- « cessité inévitable, l'avarice avoit suivi le luxe, et les « ecclésiastiques ayant dissipé leurs biens par leurs « débauches, ils avoient travaillé à les recouvrer par « des injustices aussi violentes que honteuses... Le « second mal, qui les entraînoit à leur perte, étoit l'am- « bition, qui, n'étant jamais contente, les faisoit sou- « pirer incessamment après les dignités ecclésiasti- « ques, et leur inspiroit un désir emporté de s'élever « au-dessus des autres. Ce mal étoit aussi commun « dans l'Église que dans l'État. On ne regardoit plus « les bénéfices comme des charges onéreuses, mais « comme des honneurs éclatants, qui rendoient les « hommes illustres, et qui leur donnoient de l'autorité « et leur procuroient du revenu. Ils ne se souvenoient « plus de cet avis de l'apôtre saint Pierre : *Neque ut do-* « *minantes in cleris, sed forma facti gregis ex animo....*

« Et pourvu qu'ils commandassent dans l'Église, ils ne « se mettoient pas en peine de l'édifier par leurs bons « exemples... Le troisième mal qui perdoit les prêtres « étoit leur inutilité. Comme ils n'avoient rien à faire, « et qu'ils passoient toute leur vie dans une molle oisi- « veté, ils cherchoient à se divertir, et ne s'occupant « pas de leurs charges, ils tomboient malheureuse- « ment ou dans l'ivrognerie ou la bonne chère, ou « dans la dissolution et dans l'impureté. Les moins « criminels étoient ceux qui s'amusoient à bâtir et à « chasser, et qui, prenant ces divertissements profa- « nes et séculiers, croyoient avoir beaucoup fait pour « eux et pour l'Église, s'ils évitoient les écueils où « d'autres faisoient naufrage (1). » De semblables témoignages, de tels aveux se retrouvent au commencement de presque toutes les histoires ou relations édifiantes composées en l'honneur des saints personnages qui furent les principaux ouvriers de la restauration religieuse dans la première moitié du XVIIe siècle. L'estimable biographe de saint Vincent de Paul, Abelly, nous apprend qu'un bon prélat, après avoir exposé au Saint tout ce que son zèle lui avait suggéré de faire pour le bien de son diocèse, ajoutait : « Mais c'est avec

(1) Discours prononcé dans l'assemblée de l'Oratoire, en 1666, par le P. Senault, supérieur général de l'Ordre.

« peu de succès, pour le grand et inexplicable nom- « bre de prêtres ignorants et vicieux qui composent « mon clergé, qui ne se peuvent corriger ni par pa- « roles ni par exemples. J'ai horreur, quand je pense « que dans mon diocèse il y a presque sept mille prê- « tres ivrognes ou impudiques, qui montent tous les « jours à l'autel, et qui n'ont aucune vocation. » Un autre écrivait au même Saint : « Excepté le chanoine « théologal, je ne sache dans mon église aucun prêtre « qui puisse s'acquitter d'aucune charge ecclésiasti- « que ; vous jugez par là combien grande est la néces- « sité où nous sommes d'avoir des ouvriers (1). »

Sans doute les mœurs et les études n'avaient pas

(1) Abelly, *Vie de saint Vincent de Paul*, 1664, l. II, ch. II. *V.* même ouvrage, L. I, ch. 1, *De l'estat de l'Eglise de France, lorsque Vincent de Paul vint au monde*. Cf. la belle et curieuse *Lettre* de M. de Saint-Cyran à un ecclésiastique de ses amis *touchant les dispositions à la prêtrise*, 1648 ; la *Vie de M. Bourdoise*, éd. de 1784, p. 33 et 168 ; celle de M. de Condren, par le P. Amelotte, 1643, p. 94 ; celle de César de Bus, par P. Dumas, 1713, p. 72. — Un mot de Bossuet (oraison funèbre du P. Bourgoing, 1er point) en dit plus que beaucoup de témoignages : « Soyez bénie de Dieu, « sainte compagnie, » s'écrie-t-il, en s'adressant à l'Oratoire naissant ; « employez tout ce qui est en vous d'esprit, et de cœur, et de « lumière, et de zèle au rétablissement de la discipline *si horrible-* « *ment dépravée* et dans le clergé et parmi le peuple. » — Fléchier, avec une égale sincérité, et une force d'expression qui ne lui est point ordinaire, a tracé de cette dépravation un frappant tableau dans son panégyrique de saint Charles Borromée.

fléchi partout d'une manière aussi grave. Même en ces temps de corruption, de purs et saints exemples, est-il besoin de le dire? partaient encore des rangs du haut clergé; et plus bas, dans cette ombre où l'héroïsme chrétien se dérobe si souvent aux yeux des hommes, plus d'une âme restée vaillante et fidèle gardait inviolablement l'esprit et les devoirs du sacerdoce. Jamais, grâce à Dieu, le mal n'est absolu en ce monde : et de même que les temps de mœurs régulières et saines, d'ordre prédominant en toutes choses, ont eux-mêmes leurs vices et leurs abus, plus profonds souvent et plus graves qu'on ne pense, une part de bon sens et de vertu, souvent plus grande qu'on ne suppose, se conserve dans les âges de trouble moral et de licence; et même alors, le nombre des esprits droits, des cœurs honnêtes, reste, grâce à Dieu, considérable, et c'est ce qui soutient à l'ordinaire les sociétés les plus ébranlées par leurs propres désordres, et leur donne la force d'y survivre. Mais enfin, malgré ces nécessaires et salutaires exceptions, l'état général du clergé français, au temps dont je parle, était fait pour inspirer les plus graves inquiétudes aux amis de la religion et de la patrie, et le mal appelait d'énergiques remèdes.

Les circonstances morales qui viennent d'être relevées avaient eu naturellement grande influence sur

la condition de l'éloquence religieuse au XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Tous ces travers d'esprit et de langage que j'ai curieusement et peut-être trop longuement signalés dans les prédications du règne de Henri IV, si semblables à celles de la Renaissance, peuvent sans doute et doivent être attribués en partie à l'imperfection du goût, à l'inexpérience du talent, à l'excès involontaire de l'admiration et du respect pour l'antiquité païenne récemment restaurée, à ce qui restait encore de rudesse dans les mœurs publiques et de barbarie scolastique dans l'éducation du clergé. Mais il est difficile de ne pas voir aussi la trace d'un grave affaiblissement moral dans cet abus d'érudition profane qui substituait une curieuse variété de souvenirs à l'étude religieuse des plus redoutables problèmes, et remplaçait l'édification par le divertissement ; dans ces subtilités de bel esprit, dans cet euphuisme mondain qui assimilait le sermon aux plus frivoles productions de la littérature à la mode, et rabaissait tristement le rôle du prédicateur, en trahissant chez lui un aveugle besoin de plaire, une misérable vanité d'auteur en quête de louanges et de succès ; dans ce cynisme de bouffonnerie, qui, au milieu d'une société beaucoup moins simple et moins naïve que celle du moyen âge proprement dit, n'avait plus la même in-

nocence, et ne pouvait se couvrir des mêmes excuses. Et comment l'Église aurait-elle pu déchoir, comme nous l'avons vu, dans sa discipline et dans ses mœurs, sans s'écarter plus gravement qu'elle ne l'avait fait encore des vrais principes de la prédication, sans en délaisser plus complétement les meilleurs modèles? Où l'entière adhésion de l'âme aux leçons que la bouche répète, où l'intime harmonie et, pour ainsi dire, l'étroite solidarité des sentiments avec les doctrines, des mœurs avec la parole, est-elle plus nécessaire que dans la chaire de vérité, et où les tristes effets de leur divorce doivent-ils être plus sensibles? Là, le pervertissement du goût, la décadence du talent suivent plus irrésistiblement que partout ailleurs l'abaissement des âmes (1). On le voit donc, c'était à la condition d'un travail double, en quelque sorte, d'un double progrès, intellectuel et moral, littéraire et re-

(1) « Un clerc mondain ou irréligieux, s'il monte en chaire, est « déclamateur. » (La Bruyère, *De la chaire*, XXIV). Ceci soit dit, pourtant, sans méconnaître ce qui fait proprement le mystère de la parole chrétienne. Il est de foi que, toute défigurée et ravalée qu'elle est alors, la prédication garde ses divines vertus : le Verbe agit par lui-même sur les âmes disposées à l'entendre, malgré l'insuffisance ou l'indignité du prédicateur. *V.* ce que dit Bossuet du prédicateur invisible, *Sermon sur la parole de Dieu* : *V.* aussi dans le *Sermon sur les vaines excuses des pécheurs*, comment il explique cette parole de saint Augustin : *Lege uvam inter spinas pendentem, sed de vite nascentem*, IIIe point.

ligieux, que la réforme de l'éloquence sacrée pouvait enfin s'accomplir au XVIIe siècle. Cette réforme exigeait sans doute un degré de plus de politesse et d'art, un sentiment nouveau des bienséances, une culture plus complète de l'esprit; mais surtout elle devait naître du réveil salutaire des consciences, de l'ébranlement religieux des cœurs, elle n'était possible que par la renaissance des antiques vertus sacerdotales et des œuvres apostoliques au sein de l'Église; elle ne pouvait grandir que par les progrès mêmes de l'esprit de sacrifice et d'amour, source unique de vie et de puissance pour la chaire.

Ce grand mouvement, d'où le clergé français devait sortir régénéré, commença peu après le rétablissement de l'ordre politique et de la paix. Le signal fut donné, dès les premières années du siècle nouveau, par des hommes admirables, en qui la fermeté du caractère et la science du gouvernement des âmes se joignaient aux élans d'une piété ardente et d'une impétueuse charité. En peu de temps accoururent sur leurs pas de nombreux disciples, empressés à les seconder dans leur lutte contre des travers obstinés, contre des passions rebelles. On vit alors, comme en ces âges de péril et d'épreuve, où l'Eglise cherchait dans la vertu des associations religieuses un raffermissement et une dé-

fense, on vit naître et s'étendre rapidement de nouveaux Ordres, tous institués selon la même pensée d'amendement et de progrès, tous animés, dès l'origine, du plus généreux esprit. L'Oratoire français, imitation originale et féconde de celui de saint Philippe de Néri, naquit à la voix de l'illustre cardinal de Bérulle. Sous la conduite de deux de ses disciples, Adrien Bourdoise et Eudes de Mézeray (1), deux autres sociétés se vouèrent, comme l'Oratoire, à l'exercice des vertus cléricales et à la direction des séminaires (2). Le premier modèle achevé de ces pépinières de prêtres que les siècles précédents n'avaient pas connues, le premier séminaire au complet fut créé par le pieux et savant Olier (3). Deux humbles prêtres, l'un gentilhomme et ancien soldat, l'autre paysan illettré, frappés de la misère morale où languissait le peuple des villes et des campagnes, faute d'instruction religieuse, se chargèrent de rappeler le clergé à l'accomplissement de ce grand devoir : César de Bus forma, sous le nom de Prêtres de la doctrine chrétienne, une légion d'infatigables catéchistes : Vincent de Paul envoya jusque dans les

(1) Frère de l'historien.

(2) La communauté des prêtres de Saint-Nicolas du Chardonnet. — La compagnie des Eudistes.

(3) Congrégation de Saint-Sulpice.

moindres bourgades ses modestes et zélés Missionnaires, en même temps qu'il multipliait pour le soulagement des pauvres ses institutions de charité, les plus bienfaisantes et les plus vivaces que le christianisme ait enfantées dans les temps modernes (1). Tandis que les congrégations nouvelles, sociétés de prêtres sans vœux, formées pour le redressement du clergé séculier (2), travaillaient à l'envi à ce grand ouvrage, la réforme pénétrait, non moins résolue, non moins active, parmi les innombrables confréries monastiques dont les siècles passés avaient couvert la France. Une petite troupe de zélés Bénédictins (3) ranima dans l'Ordre entier la vie de prière et de travail, l'étude des saintes lettres, le goût de l'érudition religieuse et patriotique. L'antique esprit de Cîteaux se réveilla parmi les fils dégénérés de saint Bernard. Un des couvents de cet Ordre, purifié et agrandi, fit revoir au monde étonné les mœurs des premiers solitaires chrétiens : l'Eglise admira les vertus de Port-Royal, et profita de ses exemples, tout en combattant ses doctrines.

(1) V. Feillet, *La misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul*, Paris, 1862, ch. X et XIX.

(2) Peu de nouveaux Ordres *monastiques* s'établirent en France au XVIIe siècle, si ce n'est pour les femmes (Visitandines, Carmélites, Ursulines, etc.).

(3) La Congrégation de Saint-Maur.

A ce rajeunissement de vie spirituelle et morale au sein du clergé, répondit un mouvement analogue de la société laïque. Les conversions éclatantes, les exemples mémorables de ferveur et de charité se multiplièrent parmi les personnes du siècle. On vit des familles entières, touchées de quelque accident imprévu, ou seulement pour avoir lu le livre si populaire alors de saint François de Sales (1), embrasser d'un ardent courage la règle chrétienne des mœurs, et s'y tenir au milieu même du monde qu'elles abjuraient sans le quitter. De pieux laïques rivalisèrent de vertus avec les plus héroïques représentants du sacerdoce.

En général, il y eut dans cette société sauvée d'hier et rajeunie, qui cherchait un sol ferme sous ses pas, il y eut retour involontaire et contagieux aux croyances et aux habitudes religieuses. De là, en partie, le sérieux, la gravité, qui vinrent s'unir à l'urbanité et à l'élégance des mœurs nouvelles. Sans doute, il ne faut

(1) L'*Introduction à la vie dévote*. — « On peut dire, mes sœurs, « qu'avant votre saint instituteur, l'esprit de dévotion n'était « presque plus connu parmi les gens du siècle. On reléguait dans « les cloîtres la vie intérieure et spirituelle, et on la croyait trop « sauvage pour paraître à la cour et dans le grand monde. François « de Sales a été choisi pour l'aller chercher dans sa retraite et pour « désabuser les esprits de cette créance pernicieuse. Il a ramené la « dévotion au milieu du monde. » Panégyrique de saint François de Sales, prêché par Bossuet dans un couvent de la Visitation, 1er point.

rien surfaire, et, même en signalant les grands courants salutaires, on doit toujours tenir compte de l'inévitable mélange. Les nouvelles mœurs gardèrent plus d'une trace des anciennes, et dans cette activité plus régulière, parmi ces goûts épurés et ces instincts d'ordre renaissants, il y eut place encore à bien des saillies et à bien des licences où revivaient l'esprit aventureux et la morale facile de l'âge précédent. Les archives intimes des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, si curieusement explorées de nos jours, et récemment complétées par la découverte de nouveaux et expressifs témoignages, ne nous laissent rien ignorer de ces nuances variées et de ces contrastes, et nous font assez connaître ce qu'il y eut d'imparfait et de fragile dans la rénovation religieuse et morale de ce temps, sitôt interrompue par l'invasion d'un autre XVIe siècle, bien autrement hardi que le premier. Après tout, cependant, et toute réserve faite, le mouvement dont je viens de rappeler les principales circonstances fut grand et sérieux, et eut ce caractère de haute inspiration et d'expansion féconde qui distingue les crises morales les plus glorieuses dont l'histoire ait gardé le souvenir (1). A voir s'élever coup sur coup, dans la

(1) « Qu'importe, » demande l'auteur de *Port-Royal* racontant les rudes travaux de la réformatrice de tant de couvents au XVIIe siècle,

première moitié du siècle, et au delà, tant de saintes et bienfaisantes compagnies, vaillamment appliquées à leur tâche, tant d'hommes éminents par les dons réunis de la contemplation mystique et de la charité pratique, comment douter de la réalité et de la profondeur de ce mouvement, et quel esprit sérieux n'y verra la vive et irrésistible action du sentiment chrétien, tout à coup ranimé après un trop long temps de langueur et de sommeil, et éclatant au sein d'un monde vieilli avec la pureté et l'ardeur des anciens jours? Ce n'est pas aller trop loin que de saluer, d'accord avec les historiens spéciaux de l'Église, ce qu'ils ont appelé la *Renaissance religieuse* du XVII[e] siècle. C'est reconnaître ce qui a été véritablement l'inspiration première et comme l'âme de la grande littérature chrétienne de cet âge, dont nul ne conteste la richesse et la puissance. Autrement, la supériorité de cette littérature, que l'on a pu justement comparer à celle des Pères, serait un fait inexplicable. D'où seraient

de l'héroïque Angélique Arnauld, « qu'importe que tout cela n'ait « pas duré, et qu'elle se soit usée à une œuvre passagère? Depuis « quand le bien dure-t-il sur la terre? Tout l'effort, même celui des « plus saints ici-bas, n'est-il pas passager par les résultats, et n'est- « ce pas à recommencer toujours? Le plus ou le moins n'y fait : rien « n'aboutit : c'est l'effort seul, c'est la pensée qui nous est comptée. » *Port-Royal*, t. I, 2[e] édition, p. 206.

venues alors, en effet, dans l'École, dans le Cloître, dans la Chaire, tant d'œuvres excellentes ou sublimes, qui font du XVIIe siècle comme un nouvel âge classique des lettres sacrées, si cette féconde agitation religieuse n'avait doublé les forces de la pensée chrétienne, en répandant une foi plus pure et plus élevée, un enthousiasme plus profond? Jamais les grandes idées religieuses et morales n'inspirent mieux le génie, que lorsqu'elles naissent de toutes parts autour de lui, et lui arrivent, en quelque sorte, du fond vivant de la société qui l'entoure. Bossuet, Pascal, seuls avec leur génie, leur foi et leurs études, non soutenus et portés, comme ils le furent, par tout un courant de mœurs nouvelles et de croyances rajeunies, se seraient-ils élevés aussi haut? Un âge de mâles et saintes réformes, d'institutions héroïques inspirées par le vrai, l'impérissable esprit chrétien, pouvait seul enfanter le dernier des Pères de l'Église (1).

L'histoire de l'éloquence sacrée au XVIIe siècle se rattache donc par le lien le plus étroit à celle des trans-

(1) C'est un auteur laïque, c'est La Bruyère, qui osa le premier donner ce nom de *Père de l'Église* à Bossuet (Discours de réception à l'Académie française) : mais Massillon (Oraison funèbre de Monseigneur), le Père De la Rue (Oraison funèbre de Bossuet, fin des 1er et 2me points) ont parlé de Bossuet comme La Bruyère : et la postérité a ratifié leur jugement.

formations heureuses que subit l'Église gallicane de 1600 à 1640. Je devrai donc plus d'une fois recourir à celle-ci, pour mieux saisir le caractère et mieux apprécier l'œuvre des modestes, mais utiles devanciers de Bossuet dans la chaire. Ici, comme ailleurs, l'étude littéraire n'a tout son intérêt et tout son prix qu'en s'éclairant et en se complétant par celle des institutions et des mœurs : et même n'est-ce pas surtout quand elle s'occupe de l'espèce d'éloquence la plus indépendante de l'art proprement dit, et, en un sens, la moins littéraire, que la critique a besoin de ce genre de secours?

III

L'Oratoire. — Esprit et fin de cet Institut. — Le prêtre et le prédicateur selon M. de Bérulle. — Saint Vincent de Paul à l'Oratoire. — Premiers disciples de M. de Bérulle dans la chaire. — Le Père Bourgoing. — Le Père Le Jeune, dit le Missionnaire aveugle. Son œuvre, sa vie. — Le Père Senault. — Ecole de Saint-Magloire.

Des prélats peu favorables aux projets formés par M. de Bérulle pour l'établissement d'une congrégation nouvelle, lui demandant un jour quels seraient les statuts de sa confrérie : « Mes règles, » dit-il, « les voici : » et il leur récita un verset de saint Paul sur les devoirs du prêtre (1).

Former des prêtres, en effet, par le moyen d'une sorte de société sacerdotale d'émulation et de perfectionnement, non liée par des vœux, sans autres engagements que ceux de la prêtrise, sans règle particulière, telle fut la simple, et pourtant nouvelle, à bien

(1) *Ad Philipp.* IV, 5, 6. — *Histoire du cardinal de Bérulle*, par Tabaraud, Paris, 1817, t. I, p. 161.

des égards, et très-féconde pensée, d'où naquit l'institut de l'Oratoire.

Ce ne fut pas, à proprement parler, un établissement nouveau dans l'Église ; ce ne fut point un ordre nouveau après tant d'autres. Ce fut comme une pieuse conjuration pour régénérer l'Ordre saint par excellence, celui qui « sert non d'ornement, mais de fonde- « ment en l'Église (1), » *l'Ordre* de la prêtrise, qu'on peut dire, l'Ordre de Jésus-Christ même. « Car, » disait M. de Bérulle, « c'est l'Ordre que par lui-même il a « immédiatement institué : l'Ordre de ceux qui sont « ses ambassadeurs sur la terre, qui parlent en sa per- « sonne, qui dispensent ses mystères, qui annoncent « ses vérités, qui donnent son sacré corps, qui com- « muniquent son esprit, qui, en son nom, lient et dé- « lient les âmes, ouvrent et ferment les portes des « cieux (2). »

Plein de cette pensée, M. de Bérulle préféra pour ses disciples à tout autre nom celui de *Prêtres de l'Oratoire de Jésus;* voulant que ces ecclésiastiques associés sous sa direction pour s'exciter mutuellement à toutes les vertus de leur état, ne reconnussent d'autre patron et

(1) Œuvres de Bérulle, 1644, p. 1022.
(2) Vie de Bérulle, par Habert de Cerisy, Paris, 1646, p. 347.

d'autre instituteur que l'auteur même et le modèle du sacerdoce, Jésus-Christ, le prêtre souverain, le pontife éternel (1).

Demander au clergé de se montrer tout simplement fidèle à son origine et à sa mission, d'être lui-même, c'était, pensait-il, offrir au zèle des serviteurs de Dieu une assez ample matière. « C'est au prêtre, en effet, » disait-il, « qu'il appartient de *former Jésus-Christ dans* « *les âmes*..... Que si le sacerdoce a une fin si excel- « lente, une puissance si céleste, un effect si divin, « que devons-nous estre en ce ministère? Quel doit « estre nostre soin, quelle doit estre nostre pureté, « nostre piété, nostre charité, nostre humilité, et quel « art et quelle industrie faut-il pour une chose si « grande, si nouvelle en la terre, si rare au ciel, et « que le ciel mesme reçoit de la terre comme un « fruict que la terre cultivée de Dieu rend au ciel « et à Dieu mesme? *Ars artium cura animarum* (2). » — « Puisque Dieu, » disait-il encore, « nous appelle « aux fonctions angéliques, disposons-nous aussi à

(1) *V.* De Bérulle, *Œuvres*, p. 1103; Préface des *Œuvres*, par le Père Bourgoing; Vie (ms.) de Bérulle conservée aux Archives de l'Empire, M. 179 A, L. III; Ch. de Condren, *Idée du sacerdoce de J. C.* Paris, 1677, p. 1 et suiv.

(2) De Bérulle, *Œuvres*, p. 623 et 624.

« une vie angélique, pour estre dignes d'un ministère « si élevé, si sainct et si efficace (1). »

Dans cette haute et pure idée que, les yeux fixés sur le divin modèle, il se formait du prêtre, M. de Bérulle ne séparait pas la science de la piété, les travaux qui éclairent l'esprit, des œuvres que la charité inspire. Il croyait fermement qu'il appartient à ceux que l'Écriture appelle *le sel de la terre,* d'être les plus savants, comme ils doivent être les plus saints : il ne reconnaissait pour véritable ecclésiastique et prêtre accompli que celui en qui les lumières du docteur s'unissaient au dévoûment du pasteur et à l'autorité du pontife (2).

Ce n'était pas en vain que le fondateur de l'Oratoire avait écouté les avis et reçu les inspirations du saint

(1) De Bérulle, *Œuvres,* p. 1100. Cf. *Vie de Ch. de Condren,* par le Père Amelotte, Paris, 1643, c. VI et VII.

(2) « Authorité, saincteté, doctrine : trois beaux fleurons de la cou- « ronne sacerdotale. — Mais le temps, qui corrompt toutes choses, « ayant mis la relasche en la plus grande partie du clergé, et ces trois « qualités, que l'esprit de Dieu avoit joinctes ensemble, estant divi- « sées par l'esprit de l'homme et l'esprit du siècle, l'authorité est « demeurée aux Prélats, la saincteté aux Religieux, et la doctrine « aux Académies. *Hæreditas nostra versa est ad alienos :* il faut « reprendre nostre succession légitime, etc. » *Œuvres*, p. 1262. Cf. Fromentières, Oraison funèbre du P. Senault, *Œuvres mêlées*, p. 285, 291.

évêque de Genève, qui un jour, dans une de ses homélies synodales, disait aux prêtres de son clergé : « Je « vous puis dire avec vérité qu'il n'y a pas grande « différence entre l'ignorance et la malice ; quoy que « l'ignorance soit plus à craindre, si vous considérez « qu'elle n'offense pas seulement soy mesme, mais « passe jusques au mépris de l'estat ecclésiastique : « pour cela, mes très-chers frères, je vous conjure de « vacquer sérieusement à l'estude ; car la science à un « prestre, c'est le *huitième sacrement* de la hiérarchie « de l'Église, et son plus grand malheur est arrivé de « ce que l'Arche s'est trouvée en d'autres mains que « celles des Lévites : c'est par là que notre misérable « Genève nous a surpris.... (1). »

Remarquables paroles ! loyal et salutaire aveu ! On ne pouvait plus hautement proclamer la nécessaire alliance de l'étude et de la prière chez le prêtre, ni signaler avec plus de franchise et de courage la brèche que, dans les derniers jours du moyen âge, l'oisiveté et l'ignorance d'un clergé amolli avait ouverte à l'esprit remuant et à la science hardie des novateurs. Au moment où parlait ainsi saint François de Sales, cette brèche n'était point réparée encore. En France sur-

(1) Saint François de Sales, *Œuvres*, Paris, 1836, 4°, t. II, p. 604.

tout, le clergé catholique tardait à ressaisir son antique supériorité de savoir et de lumières (1). La grande controverse, celle qui emprunte ses armes à la connaissance approfondie de l'Écriture et des Pères, n'avait reparu que tout récemment, sous Henri IV, dans le mémorable duel théologique de Du Perron et de Du Plessis-Mornay. Une école d'actifs et savants controversistes, en état de faire face de toutes parts aux assauts de la critique protestante, était encore à créer. Mais surtout il y avait, en tout ce qui touche à l'esprit du dogme et à la morale, il y avait à recourir de plus près aux saints livres et aux écrits des Pères, pour en tirer le suc, pour en exprimer, pour ainsi dire, la moelle nourrissante. Il y avait à rapprocher l'enseignement chrétien de ces sources vives où il avait presque cessé de puiser directement, avec lesquelles il ne communiquait plus à l'ordinaire que par des canaux étroits et détournés. Même au commencement du XVII[e] siècle, la mode des sommes abrégées de théologie, des extraits portatifs d'auteurs sacrés, des répertoires alphabétiquement rangés de citations pieuses et

(1) Les hommes qui dans la controverse, dans l'histoire ecclésiastique, dans le gouvernement moral du clergé, ont le plus fait honneur à l'Eglise du XVI[e] siècle, appartiennent à l'Italie : Bellarmin, Baronius, saint Charles Borromée, saint Philippe de Neri, saint Pie V.

d'exemples moraux, cette mode depuis trop longtemps répandue dans le clergé orthodoxe, se soutenait encore (1). Une indolente routine protégeait la fortune de cette espèce de littérature religieuse de seconde et de troisième main, qu'on disait excellente pour populariser la science au sein du clergé, et qui ne servait guère qu'à lui ménager de doux et dangereux loisirs.

(1) La vogue persistante de ces manuels et de ces compilations, dont le catalogue historique complet remonterait jusqu'à la fameuse *Biblia pauperum* (*V. Hist. litt. de la France*, t. XX, p. 64, article de M. J. V. Le Clerc sur Nicolas de Hanapes), est attestée par le titre et la date des ouvrages suivants : *Promptuarium prædicabile e sacris litteris*, Limoges, 1610. — *Flosculi de virtutibus et vitiis e sacra scriptura, doctoribus et philosophis ordine alphabetico selecti*, 1610. — *Viridarium christianarum virtutum e sacrosanctæ script. sanctorumque P. P. sententiis constructum, concionatoribus utilissimum*, Mayence, 1610. — *Summa prædicantium ex omnibus communibus locis locupletissima*, Anvers, 1613. — *Apparatus concionatorum, seu loci communes ad conciones ordine alphabetico digesti*, Lyon, 1614. — *Evangelicus concionator ubi locuples materia et forma concionibus suppeditatur*, Lyon, 1622. On fabriquait même pour plus de commodité, et afin d'épargner des frais d'imagination aux prédicateurs, des choix variés de similitudes, d'allégories et d'emblèmes, ou, comme on disait alors, d'*hiéroglyphes*. Le plus curieux de ces recueils est celui qui porte ce titre : *Artifex evangelicus, sive similitudinum ac symbolorum silva, quæ ex omnium pene artium officinis petita, ad usum concionatorum concinnata sunt, ordine alphabetico*, Cologne, 1640. *V.* les articles *Caupo*, *Chirurgus*, *Faber ferrarius*, *Meretrix*, *Mœchus*. *V.* surtout l'article *Bombardarius*. Le Bombardier, c'est la mort : la bombarde, c'est sa puissance de destruction ; la poudre dont est chargée la bombarde, c'est le péché, etc.

Le genre d'utilité auquel cette espèce d'écrit pouvait le plus justement prétendre, avait été depuis longtemps proclamé par un honnête compilateur du xve siècle, qui, sur un commode répertoire de prédications toutes faites, avait ingénument écrit en manière de titre et d'avis: *Dors tranquille, Dormi secure* (1).

Le fondateur de l'Oratoire, dans l'active carrière qu'il ouvrait au zèle des nouvelles recrues du sanctuaire, fit une large part à ces fortes études où la foi s'anime et s'échauffe autant qu'elle s'éclaire. De bonne heure, dans toutes les maisons de la Société, séminaires ou lieux de retraite, sous forme de lecture, d'enseignement ou de conférences, régna l'usage assidu, familier de l'Écriture et des Pères. M. de Bérulle faisait lire ces derniers jusque pendant les repas. Lui-même avait toujours à la main les écrits d'un Père grec ou latin. « Il témoignoit, » dit un biographe, « un amour « et un respect particuliers pour saint Augustin et pour « saint Bernard. Il disoit qu'il aimoit mieux lire un « chapitre de saint Augustin que de conférer avec « les âmes les plus élevées. Il lisoit souvent saint Ber- « nard pendant qu'il mangeoit. Une dame de ses pa-

(1) *V.* sur le caractère et la popularité de ce recueil un article de Ch. Labitte, *Revue de Paris* du 3 février 1839.

« rentes le voyant ainsi occupé, lui demanda si cette « lecture ne l'incommodoit point. Il lui répondit que, « s'il étoit dans un parterre parsemé de fleurs, il pour« roit bien en cueillir en mangeant; qu'ainsi, il pou« voit bien recueillir les belles fleurs qui étoient dans « les écrits de ce Père, en même temps que la néces« sité l'obligeoit de prendre quelque nourriture (1). »

Bossuet, qui ne doutait pas que la meilleure préparation au ministère « établi dans l'Eglise pour être « lumière, comme les yeux sont le flambeau du « corps (2), » ne fût, après la prière, l'étude, l'étude continuelle de Dieu dans les livres de Dieu ; Bossuet, accoutumé à méditer incessamment la sagesse des divines paroles, et, comme il l'osait dire, « à en *ruminer* « nuit et jour le sens (3) ; » Bossuet, si plein des Pères, qui invitait hardiment les jeunes prêtres à quitter pour la lecture de leurs écrits, celle de leurs meilleurs interprètes, « parce qu'après tout, » disait-il, « on trouve « chez eux plus de principes, plus de *cette première « sève du christianisme*... parce que, » disait-il encore, « pleins de cet esprit primitif qu'ils ont reçu de

(1) Vie (ms.) de M. de Bérulle, conservée aux Archives de l'Empire, M. 179 A, p. 90.

(2) *Réflexions sur un écrit de M. Claude.*

(3) Sermon *Sur le mélange des bons avec les méchants*, exorde.

« plus près, et avec plus d'abondance, de la source « même, souvent ce qui leur échappe, et qui sort na« turellement de leur plénitude, est plus nourrissant « que ce qui a été médité depuis (1); » Bossuet, dans les louanges publiques qu'il adressait un jour à l'Oratoire, ne pouvait manquer de relever hautement et de célébrer avec complaisance ce goût d'études directes, de science profonde et sanctifiante, auquel se reconnaissaient, entre tous, les fils spirituels de M. de Bérulle : « Là, » dit-il en parlant de l'Oratoire, « pour « former de vrais prêtres, on les mène à la source de la « vérité : ils ont toujours en main les saints livres, pour « en chercher sans relâche la lettre par l'étude, l'esprit « par l'oraison, la profondeur par la retraite, l'efficace « par la pratique, la fin par la charité, à laquelle tout « se termine, et qui est l'unique trésor du christia« nisme, *christiani nominis thesaurus*, comme parle Ter« tullien (2). »

(1) *Défense de la tradition et des Saints Pères*, l. IV, ch. XVIII.

(2) Oraison funèbre du P. Bourgoing, 1er point. — Les mêmes besoins, le même esprit revivent dans l'Oratoire ressuscité de nos jours, si j'en crois un éloquent discours du P. Gratry, où il demande à l'Église, pour faire face aux périls des temps nouveaux, « une nou« velle manifestation de lumière chrétienne, *de science et de raison* « *chrétienne*, de sagesse catholique. » *Discours sur le devoir intellectuel des chrétiens au* XIXe *siècle.*

Elever des prêtres par une telle discipline, c'était infailliblement préparer à la chaire des orateurs plus dignes d'elle. Avec la science utile et les bonnes mœurs, le sacerdoce devait retrouver l'éloquence : tout au moins, ne pouvait-il manquer de ressaisir d'abord l'esprit et le ton de la prédication, en attendant qu'il en retrouvât les beautés souveraines et les sublimes grandeurs.

M. de Bérulle faisait mieux encore que de recommander à ses disciples la prédication saine, appuyée sur une doctrine solide, ni ambitieusement ornée, ni familière jusqu'à la bassesse, simple et naïve avec retenue et gravité (1) : lui-même leur donnait l'exemple, non dans la chaire, où une modestie excessive ne lui permit jamais de se produire, mais dans les entretiens de dévotion et de direction où il leur expliquait les saints engagements de leur état. On ne pouvait l'entendre, disent ses biographes, sans être subjugué par la force de sa raison et gagné par l'attrait de sa

(1) « Sur toutes choses, il conjuroit les prédicateurs de ne jamais « rien dire en chaire que ce qui pouvoit édifier le peuple, et d'éviter « le mauvais goust de son temps et les basses plaisanteries, qui « n'étoient propres qu'à faire rire en un lieu où, disoit-il, il est bien « plus nécessaire de faire pleurer. » *Recueil ms. des vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, par le Père Cloyseault, Archives de l'Empire, M. M. 634.

bonté (1). Sa correspondance spirituelle, ou l'entretien épistolaire prend souvent le ton et l'allure de l'allocution pieuse, peut nous donner une idée du caractère et de l'ascendant de sa parole. Dans la forme négligée et un peu rédondante d'un premier jet, ces lettres se distinguent par une marche de raisonnement tranquille et ferme, et par un heureux mélange de gravité et de mansuétude : on y sent à la fois l'autorité du docteur, le zèle affectueux du chargé d'âmes, et l'élévation contemplative du mystique (2). Cette partie de ses œuvres est, je crois, plus susceptible d'être lue et goûtée de nos jours que ses traités sur les Mystères, même que son fameux livre *De l'état et des grandeurs de Jésus*, qui lui a valu sans doute une juste réputation de profondeur théologique, mais où il a le tort de ressasser à satiété les mêmes considérations abstraites sur les relations des per-

(1) Habert, p. 817. — L. d'Attichy, *De vita et rebus gestis P. Berullii*, Paris, 1649, p. 175. — Caraccioli, *Vie du cardinal de Bérulle*, Paris, 1764, p. 150, 176, 232. — Tabaraud, t. I, p. 278.

(2) *V.* p. 950 des *Œuvres*, la lettre écrite aux Pères de l'Oratoire; une autre aux mêmes, p. 1261 ; à une religieuse Carmélite, p. 1163 ; à la duchesse de Guise, p. 1080, fort belle lettre de consolation, d'où il n'y aurait à retrancher qu'une comparaison, selon le goût du temps, du chrétien avec le phénix; à la reine Marie de Médicis, p. 1304. Cette dernière lettre contient un éloquent éloge de saint Charles Borromée.

sonnes divines entre elles et avec la nature humaine, et où, trop souvent, il s'affuble sans nécessité d'un ingrat jargon d'école.

Aux leçons par lesquelles M. de Bérulle s'efforçait de préparer à la chaire de dignes ministres dans sa compagnie naissante, se joignirent celles d'un excellent prêtre, son ami, dont le nom, encore peu connu, devait bientôt après retentir glorieusement dans tout le monde chrétien. Durant les premiers temps de son séjour à Paris, en attendant qu'une occasion favorable lui permît de commencer ses grandes entreprises de charité, saint Vincent de Paul venait souvent, dans cette modeste maison du faubourg Saint-Jacques, à l'ombre de laquelle grandissait l'Oratoire, partager les dévotions et les travaux de M. de Bérulle (1611-1613). Il fut donné ainsi à la jeune congrégation d'admirer de près les vertus, d'entendre les conseils, de recueillir les exemples du futur instituteur des prêtres missionnaires et des filles de charité. Le saint homme n'avait ni le profond savoir, ni les hautes conceptions, ni la politesse noble et aisée de son ami. Son naïf langage était un peu agreste, comme sa personne. Toute sa science, disait-il de lui-même, et tout son art se bornaient à répéter bonnement à ses semblables les maximes de Jésus-Christ. Mais avec quelle lumière il

les leur présentait! Avec quel tact et quelle douceur il savait en faire l'application aux besoins et aux souffrances de leurs âmes! Prudent autant que zélé, d'une charité infinie, qu'éclairait un ferme discernement dû à une profonde connaissance des hommes, austère et miséricordieux, simple et habile, vrai apôtre, quelle parole était plus propre que la sienne à décrier les froides élégances ou les misérables jovialités des prédicateurs à la mode, et à ranimer dans l'Église et dans le monde le goût perdu du vrai langage chrétien? Exemple d'autant plus frappant de simplicité évangélique, et d'autant plus contagieux, que souvent, par un involontaire élan de douleur et de tendresse, à la vue de certaines misères, l'humble orateur s'élevait tout à coup au sublime du pathétique, et communiquait irrésistiblement à tous les cœurs l'émotion dont le sien était rempli! On sait quelles larmes coulèrent autour de lui, et quelle œuvre sainte s'accomplit d'enthousiasme, le jour où, prêchant pour ces petits enfants sans mères, qu'une charité trop lente hésitait à sauver par un dernier bienfait, il s'écria au terme de son discours : « Or sus, Mesdames, la compassion et la charité « vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos « enfants; vous avez été leurs mères selon la grâce, « depuis que leurs mères selon la nature les ont aban-

« données : voyez maintenant si vous voulez aussi les « abandonner. Cessez d'être leurs mères, pour deve- « nir à présent leurs juges. Leur vie et leur mort sont « entre vos mains ; je m'en vais prendre les voix et les « suffrages ; il est temps de prononcer leur arrêt, et de « savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde « pour eux. Ils vivront, si vous continuez d'en prendre « un charitable soin ; et, au contraire, si vous les aban- « donnez, ils mourront et périront infailliblement ; l'ex- « périence ne vous permet pas d'en douter (1). » Quel

(1) Abelly, *Vie de saint Vincent de Paul*, Paris, 1664, L. I, p. 144. *V.* chez le même biographe quelques beaux fragments d'une conférence du Saint sur la responsabilité du prêtre, L. II, p. 223 ; d'admirables paroles sur la vertu de simplicité, recueillies par ses disciples, L. III, p. 238 ; une touchante effusion de cœur sur les souffrances des pauvres laboureurs ruinés par la guerre dans les pays de frontières, L. I, p. 200. — *V.* aussi dans la plus récente Histoire de saint Vincent de Paul, par l'abbé Maynard, quelques passages de ses lettres, conservées aux archives des Missions, dans lesquels il recommande lui-même à ses disciples ce qu'il appelait sa *petite méthode* de prédication ; T. II, p. 393, 394. — Tout récemment, en 1858, ont paru deux volumes de *Sermons de saint Vincent de Paul, de ses coopérateurs et successeurs immédiats pour les missions des campagnes*, recueillis par l'abbé Jeanmaire. Cette publication ne contient en réalité que des sermons des premiers Pères de la Mission, *revus et remaniés* en 1712, par ordre du supérieur J. Bonnet, pour servir de modèles aux membres de la Société. *V.* l'introduction. La pièce la plus précieuse de ce recueil est un petit avis tout pratique sur la manière de prêcher le peuple, rédigé en 1666 par M. Almeras, second supérieur de l'Ordre, d'après ses souvenirs des conférences de Saint-Lazare, dans lesquelles ce sujet avait été traité en présence du Saint.

maître de la chaire eût pu mieux dire ? Bossuet, dans cette rencontre, aurait été sans doute autrement éloquent que saint Vincent de Paul ; mais il n'aurait pas pu l'être davantage.

Combien de telles leçons fructifièrent dans l'Oratoire, à quelle distance les nouveaux sermonnaires sortis de cette école eurent bientôt laissé derrière eux leurs devanciers les plus applaudis, nous voudrions pouvoir le dire autrement que sur la foi des meilleurs juges contemporains et d'une tradition non suspecte: nous voudrions pouvoir certifier nous-même ce progrès par l'espèce de preuve la plus concluante, par celle qui se tire de l'étude même des œuvres. Cette satisfaction ne nous est qu'incomplètement donnée, beaucoup de ces propagateurs d'une meilleure méthode n'ayant pas songé à faire lire au public ce qu'ils lui avaient fait entendre, ou n'ayant laissé de leurs paroles qu'un fragile souvenir sur des feuilles manuscrites, qui n'ont pas survécu à la dispersion des archives de l'Oratoire.

Rien ne nous est resté des touchantes instructions par lesquelles le célèbre Père Paul Métezeau attirait peuple et cour, dès l'année 1617, dans l'église nouvellement construite de la rue Saint-Honoré (1), ni des

(1) Près de l'hôtel Du Bouchage, où l'Oratoire s'était transporté en quittant le faubourg Saint-Jacques. Cette église, devenue bientôt

missions qu'il prêcha avec tant de fruit dans les années suivantes, et dont le succès ne contribua pas peu au rapide développement de sa compagnie. Les villes qu'il avait évangélisées, témoignaient aussitôt le désir de posséder des ouvriers formés à une telle école. Séminaires et colléges de l'Oratoire naissaient comme par enchantement où il avait passé. Les évêques le réclamaient à l'envi pour leurs principales chaires. L'archevêque-cardinal de Bordeaux, M. de Sourdis, l'ayant retenu pour prêcher dans cette ville, lui donna pour toute mission ces mots adressés à son clergé : *Mitto ad vos alterum Paulum in cathedra.* « Il ne se « trouva point, dit le Père Batterel, au-dessous de cet « éloge si court et si magnifique. Le parlement de « Bordeaux, ravi de l'entendre, changea plus d'une « fois les heures de ses séances, quand elles ne ca- « draient pas avec celles de ses sermons, que Dieu « bénit par des conversions éclatantes (1). » Œuvres

insuffisante, fut remplacée en 1630 par celle qui se voit aujourd'hui au même lieu près du Louvre.

(1) *Mémoires domestiques* (ms.) du P. Batterel, Archives de l'Empire, M. 118, p. 239. — Le Père Métezeau, né en 1582, mourut en 1632, à Calais, en prêchant le carême. Il était frère de l'architecte Clément Métezeau, qui construisit la digue de La Rochelle, et sur lequel on fit ces deux vers :

Dicitur Archimedes terram potuisse movere :
Æquora qui potuit sistere, non minor est.

d'enseignement didactique ou de morale ascétique, les écrits que le Père Métezeau a laissés, ne nous rendent rien de ses talents d'orateur. Seules, la science et la piété du zélé prêtre revivent pour nous dans sa *Theologia sacra*, tout imbue de la sagesse des Pères, dans ses traités *De sancto sacerdotio* et *De la vie parfaite*, livres d'une haute spiritualité, où respire un mysticisme fervent sans raffinements et sans molles langueurs.

Un nom et des souvenirs sont également tout ce qui reste de l'œuvre parénétique de ce fameux Père Bourgoing, qui fut pendant vingt-huit ans le second infatigable de MM. de Bérulle et de Condren dans la création et l'affermissement de l'Oratoire, à qui les vertus de son laborieux apostolat valurent l'honneur d'être élevé, lui troisième, par le libre choix de ses confrères, aux fonctions de supérieur général de l'Ordre, dont il s'acquitta avec un zèle ardent et parfois excessif, et qui eut, après sa mort, l'heureuse fortune d'être loué par Bossuet.

Si l'oraison funèbre du Père Bourgoing a dit la vérité sur son talent, il faut vivement regretter que ce talent se soit évanoui sans laisser de traces.

« Ne nous étonnons pas, » dit Bossuet, « si ce Père « prêchoit si saintement au peuple fidèle le mystère de

« Jésus-Christ, qu'il avoit si bien médité (1). O Dieu « vivant et éternel ! Quel zèle ! Quelle onction ! Quelle « douceur ! Quelle force ! Quelle simplicité, et quelle « éloquence ! O qu'il étoit éloigné de ces prédicateurs « infidèles, qui ravilissent leur dignité jusqu'à faire « servir au désir de plaire le ministère d'instruire ; qui « ne rougissent pas d'acheter des acclamations par des « instructions ; des paroles de flatterie par la parole de « vérité....! »

« La parole de l'Évangile sortoit de sa bouche vive, « pénétrante, animée, *toute pleine d'esprit et de feu*. Ses « sermons n'étoient pas le fruit de l'étude lente et tar- « dive, mais d'une céleste ferveur, mais *d'une prompte « et soudaine illumination* : c'est pourquoi deux jours « lui suffirent pour faire l'oraison funèbre du grand « cardinal de Bérulle, avec l'admiration de ses audi- « teurs. Il n'en employa pas beaucoup davantage à ce « beau panégyrique latin de saint Philippe de Néri, ce « prêtre si transporté de l'amour de Dieu... Mais dois- « je m'arrêter ici à deux actions particulières du Père « Bourgoing, puisque je sais qu'il a fourni de la même

(1) Allusion au titre d'un des livres les plus répandus du Père Bourgoing : *Vérités et excellences de N. S. Jésus-Christ, recueillies et disposées par méditations*, Paris, 1636. Ce livre eut jusqu'à trente éditions du vivant de l'auteur.

« force la carrière de plusieurs carêmes dans les chaires « les plus illustres de la France et des Pays-Bas ; tou- « jours pressant, toujours animé ; lumière ardente et « luisante, qui ne brilloit que pour échauffer, qui « cherchoit le cœur par l'esprit, et ensuite captivoit « l'esprit par le cœur ? D'où lui venoit cette force ? « C'est, mes frères, qu'il étoit plein de la doctrine cé- « leste ; c'est qu'il s'étoit nourri et rassasié du meilleur « suc du christianisme ; c'est qu'il faisoit régner dans « ses sermons la vérité et la sagesse : l'éloquence « suivoit comme la servante, non recherchée avec « soin, mais attirée par les choses mêmes. Ainsi « son « discours se répandoit à la manière d'un torrent ; et « s'il trouvoit en son chemin les fleurs de l'élocution il « les entraînoit plutôt après lui par sa propre impé- « tuosité, qu'il ne les cueilloit avec choix pour se pa- « rer d'un tel ornement : » *Fertur quippe impetu suo ; et* « *elocutionis pulchritudinem, si occurrerit, vi rerum rapit,* « *non cura decoris assumit.* C'est l'idée de l'éloquence, « que saint Augustin donne aux prédicateurs, et ce « qu'a pratiqué celui dont nous honorons ici la mé- « moire (1). »

Que peut-on dire de plus ? Voilà, certes, l'image par-

(1) Oraison funèbre du P. Bourgoing, prononcée en 1662, 1er point.

faite de l'orateur sacré. Est-ce le Père Bourgoing que Bossuet vient de peindre, ou bien l'un des plus éloquents Pères de l'Eglise, ou Bossuet lui-même?

Il faut sans doute faire ici la part d'une certaine magnificence de langage, que comporte ou commande le genre de l'oraison funèbre. Ce n'est pas sous ce radieux aspect que les confrères du Père Bourgoing, jugeant en lui l'orateur, nous l'ont représenté. Les hommages qu'ils rendent à son talent, nous donnent l'idée d'un génie plus rassis, d'un mérite plus modeste. A cette gravité mêlée d'onction, à cette simplicité incorruptible de langage, à cette science prise aux sources et si chrétiennement employée, dont parle Bossuet, ils n'ajoutent pas d'autres traits plus frappants : ils sont bien loin, en nous le dépeignant, de ces images de torrent et d'éclairs (1).

Un orateur comme celui que Bossuet vient de mettre

(1) *V.* Tabaraud, *Hist. de Pierre de Bérulle*, T. II, Notices sur les premiers généraux de l'Oratoire; *Recueil* (ms.) *des Vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, par le Père Cloyseault, t. II, article Bourgoing, Archives de l'Empire, M. M. 635; *Vies* (ms.) *de quelques prêtres de l'Oratoire*, Archives, M. 220. —Les auteurs de ce dernier recueil nous apprennent qu'un des chefs-d'œuvre du P. Bourgoing, cette oraison funèbre du P. de Bérulle, n'était autre chose qu'un panégyrique latin lu à l'Université de Louvain : *Elle est écrite*, disent-ils, *d'un style pur et aisé* (ils remarquent ailleurs que l'auteur n'écrivait ainsi qu'en latin); *pleine de faits relevés par des réflexions so-*

en scène, n'aurait sans doute pu rien écrire, même dans les genres religieux les plus éloignés du ton de la chaire, sans se révéler par quelques traits de force et de lumière, sans enlever sur son passage quelques-unes de ces belles et naturelles fleurs de l'élocution : *pulchritudinem elocutionis vi rerum rapit.* Or, les écrits de dévotion que nous avons du Père Bourgoing (*Vérités et excellences de Jésus-Christ, Exercices de retraite spirituelle, Direction pour les missions, Homélies,* ou courtes réflexions sur les Évangiles, etc.), ne nous offrent qu'une riche provision de connaissances théologiques et un grand fonds de sentiments chrétiens, mis en œuvre avec méthode et simplicité, dans une langue sérieuse, mais terne, un peu traînante, parfois confuse, encore mal débarrassée, à ce qu'il semble, des langes du latin.

Il est aisé, d'ailleurs, en relisant l'oraison funèbre du Père Bourgoing, de voir dans quel esprit elle a été

lides et constamment meilleure que ces trois ou quatre françaises qu'on a vues sur le même sujet (ce n'était pas difficile, si ces éloges français étaient tous dans le goût de celui que j'ai retrouvé, signé du nom de J. Gaucher, bibl. Sainte-Geneviève, X, 926). *Ajoutez que M. de Bérulle étant mort le 2 octobre, et sa mort n'ayant pu être connue en Flandre que vers le 10, le P. Bourgoing se trouva pourtant en état de faire et de prononcer son discours dès le 17, ce qui marque une heureuse facilité d'esprit.* Ainsi, il aurait mis près d'une semaine, et non *deux jours*, à ce travail.

composée. Là, comme plus d'une fois ailleurs, Bossuet se propose moins d'exprimer en traits vivants et fidèles l'image d'une créature mortelle, que de fortifier et d'élever les âmes par de généreux préceptes et par de purs exemples. Si, dans ce portrait d'un prêtre vertueux, la réalité s'est illuminée et embellie des reflets de l'idéal aperçu et contemplé d'abord; si le héros, sans cesse confronté avec le type du vrai ministre de Jésus-Christ, a fini par ne s'en plus distinguer; l'orateur sacré n'a pas voulu flatter une mémoire, mais instruire, édifier une assemblée de prêtres, en posant au milieu le modèle du pasteur accompli. Cette oraison funèbre, oserai-je le dire? est en partie l'éloge du *prêtre :* c'est un admirable sermon sur l'esprit et les obligations de la prêtrise, au moins autant que l'éloge du vénérable Oratorien. Par là, ce beau discours sacerdotal offre de grands rapports avec l'éloquent panégyrique de saint Sulpice, où la fête d'un prêtre béatifié a permis à Bossuet d'exposer dans toute leur étendue les redoutables devoirs de la cléricature, et d'en célébrer toutes les grandeurs.

Un éminent critique avoue franchement avoir trouvé dans l'éloge de Bourgoing, comme dans celui du grand maître de Navarre, un assez sensible désaccord entre le ton et le sujet même. La faute en est, selon lui, à ces

premiers sujets d'oraisons funèbres, modestes et relativement étroits (Bourgoing, Cornet, Yolande de Monterby, célébrités d'école ou de congrégation), à l'exacte mesure desquels avait peine à se réduire cette grande éloquence, « impatiente de déployer ses ailes. » — « Bossuet, » dit M. Sainte-Beuve, « avait besoin de su- « jets amples et élevés : ici, en attendant qu'il lui en « vienne, il agrandit et rehausse ceux qu'il traite; mais « il y paraît quelque disproportion. Il tonnait un peu « dans le vide en ces moments, ou plutôt dans un es- « pace trop étroit : sa voix était trop forte pour le « vaisseau (1). »

Quelques bons sermons, conservés du Père Bourgoing, auraient peut-être plus réellement fait pour sa

(1) *Causeries du Lundi*, T. X, 2e article sur Bossuet; Cours de littérature professé à l'Ecole normale supérieure, mai 1860; *Port-Royal*, t. II, 2e édition, p. 154. — Le docteur Hermant disait « que, « dans cette oraison funèbre, Bossuet avoit excellé en un point, qui « étoit d'avoir su *dorer les vertus* du défunt, et *couler légèrement* « *sur ses défauts.* » (Histoire manuscrite du Jansénisme, citée dans les *Vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, Archives, M. 220). Ces *défauts* du Père Bourgoing étaient un goût tracassier de règlements, et une manière de gouverner un peu tranchante et despotique, qui avaient soulevé contre lui, dans ses dernières années, une véritable tempête au sein de l'Oratoire. Bossuet a fait plus que de *couler légèrement* sur ces défauts : il n'en dit absolument rien. Mais, devant l'Oratoire présent aux funérailles, pouvait-il, même d'une main délicate, toucher à cette plaie saignante?

gloire de prédicateur que cette page éloquente, où Bossuet ne le célèbre qu'en le transfigurant.

Nous saurons plus exactement à quoi nous en tenir avec un autre disciple de Pierre de Bérulle, qui eut aussi, dans ce temps, grand renom de vertu et d'éloquence, et dont l'Église française a gardé pieusement la mémoire. Il nous est heureusement permis d'aborder de près et de connaître le Père Le Jeune, un des plus saints prêtres de l'Oratoire, et le prédicateur le plus remarquable que cette compagnie ait produit avant Massillon.

Les sermons du Père Le Jeune sont entre nos mains. Prononcés pour la plupart de 1625 à 1660, ils furent recueillis et publiés par lui-même de 1662 à 1669 (1). Ce sont moins des sermons proprement dits que d'édifiantes instructions sur tout ce qui peut intéresser un auditoire chrétien. Le Père Le Jeune, prêchant ordinairement devant un peuple nombreux, en qualité de missionnaire, préférait ce genre de communication plus simple et plus direct avec l'auditoire. Parfois même

(1) A Toulouse, chez Jean Boudet, imprimeur des États, 8 vol. in-8°, d'une exécution assez défectueuse. Le Père Le Jeune avait perdu la vue, et ne put surveiller lui-même l'impression. — Deux autres volumes de sermons furent ajoutés après sa mort. Trois autres éditions suivirent de près celle de Toulouse : Rouen, 1667; Mayence, 1667; Paris, 1669.

il fait ce que Fénelon regrettait de ne pas voir faire plus souvent aux prédicateurs de son temps, il transporte dans la chaire les habitudes familières du catéchisme. Mais, sous cette forme modeste, il excelle à donner, sur chaque point du dogme ou de la morale, un précis de doctrine puisé aux meilleures sources, substantiel et solide, autant que clair et facile à retenir. Il sait mettre à la portée des plus humbles esprits ce que la religion a de plus sublime ou de plus délicat, par l'ordre habile et par la simplicité lumineuse de la leçon. Il a toute la science du docteur et du théologien, et la communique, sans recourir au langage technique du docteur ou du théologien, sans cesser de parler comme tout le monde. A peine relève-t-on quelques restes du procédé scolastique dans sa langue tout usuelle et naturelle. Il abonde, comme saint François de Sales, en images familières, en comparaisons sensibles, qu'il applique très-heureusement à son raisonnement ou à son idée, avec moins de grâce, sans doute, et de relief que l'évêque de Genève, mais avec un bon sens ingénu et populaire. Les yeux toujours fixés sur ses auditeurs, il mesure attentivement toutes ses paroles à leurs dispositions et à leurs besoins : sur quelque partie du domaine religieux qu'il se porte, il est toujours près d'eux, avec eux. Il les interroge avec bonhomie, mais

avec le clairvoyant regard d'un guide moral éprouvé, sur les ignorances qui obscurcissent et corrompent leur foi, sur les préjugés ou les passions qui faussent ou égarent leur conscience; il leur fait confesser à eux-mêmes, avec une exactitude qui prévient toute objection, avec une naïveté de langage qui rend l'aveu plus frappant, les maladies de leur âme, les vanités et les misères de leur vie. Il les appelle à la pénitence avec la patience et la douceur d'un ami, parfois aussi avec la sévérité d'un juge; mais alors même qu'il menace ou gronde, on sent encore sous la rudesse de la voix l'accent ému d'un cœur paternel. On ne saurait mettre dans la conduite des âmes par la parole plus d'expérience, de bon sens, de charité. Ce n'est pas un grand orateur; ce n'est sans doute, comme on va le voir, qu'un très-imparfait écrivain : mais c'est un vrai maître de la vie religieuse, donnant à tous du haut de la chaire de vives et pénétrantes leçons : c'est donc un vrai prédicateur. Aucun, peut-être, n'a mieux mérité ce nom, de saint François de Sales à Bossuet.

Le Père Le Jeune n'est guères lu aujourd'hui que dans quelques maisons religieuses, où on le propose avec raison aux jeunes gens comme un très-bon modèle de la prédication évangélique. Pour le faire un peu connaître, quelques citations sont donc indispensables.

La fin d'un sermon sur la spiritualité et la dignité de l'âme humaine nous offre une familière, mais énergique allocution aux pécheurs, qui, tout entiers aux affaires et aux plaisirs du monde, n'ont point souci de leur âme, et réservent à peine à Dieu quelques actes d'une piété distraite et machinale. Malgré l'imperfection du langage, malgré la rudesse un peu triviale de quelques traits, on ne lira peut-être pas sans intérêt ce passage :

« ..... Bref, mes frères, considérez vostre vie ; voyez « ce que vous faites depuis le matin jusques au soir ; « depuis le commencement de l'année jusques à la « fin ; vous verrez qu'il n'y a rien de quoy vous « ayez moins de soin que de vostre âme et du ser- « vice de Dieu, pour qui elle est créée. Le matin « vous dites le *Pater* ou l'*Ave*, en vous habillant, ou « allant au marché ; le soir, vous faites vos prières, « estant couché et à demy endormi, avec aussi peu « de révérence que si vous parliez à un laquais ; le « reste du jour, vous ne pensez à Dieu, vous ne « parlez de luy, non plus que s'il n'y en avoit point, « sinon peut-estre pour le blasphémer ; les Dimanches « et les jours de Feste, vous entendez une petite messe « en pensant au ménage et aux affaires du monde ; et « voilà comme l'année se passe, et après celle-cy une

« autre ; et enfin, vous vous trouvez à la mort. Or di-
« tes-moy, en conscience, faites-vous ainsi des autres
« choses qui sont à vous ? Si vous avez une vigne, n'y
« faites-vous aller qu'une fois l'an ? ne la faites-vous
« cultiver qu'un peu le matin et le soir ? ne la faites-vous
« pas soigneusement défricher, labourer, tailler, lier,
« émonder, engraisser ? Quel soin avez-vous de tout
« ce qui est en vostre maison ? Combien de fois visitez-
« vous vos armoires, vos coffres, vos celliers, vos gre-
« niers, pour voir si on ne vous dérobe rien, pour em-
« pêcher que rien ne se perde, que rien ne s'égare,
« que rien ne se gâte, que rien ne soit en danger de se
« perdre ? Même, vous ménagez, j'ay honte de le dire,
« jusques à un bout de chandelle, vous ne voulez pas
« qu'il se perde. Allez, allez, n'avez-vous point de
« honte d'avoir tant de soin de ce qui est corruptible,
« et d'en avoir si peu de ce qui est immortel et incor-
« ruptible ? Avoir tant de soin de ce qui est hors de
« vous, et en avoir si peu de ce qui est en vous, et qui
« est la meilleure partie de vous ? Avoir tant de soin
« de ce qu'on peut acheter avec un peu d'argent, et
« en avoir si peu de ce qui coûte la vie et le sang pré-
« cieux du Fils de Dieu ! Où est la foy que vous devez
« ajouter à cet avertissement de l'Oracle de vérité :
« *Que profite à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd*

« *ou endommage son âme?* Ruminez ces paroles, et allez « en paix (1). »

Quelques phrases peu correctes, quelques détails un peu crus, ou trop heurtés, doivent-ils nous faire méconnaître ce qu'il y a de vivacité persuasive et même d'élévation dans ce langage? Sans y songer, le bon missionnaire touche un instant au sublime, quand il dit : « Voilà comme l'année se passe; et après celle-« cy une autre; *et enfin, vous vous trouvez à la mort.* »

Un de ses sermons sur le commandement de l'aumône nous offre la plus pure doctrine des Pères de l'Église sur l'importance et les effets de ce grand devoir, résumée avec une instructive précision, avec une touchante candeur.

Voici comment, dès son exorde, le prédicateur s'ap-

(1) Sermon *De la spiritualité de l'âme* (éd. de Paris, 1669, t. I, p. 38) en un seul point. Les instructions du Père Le Jeune n'ont pas toujours les deux ou trois parties d'usage : mais il suit toujours un plan, et même, le plus souvent, il se conforme à cette division par points, qu'on a traitée, sans raison, de méthode inutile et fâcheuse. Dans l'éloquence qui enseigne, observer un ordre n'est pas tout : il est bon de le marquer, pour être mieux compris, mieux suivi : de là les divisions et subdivisions. Or, les grandes divisions principales ne peuvent être bonnes à quelque chose, que s'il y en a fort peu : on s'est donc habitué à diviser tout le sermon en deux ou trois parties. Quand ce partage est faux ou forcé, prenez-vous-en au sujet mal choisi ou à l'insuffisance de l'orateur : l'usage en soi n'a rien de bizarre, et n'est pas, quoi qu'en ait dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, c. XXXII), une

plique à rattacher le précepte de l'aumône au plan de la sagesse éternelle, et à en montrer le caractère tout divin : qu'on me permette de citer tout ce commencement, qui me paraît très-propre à faire connaître le mélange d'élévation chrétienne et de bonhomie familière particulier au Père Le Jeune :

« *Beatus homo quem tu erudieris, Domine, et de lege tua* « *docueris eum. Declaratio sermonum tuorum illuminat et* « *intellectum dat parvulis.* Ces paroles sacrées du Pro- « phète Royal, et mille autres semblables qu'il fait ré- « sonner en ses Pseaumes, nous donnent sujet de dire « avec saint Augustin, que « le thrône royal de Jésus « est une chaire de Docteur : » que ses lois sont autant « de leçons qu'il nous fait; et que ses commandements « sont des enseignements : *Thronus imperantis est ca-* « *thedra erudientis.* Il n'en faut point d'autre preuve que « le commandement qu'il nous fait, d'estre charitable « envers les pauvres : car, si la vie éternelle consiste en « la connoissance de Dieu, comme il dit; ce comman- « dement de charité ne nous monstre pas seulement le « chemin le plus facile et le plus asseuré de la vie éter- « nelle, où nous verrons Dieu face à face; mais il nous

gêne pour la chaire. *V.* l'*Essai sur l'éloquence de la chaire* du cardinal Maury, t. I, c. VI, *Du plan d'un discours.* Cf. Vinet, *Homilétique*, IIe partie, *De la disposition.*

« fait aussi connoistre dès cette vie ses attributs in-
« compréhensibles et ses perfections divines. »

« Car, quand Dieu nous commande l'aumosne, il nous « monstre sa puissance, sa souveraineté, et le domaine « absolu qu'il a sur toutes les richesses et les posses- « sions de la terre ; qu'il en est le maistre, le seigneur « et le propriétaire; que nous n'en sommes que les « dépositaires, les fermiers et les dispensateurs : que « nous sommes les receveurs, les œconomes et thréso- « riers : *Homo quidam erat dives, qui habebat villicum.* « Un Seigneur monstre qu'il est maistre d'une ferme, « quand il peut commander à celuy qui la tient : don- « nez tant de mesures de froment à un tel, et tant « d'orge à celuy-là. Quand Dieu vous addresse des « pauvres, et que vous avez moyen de les secourir, ce « sont des mandements qu'il vous donne de distribuer « à ses amis les biens qui luy appartiennent.

« Il monstre sa sagesse : un Roy, un Ministre d'Estat « fait connoistre son esprit, sa prudence, son industrie, « quand il fait vivre le commerce, pour enrichir le « royaume, qu'il trouve des inventions, des voyes fa- « ciles et commodes de faire trafiquer aux provinces « éloignées, afin d'en apporter ce qui manque à ses « sujets, et y débiter ce qu'ils ont en abondance. Or, « qu'y a-t-il de plus éloigné du Ciel que la terre ? et

« qu'y a-t-il de plus nécessaire à la terre que les biens « du Ciel? Quel commerce donc plus souhaitable, mais « plus difficile, que le trafic entre le Ciel et la terre? « Voyez, de grâce, l'admirable invention de la sagesse « de Dieu : il a établi une banque, une maison de « change en ce monde, par le moyen de laquelle vous « pouvez faire tenir au Ciel tous les biens que vous avez « sur la terre, et en recevoir des grâces mille fois plus « précieuses que celles que vous y avez envoyées : les « pauvres sont les banquiers de Dieu; *Nummularii* « *Christi*, dit saint Salvian.

« Il monstre sa bonté et son amour gratuit et désin- « téressé. Nous témoignons de l'affection à ceux qui « nous peuvent servir et aider, à ceux qui sont « grands, riches, puissants et en crédit : le Fils « de Dieu fait tout autrement : il a des tendresses et « des inclinations particulières pour les pauvres, et « pour les personnes misérables et abandonnées. Si un « Gouverneur de province ayant ici demeuré quelque « temps, et estant sur son départ, recommandoit les « pauvres gens aux principaux de la Ville, quand ils « luy viendroient dire adieu, et disoit : M. le Président, « ayez soin du procès d'une telle veuve ; M. le Thré- « sorier, je vous recommande un tel orphelin, qui est « vostre voisin : quelle bonté, diroit-on, quelle piété, et

« quel excez de charité ! C'est ce que le Fils de Dieu a « fait avant de sortir de ce monde : estant à la veille de « sa mort, il a recommandé à chacun de nous tous les « pauvres que nous pouvons aider : ouy, à vous, M. le « Chanoine, et le Conseiller, il vous a dit : Tout ce que « vous ferez à ce malade ou à ce prisonnier, je le tien- « dray fait à moy-mesme : n'est-ce pas bien monstrer « sa bonté que cela ? Il monstre aussi

« Sa providence ; sa providence qui scait tirer le « bien du mal, la lumière des ténèbres, l'eau de la « roche et le secours de la tribulation : *Auxilium de* « *tribulatione*. Il est si bon ménager, qu'il fait servir à « de grands desseins ce qui est de plus inutile, vil, ab- « ject, méprisé et méprisable dans le monde ; la pau- « vreté, la misère, la maladie et l'incommodité. Si on « disoit à un Païen, ou à un autre infidèle qui ne « scauroit pas ce secret : Voyez-vous d'un costé ce « pauvre qui a perdu la veüe, qui ne peut faire deux « pas sans la conduite d'un baston, et qui choppe à « chaque rencontre ? Voyez-vous de l'autre cet homme « qui a de bons yeux, bien clairs et bien ouverts ? c'est « cet aveugle qui conduit ce clairvoyant. Voyez-vous « d'un costé ce paralytique qui est étendu sur son lict, « immobile comme une statue, perclus de tous ses « membres, qui ne peut se remuer ? Voyez-vous

« de l'autre cet homme qui est en bonne santé, qui est « gaillard, robuste et dispos? c'est ce paralytique qui « porte ce robuste, et il le porte bien loin. Voyez-vous « d'une part ce pauvre tout couvert de haillons, qui « ne vit que d'aumosnes, qui couche sur la paille, et « qui est rongé de vermine? Voyez-vous de l'autre ce « Comte ou ce Marquis qui va en carrosse, suivy d'un « grand train, tout couvert d'or et de soye? c'est ce « pauvre qui entretient, qui nourrit et qui enrichit ce « Marquis. Ce païen n'en croiroit rien, il s'en mocque- « roit, il diroit que ce sont des rêveries : néantmoins, « c'est la pure vérité : c'est cet aveugle qui conduit au « Ciel le clairvoyant, c'est ce paralytique qui porte en « Paradis le robuste, et c'est ce pauvre qui enrichit le « riche : car ce Gentilhomme, qui est riche, en bonne « santé et clairvoyant, est conduit au Ciel, porté en « Paradis et comblé de biens spirituels par les charités « qu'il exerce envers ce pauvre aveugle et paralytique. « Quelle admirable providence divine! *Beatus homo* « *quem tu erudieris, ut mitiges ei a diebus malis* (1). »

L'auteur de ces humbles paroles n'est pas si loin qu'on pourrait le croire des plus éloquents et des plus

(1) *Le Missionnaire de l'Oratoire*, ou *Sermons pour les advents, caresmes et festes de l'année, par le Père Le Jeune, dit le Père aveugle*, Paris, 1669; t. II, Sermon LXIX.

profonds Pères de l'Église : cette philosophie chrétienne de l'aumône vient en droite ligne des deux grands maîtres de la charité, de saint Chrysostome et de saint Augustin : leur esprit respire dans les leçons du bon missionnaire, et un écho de leur voix se retrouve par instants dans son doux et populaire langage.

Plus loin, entre autres conseils pratiques, le prévoyant catéchiste recommande aux fidèles de faire l'aumône par eux-mêmes. « Dieu veut, » leur dit-il, que « nous prenions part aux souffrances et aux afflictions « d'autruy, par esprit de miséricorde et de compassion. « Pour cela, il est très-utile de donner l'aumosne par « vous-mesme, de visiter les pauvres, et d'entrer dans « les prisons : la vue des misères d'autruy vous touche « le cœur, et vous attendrit de compassion ; c'est le con- « seil que le Saint-Esprit nous donne. Consolez vous- « mesme en personne les affligés, approchez-vous de « ceux qui pleurent ; ne soyez pas paresseux à soula- « ger les malades ; car, par ce moyen, vous vous esta- « blirez en la charité.

> Segnius irritant animos demissa per aurem,
> Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ
> Ipse sibi tradit spectator...,

« dit le poëte. Et saint Bernard : *Vulgo dicitur : quod*

« *non videt oculus, cor non dolet.* La nature a destiné un « mesme sens à la vue et aux larmes, parce que nous « pleurons plus aisément les misères que nous voyons « nous-mesmes, que celles que nous entendons racon- « ter. Comme le Fils de Dieu pleura estant auprès du « sépulcre de Lazare; ainsi, quand vous voyez un « pauvre malade couché sur un peu de paille, en un « grenier, exposé à tous les vents, avec trois ou quatre « enfants tout nus, sans pain et sans bois, sans argent « et sans secours, votre cœur en est attendri, et vous « luy faites l'aumosne, comme saint Paul le recom- « mande, avec des entrailles de miséricorde; *viscera* « *misericordiæ* (1). »

L'accent du cœur se fait entendre dans ces simples paroles, que n'a pu gâter la citation profane accolée sans aucune nécessité au témoignage de saint Bernard. Le Père Le Jeune, si pénétré qu'il fût des sévères convenances de la chaire, n'avait pas su renoncer tout à fait à ce genre d'ornements, si cher à ses devanciers. Au reste, je dois dire que, le plus souvent, ce qu'il tire des anciens, et qu'il va chercher dans le trésor de leur plus saine morale, est si pur, si élevé, si voisin, par certains côtés, de la sagesse chrétienne elle-même, et s'a-

(1) *Le Missionnaire de l'Oratoire*, ibid.

juste si heureusement aux vérités qu'il veut prouver, qu'on n'ose regretter de le voir puiser dans ces richesses étrangères (1).

Ailleurs, le Père Le Jeune fait honte aux chrétiens de leur peu de charité pour les pauvres, et combat les vains prétextes par lesquels on se dispense si aisément de l'aumône. A tout le monde, il prouve la facilité de l'aumône par les plus simples calculs ; par des questions d'une familiarité pressante, irrésistible, il contraint grands et petits d'avouer la superfluité de tant de choses dont ils composent leur nécessaire ; et, quand il leur a ôté toute excuse, il prononce leur sentence par la bouche de Celui qui souffre et veut être soulagé dans la personne du pauvre. Ce passage, d'une

(1) *V.* par exemple, comme il se sert, dans un sermon *Sur les devoirs des pères envers leurs enfants*, de ce mot du *Philosophe moral* (Sénèque) : « Si tu veux être aimé, aime : *Si vis amari, ama.* » — Ce serait une question de savoir si cette espèce d'autorités, dont on avait tant abusé, devait être interdite absolument à la chaire. Pourquoi l'éloquence chrétienne, tributaire elle-même en tant de choses de la sagesse et du génie des anciens, ne pourrait-elle quelquefois invoquer directement leur témoignage, et répéter même leurs glorieux noms ? Bossuet n'a pas cru faire trop d'honneur à Virgile, à Sénèque, à Tacite, en les citant parfois dans ses sermons. L'austère Bourdaloue s'est autorisé de « la sagesse du Satirique romain » pour foudroyer le luxe de son temps (Sermon sur les Richesses, 1er point). En proscrivant l'abus, ces grands hommes ont réservé une place à l'usage discret et légitime.

âpre franchise, peut étonner un goût délicat. En le lisant, on croirait entendre parfois la voix rude et triviale d'un de ces moines prêcheurs du moyen âge, censeurs fougueux et peintres naïfs des vices ou des iniquités du siècle. Mais jusqu'en ses plus libres invectives, le pieux Oratorien garde un sérieux, une dignité d'âme, une sainte amertume, qu'on ne trouve pas toujours chez ces orateurs populaires. Si bas qu'il descende, il est toujours grave et pathétique : il ne s'abaisse que pour frapper plus fort.

« ..... Eh quoy? Est-il vray que vous n'avez rien qui « ne vous soit nécessaire? Ne pouvez-vous pas retran- « cher mille choses dont vous n'avez pas absolument « besoin, et qui sont nécessaires aux pauvres? Quand « vous retrancheriez tous les jours un verre de vin et « une bouchée de pain de vostre ordinaire, vous ne « mourriez pas de faim : ce seroient trois cent soixante- « cinq bouchées par an. Vous portez pour trente écus « de hardes ; quand vous n'en porteriez que pour « vingt ; quand vos coëffes, vos rabats, vos cottes ne « seroient pas si précieuses, en seriez-vous déshono- « rée? Faut-il que vostre carcasse soit si curieusement « ornée, et que les membres de Jésus périssent de « froid et de misère? Que de frais inutiles faites-vous « pour enjoliver vos chambres, vos métairies, vos jar-

« dins, vos enfants? Que de superfluités en linges, en
« tapisseries, en meubles, en livres, dont vous pour-
« riez vous passer? Tout cela seroit supportable en un
« autre temps; mais il est criminel en ce temps remply
« de misère. Quand ces livres que vous acheptez, ne
« seroient pas en vostre bibliothèque, ces tapisseries
« en une telle chambre, ces viandes exquises à vostre
« table; et qu'on sauroit que vous retranchez tout
« cela pour assister les pauvres; quel inconvénient
« vous en arriveroit-il? En perdriez-vous vostre hon-
« neur, vostre santé, vostre office ou vostre bénéfice? »

« Nonobstant les misères du temps, vous trouvez
« bien de l'argent pour assister à la Comédie, pour payer
« les violons du bal; vous en trouvez pour achepter
« les Gazettes par pure curiosité : ce ne sont, dites-
« vous, que deux ou trois sols par semaine : non, mais
« ce sont cent sols, ou sept livres par an; il y a des
« pauvres qui en seroient notablement soulagés. Vous
« ne laissez pas, dites-vous, de faire des aumosnes,
« encore que vous achetiez cela; mais vous feriez
« encore celle-cy : vous assistez plusieurs pauvres;
« mais vous en assisteriez encore un autre de ces
« choses superfluës. »

« Enfin, si vous estes si pauvre que vous ne puissiez
« rien donner; vous pouvez assister de vostre crédit,

« de vostre conseil, de vostre service ; plaider pour ce « Villageois, conseiller cette veuve en son procès, sol- « liciter pour les prisonniers, faire des visites pour eux, « visiter les malades, faire leur lit, les consoler, les « instruire. Jésus-Christ ne dira pas, vous m'avez ra- « cheté de prison ; il ne dira pas, vous m'avez apporté « des confitures, parce que tous ne le peuvent faire : « mais il dira, *Vous m'avez visité,* parce qu'il y a fort « peu de gens qui ne le puissent. »

Se défend-on encore ? Le prédicateur sait à qui il a affaire : il cite avec indignation et moquerie de nouvelles excuses, toutes si misérables, qu'il ne daigne plus y répondre. Il reprend d'un ton plus sévère :

« Toutes ces excuses, et autres semblables, sont si « vaines et si frivoles, que vous n'oserez seulement « ouvrir la bouche au jour du Jugement pour en allé- « guer une seule : vous direz seulement, quand est-ce « que nous vous avons veu, mon Dieu, avoir faim, estre « malade, etc. Voilà la vraye cause de vostre peu de « charité : vous ne croyez pas que Jésus-Christ souffre « avec le pauvre ; vous, ne croyez pas qu'il soit en la « personne du pauvre ; et c'est ce qui vous fera enrager « de dépit contre vous de n'avoir point ajouté foy à « une vérité, dont il vous a adverti si expressément. « C'est ce qui vous rendra inexcusable au Jugement de

« Dieu; c'est ce qui vous apportera beaucoup de con-
« fusion; c'est ce qui vous fera estre l'objet des repro-
« ches, des invectives, des anathèmes et des malédic-
« tions de Jésus. Il vous dira, *Esurivi* : vous faisiez des
« festins, vous donniez le bal, des collations, des con-
« fitures à des femmes volages, affétées, sensuelles;
« vous faisiez bonne chère à des coquines ; vous nour-
« rissiez des chiens, des oyseaux, des singes, des per-
« roquets ; et vous refusiez un morceau de pain à ces
« petits orphelins qui crioient à la faim! *Sitivi* : vous
« donniez des vins délicats à des flatteurs, à des yvron-
« gnes, à des pourceaux d'Épicure, vous les invitiez,
« vous les pressiez, vous les contraigniez de boire plus
« que la nécessité, et plus que leur soif ne l'exigeoit;
« et vous refusiez un peu de vin à ce bon vieillard âgé
« de quatre-vingts ans, à ce pauvre vigneron, qui tra-
« vailloit à vostre vigne ! *Nudus fui* : les parois de
« vostre chambre, les colonnes de vostre lit étoient
« revestuës de drap ou de tapisseries ; et vous laissiez
« geler de froid ce pauvre nécessiteux, faute d'une
« vieille couverture. *Hospes eram* : vous aviez des
« salles en vostre maison, des chambres en vos métai-
« ries, inutiles, qui ne servoient que de promenoir aux
« rats et aux souris ; et vous avez refusé un petit coin
« de grenier à ce pauvre homme, qui n'avoit pas de

« quoy vous payer le loüage. *Æger fui* : vous vous las-
« siez à jouer à la boule des journées entières, aux
« Festes et Dimanches, et vous n'avez pas voulu pren-
« dre la peine de faire deux pas pour visiter ce malade.
« *Discedite a me*, retirez-vous de moy, car vous n'estes
« pas dignes de moy, puisque vous m'avez tant mé-
« prisé. *A me*, de moy à qui vous avez des obligations
« infinies; moy qui ai tant fait pour vous! Je vous ay
« donné ma chair à manger, et vous m'avez refusé un
« petit morceau de chair de boucherie. J'ay voyagé
« trente-trois ans en cette vallée de misères, et vous
« n'avez pas daigné me visiter en prison. Je me suis
« rendu vostre advocat, vostre pleige, et vostre caution
« devant mon Père, et vous n'avez pas daigné plaider,
« faire un exploit, et signer une requête pour me tirer
« d'affaire. *Discedite a me, maledicti* (1). »

Rudes et pathétiques paroles, dont l'éloquence, il est vrai, n'appartient pas tout entière au Père Le Jeune! On retrouve dans ce remarquable passage la trace directe des modèles qu'on étudiait sans cesse à l'Oratoire. Les Pères de l'Église sont remplis de ces hardis tableaux, où la vie sensuelle et raffinée des heureux du monde est opposée en détail aux privations et aux souffrances

(1) T. IX, Sermon VII, p. 209.

du Christ personnifié dans les pauvres. « Quoi ! » disait l'un d'eux au riche avare, « tu manges outre mesure, « quand le Christ n'a pas même le nécessaire ! On te « sert les pâtisseries à profusion ; lui n'a pas même du « pain sec ! Tu bois du vin de Thasos, et tu ne lui as « pas même donné un verre d'eau, quand il avait soif ! « Tu t'étends sur un lit moelleux et riche, et lui gre- « lotte à l'air glacé ! etc. (1). »

Notre missionnaire était tout plein de la lecture des Pères. En mille endroits, il les laisse parler eux-mêmes, se contentant d'ajouter aux admirables traits qu'il détache de leurs écrits un commentaire court et solide, et, quand il parle à son tour, bien souvent, ce qu'il semble tirer de son fonds n'est qu'imitation libre ou involontaire réminiscence de ses modèles. Vous croyez l'entendre seul, lorsque, prêchant sur l'observation du saint jour, il dit à des auditeurs de fortune et d'éducation très-diverses : « ..... Vous travaillez les jours ou- « vriers pour les autres ou pour vostre corps : travaillez « le Dimanche pour vous-mesme et pour vostre âme : « vous estes Marchand, vous avez compté toute la se-

(1) S. Chrysostome, *In Matth. homil.* 48. *V.* d'éloquentes pages de M. Villemain sur le libre et hardi génie de charité qui respire dans les prédications de saint Chrysostome sur l'aumône, *Tableau de l'éloquence chrétienne au* IVe *siècle*, 1849, p. 184 et suiv.

« maine avec vos créanciers : rendez maintenant « compte à vostre Dieu. Vous estes Tailleur, vous avez « fait des habits aux hommes ou aux femmes ; faites « maintenant des ornements à vostre âme..... Vous « estes un homme de Justice, vous avez fait le procez « aux autres ; faites-le maintenant à vous-mesme, ju- « gez et punissez vos fautes. Vostre Office est de faire « rendre à chacun ce qui luy appartient : faites rendre « à Dieu l'honneur qui luy est dû en ce jour... etc. (1). » Un Père est encore là. En feuilletant saint Chrysostome, je retrouve le trait qui a suggéré à notre prédicateur ce tour d'exhortation familier et ingénieux (2).

Raisonnements pratiques, tableaux de mœurs pris sur le vif, leçons morales d'une application directe, voilà ce que le Père Le Jeune imite surtout des Pères. Comme eux il aime à s'adresser en face aux différents états de la vie, aux divers rangs de la société. Dans cette foule accourue pour l'entendre, il démêle et suit du regard plusieurs auditoires profondément distincts les uns des autres par l'âge, la fortune ou la naissance, et s'applique à faire à chacun d'eux sa part, autant que le permettent la forme générale et les convenances de

(1) T. II, Sermon XLVIII.
(2) *Homil.* 26, *In acta apost.*

la prédication. Dans une même instruction, il parle successivement au jeune homme, à l'homme fait, au vieillard : d'un même principe de morale, il fait tour à tour une vérité particulière à l'usage des puissants et des faibles, des riches et des pauvres, des maîtres et des serviteurs; il poursuit un même vice au sein des professions nobles ou roturières, parmi les hommes d'épée, de justice ou de trafic, sans épargner au besoin le clergé lui-même. Voyez avec quelle évangélique franchise, dans l'homélie qui a pour titre : *Non furtum facies*, il avertit les marchands, les gens d'affaires, les magistrats, les seigneurs ayant terres et domaines, des infractions qu'ils commettent à ce commandement, les uns par leurs fraudes et piperies, les autres par leurs partialités ou leurs interminables lenteurs, les autres par leurs exigences tyranniques envers les petits (1)!

Dans cette équitable distribution des vérités dont sa main était pleine, le Père Le Jeune n'oubliait pas cette partie de l'auditoire qu'il est plus difficile d'instruire directement en public, mais qui attend aussi de la chaire des leçons à son usage. Il sait réserver aux

(1) T. IX, Sermon LXIV. *V.* aussi les sermons *Sur l'endurcissement du cœur*, *Sur la satisfaction* (T. I, XVII et XXIV), *Sur l'honneur dû aux églises* (t. II, XLVI). Les deux derniers contiennent plus d'un trait à l'adresse du clergé.

femmes leur part dans tout ce qu'il dit de l'oisiveté, du vain désir de paraître, du luxe, des folles amours, etc. Souvent il leur fait essuyer à bout portant de franches et parfois un peu vives mercuriales, toujours accompagnées d'affectueux conseils, d'utiles avis sur les vertus et les bienséances particulières de leur sexe (1).

Il faut en convenir, ces peintures réelles, ces détails pratiques et familiers de direction morale, mêlés à l'enseignement de la chaire, sont très-propres à le rendre efficace. En pénétrant ainsi dans les réalités de la vie, l'éloquence religieuse engage une lutte plus directe avec les consciences, et les serre en quelque sorte de plus près. L'orateur qui, selon l'exemple de l'Apôtre, se fait ainsi tout à tous, ne s'adresse plus à un auditoire abstrait, mais à une foule vivante, au sein de laquelle chacune de ses paroles retentit.

Peut-être, en achevant de s'épurer par un dernier

(1) *V.* t. II, Sermon LXI; t. IX, Sermon XVIII; t. X, Sermon XXXVI. Se plaignant dans celui-ci du luxe de toilettes mondaines étalé jusque devant la chaire, il s'interrompt tout à coup par ce hardi mouvement, qui dut faire frissonner l'auditoire : « Voyez les tombes des « morts qui sont enterrés en l'église, Mesdames; percez avec les yeux « de l'esprit ces pierres sur lesquelles vous estes assises ; vous y verrez les ossements de plusieurs Demoiselles, qui ont esté autrefois « aussi belles, aussi braves, éclatantes, glorieuses que vous, et encore plus ; et toute leur gloire n'a esté que fumée ; elles sont mises « en oubly : leur corps est la proie des vers : Dieu veuille que leur « âme ne soit point rongée du ver qui ne meurt point, etc. »

progrès de dignité et de décence, la morale de la chaire, au XVIIe siècle, est-elle devenue un peu trop sobre de cette espèce de leçons. Avec une admirable sagacité, avec une incomparable délicatesse, elle a scruté les mystères de la nature humaine corrompue ; elle a observé d'un profond regard les différents états de l'homme intérieur, tel que l'a fait le péché, tel que la grâce essaie de le refaire, ses passions, ses remords, ses combats, et a tracé de ses grandeurs et de ses misères des peintures d'une vérité immortelle ; elle s'est livrée à cette étude avec l'inflexible austérité et la généreuse ardeur de l'esprit chrétien : mais c'est l'homme, c'est le cœur humain qu'elle étudie et qu'elle juge, bien plus que la société humaine considérée dans la diversité de ses états, dans la variété multiple de ses travers, de ses désordres et de ses scandales. Aussi sévère, aussi chrétien, et, à coup sûr, non moins éloquent que l'antique homélie, le sermon, dans sa forme nouvelle, eut moins de variété, de liberté et d'abandon : il fut moins familier, plus général, et, par conséquent, moins immédiatement pratique. Les nouvelles gloires de la chaire, un Bossuet, un Bourdaloue, avaient pour ordinaire auditoire la Cour elle-même, ou la brillante élite d'une société polie. Cet enseignement qui creusait les vérités les plus importantes de la théologie morale, et cher-

chait dans l'analyse des moindres fibres du cœur le secret de nos erreurs et de nos misères, cet enseignement offrait à un tel choix d'esprits cultivés et délicats un intérêt inépuisable : par ses pressants avis, par ses réprimandes austères et tout évangéliques, mais ordinairement appliquées d'une main discrète et rapide au détail de la vie, aux devoirs des diverses conditions (1), il effrayait, il touchait, sans assaut trop direct, sans trop rude secousse, ce monde élégant et fier, cette aristocratie amoureuse des bienséances, et dominée, jusqu'au milieu des épanchements de la foi, par ses

(1) Je sais jusqu'où la vérité, la réalité, en fait de peintures de mœurs, peuvent aller chez Bossuet. C'est lui qui, prêchant *Sur la justice* devant le Roi, demande aux joueurs de Cour pourquoi les dettes de jeu sont privilégiées, c'est-à-dire payées les premières : « Comme « si, » dit-il, « ces lois étaient les plus saintes et les plus inviolables « de toutes, on se pique d'honneur d'y être fidèle : non point pour « ne tromper pas, car au contraire on ne rougit pas de prendre tous « les jours des avantages frauduleux, mais du moins pour payer « exactement; pendant qu'on ne craint pas de faire misérablement « languir des marchands et des ouvriers, qui seuls soutiennent de- « puis si longtemps cet éclat que je puis bien appeler doublement « trompeur et doublement emprunté, puisque vous ne le tirez ni de « votre vertu, *ni même de votre bourse.* » Voilà cette familiarité des Pères, qui entre si ouvertement et si efficacement dans le détail réel des mœurs. Mais, chez eux, de pareils traits abondent : chez Bossuet, on les compte. Bourdaloue, plus complet que Bossuet, plus pratique, en a davantage. Lui-même, cependant, reste bien loin, sous ce rapport, de la franchise des Pères, de leur libre et hardi génie. Je considère ici la méthode habituelle des deux orateurs et l'ensemble de leur œuvre.

préjugés de naissance et de fortune. A Dieu ne plaise que je veuille accuser de timide réserve ou de complaisance habile les glorieux maîtres de la chaire régénérée, dignes héritiers des Chrysostome et des Augustin ! Ce qu'il est permis de regretter, c'est que ce genre et cette forme de prédication, qui ne pouvait se placer en toute circonstance et dans tous les milieux avec la même convenance et le même succès, et qui, moins que tout autre, peut-être, s'accommodait des talents médiocres, se soit accrédité et propagé dans la seconde moitié du XVIIe siècle, au point de régner à peu près exclusivement dans les chaires, et ait passé comme un modèle unique, ou peu s'en faut, aux âges suivants. Fénelon, à la fin du siècle, se plaignait de voir le sermon relevé, méthodique et abstrait usurper la place de l'instruction pratique et populaire, même auprès des ignorants et des simples (1). Les réclamations si sensées du grand évêque trouvèrent peu d'écho. Cet empire trop uniforme d'un même genre a survécu même à la destruction de l'ancienne société. A peine, de nos jours, a-t-on commencé à s'en affranchir. Que de sermons j'ai entendus, dont le premier et principal défaut était de ne point s'appliquer ou de peu convenir

(1) *Dialogues sur l'éloquence*, IIIe partie, Paris, Lebel, t. XXI, p. 80, 96 et suiv.

aux auditeurs auxquel ils étaient adressés, et de passer, comme on dit, par-dessus leurs têtes! Que de fois j'ai entendu de bons prêtres, en mission dans un des quartiers populeux de notre grande ville, traiter noblement et méthodiquement des *origines de la concupiscence*, ou de *l'aveuglement spirituel*, devant un auditoire composé surtout de femmes, de pauvres femmes, servantes, ouvrières, etc., sans leur dire un mot, un seul mot des épreuves et des devoirs de leur humble et pénible vie, sans leur parler d'elles-mêmes (1)!

Lorsque le Père Le Jeune, examinant son public avant de monter en chaire, le trouvait en grande partie formé de personnes de même classe et de même condition, il saisissait bravement l'à-propos, et, dans un sermon fait tout exprès pour ses auditeurs, il s'expliquait à son aise et, comme en tête à tête, avec eux sur les tentations et les obligations particulières de leur

(1) Avant Fénelon, le Père Rapin, dans ses judicieuses *Réflexions sur l'éloquence*, avait dit : « Beaucoup de sermons ne touchent pas, « parce que l'auditoire auquel ils sont adressés ne s'y retrouve pas. « On presche à des gens de bien comme à des scélérats : on parle « aux gens de la Cour, comme à des gens de bien : on porte une « morale bourgeoise au village, et l'on fait des sermons où il ne fau- « droit que des catéchismes tout simples et des instructions toutes « pures. » (ch. XVI).

état. C'est ainsi que prêchant devant le menu peuple, il traite *Des devoirs des serviteurs envers leurs maîtres*, et s'étend sur cette matière avec une exacte connaissance des passions et des vices des petits, et une remarquable intelligence d'un des plus graves intérêts de la famille. A un auditoire tout féminin, il adresse le sermon qui a pour titre, *Du péché le plus ordinaire aux femmes* (c'est le goût de la toilette, le besoin de se parer pour être vue), curieux sermon, où un grain d'humeur railleuse et de verve satirique vient égayer par moments le sérieux des conseils et la sévérité des reproches (1). Placé un jour en présence de la magistrature d'une grande ville, il osa faire en chaire la revue *Des*

(1) T. VIII, S. LXVI. *V.* dans ce sermon la comparaison de la femme mondaine avec le paon, p. 706. *V.* aussi un curieux détail des superfluités et vanités qui entrent dans la parure d'une coquette, p. 694 et 708. Saint Chrysostome reprochait aux dames d'Antioche leurs robes trop précieuses, et ces robes superflues, qui « ne servent pas, » disait-il, « à couvrir le corps, mais à couvrir d'autres robes. » Le Père Le Jeune applique au costume féminin du XVIIe siècle ce joli trait, qui serait encore plein d'à-propos aujourd'hui. Il ose citer un terme de toilette inventé par les beautés du jour, qui ne peut laisser, dit-il, aucun doute sur leurs projets homicides à l'égard des âmes ; c'est ce nom d'*assassin*, donné par elles-mêmes au nœud de rubans qu'elles se mettaient sur le sein. *V.* aussi quelques pages, d'un autre accent et d'une grande force, sur la concurrence impie que font à Dieu de telles femmes jusque dans son temple : « ..... Oui, Mes« dames, » leur dit-il, « à teste levée, impudemment, au haut de « l'église, tout auprès de l'autel, pendant le sacrifice où le vray Dieu

péchés qui se commettent au Palais, c'est le titre de son discours, qui, en effet, s'adresse à toutes les sortes de mauvais juges, au juge paresseux qui éternise les procès, au juge complaisant, au juge passionné, au juge ignorant, qui « a étudié à peine deux ou trois titres du « code ; » au juge nécessiteux, qui, « s'il ne fait valoir « le métier, ne pourroit payer son office, et revend in- « justement en détail ce qu'il a acheté en gros (1). » Prêchait-il à des ecclésiastiques les vertus de leur état, aucun ménagement politique, aucun esprit de corps mal entendu ne venait entraver sa franchise ou paralyser son zèle. Qu'on lise les sermons *De l'intempérance des clercs* (2), et *Des devoirs des pasteurs dans l'Église,* prononcés l'un et l'autre devant un nombreux auditoire de prêtres ; aucun témoignage contemporain ne fera

« est adoré, vous voulez estre adorées ; vous estes cause qu'au sacri- « fice de vérité on dit des mensonges ; vous démentez le prestre qui « tient la place de Jésus, et qui dit, *Sursum corda*, élevez vos cœurs « à Dieu : vous dites, non : ne les élevez pas à Dieu, abaissez-les à « une vile créature, appliquez vos cœurs à me regarder et aimer. On « répond au nom de tout le peuple, *Habemus ad Dominum*, nous « élevons notre cœur à Dieu, et vous estes cause que l'on ment : car « plusieurs ont le cœur à vos vains ornements, au lieu de le porter « à leur Créateur et Sauveur. » (p. 699.)

(1) T. II, Sermon LXV, prononcé à Toulouse, en 1642.

(2) T. VI, Sermon LXII. Le vrai titre est : *Du vice qui peut empêcher un prestre d'administrer validement les sacrements, qui est l'yvrognerie.*

mieux comprendre l'état de relâchement contre lequel s'armait l'esprit de réforme ecclésiastique, et les résistances qu'il avait à vaincre.

On le voit, la prédication morale, chez le Père Le Jeune, s'applique à une foule de sujets divers, sans jamais s'arrêter à des questions trop particulières. Le recueil entier de ses sermons ne le cède pas en étendue ni en variété aux cours les plus complets de morale chrétienne, et pourrait en tenir lieu. C'est une ressemblance de plus avec les Pères, chez lesquels l'enseignement de la chaire se rapproche sans cesse de la direction des âmes, et se confond souvent avec elle (1). Dans cette partie si variée des œuvres du Père Le Jeune, où il traite spécialement des devoirs, je signalerai encore les homélies, *Du soin des domestiques*, *De la piété filiale*, *De l'affection déréglée des pères et des mères pour leurs enfants*, *Du danger des mauvais exemples dans les familles*; *Du mariage*; *De l'honneur dû aux prêtres*; beaux sujets pratiques, qui eussent fourni un admirable texte au génie de nos grands orateurs chrétiens, et dont on regrette qu'un Bossuet, un Bourdaloue ne se soient pas emparés. Bourdaloue, cependant, ne l'oublions pas, nous offre quelques sujets de ce

(1) Villemain, *Tableau de l'éloquence chrétienne au* IVe *siècle*, 1849, p. 187.

genre supérieurement traités dans le recueil, aujourd'hui trop peu lu, de ses *Dominicales*.

En somme donc, comme un des plus fidèles disciples des Pères au XVIIe siècle, comme savant et naïf catéchiste, et peintre courageux des mœurs, le Père Le Jeune mérite qu'un souvenir durable s'attache à son nom, et même n'est pas indigne, quelles que soient les imperfections de ses écrits, de trouver encore aujourd'hui des lecteurs (1).

Ces imperfections, au reste, notons-le bien, tiennent beaucoup plus à la rapidité du travail, et à un excès de modestie, ou, pour mieux dire, d'humilité, qu'au défaut d'imagination et de talent. Dans ces esquisses à peine correctes, où le bon missionnaire se contente de fixer en courant sa pensée, il n'est pas rare de rencontrer des tours expressifs, des images simples et neuves, des manières de dire *trouvées* et frappantes, qui trahissent une sensibilité vive et délicate et une veine heureuse. Quelquefois même une page, d'un jet soutenu et d'une couleur originale, se prête à une attention plus

(1) Son œuvre entière a été réimprimée avec soin de nos jours à Lyon, 1825-27, 15 vol. in-8°. On a eu tort seulement d'introduire dans le texte les divisions indiquées à la marge dans les anciennes éditions. — Un bon choix des sermons de Le Jeune a été donné dans les tomes V et VI de la *Bibliothèque des orateurs chrétiens*, Paris, 1827, in-18.

lente et plus littéraire : celle-ci, par exemple, où toute une instruction consolante sur les motifs de sécurité de l'âme fidèle, sur l'heureuse mort du juste, s'achève et se couronne par une comparaison gracieuse : « .... Le « juste qui a tenu bon en la citadelle de son cœur, « résistant généreusement aux attaques du démon, de « la chair et du monde, est animé d'une sainte con- « fiance, quand Dieu l'appelle à son jugement, sca- « chant que c'est pour le loüer et le couronner de « gloire en la présence de ses Anges. Voyez ces belles « fleurs qui sont en nostre jardin ; elles ayment tant le « soleil, que lorsqu'il quitte nostre hémisphère pour se « faire voir aux antipodes, elles se tiennent toutes « recueillies et reserrées, la teste baissée, *comme « atteintes de mélancolie* : mais il semble que le soleil « rapporte en ses rayons la clef dorée pour les ouvrir « de nouveau ; car aussi-tost qu'il remonte sur nostre « horizon, et qu'il les mignarde de son œil favorable, « elles se dénoüent, se déboutonnent, ouvrent leur « sein, estalent et espanoüissent leurs richesses, « comme pour luy donner le bon jour, et luy témoi- « gner le bien qu'elles reçoivent de sa présence. Il en « est de même des âmes prédestinées, pendant cette « vie, qui est une nuit obscure ; quand leur soleil est « absent ou plustost couvert de nüages, elles se

« tiennent retirées, solitaires, séparées des compa-
« gnies, humiliées, mortifiées : *Mortui estis, et vita vestra*
« *abscondita est in Christo* : mais, à l'heure de la mort,
« quand leur bien-aymé Jésus les daigne visiter, elles
« se réjoüissent, elles ouvrent et dilatent leur cœur,
« se tournent devers leur Astre d'un visage gay et
« assuré; expérimentant la vérité de cette parole de
« saint Paul : *Cum Christus apparuerit, vita nostra, tunc*
« *et vos apparebitis cum ipso in gloria* (1). » Quelle vérité et quelle fraîcheur de coloris, quelle suavité d'accent dans ces paroles, où respire et se trahit involontairement l'attente consolée du serviteur vaillant et fidèle, et que parfume en quelque sorte une bonne odeur d'espérance ! La poésie du langage chrétien n'a rien de plus doux et de plus pénétrant chez saint François de Sales lui-même.

Je n'ai pu qu'esquisser en passant, à grands traits, la manière de prêcher du célèbre Oratorien, dont la vie et les œuvres mériteraient bien l'honneur d'un patient examen, d'une particulière et complète étude. Ce n'est pas à moi, d'ailleurs, qu'il conviendrait de juger le Père Le Jeune comme moraliste chrétien et directeur catholique. Peut-être, à ceux qui seront tentés de faire con-

(1) Sermon pour le vendredy de la quatrième semaine de carême, t. X, p. 177.

naissance avec lui, sa morale, si vigilante, si prévoyante, semblera-t-elle, parfois, bien rigoureuse. On goûtera difficilement, je le crains, ses instructions sur le bal, sur les fêtes mondaines (1), où il ne se contente pas de signaler et de proscrire l'abus, où il frappe d'une absolue réprobation des divertissements tolérés par des maîtres plus doux, dont l'indulgence n'est pas suspecte. On se demandera si, dans ses ardentes prédications sur la pénitence, sur la vie simple et retirée du chrétien, où il semble prendre pour mesure des renoncements qu'il exige, les mœurs du christianisme primitif, il ne perd pas de vue les différences nécessaires des temps, et ne force pas l'application du célèbre précepte : *Qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur* (2). Mais à de tels hommes, engagés dans un généreux et incessant combat contre la piété falsifiée et la morale relâchée du siècle, était-il possible de lutter comme ils le faisaient, sans frapper parfois de trop rudes coups, sans réagir avec certaines exagérations ou certains emportements

(1) *V.* T. II, Sermon LXII, *Contre les bals, danses, comédies et autres divertissements mondains*, etc. ; t. X, sermon LXVII, *D'éviter les compagnies* : à comparer avec les chapitres suivants de saint François de Sales : *Des bals et passe-temps loisibles, mais dangereux. — Quand on peut jouer et danser.* (*Introduction à la vie dévote*, XXIII et XXIV.)

(2) « Que ceux qui usent de ce monde, soient comme n'en usant « pas. » *Ad Cor.* I, VII, 31.

contre le mal qu'ils voulaient détruire? Il est bien difficile de garder constamment l'équilibre, à qui se raidit contre des obstacles presque invincibles. Ce qui arriva à Port-Royal pour la morale, devait arriver de même, et arriva en effet plus d'une fois à l'Oratoire (1), surtout aux premiers jours et dans la première ferveur de l'institution. D'ailleurs, en de telles entreprises, on a d'autant plus de peine à garder toujours la mesure, qu'on s'épargne moins soi-même, et qu'on s'immole plus complétement à l'idée que l'on défend ou à la cause que l'on sert.

Le Père Le Jeune était un de ces hommes d'une vocation ardente et d'une trempe énergique, qui semblent

(1) Je dis pour la morale, non pour le dogme. M. Sainte-Beuve a parfaitement signalé le caractère d'austérité commun aux divers Ordres religieux nés en même temps que Port-Royal. (*Discours préliminaire.*) M. de Saint-Cyran disait : « Il faut plutôt se raidir que « se relâcher, et faire plutôt trop que trop peu, à cause de la mali- « gnité des temps. » (*Lettres chrétiennes*, éd. de 1744, t. II, p. 527.) Tout naturellement, le Père Le Jeune obtint de MM. de Port-Royal des témoignages marqués d'approbation et d'estime. Un commerce d'amitié l'unissait à deux prélats célèbres par leurs vertus et leur attachement à Port-Royal, aux évêques d'Alet et de Pamiers, MM. Pavillon et Caulet. Ce fut à leur demande et sur leur instante prière qu'il se décida dans sa vieillesse à publier ses sermons. Il fut un des correspondants du grand Arnauld. *V. Mémoires littéraires* (ms.) de Dom Clémencet, t. I, article Le Jeune; *Nécrologe de Port-Royal*, in-12, 1760, p. 136; *Œuvres* d'Arnauld, Lausanne, 1775, t. I, p. 215.

nés pour les labeurs et les dévouements héroïques de l'apostolat. Enfant du Jura, élevé saintement et fortement par une mère pieuse, à treize ans il sentait sa foi s'exalter à la lecture des œuvres de Louis de Grenade, et s'échappait des murs de Dôle, pour aller évangéliser les villageois et les pauvres des campagnes voisines (1). Reçu dans l'Oratoire en 1614, il embrassa aussitôt avec joie la carrière des missions, et s'y donna tout entier, avec une activité extraordinaire qui défiait toute fatigue. Sa vie, qui fut longue, se passa littéralement tout entière à prêcher. « Il ne scavoit, » dit son biographe, « ce que c'est que repos ; il ne finissoit une « mission que pour en commencer une autre. La seule « nécessité des pauvres peuples, et l'incompatibilité de « leurs moissons temporelles avec les moissons spiri- « tuelles de la mission, auroient pu suspendre ses tra- « vaux perpétuels, et luy donner la liberté de respirer, « s'il n'avoit trouvé l'invention de faire toujours mission, « allant aux lieux où les moissons sont plus reculées, « comme dans les montagnes, pour se trouver ensuite, « à la fin des moissons, dans les meilleurs pays (2). »

(1) *Discours sur la vie et la mort du R. P. Le Jeune, appelé communément le Père aveugle*, par un de ses disciples et zélés coopérateurs, G. Ruben, de l'Oratoire, Limoges, 1674, p. 81.

(2) *Ibid.* p. 93.

La triste infirmité à laquelle il dut son surnom populaire, le frappa à trente-cinq ans au milieu de ses travaux, sans les interrompre ni les ralentir. Il se trouvait alors en mission à Rouen. « On raconte (si c'est une « légende, elle est belle) qu'étant monté un jour en « chaire clairvoyant encore, et ayant commencé de « prêcher, le nuage de cécité (quelque goutte sereine) « lui vint brusquement, avant qu'il eût achevé son « sermon. Il fit une légère pause, passa la main sur « ses yeux, et reprit, comme si de rien n'était. Mais, « lorsqu'il eut fini de parler, il étendit les mains pour « chercher les degrés qu'il ne voyait plus, et demanda « qu'on vînt l'aider à descendre (1). » Pendant quarante ans encore, il continua, du même train, voyages et prédications (2). Insensible à son mal, il disait en riant, comme cet autre saint aveugle, César de Bus, que Dieu l'avait délivré de « deux grands ennemis, » et se félicitait de ne plus voir aucune chose, « tout

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, note de la page 471. G. Ruben, p. 61 et suiv.

(2) Seulement, à partir de ce jour, il dictait ce que la méditation et la prière lui avaient suggéré, et l'apprenait en se le faisant relire. (G. Ruben, p. 52.) C'est sans doute de ces dictées, plus ou moins corrigées plus tard, que s'est formé en grande partie le recueil publié en 1662, et on s'explique ainsi comment il s'y trouve un aussi grand nombre de sermons inégalement développés, et plusieurs à l'état de simple canevas.

« ce qui est dans le monde étant vain et la vanité « même (1). »

C'était assez pour le Père Le Jeune de pouvoir se dévouer encore, et c'est ce qu'il fit de plus d'une manière, prêchant l'abstinence, la pauvreté volontaire, l'amour des pauvres, par les exemples de sa vie, autant que par ses infatigables missions. « Combien de « fois, » s'écrie son biographe, « l'avons-nous vu plus « travaillé de la faim des pauvres que de la sienne « propre, et se réduire luy-même, non-seulement à « l'indigence, mais presque à l'extrémité, pour le vivre « et le vêtement, afin de pouvoir donner la nourriture « et des habits à ceux qui en manquoient!... Jusques « dans sa dernière maladie, il trouvoit des prétextes « innocents pour se dispenser de prendre les soulage- « ments et rafraîchissements que lui envoyoient ses « supérieurs, et donnoit ordre qu'on les distribuât « aux pauvres. J'ay en main des preuves autantiques « qui m'apprennent que pendant les rigueurs de l'hi- « ver, travaillant dans les missions à Saint-Junien, il a « fait coucher dans son lit des pauvres couverts d'ul-

(1) *Vie du vénérable César de Bus, fondateur de la congrégation de la Doctrine chrétienne*, par le R. P. Pierre Dumas, Paris, 1703, p. 196. Cf. *Articles de plusieurs grands hommes de l'Oratoire* (ms.), Archives de l'Empire, M. 179 B, p. 804.

« cères (1)..... » Il n'est pas étonnant qu'un peu d'ascétisme se soit glissé dans les prédications morales d'un tel homme. C'est sans doute aux Saints qu'il appartient de demander beaucoup à la nature humaine. Ne nous plaignons pas de leurs exigences, surtout quand elles n'affaiblissent en rien le sentiment divin qui remplit leurs âmes et inspire leur dévoûment, la charité.

Celle du Père Le Jeune fut à l'épreuve même des luttes de la controverse, où, si aisément, la conviction s'emporte et le zèle s'envenime. Nul n'a conféré ou discuté en chaire avec les Protestants d'un esprit plus posé, dans un langage plus conciliant (2). Chose remarquable, sa parole si vive, si véhémente même, quand il dévoile courageusement les plaies de l'Église orthodoxe, quand il fait la guerre aux casuistes relâchés, aux confesseurs trop faciles (3), se contient, s'observe, quand il est aux prises avec les calvinistes, et

(1) *Discours sur la vie et la mort du P. Le Jeune*, p. 31 ; *Articles de plusieurs grands hommes de l'Oratoire*, p. 810 et 811.

(2) *V.* t. III, sermons sur l'*Eucharistie*, et t. II, abrégé de deux sermons *preschés en la mission de Metz, faite par la piété et la libéralité de la Reyne-mère, l'an* 1644. Cette mission était dirigée par saint Vincent de Paul. *V. Histoire de Metz* par les Bénédictins, t. III, p. 299.

(3) *V.* t. I, Sermon XXIV, *Sur la satisfaction*; t. II, Sermon LXXV, *Sur la nécessité d'un bon directeur*.

semble se refroidir à dessein, pour mieux garder la forme et le ton d'une discussion toute pacifique. Il s'applique uniquement alors à éclairer ceux qu'il combat, et, lorsqu'il laisse enfin parler son cœur, c'est seulement pour déplorer la désunion des frères et hâter de ses vœux le jour de la réconciliation. Témoin attristé des imprudentes violences de langage que les deux partis échangeaient encore, il disait aux jeunes prêtres auxquels il dédiait son livre : « Quand vous « parlez contre les hérétiques en chaire, ou avec eux « en particulier, que ce soit toujours avec respect, « compassion, tendresse et témoignages d'affection, « *leur accordant tout ce que vous pourrez, sans intéresser* « *la vérité*. Abstenez-vous de toute injure, de toute « invective, de toute parole qui ressente le mé- « pris (1). »

Le petit écrit d'où je tire cette belle leçon de tolérance, quoique tracé à la hâte et sans beaucoup d'ordre, est de ceux qu'on ne doit pas oublier : c'est un trésor d'idées saines et de judicieux conseils sur la mission et les devoirs du prédicateur. En quelques paroles naïves et profondes, le pieux Oratorien y résume l'expérience acquise par quarante ans de travaux, ou

(1) *Avis aux jeunes prédicateurs*, placé en tête du t. I de l'édition de 1662, et reproduit dans la plupart des suivantes.

plutôt s'y peint lui-même au vif, avec ses goûts de simplicité, sa répugnance pour l'appareil et les raffinements du langage, sa préférence raisonnée pour l'enseignement pratique et populaire. « L'éloquence, » dit-il à ses jeunes disciples, « la propriété et emphase « des paroles servent à persuader; mais je ne puis « vous conseiller de prescher par périodes carrées, et « d'user de pensées ou de pointes trop étudiées. 1° Le « Fils de Dieu ne preschoit point comme cela, et saint « Paul dit, *non in persuasibilibus humanæ sapientiæ ver-* « *bis*. 2° Cela sent un peu sa vanité, et toute imperfec- « tion du prédicateur mes-édifie ses auditeurs. 3° Vous « perdez du temps à rechercher ces fleurettes et à étu- « dier ces périodes, et il le faudroit employer à prier « Dieu, pour attirer sur vos paroles sa bénédiction. « 4° Ces fleurs nuisent souvent aux fruicts; car l'esprit « de l'auditeur s'amusant à admirer la gentillesse des « paroles, ne s'applique qu'à demy à la vérité des sen- « tences. » Observation d'une parfaite justesse, que l'heureuse précision du langage rend plus frappante. « En chaque sermon que vous composez, » dit-il en- « core, « regardez toujours quel profit en pourra tirer « un artisan, une servante, etc. Mais surtout, faites en « sorte qu'il n'y ait personne qui n'en puisse retirer « quelque profit; car peut-estre telle personne s'y

« pourra rencontrer, qui n'a assisté et qui n'assistera en « toute l'année à aucun autre sermon qu'au vostre, et « qui pourra se convertir, *si vous luy parlez*..... »

« C'est une grande erreur de vouloir contenter par « des discours relevés trente ou quarante personnes « doctes, et *laisser à jeun un grand peuple qui vous* « *écoute*. Croyez assurément que les grands et les « doctes sont ravis d'entendre un prédicateur, qui, « plein de zèle, instruit et touche le peuple, quoique « par un discours familier et populaire. » Il avait dit ailleurs : « Par ces prédications morales, familières, « accommodées à la condition et capacité de chacun, « les vérités *entrent bien plus avant et demeurent bien* « *plus longtemps en l'esprit et au centre du cœur* (1). » C'est la pensée de Fénelon, et, par instants, c'est presque son langage. Ressemblance naturelle et inévitable : l'humble missionnaire et le grand orateur se sont rencontrés en suivant les traces de saint Augustin, leur commun maître (2).

(1) T. I, Sermon I, *Que la mission est un effet de la prédestination*. *V.* aussi t. I, Sermon V, *Sur la manière d'entendre la prédication*. Malgré la forme un peu scolastique du début, et quoique le premier point contienne un de ces récits miraculeux, propres à frapper les foules, mais d'origine purement légendaire, que le Père Le Jeune contait trop volontiers, ce sermon est un des meilleurs du recueil.

(2) *V.* S. Augustin, *Sermones*, *Appendix*, X : *Eruditi inclinent se ad ignorantiam imperitorum*. Cf. *De doct. christ.* l. IV, c. V, VI, VII.

Un docte et sincère Oratorien de la seconde moitié du XVII[e] siècle, le Père Lami, cherchant dans son ordre même un maître pour ceux de ses jeunes confrères qui se destinaient à la chaire, n'hésite pas à leur proposer le Père Le Jeune comme un exemple d'éloquence vraiment chrétienne, et salue en lui le meilleur sermonnaire de la compagnie (1). Massillon n'avait pas encore paru.

Cependant, parmi ces restaurateurs de la chaire qu'enfantait l'Oratoire, on a plus d'une fois signalé, en l'égalant, ou même en le préférant au Père Le Jeune, le Père François Senault, général de l'Ordre de 1663 à 1672, prédicateur en vogue dès 1640. Par sa manière méthodique, réservée et noble, par la constante politesse de son langage, le Père Senault se rapprochait davantage de l'espèce de prédication qui définitivement prévalut : mais, dans son genre, il offre beaucoup moins d'inspiration, de profondeur et de naturel que

(1) *Entretiens sur les sciences*, 1683. Suite du VII[e] entretien entre Théodose et Aminte, p. 384 et suiv. D'après une tradition répandue dans l'Oratoire, Massillon lui-même parlait avec estime et admiration du Père Le Jeune, le lisait et le recommandait aux jeunes Oratoriens comme un excellent modèle (*Articles de plusieurs grands hommes*, p. 833). Honneur insigne pour notre missionnaire, mais un peu inattendu. Entre un Le Jeune et un Massillon, esprit, méthode, langage, tout diffère, et l'on ne saurait trop dire en quoi l'étude des œuvres du premier a pu profiter au second.

n'en a eu, dans le sien, le Père Le Jeune. Quoique recommandable lui-même à plus d'un titre, ce prédicateur favori d'Anne d'Autriche est en réalité très-inférieur à son confrère le missionnaire. Tout en reconnaissant le bien qu'il a fait, il faut rabattre beaucoup des éloges que lui ont donnés deux Oratoriens, l'éloquent Fromentières, son disciple (1), et le savant abbé Goujet (2), et de la magnifique notice que lui a consacrée l'académicien Charles Perrault (3). On ne peut même entièrement souscrire au jugement porté sur le Père Senault par un des maîtres de la critique, par Voltaire lui-même. Voltaire, qui, en général, s'inquiète peu des prédicateurs secondaires dans son Dictionnaire des écrivains français du siècle de Louis XIV, y a cependant admis le Père Senault, et a dit de lui :

« Senault (Jean-François), général de l'Oratoire ; « prédicateur qui fut à l'égard du Père Bourdaloue ce « que Rotrou est pour Corneille, son prédécesseur et « rarement son égal. Il est compté parmi les premiers « restaurateurs de l'éloquence, plutôt que dans le petit

(1) *Œuvres meslées*, 1690, p. 296.

(2) *Bibliothèque française*, t. II, p. 359.

(3) *Éloges des hommes illustres du* XVII[e] *siècle*, article *Senault*. *V.* aussi l'article *Senault* dans l'*Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, de l'abbé Lambert, t. I, p. 211.

« nombre des hommes véritablement éloquents. Mort « en 1672. »

Et dans une note ajoutée au texte de *la Henriade*, sur ces vers :

> La Discorde a choisi seize séditieux
> Signalés par le crime entre les factieux;

il remarque que Pierre Senault, un des Seize, ardent ligueur, « était père de J. Fr. Senault, *cet homme élo-* « *quent*, qui est mort général des prêtres de l'Oratoire « en France (1). »

Rarement l'égal de Bourdaloue! Ce serait quelque chose, ce serait beaucoup d'avoir, même quelquefois, même rarement, égalé un tel homme, d'avoir été à Bourdaloue ce que fut à Corneille Rotrou, duquel Voltaire a dit ailleurs dans le même recueil :

« Rotrou, le fondateur du théâtre. La première « scène et une partie du quatrième acte de *Venceslas* « sont des chefs-d'œuvre (2). »

Voltaire, dans cette notice sur le Père Senault, paraît avoir rapproché les noms un peu au hasard. Ce Père

(1) *Œuvres*, éd. Beuchot, t. X, p. 149.

(2) Si Rotrou a mérité d'être appelé le fondateur du théâtre, ce n'est pas, du moins, par le *Venceslas*, qui n'est venu qu'en 1648, après *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, etc.

n'était pas de ceux qui fondent, mais de ceux qui préparent et déblaient le terrain où d'autres bâtiront.

Avec les *Panégyriques des Saints*, qu'il nous a laissés en trois gros volumes (ses sermons proprement dits n'ont pas été recueillis), on peut se faire une idée de ce qu'il fut dans la chaire, le sermon tenant à peu près autant de place que l'éloge dans ces discours. Droiture et piété, solidité de doctrine, morale haute et sévère, méthode précise et rigoureuse, pureté, décence, élégance soutenue de langage, ce sont là des qualités précieuses, dont aucune ne peut être refusée au Père Senault, et c'est plus qu'il n'en faut pour le faire estimer : mais il lui manque ce que rien ne peut remplacer, chez l'orateur surtout, l'émotion, le souffle, l'effusion et l'élan, ce qui fait surtout et plus que tout l'expression éloquente, ce qui donne l'âme et la vie à la parole. Outre qu'il est froid et uniforme, il n'est même pas assez naturel, s'étudiant trop à donner à son style cette élégance noble, qui était nouvelle alors dans la chaire comme ailleurs, et que la piété elle-même s'empressait d'y introduire, comme pour rendre aux vérités saintes un hommage de plus en les revêtant de cette parure. Sa marche est compassée, son allure, trop concertée, a de la raideur : il s'avance à la manière de Balzac, de l'art duquel il semble avoir fait une

étude approfondie, très-habile comme lui à balancer et à opposer les mots, à soutenir et à cadencer la phrase. J'aurai plus loin et bientôt à marquer l'influence que le célèbre écrivain eut lui-même, un moment, sur l'éloquence sacrée renaissante, et à montrer comment, jusque dans la chaire, à l'heure de sa vogue la plus éclatante, il fit école.

Le moraliste chrétien et l'élève de Balzac ne se présentent-ils pas à nous mêlés et confondus dans ce passage d'un sermon composé pour la fête de saint Martin ?

« ..... *Christianus patienter vivit et delectabiliter moritur* (S. August.). Cette disposition n'est point particulière aux parfaits, mais commune à tous les fidèles ; et, si nous en croyons Tertullien, elle leur est si naturelle, qu'elle entre dans leur définition mesme. Car ce grand homme définissant les chrestiens avec cette éloquence masle qui le distingue de tous les orateurs de son siècle, dit que c'est un genre d'hommes « qui est toujours prest de mourir ; » qui a cette pensée imprimée dans l'esprit, ce désir gravé dans la volonté ; qui ne pense qu'à la mort, et qui la regarde comme la fin de sa servitude et le commencement de sa liberté : *genus hominum morti expeditum.* C'est un genre d'hommes distingué de tous les autres

« par le désir qu'ils ont de mourir : ils ne sont jamais « plus contents que quand ils sont plus proches de la « mort; ce qui afflige les autres, les console; et sça- « chant que le baptême les a séparés du siècle, ils sont « ravis que la mort les en délivre. Ils pensent que « c'est faire tort à leur créance, de s'estonner de sa pré- « sence; ils croient que c'est ne vouloir pas aller jouir « de Jésus-Christ, que c'est douter de ses promesses, « et que c'est imaginer que ceux qui meurent pour « luy ne doivent pas aller avec luy. *Quis inter hæc tre-* « *pidus et mœstus est, nisi cui spes et fides deest? Ejus est* « *enim mortem timere, qui ad Christum nolit ire : ejus est* « *ad Christum nolle ire, qui se non credit cum Christo in-* « *cipere regnare.* »

« Et certes, il ne faut pas s'estonner que la grâce « inspire ce désir à tous les fidèles, puisque la mort a « changé de condition, depuis qu'elle a passé par la « personne de Jésus-Christ. Car celle qui estoit autre- « fois un supplice, est maintenant une faveur : *justi* « *meritum sit supplicium peccatoris* (S. August.) : celle « qui estoit un châtiment, est devenue un sacrifice; « celle qui faisoit le sujet de nostre crainte, fait le « sujet de nostre espérance, et celle qui tiroit des « plaintes de nostre bouche, n'en tire plus que des bé- « nédictions et des louanges. Enfin, Messieurs, c'est

« la mort qui finit nostre exil et commence nostre bon-« heur; c'est elle qui nous délivre de la prison et nous « met en liberté, qui nous garantit de l'orage et nous « mène au port; c'est elle, pour m'expliquer par les « paroles de saint Bernard, « qui estant l'ennemie de « la gloire, nous la procure, qui estant la mère de la « tristesse, cause nostre joye, et qui estant la porte de « l'enfer, nous introduit dans le ciel : » *Usurparis ad « gloriam, gloriæ inimica; usurparis ad lætitiam, mater « mœroris; usurparis ad introïtum Regni, porta inferi.* « Vous estonnez-vous donc que la mort ayant changé « de nature, les hommes ayent changé de sentiment; « qu'ils désirent celle qu'ils craignoient, qu'ils cher-« chent celle qu'ils fuyoient, et qu'ils appellent à leur « secours celle qu'ils regardoient comme leur plus « grande ennemie (1)? »

L'antithèse est, comme on le voit, la figure favorite du Père Senault (2). L'auteur des *Hommes illustres du*

(1) *Panégyriques des Saints*, Paris, 1656; t. III, p. 349.

(2) Il a aussi quelque faible pour l'hyperbole. Quelquefois il emploie et redouble l'hyperbole, accompagnée de métaphore, tout à fait dans le goût et dans le pire goût de Balzac : par exemple, lorsqu'il dit de saint Benoît, poursuivi jusqu'en sa solitude par l'admiration du monde : « Quelque soin qu'il pust prendre.... sa vertu le trahit, son « mérite le découvrit; et le ciel, d'intelligence avec tous les deux, « publia la gloire de cet hermite par toute la terre. Chacun voulut « voir ce solitaire qui fuyoit le monde, ce reclus qui n'avoit point

XVII[e] *siècle* a remarqué que ce prédicateur avait fait une étude assidue des œuvres d'Amyot (1). On ne s'en douterait pas en le lisant, car sa manière d'écrire est fort éloignée du style naïf (2). Nous sommes moins surpris d'apprendre que le Père Senault, avant de faire imprimer ses livres, les portait à l'un des pères de l'Académie française, au célèbre Conrart, pour en revoir et en polir avec lui le style (3).

Quelquefois le Père Senault s'anime et s'élève, mais sans perdre cette allure symétrique et ce goût d'anti-

« d'autre retraite que la caverne des bestes farouches, ce vivant en-
« sevely avec les morts, ce Jonas qui n'avait pas esté noyé trois
« jours dans les abysmes de la mer, mais qui avoit esté caché trois
« ans dans les entrailles de la terre. Tous les échos de son désert ne
« répétoient que son nom, etc. »

(1) Ch. Perrault.

(2) On sait, au reste, de quelle faveur le traducteur de Plutarque jouissait en ce temps, comme maître de langue, auprès des écrivains qui s'appliquaient à constituer et à fixer notre idiome. Ce que le Père Senault devait surtout goûter et étudier chez Amyot, c'était la *pureté du vrai langage français*, dont cet auteur, de l'aveu de Vaugelas, offrait un si excellent modèle. (*Préface des Remarques sur la langue française.*)

(3) R. Simon, *Lettres choisies*, t. I, l. XXII. — Le Père Le Jeune reprochait franchement à son confrère *d'énerver* la prédication par trop de politesse et d'art. De son côté, le Père Senault, ne pouvant se faire au langage inculte et suranné du saint homme, lui écrivit, quand les deux premiers volumes de ses sermons parurent, pour le supplier de revoir le style dans les autres, ce que le Père Le Jeune ne se mit pas en peine de faire. *Articles de plusieurs grands hommes de l'Oratoire* (ms.), Archives, M. 179 B, p. 813 et 827.

thèses. Dans le panégyrique de deux Martyrs, de saint Gervais et de saint Protais, avant de passer du récit de leur pénitence et de leurs charités à celui de leur mort glorieuse, il s'interrompt et se résume par cette fière et ingénieuse apostrophe :

« Permettez-moy, Messieurs, de défier toutes les « puissances de la terre pour nos Martyrs, et de les « contraindre d'advouer qu'ils s'estoient procuré par « advance tous les maux que l'on pouvoit leur faire « souffrir. Car, si vous pensez, monarques romains, « oster les biens à nos Saints, ils vous ont prévenus « par leurs aumosnes, et les ayant distribués, ils vous « ont mis dans l'impuissance de les rendre plus pau- « vres; si vous croyez les dégrader de leur noblesse « et les charger de confusion en leur ostant les mar- « ques de leur grandeur, ne voyez-vous pas qu'ils ont « rompu leur maison, qu'ils ont affranchy leurs es- « claves, et que, renonçant à leur liberté, ils se sont « volontairement engagés dans la servitude? Si vous « croyez les bannir ou les jeter dans la prison, ne « voyez-vous pas que toute la terre est un exil pour « ceux qui n'ont point d'autre patrie que le ciel, et « qu'il est bien mal-aisé que vous leur donniez une « prison plus estroite que celle qu'ils ont choisie en « sortant de leur palais? Si vous pensez les faire lan-

« guir de faim, ne voyez-vous pas que toute leur vie « est un jeusne opiniastre, et que, s'apprivoisant par « son moyen avec la mort, ils en ont déjà éprouvé les « plus rigoureux efforts? *Jejunans martyr de proximo* « *mortem novit*. Enfin, si vous croyez les estonner par « les tourments qui la précèdent, ne voyez-vous pas « qu'il n'y a sorte de supplices que leur pénitence in- « génieuse n'ait inventés, que leur courage a prévenu « vostre cruauté, et que, sans le secours de vos bour- « reaux, ils se sont acquis la qualité de martyrs? »

Le Père Senault a plus d'un passage de cette fermeté et de cet éclat (1). Si ce n'est pas là de l'éloquence, c'est du moins de la belle rhétorique chrétienne.

Reportons-nous, d'ailleurs, pour être tout à fait juste, au temps où vivait le prédicateur, et nous nous figurerons sans peine l'effet que dut produire, après tant de déclamations plates ou grossières, cette parole grave et digne, parfois brillante, édifiante toujours, soutenue de toutes les grâces et de toutes les bienséances de l'action. Le Père Senault, qui était, nous disent ses confrères, « un fort bel homme, » avait en chaire l'air modeste, humble et majestueux tout ensemble, la voix nette

(1) *V. Panégyriques des Saints*, t. I, p. 454; t. II, p. 386; t. III, p. 270.

et sonore, le geste noble et réglé (1). Son succès fut des plus vifs, et se soutint pendant de longues années. L'église de la rue Saint-Honoré, où il prêchait d'habitude, vit bien souvent venir la reine Anne d'Autriche, empressée d'entendre un prédicateur dont elle devait, plus que personne, goûter le style dévot et pompeux.

La Reine, avec sa robe noire,
Alla Dimanche à l'Oratoire
Ouïr les vespres et sermon
De Senault, prescheur de renom,
Que très-habile homme on peut dire,
Tant pour parler que pour écrire,
Lequel sermon la contenta.

Ou bien, c'était Louis XIV adolescent, avec toute sa Cour :

Lundy, jour de la Chandeleur,
. . . .
Le Roy, Monsieur et l'Eminence
Allèrent le tambour batant,
Avec un cortége éclatant
D'honneur, de grandeur et de gloire,
Ouïr vespres à l'Oratoire,
Où le Père Senault prescha,
Et très-certainement toucha
Maint auditeur de conséquence
Par sa singulière éloquence (2).

Ce fut aux Avents et aux Carêmes du Père Senault

(1) *Recueil des vies de q.q. prêtres de l'Oratoire*, Archives M.M. 635.
(2) Loret, Lettres du 23 nov. 1652 et du 7 février 1654. *V.* aussi L. du

qu'on vit pour la première fois des scribes se grouper autour de la chaire, pour recueillir les paroles du prêtre. « Jusques-là, » dit son biographe, « on se con-« tentoit, au sortir d'un bon sermon, de mettre sur le « papier les paroles qu'on avoit pu retenir (1). » Le Père Senault eut souvent autour de lui plus de vingt copistes, qui trafiquaient ensuite de leurs notes mises au net. Ses sermons couraient ainsi de main en main, voyageaient dans les provinces; et les orateurs, ses confrères, ne se bornaient pas toujours à y chercher des inspirations, ou à les étudier comme des modèles. Un jour, étant allé à Clermont pour y prêcher l'Avent, il fut fort étonné d'apprendre que les sermons qu'il se proposait d'y faire entendre, avaient été débités, mot pour mot, l'année précédente, par son devancier dans la même chaire. « Il se vit obligé d'en « faire de nouveaux, veilla pour cela une partie de « ses nuits, et en tomba dangereusement malade. » « — Une autre fois, étant dans une voiture pour aller

1er oct. 1650, du 26 juillet 1653, du 31 janvier 1660, et du 14 février, même année. Chapelain accordait moins au Père Senault. « Son principal mérite, » disait-il, « est dans la clarté et la pureté du langage, « comme dans la douceur de ses mœurs. Par l'agrément de sa pro-« nonciation, il est suivi de la Cour. » *Mélanges de littérature tirés des Lettres manuscrites de M. Chapelain*, Paris, 1726, p. 204.

(1) *Vies* (ms.) *de quelques prêtres de l'Oratoire*, Archives, M. 220.

« prêcher un Carême dans une ville de Parlement, un « Révérend, qui alloit dans le même endroit, et à même « fin, fut fort étourdi d'apprendre de lui que le Père « de l'Oratoire avec lequel il voyageoit, étoit le Père « Senault, c'est-à-dire, celui-là même dont il avoit « compté d'aller débiter les sermons comme siens, la « tête levée. Il lui avoua qu'il étoit perdu de réputa-« tion, n'en ayant pas d'autres à dire, et qu'il n'avoit « d'autre parti que de rebrousser chemin, couvert de « honte et de confusion. Le Père Senault, touché de « l'embarras où ce Révérend se trouvoit, l'en tira géné-« reusement, en lui disant qu'il n'avoit qu'à faire usage « de ses sermons, que pour lui, il en prêcheroit de « tout différents, et ne le déceleroit pas sur la confi-« dence qu'il lui faisoit; et, en effet, il lui tint parole « sur l'un et sur l'autre (1). »

Le Père Senault fut un des écrivains les plus lus,

(1) *Vies de quelques prêtres*, etc. Ce genre de larcin paraît avoir été assez fréquent au XVII[e] siècle. *V. Discours sur la vie et la mort du Père Le Jeune*, par G. Ruben, p. 205; *De l'art de parler*, par le Père Lami, Paris, 1675, dernier ch. — Saint Augustin permet au prêtre qui n'a pas le don de la parole, de débiter des sermons déjà prêchés par d'autres. *Si ab aliis sumat eloquenter sapienterque conscriptum, memoriæque commendet, atque ad populum proferat, non improbe facit.* Il ajoute que l'éloquence du prédicateur est de Dieu, non de l'homme : que ce n'est donc pas sa propriété, mais le bien commun de tous les prêtres qui ont vraiment le goût de la parole divine, et sont, par leurs mœurs, dignes de la répandre (*De doct.*

comme un des orateurs les plus applaudis de la Régence. Son traité *De l'usage des Passions* (1), que Boileau craignait de rappeler à ses lecteurs, lorsqu'il se sentait devenir trop méthodique dans ses vers (2), ce traité qui a souvent l'allure et le langage des sermons du même auteur, eut une furieuse vogue, qui se soutint jusqu'à l'apparition de nos premiers chefs-d'œuvre en prose. Longtemps après, en plein règne de Louis XIV, de beaux esprits comme madame de Grignan, Corbinelli, se plaisaient encore aux définitions morales et aux belles périodes de ce livre. Madame de Sévigné, il est vrai, s'en étonnait, et leur rompait tout net en visière là-dessus. « Je m'en vais, » écrivait-elle des Rochers à sa fille, « je m'en vais prendre quelque livre,

christ. IV, 29). Saint Augustin entend, sans nul doute, que l'auteur d'un tel emprunt n'en fera mystère à personne.

(1) Paris, 1641 : réimprimé souvent et traduit en plusieurs langues. Une traduction anglaise de ce livre parut à Londres en 1649 ; elle était peut-être d'Henri, comte de Monmouth. *Vies* (ms.) *de quelques prêtres de l'Oratoire*, Archives, M. 220.

(2) N'allons pas, dit-il,

> Traiter, comme Senault, toutes les passions,
> Et, les distribuant par classes et par titres,
> Dogmatiser en vers et rimer par chapitres ;
> Laissons-en discourir La Chambre et Coeffeteau.
>
> SAT. VIII, *Sur l'homme*.

Ces deux derniers étaient auteurs de *Traités des passions*, comme Senault.

« pour faire usage de ma raison. Je ne prendrai pas « votre Père Senault : où allez-vous chercher cet « obscur galimatias (1) ? » Le mot était dur en parlant d'un auteur qui justement avait contribué pour sa bonne part à bannir de la chaire l'érudition obscure et le jeu d'esprit amphigourique, et à mettre en honneur dans l'Église et dans le monde l'élocution nette et polie, la phrase française. Madame de Sévigné ne pardonnait pas au bon Père de l'avoir ennuyée, et elle ne pouvait comprendre qu'on allât étudier le cœur humain chez le Père Senault, lorsqu'on avait sous la main les *Pensées* de Pascal, les *Maximes* de La Rochefoucauld, les *Essais* de Nicole. Elle avait raison sans doute, tout en manquant de justice envers un écrivain recommandable, qui avait eu son moment de légitime succès et d'influence utile. Je n'ai pas rappelé le meilleur titre du Père Senault, qui est sa *Paraphrase de Job*, publiée en 1637, la même année que le *Discours de la méthode*; œuvre de foi et d'art, trop éloignée sans doute de la sublime et fougueuse poésie du modèle, d'une sagesse trop calme, d'un pathétique trop noble, mais édifiante et touchante même, dans sa forme savante et ornée, et, au point de vue de la diction, un des livres les plus

(1) Lettre du 9 juin 1680.

remarquables qui aient paru en cet âge de transition, un des plus français avant Pascal (1).

Comptons aussi parmi les meilleurs ouvrages du Père Senault les talents qu'il suscita et dirigea, les élèves qu'il forma dans cette excellente école de Saint-Magloire, où, pendant de longues années, il présida aux études de la jeunesse oratorienne, et professa lui-même avec ardeur l'éloquence sacrée. De son enseignement sortirent presque à la fois le Père Le Boux, si célèbre à la veille des débuts de Bossuet, et même en face de Bossuet grandissant; le fameux Père Mascaron, populaire en son temps par ses défauts autant que par ses qualités, subtil, enflé, mais grave et fier, avec des éclairs d'admirable éloquence; les Pères Hubert et De la Roche, sermonnaires habiles, moralistes sévères et hardis, sous leur constante élégance de langage; l'aimable Fromentières, vrai précurseur de Massillon, dans l'Oratoire, par sa méthode insinuante,

(1) La première édition était dédiée à Richelieu. En 1667 on réimprimait ce livre à Rouen pour la neuvième fois. Le curieux pamphlet anonyme intitulé : *Lettre d'Eugène à Phileuglottie, contenant la censure de la Paraphrase sur Job* (sans date), relève avec raison des élégances assez singulières dans la bouche du patriarche, mais applique très-injustement au style de l'ouvrage ces paroles de Quintilien : *vitiosum et corruptum dicendi genus, quod, aut immodico tumore turgescit*, etc.

son abondance persuasive, sa douce fluidité (1). Ce dernier a rendu à l'enseignement du Père Senault un magnifique hommage, trop affirmatif et trop sincère d'accent pour n'être pas en grande partie mérité. Dans l'oraison funèbre de ce Père, après avoir rappelé avec quel empressement élèves de l'Oratoire et ecclésiastiques du dehors suivaient « ces conférences réglées de « Saint-Magloire, où le généreux maître communi-

(1) Ces orateurs formés par le Père Senault se mûrirent, il est vrai, en écoutant Bossuet et Bourdaloue, puisqu'ils appartiennent tous à la seconde moitié du XVIIe siècle, excepté le Père Le Boux, connu dès 1643 par un panégyrique de Louis XIII, et dont le plus grand succès date du retour de la Cour après la seconde Fronde. Le gazetier Loret, naïf écho des admirations du temps, proclame le Père Le Boux (décembre 1656),

Des sçavants prescheurs l'exemplère,
. . . .
Un des plus solides esprits,
Et voire l'un des plus habiles
Pour expliquer les Evangiles
Avec ardeur, zèle et clairté,
Qui jamais en chaize ait monté.

Le Père Le Boux est pour lui :

Cette âme en clairtez sans pareille,
Cet ange humain, ce bel esprit
Qui les plus durs cœurs attendrit;
Ce prescheur que chacun admire :
Le Père Le Boux, c'est tout dire.

Cf. *Journal d'un voyage à Paris*, *en* 1657, publié par A. P. Faugère, p. 96.—Il nous est malheureusement impossible de vérifier les titres du Père Le Boux à de telles louanges. A sa mort (1693), ses confrères renoncèrent à faire imprimer ses sermons, craignant, dit

« quoit à tous libéralement son esprit, » il ose dire : « Les prédicateurs qui ont eu depuis vingt ans le plus « de réputation, n'ont-ils pas été ses disciples ? « Avouons-le, puisqu'il est vrai, *De plenitudine ejus nos* « *omnes accepimus*, « nous avons tous reçu de sa plé- « nitude, » moi, proportionnément à ma faiblesse, « mais ces grands hommes qui vous ont charmés, et « que leur mérite a élevés aux dignités de l'Eglise, « avec abondance : et à voir enfin le grand nombre « de prédicateurs qu'il a formés, ne diroit-on pas que « Dieu avoit établi ce prestre en notre siècle, comme « autrefois Jérémie dans le sien, « pour être le maître « et le capitaine de tout homme qui devoit prophé- « tiser : » *Dedit te Dominus sacerdotem, ut sis dux in* « *domo Domini super virum prophetantem* (1). »

En somme donc, on le voit, l'Oratoire, par ses vertus

un biographe, que le style n'en parût trop suranné (*Articles des plus grands hommes de l'Oratoire*, Archives de l'Empire, M. 179 B. p. 97). Le recueil de seize sermons publié sous son nom à Rouen, en 1766, « d'après le manuscrit original, » dit la préface, et sans autre changement que « quelques retouches de style, » contient trop d'attaques contre la philosophie du XVIII[e] siècle, et beaucoup trop d'expressions étrangères à la langue du XVII[e], pour être accepté comme son ouvrage. Le prétendu éditeur est sans doute en grande partie l'auteur de ce livre, où respire d'ailleurs un christianisme généreux et austère, tout à fait digne de l'âge de l'Oratoire auquel appartenait le Père Le Boux. *V.* les sermons *Sur le luxe* et *Sur le mariage*.

(1) *Œuvres meslées*, p. 310.

et ses travaux, par cet esprit sérieux et élevé qui, dès l'origine, était en lui, a fait beaucoup pour la chaire dans l'âge de débrouillement et de réforme que nous parcourons. Si loin qu'elle soit restée de la perfection originale et du grand art, et bien qu'elle n'ait pas su toujours se garder de la simplicité trop négligée, en revenant au naturel, ou de l'élégance trop pompeuse, en voulant s'ennoblir, l'éloquence des premiers Pères de l'Oratoire, a été, sans contredit, neuve et féconde; car elle a réellement inauguré un art plus pur, plus digne et plus fort, un enseignement plus chrétien. La mission que le fondateur de l'ordre avait donnée à ses disciples de relever à la hauteur du ministère évangélique la science et le talent du sacerdoce, ils l'ont remplie, autant que le pouvaient faire des esprits droits, des cœurs dévoués, auxquels Dieu n'avait pas accordé le génie.

IV

Du goût chez les Jésuites. — De la part que prirent les Jésuites à la réforme de la chaire. — Manifeste du Père Caussin. — Le Père Claude de Lingendes, célèbre prédicateur. — En quoi digne de sa réputation. — Ce que lui doit Bourdaloue. — A été plus d'une fois à demi confondu avec Jean de Lingendes, l'évêque. — Les deux Lingendes. — Lequel des deux a été loué par La Bruyère.

On a pu voir par ce qui a été dit précédemment de certains orateurs, tels que les Seguiran, les Coton, les Valladier, qui eurent la vogue et la célébrité à la veille de l'âge que nous parcourons, et dont le talent fut vivement encouragé par les suffrages de leur compagnie, on a pu voir combien peu les Jésuites s'affranchirent d'abord des travers d'imagination et de goût chers au XVI[e] siècle, et quel mélange d'inspiration pieuse et de jeu d'esprit, quelle confusion de science chrétienne et de souvenirs profanes ces intrépides et dévoués soldats de la foi portèrent eux-mêmes dans la chaire. La vérité est que le goût, chez eux, fut, à l'origine et longtemps, très au-dessous du zèle, et laissa

place dans leur enseignement public, comme dans leurs écrits, à bien des grâces douteuses et à de singuliers écarts d'imagination. Surtout les prédicateurs jésuites abusèrent de ce style pittoresque et dévot, trop en faveur alors, où foisonnaient la métaphore, la comparaison fleurie, la parabole descriptive, et dont les enluminures symboliques, au lieu de mettre, comme on le croyait, en plus grande évidence les leçons du divin Maître, ne servaient qu'à en farder la simplicité et à en rapetisser la grandeur. Ce symbolisme intempérant et mesquin fit peut-être par eux de nouveaux progrès dans la chaire, de même que, par l'influence de la Société, il se mêla davantage aux conceptions de l'art religieux, et déborda dans la décoration des temples. Rien ne rappelle à première vue les sermons dont je parle, comme certaines églises, bâties alors pour les Pères Jésuites sous l'inspiration de leur esprit. Dans l'œuvre de l'architecte, comme dans celle de l'orateur, c'est la même surabondance de fleurs, la même profusion d'arabesques dévotes; c'est le même déluge de figures allégoriques et d'emblèmes, représentant aux yeux avec une réalité parfois bizarre, ou peu séante, les plus intimes émotions de la vie religieuse et ses plus délicats mystères.

Ces défauts ont été plus d'une fois relevés avec sé-

vérité et malice dans les longues guerres du libre esprit moderne contre la puissante compagnie. Peut-être, en s'égayant, autant qu'on l'a fait, sur ces erreurs de goût, a-t-on trop oublié qu'elles étaient, après tout, communes à toute une époque, et que le seul tort des Jésuites fut d'adopter avec trop de facilité, et peut-être d'outrer quelque peu certaines modes partout répandues. Ajoutons qu'avec plus d'impartialité, on leur aurait tenu compte des efforts qu'ils firent eux-mêmes bientôt après dans une voie meilleure, et de la part très-efficace et très-honorable qu'ils surent prendre aux études et aux travaux d'où la prédication sortit amendée, régénérée, rattachée à ses plus pures traditions.

A l'époque où Bourdaloue, encore très-jeune, vint commencer chez les Jésuites son noviciat d'orateur (1649), une école d'un goût plus discret, d'un esprit plus sévère, amie des fortes études, et sérieusement éprise des bons modèles, s'était, depuis quelque temps déjà, formée au sein de la Compagnie. Bourdaloue trouva donc chez ses premiers maîtres assistance éclairée et direction utile, et n'eut, plus tard, rien ou presque rien à désapprendre de leurs leçons. Volontiers l'on s'étonne que le plus austère de nos grands orateurs sacrés appartienne aux Jésuites par son éducation et par ses vœux, et volontiers l'on suppose que

les enseignements de ses instituteurs ne contribuèrent que très-médiocrement à former en lui ce goût si sobre, cet art si pur, ce talent si mâle et si simple. En y regardant de plus près, tout esprit impartial reconnaîtra qu'il y avait dans la discipline sous laquelle il grandit, de quoi seconder efficacement les dons heureux de sa nature, et que l'honneur d'avoir beaucoup fait pour le progrès d'un tel élève appartient sans conteste à ceux qui dirigèrent ses premiers pas (1).

L'assentiment des Jésuites aux projets formés par les premiers Oratoriens ne s'était pas fait attendre, ainsi que le prouve le très-curieux livre publié à La Flèche, en 1619, par le Père Caussin, un de leurs maîtres d'alors les plus influents et les plus célèbres. C'est un petit traité de l'éloquence sacrée, placé à la fin d'un de ces savants et volumineux manuels de rhétorique, comme il en sortit beaucoup alors des presses de la Société. Dans cet opuscule, écrit en latin comme le reste du volume, tantôt sous forme d'entretien entre des personnages supposés, tantôt en son propre nom, l'auteur

(1) « Pardonnez-moi, » dit ingénument et cordialement Bourdaloue à la fin d'un magnifique éloge de la Société de Jésus, « pardonnez-moi, Chrétiens, et permettez-moi de rendre aujourd'hui ce « témoignage à une compagnie dont je reconnais *avoir tout reçu*, et « à qui je crois *devoir tout.* » Panégyrique du fondateur de l'Ordre, IIe partie.

examine quel genre de science et d'éloquence convient surtout au ministre de l'Évangile, et fait justice de l'art frivole et malsain que, depuis trop longtemps, le faux savoir et la vanité ont accrédité dans les chaires. Il met en scène un jeune clerc, beau parleur subtil, nommé Logodædalus, qui, sous prétexte de sauver les droits de l'éloquence, de l'art, et de la culture littéraire, qu'un certain puritanisme défiant voudrait interdire au prédicateur, plaide en réalité pour l'art raffiné, pour l'éloquence fardée et pour le savoir pédantesque, et présente, à grand renfort d'autorités douteuses et de raisonnements équivoques, une complète, quoique indirecte apologie du triste genre à la mode. Un grave personnage, représentant sous le nom de Théophraste le bon sens et la religion, répond au jeune sophiste. Il remet en lumière les vérités que celui-ci a obscurcies de ses paradoxes, distingue hautement la bonne rhétorique de la mauvaise, et l'art sobre et fécond du bel esprit intempérant et stérile; puis, prenant à partie ces modernes talents dont la gloire est si chère à Logodædalus, il les avertit sans détour, avec une inexorable et parfois railleuse franchise, de la futilité de leurs goûts, de l'inconvenance de leur parure, du scandale de leur succès, et les somme d'abandonner au plus tôt leurs profanes bagatelles, ou de céder la chaire qu'ils

déshonorent à de plus dignes interprètes de la vérité. Cette partie de sa réponse est fort vive. Impatienté d'entendre ces orateurs si étrangement nouveaux se donner comme imitateurs et disciples des Pères, et invoquer avec un respect dérisoire dans leur bouche, les noms des Chrysostome et des Augustin, il s'écrie : « Vous nous vantez les Pères ! eh ! plût au ciel qu'on « vous vît imiter de tels maîtres, et non ces Philostrate « et ces Callistrate, qui font montre de leur esprit dans « les choses de Dieu ! Voulez-vous réellement prendre « pour modèle et pour règle cette éloquence que vous « louez si fort ? Tout est dit alors, plus de difficulté : « car c'est justement celle qui convient aux chrétiens ; « point d'afféterie, nulle parure, aucun fard ; une force, « une puissance irrésistible, victorieuse, maîtresse « des âmes, telle, qu'il n'est rien en ce monde qui « commande avec plus d'empire. »

« Mais vous n'admirez, vous ne louez cette éloquence « que de bouche, et toujours c'est votre esprit, votre « goût que vous suivez. Faut-il traiter en chaire des « choses les plus saintes ? Vous êtes à cent lieues de « cette simplicité, de cette modestie de langage : vous « épluchez curieusement les mots et les syllabes, « vous combinez les sons avec un soin puéril, trem- « blants à l'idée de commettre la plus légère cacopho-

« nie ; vous lissez, comme on dit, tout le discours à la « pierre ponce. Votre manie de fausse élégance est « telle, que vous rougissez d'appeler simplement Notre-« Seigneur Jésus, *le Sauveur*. Les mots du langage ec-« clésiastique, ces mots employés pendant tant de siè-« cles par les plus saints des hommes, vous répugnent. « Vous cherchez des périphrases pour désigner la Tri-« nité, le baptême, la messe : vous imaginez vous-« mêmes les plus singuliers équivalents, les plus longs « circuits de paroles, plutôt que d'appeler une figue « une figue et une barque une barque. Quelle est, je « vous prie, cette éloquence si éloignée du vrai ? Et « que dire de ces mille figures de style, de tous ces pe-« tits artifices de diction, dont vous émaillez vos ser-« mons jusqu'à la nausée ? Que dire de vos périodes si « savamment arrondies.....? Ajoutez cette abondance « de digressions, de petites descriptions, toutes ces « histoires que vous allez chercher à l'autre bout du « monde, ces animaux fantastiques, ces fleurs qu'on « n'a jamais vues, ces pierres précieuses que personne « ne connaît, tout cela rapproché sans cesse, à tort et à « travers, des mystères de notre religion, avec quelle « insipidité, quelle froideur, le peut-on dire ? Les neiges « du Rhodope, comme on dit, ne sont pas plus froides. « Et vous nous parlez des Pères ! Qu'y a-t-il de sem-

« blable dans leur parole? Qu'y a-t-il de faux, de fardé?
« Qu'y a-t-il qui ne soit marqué au coin de la vérité et
« du bon sens (1)? »

Ailleurs, Théophraste, indigné du caractère mondain et à demi-païen de ces prédications, ne se contient plus : il tonne et foudroie : c'est une véritable catilinaire contre les profanateurs de la chaire. « Je ne puis, » dit-il, « assez m'étonner de la licence de cette éloquence
« dépravée, qui n'a plus de front, ni d'yeux, car elle ne
« respecte plus rien, ne voit plus rien. Hélas! dans quel
« abaissement sommes-nous tombés! Peu s'en faut
« qu'on ne fasse de l'église un théâtre, et de l'éloquence
« religieuse un jeu d'acteurs! Que les mânes des saints
« ensevelis à l'ombre de nos temples me pardonnent,
« mais je m'imagine que leurs cendres mêmes, si elles
« sentent encore quelque chose, frémissent de honte
« et de douleur, lorsqu'on apporte devant les autels
« des discours faits pour amuser les oreilles profanes
« dans les cercles et dans les théâtres. Nos maîtres d'é-

(1) « ... Accedunt tot excursiones, tot descriptiunculæ, tot historiæ, ab extrema sæpe India petitæ, tot ignotæ belluæ, tot flores invisi, tot gemmæ, non magis indigenis quam vobis notæ, quæ cum mysteriis nostræ religionis conferuntur ubique, quanto frigore non dico, sed nihil aiunt in rhodopæis nivibus esse frigidius. Quid est in Sanctis Patribus simile? quid adulterinum? quid fucatum? quid non ex optima disciplina profectum? » *Eloquentiæ sacræ et humanæ parallela*, La Flèche, 1619, L. XV. p. 627.

« loquence nous ont appris, dans notre enfance, qu'un « jour, les Athéniens montrant un violent désir d'avoir « dans leur ville des jeux de gladiateurs, à l'exemple « des peuples voisins chez qui cette barbare coutume « s'était établie, Démonax, un de leurs plus illustres « orateurs, combattit ce dessein de toutes ses forces. « Que veulent, leur disait-il, ces combats de gladiateurs « dans une ville où la Pitié a des temples ? Ou bien re- « poussez ces abominables tueries d'hommes, ou bien « renversez cet autel de la miséricorde que vous voyez « devant vous ; car il n'est pas possible que des choses « si éloignées de leur nature, soient mêlées et confon- « dues dans les mêmes lieux. »

« Et moi, dans un sujet différent, non pas pourtant « autant qu'on le pourrait croire, j'ai le droit de m'é- « crier : Qu'y a-t-il de commun entre la fable et la vé- « rité ? entre les ornements de la rhétorique et la sain- « teté de l'Évangile ? Pourquoi mêler parmi les feux « vigilants et les autels redoutables du Christ l'autel « de Silène et les jeux des Satyres ? Otez d'abord, ôtez « du temple ces images vénérées, éteignez ces flam- « beaux, renversez ces autels, détruisez cet appareil « imposant de la religion, dont la majesté sainte frappe « de respect le cœur même de l'impie ; ou bien, si vous « n'osez porter vos mains sur ces gages de notre foi

« qui protestent contre vos vanités, du moins couvrez-« les d'un voile, avant de débiter vos harangues pro-« fanes ; et encore craignez que du lieu saint, de cette « terre sainte que foulent vos pieds, une voix ne s'é-« lève pour vous confondre.... »

« Où en sommes-nous ? Quoi ! l'esprit généreux de « nos pères s'est tellement corrompu et gâté dans nos « âmes, que nous rougissons de prendre pour guides « ceux qui nous ont enfantés au Christ ! On aurait honte « de parler par la bouche de Pierre ou de Paul, de Ma-« thieu ou de Jean ; ce sont des barbares au langage « rude et inusité. Quels sont les maîtres qu'il faut étu-« dier sans cesse, qu'il convient de citer dans les « chaires élégantes d'aujourd'hui ? Les Philostrate, les « Ovide, les Plutarque ; joignez-y même les Pétrone et « les Apulée ; car ceux-là même qu'il faudrait tenir à « jamais cachés, se montrent et circulent, non seu-« lement à l'ombre des écoles, c'est chose reçue et « consacrée, mais dans la chaire des prédicateurs, « dans la pleine lumière du christianisme, dont ces « auteurs, s'ils revenaient au monde, ne pourraient « soutenir l'éclat (1). »

L'auteur Jésuite, on le voit, n'atténue rien de la vé-

(1) « Adeone generosus ille Sanctorum Patrum spiritus extabuit in nobis, ut pudeat eos agnoscere, qui nos tamen (si modo christiani

rité par esprit de réserve et de prudence, et je ne sais, si, même à l'Oratoire, on faisait à ce genre d'abus plus vive et plus franche guerre. Après ce véhément réquisitoire, le Père Caussin nous expose, toujours par la bouche de son Théophraste, comment il entend lui-même l'éducation de l'orateur sacré. Il réclame pour lui un libre accès à toutes les grandes sources de la tradition; il ne songe nullement à l'éloigner de l'antiquité profane : celle-ci aura place dans ses études à côté de l'antiquité chrétienne, et les trésors de l'une et de l'autre lui seront libéralement ouverts. Mais ce qu'il devra surtout retirer de son commerce avec la première, c'est, en même temps qu'un premier fonds de connaissances sur l'homme, un amour éclairé du beau, et une pleine intelligence des règles de l'art : la seconde est sa vraie

sumus) in Christo genuerunt? Scilicet pudor est cum Petro et Paulo, cum Matthæo et Johanne loqui; sunt enim barbari et lingua voceque absoni. Qui igitur diurnis nocturnisque terendi manibus, qui apud molles cathedras appellandi? Philostrati, Ovidii, Plinii, Plutarchi; addite etiam Petronios, Apuleios; ita illi ipsi, quos æternis tenebris sepelire oportuit, prodeunt, non in scholarum umbracula tantum, jam enim commune est, sed in suggestum concionatorum, et in hanc lucem christiani nominis, quam ipsi, si reviviscerent, auctores non auderent intueri. » *Ibid.* p. 619. — On retrouve un écho de ces plaintes et de ces invectives dans le livre d'un autre Jésuite publié à Milan, en 1639, sous le titre de *Actio in corruptores eloquentiæ, quum profanæ, tum sacræ*, qui eut aussi beaucoup de vogue dans les classes des Jésuites. Malheureusement, l'auteur, A. d'Alberti, n'évite pas toujours lui-même la déclamation et le jeu d'esprit.

mère et nourrice : c'est en se plongeant dans l'Ecriture et dans les Pères, qu'il trouvera, avec l'inspiration qui lui est propre, les hautes lumières dont il a besoin pour distribuer la parole de vie et l'approprier à tous les états des âmes. Ce n'est pas, comme on en a trop pris l'habitude dans les derniers âges, ce n'est pas à l'aide de recueils, de *Silves*, de compilations toujours très-incomplètes, qu'il devra faire connaissance avec les grands théologiens, les grands orateurs des premiers siècles; il faut qu'il aille droit à eux, sinon sans secours, du moins sans intermédiaire infidèle, qu'il fasse lui-même dans leurs écrits, sans cesse relus et médités, ses provisions de science théologique et de sagesse morale, sa moisson de saintes maximes et de paroles d'or (1). Préparé, comme il l'est, par une forte culture classique, il lira dans le texte les Pères grecs eux-mêmes (2). Puisse-t-il braver le préjugé timide qui renvoie à la théologie érudite l'étude de l'hébreu, comme trop longue et trop difficile, et s'affranchir de la servitude des traductions pour la lecture du livre des livres! Il se mettrait ainsi plus près encore de la source où, à toute heure, il doit puiser (3).

(1) *Eloquentiæ sacræ et humanæ*, etc. p. 634, D.
(2) *Ibid.* E.
(3) *Ibid.* p. 634, B. C. D.

Dans cette éducation idéale, le progrès de la personne morale doit marcher de pair avec celui de l'esprit et du talent. L'homme de Dieu mis en scène par le Père Caussin ramène toutes les qualités et perfections morales du prédicateur à trois, qui, en effet, comprennent tout : charité, humilité, courage. Il montre en quelques traits, mais avec force et générosité, toute l'étendue de chacune d'elles. Sur la dernière (*constantia, fortitudo*), il s'explique en homme qui sent tous les obstacles, tous les périls, et ne croit pouvoir transiger sur aucun (1).

Parmi les meilleurs maîtres que l'antiquité chrétienne offre aux prédicateurs, celui que le Père Caussin recommande de préférence, comme le plus complet de tous, est saint Chrysostome. A ses yeux, l'auteur des homélies sur l'Ecriture est à lui seul toute une école d'éloquence sacrée : c'est plus qu'un prédicateur élo-

(1) « Eadem virtus hominem ita confirmatum (c'est-à-dire bien établi d'abord, et affermi dans la pureté et l'intégrité de la vie sacerdotale) instigat ut manum mittat ad fortia, ut in agro domini, quicumque obtigerit, excolendo generose et patienter desudet, ne frangatur laboribus, ne conniveat in flagitiis, ne blanditiis cedat, ne terreatur minis, ne potentiorum libidini serviliter ancilletur, sed pro fide et justitia, pro domo Dei, pro Ecclesiæ libertate stet quasi murus adamantinus, cui Deus dicat per Hieremiam : *Dedi te in civitatem munitam et columnam ferream, et in murum æneum super omnem terram.* Sæviant licet grandines, etc. » p. 632, B.

quent entre tous, c'est le génie même et comme le vivant idéal de la prédication. Le Père Caussin croit donc bien faire de s'arrêter en finissant sur ce grand modèle. Dans une suite de chapitres réunis sous le titre de *Chrysostomus sive Idea*, il passe en revue et caractérise à mesure les divers dons de l'excellent maître : autorité, douceur, intrépidité, prudence, véhémence, onction; morale sévère et persuasive à la fois, théologie profonde et compréhensible pour tous; art savant et naturel, majesté sublime et familiarité populaire. Il signale ainsi et représente, mieux que par des définitions et des préceptes abstraits, les différents caractères et les diverses puissances de la parole religieuse. Sur chaque point, la peinture s'éclaire, l'éloge se confirme par des citations expressives, tirées des plus éloquents écrits du Saint. Cette dernière partie forme ainsi une sorte de rhétorique chrétienne en exemples, d'une utilité pratique et d'un haut intérêt.

Le livre, très-inconnu, je crois, à cette heure, dont je viens de donner une idée sommaire, fut populaire dans les écoles dès son apparition, surtout dans les colléges et séminaires de la Société. Longtemps après, la vogue n'en était pas épuisée, puisque en 1643 on le réimprimait encore avec additions et corrections. Vraisemblablement, il fut mis entre les mains de Bossuet,

élève de rhétorique, par ses maîtres jésuites du collége de Dijon, et put servir à diriger ses études.

Le fond, je dois l'avouer, vaut mieux dans ce livre que la forme. L'auteur, homme de collége, garde en écrivant certaines habitudes d'amplification contractées dans la chaire du maître de rhétorique, et donne trop le tour et l'appareil oratoires à un traité de morale et de goût. Né en 1580 (1), entré de bonne heure chez les Jésuites, et longtemps nourri dans ce goût subtil et fleuri auquel s'étaient ouvertes leurs écoles, il a quelque peine, comme tous ceux qui s'éclairent par une conversion tardive, à dépouiller le vieil homme : malgré lui, et sans en avoir bien conscience, il garde quelque chose des défauts qu'il abjure et qu'il combat (2).

(1) Selon Alegambe ; en 1570 selon Sotuel. *V. Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu*, Anvers, 1643, et Rome, 1676.

(2) Ce mélange est encore plus marqué dans ses ouvrages de dévotion en français. On peut donc sans regret laisser dormir dans la poudre des bibliothèques son *Buisson ardent, figure de l'Incarnation, contenant vingt-quatre discours sur les mystères de l'Advent*, Paris, 1648 (il n'avait pas rompu, comme on voit, avec les titres bizarres), et sa *Cour sainte*, Paris, 1624, traité familier de dévotion à l'usage des gens de Cour, composé à l'imitation du chef-d'œuvre de saint François de Sales, mais où l'on chercherait vainement la finesse ingénue et le discret enjouement du modèle. Cependant, ce dernier ouvrage eut un nombre prodigieux d'éditions, et fut traduit en six langues. Aussi disait-on que « le Père Caussin avait mieux fait ses affaires à la « *Cour sainte*, qu'à la Cour de France. » Confesseur de Louis XIII, peu docile à la politique du cardinal-ministre, il avait été sacrifié par le

et recommande parfois la sobriété, l'art simple et naturel, en phrases sonores, trop relevées d'antithèses et trop enjolivées de traits pittoresques. Latiniste habile et brillant, il imite Sénèque au moins autant que Cicéron, et ne choisit pas assez dans saint Augustin. Enfin il n'a pas toujours le style de ses idées : mais ses idées étaient excellentes, et nul doute que, malgré ces imperfections involontaires de langage, elles n'aient contribué efficacement à ranimer dans sa compagnie l'esprit de la simplicité chrétienne, le goût des hautes études religieuses, et à y susciter pour la chaire de purs et sérieux talents.

A quelle rigueur de raisonnement, à quelle gravité, et parfois même à quelle force de langage la prédication atteignit bientôt après dans l'Institut des Jésuites, par quelles mâles et vraiment chrétiennes inspirations elle

prince à la rancune de Richelieu, et envoyé en exil dans la Basse-Bretagne, d'où il ne revint que sous le règne suivant. *V.* sur la vie et les œuvres du P. Caussin les bibliothécaires des Jésuites, Alegambe et Sotuel; Isaac Bullart, t. II de l'*Académie des sciences et des arts, contenant les vies des hommes illustres*, avec portraits, Amsterdam 1682; Bayle, *Dictionnaire;* Balthazar Gibert, *Jugements des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*, 1713-1719, t. VIII, IIe p. p. 197. Ce dernier a fait de l'ouvrage du P. Caussin sur l'éloquence une critique très-dure où l'on sent l'adversaire des Jésuites. M. Cousin a publié de curieux documents contemporains sur ce « Jé-« suite vertueux et courageux : » c'est ainsi qu'il appelle le P. Caussin. *V. Madame de Hautefort*, p. 307.

y préluda aux sévères accents de Bourdaloue, on aurait pu le savoir au juste en consultant les écrits d'un religieux que tous les tableaux et manuels d'histoire littéraire s'accordent à désigner comme un des principaux restaurateurs de la chaire, du Père Claude de Lingendes. On s'est contenté jusqu'ici de répéter son nom, en inscrivant à côté une louange banale : on ne s'est pas mis en peine de le connaître et de le juger.

Je conviens que, dans la forme où ils nous sont parvenus, les sermons du Père de Lingendes promettaient peu d'intérêt, et devaient, au premier abord, médiocrement tenter la curiosité. Soit pieuse modestie et calcul chrétien d'humilité, soit plutôt habitude, déférence traditionnelle à un antique usage, moins complétement abandonné alors qu'on ne se l'imagine, le célèbre religieux a rédigé ses sermons en latin (1). C'est la matière surtout et la substance qu'il en a recueillie, s'atta-

(1) Ce qui rend plus probable cette dernière supposition et donne à penser que cet orateur si écouté et si vivement goûté en français, écrivait *naturellement* en latin, c'est qu'il avait coutume, dit Bayle, de tracer en latin l'esquisse de ses sermons avant de monter en chaire. Pour beaucoup d'ecclésiastiques et de savants distingués de ce temps, le latin était toujours la langue naturelle écrite. On assure qu'il arriva plusieurs fois à Bossuet lui-même, dans sa jeunesse, de se préparer en latin à prêcher en français (Le Dieu, *Mémoires sur la vie de Bossuet*, publiés par l'abbé Guettée, 1856, p. 110 et 111).

chant à offrir à certaines personnes, particulièrement aux jeunes clercs, sur tous les grands sujets qui sont dans la chaire d'un éternel à-propos, un ensemble méthodique de doctrines et de textes sacrés à l'appui. Je ne m'étonne pas que ces trois volumes in-4°, tout latins (1), dont le texte se hérisse à première vue de divisions et de formules dogmatiques, *Prima consideratio; Secunda consideratio; 1° Cogita; 2° Cogita*, etc., n'aient obtenu qu'un regard superficiel des critiques laïques, ou même ecclésiastiques, qui en ont parlé. J'avoue de bonne foi ne m'y être engagé qu'en hésitant, et en avoir trouvé d'abord la lecture assez aride et ingrate. Bientôt, cependant, ces leçons, d'une forme nue et didactique, me frappèrent par leur enchaînement, m'atta-

(1) Imprimés à Paris en 1661, après la mort de l'auteur, sous le titre de *Conciones in Quadragesimam*, et non sous celui de *Concionum quadragesimalium argumenta*, comme le dit Sotuel (*Bibliotheca scriptorum Soc. Jesu*). Ce dernier titre, d'ailleurs, eût été plus exact. L'éditeur affirme que sa tâche s'est bornée à reproduire le manuscrit laissé par l'auteur : *Quales manu sua conscriptos sermones seposuerat, edimus in lucem, iisdem plane verbis, quibus latine illos expresserat.* — Publiés de nouveau à Paris, 1664 ; à Mayence, même année ; à Cologne, 1689 ; à Augsbourg, 1758 ; à Montrouge, collection Migne, 1844. En 1666, on essaya de refaire en français un certain nombre de ces sermons à peu près tels que l'auteur les avait prononcés, en s'aidant des notes prises pendant qu'il prêchait : ce travail de remaniement, fort téméraire et assez mal exécuté, ne mérite pas du tout l'annonce louangeuse qui en fut faite peu après dans le *Journal des savants* (article de l'abbé Gallois, avril 1667).

chèrent par l'austérité de l'accent et la fermeté du langage. Tout en y remarquant encore trop de restes d'une scolastique subtile et d'une exégèse raffinée, j'y pris cet intérêt que commande toute exposition savante et bien conduite de hautes vérités. A l'étendue et à la précision des plans, à l'ordre lumineux des preuves, aux marques irrécusables qui s'offraient à chaque instant de l'intime familiarité de l'auteur avec l'Ecriture et les Pères, choix intelligent de citations, réminiscences heureuses, commentaires d'une instructive sagacité, je reconnus un catéchiste éminent, un maître de l'enseignement religieux. Mais le sermonnaire proprement dit, l'orateur, où était-il? Avait-il péri tout entier dans cette substitution du livre dogmatique à la parole vivante, du traité au sermon? J'eus bientôt la satisfaction de voir qu'il en était resté quelque chose, et même beaucoup plus que je ne l'avais espéré. De temps en temps, et surtout là où il faut conclure au profit des mœurs, les souvenirs de la chaire reviennent au pieux écrivain, et l'entraînent. Comme s'il avait encore devant lui un auditoire à toucher ou à confondre, il exhorte, presse, menace : au besoin il effraie et consterne par de saisissantes peintures de la brièveté de la vie, des terreurs du dernier moment, des tardifs désespoirs des âmes rejetées. Ce n'est plus le docteur qu'on en-

tend, c'est le prédicateur, un prédicateur simple, grave, animé, parfois véhément et terrible. En disant qu'on trouvera dans ces parties de l'œuvre du Père de Lingendes une certaine beauté sévère, que depuis longtemps les chairesne connaissaient plus, je ne crois rien surfaire. On en jugera, au reste, par quelques citations.

Voici comment il achève, dans un de ses sermons sur le Lazare mendiant, une première réponse aux objections tirées contre la Providence divine de l'inégalité des conditions humaines, si frappante dans l'Evangile du riche et du pauvre :

« Il arriva que le pauvre mourut, *factum est ut more-*
« *retur mendicus.* Toutes ses misères furent donc ter-
« minées, puisque le sentiment de nos maux s'éteint
« avec notre vie. Qu'importe donc désormais au pauvre
« tout ce qu'il a souffert, et quel malheur est-ce pour
« lui d'avoir manqué de tout, d'avoir vécu dans l'op-
« probre et dans le mépris, d'être resté si longtemps
« gisant, couvert d'ulcères, mourant de faim ? La mort
« a mis fin à tous ses maux. « Il ne pleurera plus, ne gé-
« mira plus de ses douleurs, tout cela est passé. » *Neque*
« *luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, quia prima*
« *abierunt.* Or, combien rapide, combien vaine et in-
« différente est la durée de ce qui a passé sans laisser

« de traces! Comme il ne reste rien, qu'un peu de cen-
« dres, là où un feu dévorant a passé; de même, quand
« la mort a tout détruit, il ne reste rien de nos dou-
« leurs, de nos tourments, de notre misère. Voyez donc
« maintenant comme l'inégalité a disparu, et quelle
« parfaite égalité a été mise entre le pauvre et le riche;
« car, dans la mort, le riche n'a rien de plus que le
« pauvre : la mort enlève toutes les différences des
« conditions humaines. »

« Pourquoi donc, ô ver de terre, t'enfles-tu d'or-
« gueil? Pourquoi rebutes-tu le pauvre, comme s'il
« n'était pas homme aussi bien que toi? Pourquoi le
« méprises-tu? Pourquoi l'appelles-tu misérable? Un
« jour viendra, lequel vous fera tous les deux égaux.
« Considère par delà ce jour l'état de l'un et de l'autre,
« et vois ce qui demeure de toutes ces choses qui vous
« distinguaient par le dehors. Il est aussi nu, celui qui
« est dépouillé de tout, que celui qui n'a jamais été
« revêtu. L'un manque de tout aussi bien que l'autre.
« Tout ce qui faisait différence s'est évanoui, ta santé,
« ta force, ta beauté, tes riches habits, ta bonne chère,
« ton palais de marbre, tes domestiques, tes flatteurs.
« Allons dans un cimetière, approchons de ce char-
« nier, et montrez-moi un peu quelle différence il y
« a entre les os d'un pauvre et ceux d'un riche, d'un

« homme qui a toujours été saoul, et d'un autre tou-
« jours affamé; d'un éloquent et d'un stupide; d'un
« homme toujours couvert de soie, et d'un autre tou-
« jours enveloppé de haillons : assurément, tu ne le
« peux, et nul ne le saurait faire. Et de même que, sur
« la scène d'un théâtre (ainsi parle à peu près saint
« Jean-Chrysostome), les acteurs jouent des rôles di-
« vers, les uns de rois, de généraux, d'empereurs, de
« philosophes, les autres de vignerons, de laboureurs,
« de pauvres ouvriers; mais, à la fin du jour, après le
« départ des spectateurs, lorsqu'ils ont quitté la scène
« et mis bas le costume de leur rôle, ceux qui étaient
« rois et empereurs redeviennent ce qu'ils sont; toute
« cette dignité empruntée s'en va avec les habits dont
« ils brillaient, avec la pompe qui les entourait et le
« cortége qui les suivait : ainsi, vous, mon cher audi-
« teur, qui êtes assis à ce grand théâtre du monde et
« regardez les spectacles qui s'y jouent, quand vous
« voyez des riches, ne vous imaginez pas que ce soient
« de véritables riches : ce sont des gens vêtus en ri-
« ches; ils en font seulement le personnage; car,
« quand la mort sera venue et qu'on aura fermé le
« théâtre, lorsque tous ces acteurs auront déposé leurs
« habits de pauvres et de riches, et que tous auront été
« là où ils devront être jugés après leur mort, alors on

« verra avec pleine lumière quels sont vraiment les « riches et vraiment les pauvres, quels les grands et « les illustres, et quels les petits et les obscurs. Et c'est « là ce qui est arrivé à notre riche de l'Évangile : main- « tenant que le soir est venu, c'est-à-dire, la mort, et « qu'il a dû sortir de la scène et déposer son rôle, par « où pourriez-vous le distinguer du pauvre ? Regardez « donc les inégalités si grandes qui sont entre les « hommes, sans en être troublé : c'est une comédie « qui se joue : attendez la fin de la pièce, et bientôt « vous verrez que les acteurs ne différaient les uns des « autres que par leurs personnages, et que tous, « comme ils n'ont qu'une même nature, n'ont aussi « qu'une même condition et qu'une même destinée (1). »

Le génie d'un Bossuet tirera sans doute un tout autre parti de ces idées, de ces images. Mais ne peut-on pas dire qu'en attendant, l'éloquence de la chaire est retrouvée ? n'est-ce pas elle que nous venons d'entendre ?

Dans ces paroles, il est vrai, dans les plus expressives de ces paroles, le Père de Lingendes n'est que l'écho d'une des plus éloquentes voix de l'Eglise. En voici d'autres, non moins dignes, je crois, d'être citées, où il s'est plus librement inspiré de lui-même.

(1) *Concionum*, Paris, 1661, t. II, p. 253.

Au milieu d'un sermon *Sur le pardon des ennemis*, dont une grande partie roule sur le duel, après avoir patiemment exposé les raisons plus ou moins spécieuses par lesquelles le monde prétend justifier cette coutume si peu chrétienne, il ne se peut contenir plus longtemps, et, avant de répondre par une réfutation en règle, il s'écrie :

« Voilà donc, mon cher auditeur, les maximes de la « prudence humaine ! Voilà jusqu'où peut aller cette « sagesse, de laquelle l'Apôtre a dit : *La sagesse de la « chair est ennemie de Dieu, car elle n'est pas soumise à la « loi de Dieu, et elle ne peut l'être.* Telles sont les géné- « reuses raisons que l'on allègue, pour assouvir de « brutales passions, pour obéir à une ardeur de ven- « geance ! Voilà le poison dont la jeunesse se nourrit, « et qui a tellement gâté le cœur de nos gentilshommes « par toute la France, que ni les anathèmes de l'Église, « ni les édits des princes, ni la douleur des familles, « ni l'horreur des trépas, ni la rigueur des supplices « ne peuvent réprimer cette fureur. Il faut que le sang « coule, pour venger d'imaginaires offenses, pour sou- « tenir ce qu'on appelle honneur, et qui n'est qu'une « apparence vaine et trompeuse, un vain fantôme « d'honneur ! Est-ce la peine, dis-le moi, d'oublier ton « salut, de souiller ta conscience ? Est-ce la peine de

« commettre, au mépris des devoirs et des engage-
« ments les plus saints, un crime digne de mille morts
« (on le commet toujours, au moins d'intention et de
« volonté), et de te livrer toi-même à la colère de Dieu,
« aux feux éternels, aux supplices qui n'auront pas de
« fin? »

Pour rompre l'enchantement du préjugé et de la coutume, le prédicateur emploie un artifice qui lui est familier : il en appelle tout à coup de l'illusion présente aux lumières implacables du dernier jour :

« Quelles seront, à la mort, tes pensées et ton espé-
« rance, quand tu te verras suspendu au bord de l'a-
« bîme, et qu'en frémissant, tu attendras l'arrêt du sou-
« verain juge? Demande à ceux qui, dans ces crimi-
« nelles rencontres, ont été frappés d'un coup mortel,
« quels sentiments s'éveillent en eux à l'heure suprême.
« Comme ils se repentent de cette action qu'ils ont
« eue tant à cœur, et qu'ils estimaient si glorieuse!
« Comme ils condamnent eux-mêmes ce détestable
« dessein, dont ils se sont fait tant d'honneur! Alors ils
« pardonnent à ceux dont la main leur a porté le coup
« fatal, eux qui, naguère, pour la plus légère offense,
« pour un tort supposé, brûlaient de se venger, même
« au péril de leur vie. Si se venger est d'une âme cou-
« rageuse et noble, pourquoi cette faiblesse à leur der-

« nière heure? Pourquoi ne meurent-ils pas comme « ils ont vécu? Si la vengeance est un acte d'hon« neur et de vertu, digne des cœurs forts et ma« gnanimes, pourquoi cessent-ils d'être hommes « d'honneur et de vertu, au moment même où ceux qui « l'ont été le moins, ont le désir de l'être? Ah! c'est « qu'au moment où ils ferment les yeux à la clarté du « soleil, ils les ouvrent à la splendeur de la vérité; « c'est qu'ils sortent alors des illusions et des erreurs « de la vie. Alors ils ne sont guère en peine du juge« ment des hommes, mais beaucoup de celui que « Dieu, la vérité suprême, va porter sur leurs actions. « — Comment alors te justifieras-tu? Que diras-tu pour « ta défense devant le trône de sa majesté redouta« ble? Il s'agissait, diras-tu, de mon honneur. Et Dieu « te répondra : il s'agissait aussi de mon honneur. — « J'étais offensé! — Il te dira : tu n'as pas craint de « m'offenser! — J'ai dû obéir aux lois du monde où je « vivais, et dont je faisais partie. — Tu devais vivre « selon les miennes. — Eh! je n'ai fait que ce qu'ap« prouvent tous les hommes. — Ce qu'ils approuvent « est justement ce que je défends. — Je me suis con« duit en honnête homme. — Dis en mauvais chré« tien.... — Tu m'avais fait naître noble! — Quelle « noblesse y a-t-il à se venger, quand le dernier des

« hommes le peut faire ? — Cette épée que ma condition
« me donnait le droit de porter, ne l'avais-je donc que
« pour n'en faire jamais usage ? — Non, mais ce n'é-
« tait pas pour faire le gladiateur, chercher querelle à
« tout venant, venger toi-même tes injures, répandre
« la terreur autour de toi : c'était pour défendre ta pa-
« trie, servir ton prince, venger au besoin les offen-
« ses faites à ton Dieu. Dis-moi, mon cher audi-
« teur, etc. (1). »

Comme on le voit, le Père de Lingendes était autre chose et mieux en chaire qu'un maître savant et lucide de morale chrétienne. L'émotion, une émotion sincère et communicative, venait au besoin vivifier ses enseignements, et leur prêter une nouvelle puissance. A la vérité, même en s'animant, il raisonne, discute encore : Sous ces formes plus vives, sous ces apostrophes, ces hardis dialogues, le logicien exact se retrouve ; on le reconnaît à l'enchaînement étroit des motifs, au progrès méthodique du discours. Il y a dans les pages qu'on vient de lire, du logicien orateur.

J'ai dit que le Père de Lingendes s'animait parfois jusqu'à la véhémence, en attaquant ses auditeurs sur leur asservissement aux vanités de la vie et leur im-

(1) *Concionum*, t. I, p. 303 et suiv.

prévoyant oubli de la mort et du jugement. Ce qu'il peut oser dans ces chrétiennes objurgations, quel caractère de sainte violence et de religieuse terreur y prend parfois et volontiers sa parole, on le verra par le passage suivant, dont l'énergie m'a vivement frappé, je l'avoue, et où j'ai cru sentir une réelle éloquence, malgré la vérité trop peu voilée de certains détails, et le développement excessif et scabreux de certains contrastes :

« ...... Je n'ajoute plus qu'une seule chose, » dit-il à la fin d'un sermon *In profanationem templorum*, où il a tonné contre cette jeunesse mondaine des deux sexes, qui ose profaner la maison de Dieu par le luxe de ses ajustements et la licence de ses regards ; « je n'ajoute « plus qu'une seule chose : quoique les deux sexes « aient l'un et l'autre à répondre de cette irrévérence « sacrilége, cependant il faut reconnaître que le Pro- « phète, au passage déjà cité, nomme particulièrement « les femmes. *Et ecce ibi mulieres sedebant plangentes* « *Adonidem* (1). J'avoue que ce siècle est rempli « d'hommes impudiques ; j'avoue qu'il y a quantité de « femmes fort vertueuses et fort chastes ; néanmoins

(1) Ezéchiel, c. VIII, v. 6-15 : vision du Temple profané. Ce que dit le Prophète en cet endroit par rapport à l'ancien Temple, est appliqué par l'orateur au nouveau.

« je ne puis nier que les femmes ne soient la principale « cause de cette abomination dont nous parlons. *Et « ecce ibi mulieres sedebant*, dit le Prophète. Pourquoi « les voit-on rester assises à l'église si longtemps, « oisives, inoccupées, sans prière, sans oraison, sans « dévotion? Non, certes, ce n'est pas pour prier « qu'elles demeurent : disons vrai, c'est pour voir et « être vues. *Propter ipsum conventum et mutuum videre « ac videri omnes pompæ in publicum conferuntur* (Tertul- « lien). Pourquoi viennent-elles dans ce saint lieu pa- « rées et ajustées de manière à tourner sur elles tous « les regards; sein dévoilé, épaules nues, bras décou- « verts, tout l'équipage de la luxure, le visage coloré de « fard, les cheveux frisés et poudrés (1) ? De tous côtés

(1) *Capilli cincinnis et peregrino pulvere ornati.* — L'usage de la poudre dans les cheveux avait commencé à la fin du XVIe siècle. *V.* une sortie burlesque du prédicateur Valladier contre cette mode, *Métanéalogie sacrée*, Rouen, 1628, p. 14. Valladier nous apprend qu'on employait surtout la poudre de Chypre et de Florence : voilà l'explication des mots *peregrino pulvere.* — La mode depuis longtemps adoptée par les femmes, et surtout par celles de la Cour, d'assister en grande toilette et en robe décolletée aux offices et au sermon, résistait à toutes les attaques, souvent très-vives, des prédicateurs. Bossuet, en s'en plaignant, a, dans la grandeur accoutumée de son langage, quelque chose de la hardiesse un peu crue de ses devanciers : « Ces gorges et ces épaules découvertes, » dit-il, « étalent à « l'impudicité la proie à laquelle elle aspire. » Fragment d'un sermon *Sur la nécessité de la pénitence*; éd. de Versailles, t. XI, p. 400.

« les regards se portent sur elles : quoi d'étonnant, si, « partout où elles se montrent, elles blessent, elles « lancent des traits qui pénètrent? Personne n'est à « couvert : les prêtres eux-mêmes, les diacres, le pon- « tife qui officie à l'autel, ne sont pas en sûreté, pas « même les anges, si nous écoutons saint Paul, puis- « qu'il commande que les femmes se voilent et ca- « chent leur visage, à cause des anges qui assistent « aux divins mystères (à moins qu'il n'entende par là « les prêtres eux-mêmes). Voyez, Madame, voyez quel « péril et quel fléau vous êtes, avec ces ornements, « cet appareil, ces feux dont vous embrasez les « cœurs (1). Ne rougissez-vous pas de devenir une « victime de luxure et d'impudicité dans le même lieu « où le fils d'une Vierge très-pure est immolé pour nos « péchés (2)? Ici même, par sa divine chair, ce grand « Sauveur nourrit les âmes pour l'immortalité, inspire « l'amour de la chasteté, éteint les ardeurs de la con- « cupiscence ; et vous, le dirai-je ? avec la vôtre, vous « fascinez les yeux, vous troublez les âmes, vous exci- « tez les sens, vous attisez l'ardeur des passions. Quelle

(1) Je ne sais comment rendre l'énergique concision du latin : *Vide, mulier, vide quo periculo, quo damno, sic orneris, sic incedas, sic incendas.*

(2) *Te fieri impudicitiæ hostiam et luxuriæ victimam.*

« est, grand Dieu, cette impiété? Osez-vous bien op-
« poser votre corps au corps de Jésus-Christ, votre
« chair à la sienne, votre amour impudique à sa cha-
« rité, vos feux aux siens? et, tandis qu'il travaille à
« sauver les âmes, prendre à tâche de les faire périr?
« Voilà ce que vous faites : et vous vous persuadez
« n'avoir commis que faute légère et péché véniel!
« Ah! sachez bien que, quand vous éveillez ainsi
« dans les cœurs des jeunes gens ces vœux et ces sou-
« pirs dont vous faites gloire, vous pleurez proprement
« la perte d'Adonis avec les femmes païennes! »

« Que ne dit-on pas dans les églises touchant la chas-
« teté et la virginité, que n'enseigne-t-on pas! Tous
« les jours les belles leçons que l'Apôtre en a laissées
« aux fidèles, y sont hautement rappelées; tous les
« jours la doctrine de Pierre y retentit par la bouche
« des prédicateurs; et vous, dans le même lieu, en
« face de cette chaire, vous dressez une école de li-
« bertinage (1), et vous faites plus de mal par votre
« présence que l'Apôtre ne fait de bien par ses leçons! »

« Enfin, dans cette église, car je ne veux rien
« taire de ce qui vous peut ouvrir les yeux sur votre
« folie, oubliez-vous que vous foulez aux pieds les

(1) *Scholam libidinis excitas.*

« cendres de beaucoup de personnes, qui jadis ont « été, comme vous, belles, délicates, adorées ? Et « maintenant, elles gisent ici, en proie à la corruption « et aux vers, et bien haut vous avertissent que vous-« même, un jour, cadavre hideux, dont l'œil même « des proches se détourne, et qu'on a hâte d'ense-« velir, vous viendrez ici reposer en leur compagnie. « Si une telle pensée vous laisse insensible, je ne sais « pas, non, je ne sais pas ce qui peut enfin vous tou-« cher (1). »

Ces citations montrent assez que, dans la guerre qu'il fait aux passions et aux vices, le Père de Lingendes attaque volontiers de front. Il n'enlève pas un à un, d'une main délicate, les voiles dont s'enveloppe la conscience des pécheurs : il les arrache d'un geste prompt et hardi, et ne s'inquiète pas de choquer d'abord les âmes par son austère franchise, pourvu qu'il les domine et les dompte par la force des vérités qu'il leur fait entendre. L'art patient et souple des insinuations, cette habileté prudente et un peu timide, qui multiplie les précautions et les détours, ne sont point à son usage. Quant à cette habileté d'un autre genre, qui, sous prétexte d'indulgence pratique, transige ou

(1) *Concionum*, t. II, p. 611.

gauchit sur la loi morale, et, afin de conquérir plus d'âmes, met en quelque sorte l'Évangile à meilleur marché, on n'en trouvera pas chez lui la plus légère trace. Par le fond de sa doctrine, comme par la forme de ses leçons, il est à cent lieues de ces maîtres subtils et accommodants, *qu'une malheureuse et inhumaine complaisance*, dit Bossuet, *portait à mettre des coussins sous les coudes des pécheurs* (1). S'il est de la même compagnie qu'Escobar et Sanchez, il n'est pas du tout de la même école. Certes, ce n'est pas un *chemin de velours* que celui qu'il nous ouvre pour aller au ciel (2).

Un célèbre Jésuite nous peint ainsi l'effet que produisait sur les auditeurs le genre d'éloquence et d'action propre au Père de Lingendes : « Rien ne parloit tant « à son avantage,» dit le Père Rapin, « que le silence « de l'assemblée, quand il avoit achevé son sermon. « On voyoit ses auditeurs se lever de leurs chaises, « le visage pâle, les yeux baissés, et sortir tout émus « et pensifs de l'église, sans dire un seul mot ; surtout « dans les matières touchantes, et quand il avoit trouvé

(1) Oraison funèbre de Nicolas Cornet.

(2) Veut-on monter sur les célestes tours,
Chemin pierreux est grande rêverie ;
Escobar sait un chemin de velours.

LA FONTAINE, ballade VI, 1664.

« lieu de faire le terrible, *ce qu'il faisoit fort souvent,* « persuadé qu'il étoit de cette réflexion de ce grand « maître de l'art : *Naturaliter plus valet apud plurimos* « *malorum timor quam spes bonorum* (1). »

A ceux qui auraient été tentés de le trouver trop menaçant en chaire, et trop sombre, le Père de Lingendes répondait avec une remarquable simplicité et vigueur de bon sens et de dialectique : « Mes très- « chers (fin d'un sermon *Sur la damnation des pécheurs et les peines de l'autre vie*), vous ne devez pas « me trouver trop dur ni trop fâcheux, parce que je « vous annonce ces choses dures et terribles. En effet, « 1° je ne les fais pas telles moi-même, en les disant et « en les annonçant ; mais elles sont réellement et sim- « plement telles de leur nature : 2° ces choses seront, « non parce que je vous les annonce, mais parce « qu'elles sont déjà, ou arriveront inévitablement : si « je me tais, elles ne viendront pas moins, et viendront « d'autant plus terribles, qu'on ne les aura pas prévues ; « et on ne les prévoit pas, quand on ne les entend pas, « et que personne n'en parle. Mon but est justement de « faire que vous craigniez ces choses, afin qu'un jour « vous ne les sentiez pas. Les craindre est grandement

(1) *Réflexions sur l'éloquence*, Paris, 1672, ch. XXXVI. L'auteur latin cité dans ce passage est Quintilien ; *Inst. orat.* III, VIII, 40.

« utile ; les sentir est intolérable : apparemment, ceux « qui ne veulent pas les craindre, veulent les sentir un « jour, et en faire l'expérience. »

« Mais, disent quelques-uns, de telles prédications « excitent une crainte trop forte, et c'est plus qu'on ne « peut supporter. Que parlez-vous de crainte trop forte ? « Est-il possible de trop craindre des maux qui passent « tout ce que notre imagination et nos sens peuvent « concevoir ? Et comment osez-vous dire que cette « crainte ne se peut supporter, puis qu'elle n'a en- « core produit en vous aucun mouvement salutaire, « et ne vous a point fait changer de vie ? Si vous l'avez « en effet éprouvée autant que vous le dites, comment, « je vous prie, se peut-il faire que rien encore en vous « ne soit changé ? Un jour, le prophète Jonas, prêchant « dans la ville de Ninive, s'écriait : « Encore quarante « jours, et Ninive sera détruite ! » *Adhuc quadraginta* « *dies, et Ninive subvertetur*. Le peuple trembla, le roi « fut effrayé : aussi quel changement on vit bientôt « dans les mœurs de l'un et de l'autre (1) ! »

Ce n'est là, si l'on veut, qu'un canevas, une simple esquisse d'argumentation : mais, dans cette ébauche, ne sent-on pas quelque chose de cette logique serrée

(1) *Concionum*, t. I, p. 548.

et rapide, et de cette chaleur contenue de raison, qui font les dialecticiens de la tribune et de la chaire? L'œuvre du Père de Lingendes est remplie de ces discussions en forme d'apostrophe ou de dialogue, où chacune des objections ou des excuses des pécheurs appelle une réponse brève et péremptoire, et dont l'irrésistible stratégie fait tomber en peu d'instants l'édifice de sophismes élevé par la passion ou la fausse conscience. Une espèce d'ironie grave, qui est l'enjouement de la raison sûre d'elle-même, anime parfois ces sortes de leçons, comme dans le passage suivant, qu'en raison de sa brièveté, je demande la permission de citer en latin :

Quid a te sperare possum, mi auditor, in tanta tuæ salutis negligentia (fin d'un sermon sur la préparation à la mort)? *Quid hactenus fecisti, ut te ad tantum opus comparares? An putas rem non esse tanti, ut hoc curare debeas? Sed cum mortem dico, æternitatem loquor. Cogita hic agi de tota vita tua, de toto te, de tuis totis rebus, de æterna felicitate aut miseria, de cœlo aut de inferno. Pudeat te in aliis rebus adeo esse sollicitum, in isto negotio tam esse desidem. Tu unum aut alterum diem in anno tibi denegas, qui tot dies aliis vel hominibus vel rebus tam liberaliter donas? Quantum temporis donas corpori? Cur tam parum denegas animæ? Quantum impendis huic vitæ*

et ejus negotiis? Cur tam exiguam partem et tibi mortuo et tuæ æternitati negas? Tam multi hoc unum semper cogitant; cur tu non aliquando? An id ad te non spectat? Sed te aliquando mori oportet, et citius quam putas. At tibi non deerit tempus. Itane? At incertus es, et occupaberis, si te et nos Christus non fefellit. An res est facilis bene mori? Sed vix tota vita addisci potest. At si semel male, alias bene fiet? Sed semel tantum morimur. Statutum est omnibus hominibus semel mori : post hoc autem judicium. *Non licet hac in re bis peccare. Quod cum ita se habeat, pertinet ad prudentiam christianam de re tanta, in qua rerum omnium nostrarum cardo vertitur, sic disponere, ut semper extra periculum vivamus* (1).

A quelque distance qu'il reste placé du grand sermonnaire qni sortit après lui de la même compagnie, le Père de Lingendes a cependant le mérite d'avoir senti avant Bourdaloue ce que peut dans la chaire la raison prêtant ses armes à la science et à la charité du prêtre. Sans le traiter avec trop de complaisance, il est

(1) *Concio prima de præparatione ad mortem*, t. III, p. 367. — J'indiquerai encore comme dignes de figurer dans un choix de passages traduits de Lingendes, les pages 96, 136, 137, 146, 147, 466 (*Quis tibi tunc erit sensus*, etc.), 500, 501, du t. I. — t. II, p. 169 *Quid enim illis pronuntiem*, etc.), 333, 398. — T. III, p. 84 (*Ex animi incredibili perplexitate*, etc.), 147, 349, 385, 514 (*Cum necesse sit prius nos*, etc.), 534.

permis de voir en lui un devancier de la morale austère, de la méthode exacte et de l'éloquente logique de Bourdaloue.

Au moins en croirons-nous sur ce point Bourdaloue lui-même. Apparemment Bourdaloue a jugé que le Père de Lingendes avait su trouver le bon chemin, et y marcher avant lui, puisqu'il n'a pas dédaigné de faire une étude particulière de ses sermons, de s'en inspirer quelquefois, d'en emprunter même quelques traits. Oui, le Père de Lingendes a l'honneur d'avoir été consulté comme un guide utile, et, quelquefois même, imité par Bourdaloue. L'étude comparée des textes m'a fait découvrir chez le vieux sermonnaire oublié la première pensée, ou même la première forme, un peu rude et inculte, de passages éloquents qu'on admire chez son immortel successeur.

Dans le beau sermon *Sur la cérémonie des cendres*, après avoir dit que ces cendres qu'on nous met sur la tête, ont quelque chose de plus touchant que tous les raisonnements du monde pour humilier nos cœurs, Bourdaloue poursuit en ces termes :

« Elles nous apprennent, en effet, ce que nous voudrions peut-être ne pas savoir, et ce que nous tâchons tous les jours d'oublier : elles nous apprennent que toutes ces grandeurs dont le monde se glorifie, et

« dont l'orgueil des hommes se repaît ; que cette nais-
« sance dont on se pique, que ce crédit dont on se
« vante, que ces biens dont on s'applaudit, que ces
« dignités et ces charges dont on se prévaut, que cette
« beauté, cette valeur, cette réputation dont on est
« idolâtre, que tout cela, malgré nos préventions et
« nos erreurs, n'est que vanité et que mensonge. Car,
« que je m'approche du tombeau d'un grand de la
« terre, et que j'en examine l'épitaphe : je n'y vois
« qu'éloges, que titres spécieux, que qualités avanta-
« geuses, qu'emplois honorables ; tout ce qu'il a jamais
« été et tout ce qu'il a jamais fait y est étalé en termes
« pompeux et magnifiques. Voilà ce qui paraît au-de-
« hors. Mais qu'on me fasse l'ouverture de ce tombeau,
« et qu'il me soit permis de voir ce qu'il renferme : je
« n'y vois qu'un cadavre hideux, qu'un tas d'osse-
« ments infects et desséchés, qu'un peu de cendres,
« qui semblent encore se ranimer pour me dire à
« moi-même : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pul-*
« *verem reverteris* (1). »

Lingendes avait saisi avec force le même contraste dans une page latine, qui est à l'éloquent morceau qu'on vient de lire, ce qu'est l'ébauche vigou-

(1) *Œuvres*, Paris, 1822, Méquignon aîné, t. II, p. 62.

reuse au tableau achevé. Bourdaloue a repris l'ébauche et en a fait une œuvre de maître. Je cite, d'après le texte d'une savante et substantielle instruction *De cæremonia cinerum* : le passage débute un peu scolastiquement, mais prend bientôt après accent d'orateur :

Nulla re alia melius rerum omnium amissio denotatur, quam reductione rerum omnium in cinerem. Quemadmodum enim, quamdiu res existunt, spes semper subest eas recuperandi, sed ubi semel in cineres redactæ sunt et consumptæ, irreparabilis est jactura : ita nulla re melius exprimitur rerum omnium amissio, quam si dicas hominem redigendum esse in cinerem, secundum illud Jobi : Homo cum mortuus fuerit, nudatus atque consumptus, ubi quæso est? *Rem vis experientia cognoscere? Adi mortuorum sepulcra. Adiisti? Hic siste, viator, atque in marmore lege gloriæ titulos et magna nomina ; uno sepulcro condita dicuntur virtus, honor, dignitas, nobilitas, scientia, robur, divitiæ, pulchritudo, favor et amor omnium : jam sepulchrum, quanta cura potes, excute : quid cernis? pulverem, cinerem, nihilum. Jam quis locus nobilitatis, quis honoris, quis dignitatis? Quære, si potes, illam oris venustatem ; ostende geminum oculorum lumen, illud os purpureum, hanc disertam linguam, etc. Et propter hunc finem tibi cineres injiciuntur, ut intelligas in quid aliquando sis redigendus, ut,*

cum te moriturum expectas, intelligas quid sis aliquando futurus (1).

Bourdaloue s'armant plus loin de la funèbre et sublime parole contre un autre ennemi non moins redoutable que l'orgueil, contre l'esprit de mollesse, l'amour immodéré du corps, s'écrie :

« ..... Fut-il jamais un aveuglement plus déplorable « que d'idolâtrer un corps qui n'est que poussière et « corruption; un corps destiné à servir de pâture aux « vers, et qui bientôt sera, dans le tombeau, l'horreur « de toute la nature? Or, voilà le terme de tous les « plaisirs des sens; c'est là que se réduisent toutes ces « grâces extérieures de beauté, de santé, de teint, « d'embonpoint, qui nous font négliger les précieuses « grâces du salut : c'est là qu'elles vont aboutir : à un « corps qui commence déjà à se détruire, et qui, après « un certain nombre de jours, ne sera plus qu'un « affreux cadavre dont on ne pourra pas même sup- « porter la vue (2)! »

Si enhardi que fût Bourdaloue par son propre génie à froisser par de telles vérités les oreilles mondaines, il ne lui avait pas été inutile de lire dans le Père de

(1) *Concio prima de cæremonia cinerum*, t. I, p. 99.

(2) *Œuvres*, t. II, p. 86, deuxième sermon pour le mercredi des Cendres, IIe point.

Lingendes, à côté du passage qui vient d'être cité, cette vive apostrophe à l'homme charnel :

Nihil profecto magis mortales commovere solet ad pœnitentiam quam mortis consideratio et vitæ brevitas. Quid enim corpus et carnem eximimus, quæ brevi in putredinem corrumpenda sunt et in pulverem dissolvenda? Quid ad saginam vivis, ut mortem abundantius pascas, ut vermibus convivium pares, ut majus et morti et sepulcro trophæum instruas? Times pallorem, mox erit unicus ille tuus color : vereris maciem, hic erit habitus corporis tui : vis oculis placere, mox eosdem tuo cadavere offensurus. Adi corpora mortuorum, etiam pulcherrima, quam fœda et horrenda! Times carnem delicatam divexare : vide cujus sit æstimationis, etc. (1).

« Ah ! mes chers auditeurs, » continue Bourdaloue, « quelle indignité, qu'une âme chrétienne, capable de « posséder Dieu, s'attache à un sujet si méprisable! « Vous surtout, Mesdames, à qui je parle, et qui avez de « la piété; ne devez-vous pas gémir pour ces personnes de votre sexe qui semblent n'être sur la terre « que pour servir leur corps? Combien en voit-on « dans le christianisme *uniquement appliquées à le parer,* « *à le nourrir, à l'embellir, à le plâtrer?* Combien en fe-

(1) *Concionum in quadragesimam*, t. I, p. 153.

« roient, s'il étoit possible, l'idole du monde, et en « font, sans y penser, une victime de l'enfer! Puis- « que ce corps est quelque chose de si vil et de si « abject, n'est-on pas bien plus sensé de le mépriser, « de le dompter, de l'assujetir, et de lui faire porter le « joug de la pénitence? Pour peu que nous consultions « et la raison et la foi, ne doit-on pas rougir de se « rendre si attentif à étudier ses goûts, de s'asservir à « ses appétits, et de lui donner honteusemont tout ce « qu'il demande, et souvent plus qu'il ne demande? » Et bientôt après, comme preuve de ce que peut l'image présente de la mort pour détacher l'âme des illusions de la vie, il rappelle la conversion d'un grand Saint achevée par ce terrible et éloquent spectacle. « Il n'en « fallut pas davantage à un François de Borgia pour « le déterminer à quitter le monde. La vue du ca- « davre d'une reine et d'une impératrice, etc. »

Avec une énergie dont Bourdaloue s'est inspiré, tout en l'adoucissant, le Père de Lingendes avait dit, au terme d'une impitoyable et, il faut le dire, excessive analyse de la décomposition du corps humain abandonné de son hôte immortel :

....*Hic finis est omnis pulchritudinis, hic amorum exitus, hoc libidinis cœnum. Pudeat homines christianos, ob rem adeo abominandam, pulchritudinem æternam deserere! Vidit*

Franciscus Borgia inchoatam cadaveris reginæ putrefactionem, quanquam corpus esset multo odore conspersum et aromatibus conditum; et ita exhorruit, ut decreverit rebus omnibus humanis nuntium remittere. Quid, si peractam vidisset putredinem? Quid, si peractum sepulcri mysterium? Pudeat mulieres christianas corpus, tantæ fœditati reservatum, sic amare, sic ornare, sic colere, sic nutrire. Etc. (1).

Tantôt, comme dans les passages que je viens de confronter avec le texte latin de Lingendes, c'est l'image ou le mouvement, c'est le langage même qui trahit pour nous l'imitation, ou tout au moins le souvenir : tantôt les idées seules se ressemblent : mais ces ressemblances de fond sont telles parfois, qu'on ne peut raisonnablement y voir la rencontre fortuite de deux auteurs travaillant séparément sur la même matière. Ainsi, dans ce même sermon de Bourdaloue sur la cérémonie des Cendres, dans le premier point surtout, le sujet est expliqué comme chez le Père de Lingendes; la démonstration roule sur les mêmes arguments, les mêmes preuves, et suit une progression analogue. Enfin, certaines citations, certains exemples, dont l'usage n'est pas banal dans la chaire, se retrouvent les mêmes des deux parts. Le hasard, à coup sûr, n'a pu

(1) *Concio prima de verbo, Veni et vide*, t. III, p. 73.

faire que les deux orateurs allèguent le même mot de Grégoire de Nysse, empruntent le même exemple au cardinal Pierre Damien ; que l'un et l'autre appliquent très-ingénieusement à l'homme convaincu dans ce jour de n'être que terre et poussière, le cri redoutable du Prophète : *Terra, terra, audi vocem Domini* (ce texte a fourni à Bourdaloue un très-beau mouvement); qu'enfin, en faisant l'un et l'autre à grands traits l'histoire de ce sentiment qui pousse l'homme à évoquer, jusqu'au milieu de ses joies et de ses triomphes, le souvenir et l'image de son néant, ils empruntent les mêmes faits, les mêmes particularités aux annales profanes ou sacrées (1). Bourdaloue répète même une citation profane, que son devancier s'était permise, et qu'il aurait peut-être mieux valu lui laisser (2).

(1) Par exemple, l'offrande que faisaient les Grecs Byzantins d'un vase plein d'ossements à leurs empereurs après la cérémonie du couronnement ; l'usage romain de faire marcher derrière le char de triomphe un héraut criant au vainqueur qu'il est homme et sujet à la mort ; le soin que prenait le grand prêtre des Juifs de répandre sur sa tête un vase de cendres, avant de pénétrer dans le sanctuaire aux jours de fête ; ce rite symbolique de la consécration des papes, qui consiste à brûler sous leurs yeux quelques étoupes, etc. Ce que Lingendes raconte du cercueil portatif de Maximilien I[er] et de Charles-Quint, et de la tête de mort de Philippe II, reparaît dans Bourdaloue sous forme d'allusion. *V.* t. II, p. 70, 71 : Lingendes, t, I, p. 90 et 131.

(2) « Malgré les vastes desseins que forme l'ambitieux...., la mort, « par une triste destinée, le bornera bientôt à six pieds de terre,

En mettant de même en regard les sermons des deux orateurs sur la Mort, sur le Jugement dernier, sur l'Éternité malheureuse, sur le Pardon des injures, j'ai reconnu chez Bourdaloue d'autres emprunts non moins évidents. La place me manque pour de nouvelles citations, et je me contente de renvoyer les lecteurs curieux aux textes mêmes (1). Ai-je besoin, d'ailleurs, de faire remarquer que la gloire de Bourdaloue n'est pas le moins du monde intéressée dans cette enquête? Que le grand orateur ait retenu quelques mots d'un homme de talent, son prédécesseur; qu'il ait été prendre, ainsi qu'ont pu le faire beaucoup d'autres, des

« c'est trop, à une poignée de cendres.... *Ecce vix totam Hercules* « *implevit urnam.* Quel changement, disoit un sage, quoique mon- « dain, en voyant l'urne sépulcrale où étoient les cendres d'Hercule; « cet Hercule, ce héros, est ici ramassé tout entier ! etc. (p. 65). » Ce souvenir d'Hercule, que Lingendes avait évoqué le premier (*Concio tertia de cineribus*, t. I, p. 134), ne semble pas fort à sa place en un tel lieu. Notez que Bourdaloue, copiant la citation sur le texte de Lingendes, où elle figure sans nom d'auteur, prête ou semble prêter à un sage, à qui l'on aurait présenté les cendres d'Hercule, ce que Sénèque le Tragique fait dire à Alcmène, la mère du héros, au vers 1757 de l'*Hercules Œtæus*.

(1) *V.* Lingendes, t. I, p. 96; Bourdaloue, Paris, Méquignon aîné, 1822, t. III, p. 415. Lingendes, t. I, p. 249; Bourdaloue, t. VII, p. 340 et 341. Lingendes, t. I, p. 544; Bourdaloue, t. VII, p. 282. Lingendes, t. I, p. 531; Bourdaloue, t. II, p. 263. Lingendes, t. III, p. 216 et suiv.; Bourdaloue, t. VII, p. 248 et suiv. Lingendes, t. II, p. 169; Bourdaloue, t. III, p. 76.

thèmes et des cadres dans un bon livre, à demi scolastique, disposé à l'avance comme une sorte de répertoire pour les prédicateurs, à vrai dire, il n'importe guère, et il n'y a certes pas, dans la révélation de ce fait, de quoi émouvoir la susceptibilité de ses plus fervents admirateurs. Voici ce que je tiens le plus à conclure, à l'honneur du Père de Lingendes, de ces confrontations et de ces rapprochements. Son œuvre a été connue de Bourdaloue, et a obtenu de lui attention et estime. En présence de ce consciencieux et vigoureux logicien, de cet intègre et rude censeur des mœurs, Bourdaloue a dû sentir croître et s'affermir son goût naturel pour l'éloquence de preuves et pour la morale franche et austère. Tel a été surtout pour lui l'intérêt et le profit de cette étude, et je ne réclame pas pour le Père de Lingendes d'autre gloire.

Sur un autre Lingendes, évêque, qui dans le même temps se fit un nom par ses prédications, et que les Rhétoriques du XVIIe siècle comptent aussi parmi les introducteurs d'une meilleure méthode, un mot suffirait, si l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'avait étourdiment exagéré le mérite de cet orateur, au point de faire de lui le réformateur par excellence avant Bossuet, et comme le Malherbe de la chaire. Après avoir brièvement rappelé où en étaient, au commence-

ment du siècle, la chaire, et le barreau, Voltaire ajoute :

« Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, aujourd'hui « inconnu, parce qu'il ne fit point imprimer ses ouvra-« ges, fut *le premier orateur qui parla dans le grand goût;* « ses sermons et ses oraisons funèbres, quoique mêlés « encore de la rouille de son temps, furent *le modèle des* « *orateurs* qui l'imitèrent et le surpassèrent (1). »

Parla le premier dans le grand goût! Personne, pas même Claude de Lingendes, dont j'ai pu noter quelques traits heureux, n'a eu cet honneur avant Bossuet : personne n'a fait avant lui ce pas décisif et glorieux. Le *grand goût* suppose des dons supérieurs et un art que nul, en ce genre d'éloquence, ne possédait encore. De tous ces honorables précurseurs, Bourgoing, Le Jeune, Claude de Lingendes, Jean de Lingendes, etc., il n'en est aucun dont on puisse dire, *Il vint enfin!* Malherbe prédicateur a manqué : mais dans tous ces hommes de sens et de talent, utiles ouvriers d'une réforme depuis longtemps attendue, la chaire, s'il est permis de le dire, a eu comme la monnaie d'un Malherbe.

Voltaire ajoute, en manière de preuve : « L'oraison « funèbre de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, sur-

(1) *Siècle de Louis XIV*, ch. XXII, *Des Beaux-Arts*.

« nommé le Grand dans son pays, prononcée par Lin-
« gendes en 1630, était *pleine de si grands traits d'élo-*
« *quence*, que Fléchier, longtemps après, en *prit*
« *l'exorde tout entier*, aussi bien que le texte, et *plusieurs*
« *passages considérables, pour en orner* sa fameuse orai-
« son funèbre du vicomte de Turenne. »

Le texte, l'exorde tout entier et des passages considérables ! Si Fléchier, en effet, a *pris* tout cela, voilà sa probité littéraire fort compromise, et la valeur originale de son œuvre fort diminuée ! Heureusement pour lui, cet éloge funèbre du duc de Savoie est parvenu jusqu'à nous, et la comparaison que chacun peut faire des deux ouvrages, au lieu de confirmer l'assertion de Voltaire, la dément de la manière la plus formelle. Le texte choisi par le panégyriste de Victor-Amédée (1) est tout autre : l'exorde n'a rien de commun avec celui de Fléchier; et ces parties considérables enlevées à Lingendes, se réduisent à trois courts passages de quelques lignes, auxquels Fléchier a fait l'honneur de

(1) Et non de Charles-Emmanuel. Celui-ci étant mort brouillé avec la France, son éloge public ne pouvait être prononcé à Paris. Voltaire se trompe également sur la date du panégyrique. La cérémonie funèbre en l'honneur de Victor-Amédée, mort généralissime des troupes françaises en Italie, eut lieu le 29 octobre 1637. Le cardinal Maury a relevé le premier ces erreurs de Voltaire (*Essai sur l'éloquence de la chaire*, t. I, note n° 3).

les reproduire avec quelques retouches, mais qu'un écrivain moins curieux que lui de la pompe oratoire du langage et des petits artifices de diction, eût à peine remarqués (1). Rien, absolument rien dans ce panégyrique ne méritait d'être imité ou dérobé : ce qui y manque surtout, c'est l'éloquence, ce sont ces grands traits que Voltaire affirme y avoir trouvés en si grand nombre. La langue même y est très-imparfaite encore. L'auteur, élève laborieux, mais encore novice, de

(1) Voici, je ne dirai pas le plus saillant, mais le moins insignifiant de ces passages. J. de Lingendes avait dit : « Puissances adversaires « et ennemies de la France, vous vivez, et l'esprit de charité du « christianisme, qui m'interdit de faire aucuns souhaits pour votre « mort, m'en donne ou me permet d'en concevoir beaucoup pour la « correction de vos crimes et de vos injustices. Mais vous vivez, et « cependant je plains en cette chaire la mort d'un prince, de qui les « mœurs et la piété paraissoient mériter le ciel plus doux et plus fa- « vorable, et une vie plus longue et plus étendue. » Fléchier emprunte l'apostrophe, et cette harmonieuse et vide *clausula* de la dernière phrase, et refait ainsi le passage, en y ajoutant de son crû une antithèse de larmes et de feux, aussi banale que puérile : « Puissances « ennemies de la France, vous vivez, et l'esprit de la charité chré- « tienne m'interdit de faire aucun souhait pour votre mort. Puissiez- « vous seulement reconnoître la justice de nos armes, recevoir la « paix, que, malgré vos pertes, vous avez tant de fois refusée, et, « *dans l'abondance de vos larmes, éteindre les feux d'une guerre que* « *vous avez malheureusement allumée!* A Dieu ne plaise que je porte « mes souhaits plus loin ! Les jugements de Dieu sont impénétrables. « Mais vous vivez, et je plains en cette chaire un sage et vertueux « capitaine, dont les intentions étoient pures, et dont la vertu sem- « bloit mériter *une vie plus longue et plus étendue.* »

Balzac, ne tire souvent que des épreuves très-défectueuses du moule de phrases créé par le grand ouvrier de langue : il retombe malgré lui plus d'une fois dans la période vague et diffuse du XVI[e] siècle. L'oraison funèbre de Louis XIII, par le même, à peu près aussi dépourvue d'inspiration et d'accent, est du moins exécutée d'une main plus sûre, et atteste un certain savoir-faire d'écrivain (1).

Il est plus que probable que Voltaire n'avait pas lu l'insignifiante composition qu'il nous vante aux dépens du chef-d'œuvre de Fléchier. Il en parle sans doute sur la foi d'autrui, d'après des renseignements très-inexacts, auxquels on s'étonne de le voir ajouter foi si aisément. Mais, quand il s'agit de prononcer dans une question de propriété littéraire, où la gloire d'un écrivain illustre du XVII[e] siècle est en jeu, il ne faut attendre de Voltaire ni étude consciencieuse, ni patiente et impartiale cri-

(1) *V.* le passage où le feu Roi est loué de sa continence : *Oraison funèbre de Louis XIII par messire Jean de Lingendes, conseiller du Roy en ses conseils, évêque de Sarlat*, Paris, 1643, p. 33. Thomas a raison de dire (*Essai sur les éloges*, ch. XXVIII), qu'on trouve dans ce discours « des traces heureuses de cette *harmonie* cherchée « par Du Perron et Coeffeteau. » Mais il ajoute : « Enfin Balzac « la créa parmi nous. » C'est comme si l'on disait que Malherbe

Fit sentir dans les vers une juste cadence,

après les essais de Maynard et de Racan.

tique. Il a traité ici Fléchier comme il traite ailleurs Corneille et Lesage (1).

Voltaire n'a pas dit un seul mot de Claude de Lingendes, par oubli sans doute, car ses maîtres jésuites du collége Louis-le-Grand avaient dû plus d'une fois répéter devant lui ce nom cher à la Compagnie. Peut-être y a-t-il dans l'éloge qu'il décerne à Lingendes, l'évêque, un vague souvenir de ce qu'il leur avait entendu dire de l'éloquent religieux. Les deux Lingendes, se seraient ainsi confondus en un seul dans cette page, qui offrirait tous les genres d'inexactitude. Pour conclure ces éclaircissements par un peu de biographie précise, disons que le Jésuite et l'évêque, nés à Moulins, le premier en 1591, le second en 1595, appartenaient à une des plus vieilles et renommées familles du Bourbonnais, qui, dans le même temps, donna à la France un poëte aimable et un habile diplomate (2). Claude

(1) *V. Anecdotes littéraires sur Corneille*, par A. Viguier, inspecteur général de l'Université, Rouen, 1846 : *Dictionnaire des écrivains français du siècle de Louis XIV*, article *Lesage* : « Son roman de « *Gil-Blas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel ; il est *entière-* « *ment pris* du roman espagnol : *La vida del escudero don Marcos* « *de Obrego.* »

(2) J. de Lingendes, le poëte, formé à l'école de Malherbe, fut populaire sous Henri IV et sous Richelieu par quelques *Stances*, qui ont de la pureté et de la douceur. Il était oncle de l'évêque. — Nicolas de Lingendes, frère de l'évêque, maître ordinaire de l'hôtel du Roi, eut part à la négociation du mariage de Louis XIII avec Anne d'Au-

de Lingendes, entré dans la Société fort jeune encore (il avait, au moment de ses vœux, seize ans comme Bourdaloue), y professa d'abord pendant quelque temps la rhétorique et les belles-lettres, et bientôt s'essaya dans la chaire avee une ardeur et un succès qui révélèrent clairement à ses supérieurs la nature de sa vocation et l'avenir de son talent. Comme Bourdaloue, dès qu'il eut mis le pied dans cette voie, il y marcha sans repos jusqu'à la fin de sa vie : il prêcha près de quarante ans (1) avec l'assiduité la plus grande et les

triche. Loret (*Muze historique*, décembre 1657) vante cette noble maison comme étant, de plus,

En célèbres esprits féconde.

On fit pour le poëte, le religieux et l'évêque, l'épitaphe suivante :

Janus apollineas devincit carmine mentes,
Dum fluit ausonium gallico ab ore melos ;
Alter melliflua demulcet pectora lingua,
Dum populo expandit mystica verba Dei ;
Tertius alterutri necquicquam cedit, et illos
Divini præit jure ministerii.

(1) 1623-1659. *V. Bibliotheca scriptorum Soc. Jesu*, Rome, 1676, p. 153. Sa mort, arrivée à Paris le 12 avril 1660, est annoncée en ces termes par Loret, le gazetier :

Ce célèbre prédicateur,
Des vices grand persécuteur,
Digne d'avoir place aux légendes,
Qu'on nommoit le Père Lingendes,
Mercredy, nous disant adieu,
S'en alla tout droit devant Dieu,
Causant douleur presque infinie
Dans les cœurs, etc.

plus grands fruits : homme apostolique et vrai religieux, tout détaché et tout intérieur au milieu du siècle auquel il se mêlait pour le combattre. Une Sainte, madame de Chantal, fut heureuse au lit de mort de recevoir du Père de Lingendes les encouragements et les consolations suprêmes (1). Jean de Lingendes, qu'aucun vœu monastique n'enchaînait, et que n'animait point un zèle aussi austère, passa une bonne partie de sa vie auprès des grands ; d'abord précepteur d'un fils naturel de Henri IV, du comte Antoine de Moret, puis attaché à la maison de Monsieur, ensuite aumônier et conseiller du roi Louis XIII, qui voulut récompenser le mérite de ses sermons par ce double titre. Nommé en 1642 à l'évêché de Sarlat, il résida beaucoup plus à la cour d'Anne d'Autriche que dans son diocèse, et peut-être y suivit trop les exemples de certains prélats brillants et mondains (2). Sa vieillesse, du moins,

(1) *V.* le touchant récit que fait de cette mort H. de Maupas, évêque du Puy ; *Vie de la vénérable mère Jeanne Françoise Fremiot*, Paris, 1644, p. 375 et suiv.

(2) Il est bien difficile de faire la part de la médisance et de la vérité dans les caquets de Tallemant des Réaux sur le compte de Jean de Lingendes. On lit dans les *Historiettes* : « M. de Sarlat eust « esté plus tost évêque, s'il n'eust point esté à Monsieur. Son cou- « sin, le Père de Lingendes, un des meilleurs prédicateurs de la So- « ciété, le remit bien avec les Jésuites ; il estoit brouillé avec eux ; « il le fit prescher dans leur église. Ce furent eux qui, par le moyen

depuis sa translation au siége de Mâcon (1650), où il se fixa, et où il mourut, fut celle d'un évêque (1).

Dans ses sermons, que nous n'avons pas, il paraît s'être distingué surtout par une pompe savante, par ces mêmes qualités de diction et de nombre dont son oraison funèbre de Louis XIII porte trace (2). Encore,

« de M. de Noyers, le firent évesque..... On en a fort mesdit avec « une madame de Marigny, femme d'esprit, qui logeoit sur la Tour- « nelle : il y avoit un vaudeville :

Éloquente de Marigny,
Quel amoureux.....
Je le connoy, je l'ai vu dans la chaize (chaire).

« Il passe pour un bon courtisan, et il est toujours prest à flatter « ceux qui donnent les bénéfices. Une fois, chez madame Sainctot, « quelqu'un luy disant, « Je pense que le sermon d'hyer est le meil- « leur que vous ayez fait; » — « Le meilleur que j'aye fait, » reprit- « il, « c'est celuy d'un tel jour; il me valut soixante pistolles. » Une « autre fois, il estoit encore chez madame Sainctot avec quatre ou « cinq prélats ou abbés; pas un ne sçeut dire quelle feste il es- « toit. » (Ed. Monmerqué et P. Paris, 1854, t. VII, p. 436). Le même prélat disait que « les trois livres qu'il aimoit le mieux, c'estoit la « Bible, Erasme et l'*Astrée.* » (*Ibid.* t. V). Nous voyons dans les *Mémoires* de Retz que ce fut M. de Lingendes qui le présenta, jeune abbé, à Richelieu (éd. Michaud, p. 19). Si les *Historiettes* n'ont pas menti, l'introducteur était bien choisi, et digne de celui qu'il présentait.

(1) *Gallia christiana, Ecclesia matisconensis*, t. IV, p. 1103.

(2) *V.* le P. Houdry, *Bibliothèque des Prédicateurs*, préface, p. 13. — En tête d'un fragment de Bossuet sur la pénitence, dont Deforis a fait le premier point d'un abrégé de sermon pour le vendredi de la première semaine de carême (*V.* éd. de Versailles. t. XII, p. 289), on lit dans le manuscrit original (Bibl. impériale, t. II, p. 110) : *M. de Sarlat*, écrit, en manière de titre, de la main de Bossuet. Ce

s'il faut en croire un témoin médisant, retombait-il parfois de là dans des platitudes dignes d'un moine prêcheur. « M. de Sarlat, » dit Tallemant des Réaux, « ne sait que médiocrement ce que c'est qu'éloquence. « Il y a quelquefois beaucoup d'esprit dans ses ser- « mons : il fait aussi quelquefois des prédications de « Cordelier. »

Voilà, autant que j'ai pu m'approcher d'eux et les distinguer, les deux Lingendes. En savons-nous assez maintenant pour deviner auquel des deux a pensé La Bruyère, lorsqu'au bout de cette curieuse et piquante énumération de tous les avantages et profits que *le sot* trouve à mourir, après avoir dit : « Son âme alors « pense, raisonne, infère, conclut, juge, prévoit, fait « précisément tout ce qu'elle ne faisoit pas... Je dirais « presque qu'elle rougit de son propre corps et des or- « ganes bruts et imparfaits auxquels elle s'est vue at- « tachée si longtemps..., » il ajoute : « Elle va d'égal

fragment, d'un goût subtil et suranné (*V.* surtout le commentaire de ces paroles du Psalmiste : *Intravit maledictio sicut oleum in ossibus ejus*), ne serait-il autre chose qu'un résumé fait par Bossuet d'une prédication de Jean de Lingendes, à laquelle il aurait assisté en 1649 ou 1650, vers la fin de ses études de Navarre, ou au temps de ses épreuves de Sorbonne? A en juger par l'écriture, Bossuet a dû tracer ces lignes très-jeune encore : l'écriture, en effet, ressemble beaucoup à celle de ses premières prédications, et même paraît être d'une date plus ancienne encore.

« avec les grandes âmes, avec celles qui font les bonnes « têtes ou les hommes d'esprit. L'âme d'*Alain* ne se « démêle plus d'avec celles du grand Condé, de Riche- « lieu, de Pascal et de *Lingendes* (1)? »

Tous les commentateurs, sans hésiter, ont écrit au bas de la page : Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, célèbre orateur, etc.; même M. Walckenaer, qui, je le crains, ne s'était renseigné sur ce prélat qu'auprès de Voltaire. N'est-il pas beaucoup plus probable que La Bruyère, qui savait l'histoire littéraire de son siècle, même celle d'avant Louis XIV, un peu mieux que Voltaire et Thomas, a entendu nommer ici celui des deux cousins qui tenait réellement la meilleure et la plus haute place dans l'estime publique, et que l'honneur de cette glorieuse mention revient à Claude de Lingendes, à celui que le père Rapin, en 1672, dans un petit traité de l'éloquence approuvé de tous les bons juges, proclamait le plus parfait prédicateur du siècle, étant mis à part les vivants, dont par délicate réserve, il ne voulait rien dire (2).

De Pascal, il est vrai, au meilleur des deux Lingendes, quelle chute encore! On demeure étonné du rapprochement de ces deux gloires si inégales, de ces

(1) Ed. Walckenaer, *De l'homme*, CXLIII.
(2) *Réflexions sur l'éloquence*, ch. XXXVI.

deux noms si disparates. Peut-être, à ces âmes de capitaine, de politique, de géomètre grand écrivain, dont le sot est devenu l'égal, le satirique a-t-il voulu, pour achever la triomphante métamorphose de cet Alain, si muet pendant sa vie, ajouter une âme d'orateur, et n'a-t-il introduit Lingendes, après Condé, Richelieu et Pascal, que faute de mieux, parce qu'écrivant en 1688, à côté de Bossuet, de Bourdaloue et de Fénelon, à la veille des débuts de Massillon, il ne trouvait parmi les contemporains disparus aucun représentant plus accrédité de l'éloquence que le célèbre jésuite.

A côté du Père de Lingendes on a souvent placé un autre Jésuite, comme lui dévoué à la réforme de la chaire, sermonnaire très-suivi de 1640 à 1660, André Castillon (1). Les prédications de ce Père ne nous offrant, dans leur forme régulière et pure, d'autre mérite que celui d'une médiocrité saine, à peine caractérisée par quelques accents d'une insinuante douceur, il suffira sans doute de le nommer ici avec honneur, comme un des meilleurs représentants et soutiens de l'art simple et des austères convenances dans cette compagnie, où, malheureusement, le bel esprit de

(1) Né en 1599, mort en 1671. Ses *Sermons sur l'Avent* ont été imprimés en 1672. *V.* sur ce Père, Sotuel, *Bibliotheca scriptorum Soc. Jesu*, p. 49; Rapin, *Réflexions sur l'éloquence*, ch. XXXVI.

collége, compliqué de fade mysticité de couvent, avait jeté de profondes racines, et, même encore à cette heure, fleurissait et s'épanouissait dans les sermons pédantesques et folâtres du Père Nouet (1643), dans les *Peintures morales*, dévotement galantes, du Père Le Moyne (1), et dans les *lusus poetici*, si bizarrement illustrés d'emblèmes, de l'*Imago primi sœculi* (1640).

(1) 1643. *V.* entre autres pièces curieuses de ce livre, *la Guirlande immortelle*, à mademoiselle d'Agénois, *le Secret de la longue vie*, à madame de Leuville, et *l'Hymne de la pudeur*, à madame de Pontchâteau, dont Pascal a cité, en s'indignant, deux couplets.

V

De la part de l'Académie française dans la réforme de la chaire. — Influence de Balzac. — Académiciens prédicateurs. — Godeau, évêque et sermonnaire. — École de Balzac dans l'oraison funèbre. — Réaction du vieil esprit populaire et facétieux. Dernier âge de la prédication burlesque. — Essai de sermon politique pendant la Fronde. — Retz prédicateur. — Du prix d'éloquence fondé par Balzac.

Plus d'une fois, sous le grand règne, l'Académie française, dans les hommages publics qu'elle se rendit elle-même, osa compter l'éloquence de la chaire au nombre des genres épurés par ses soins et fécondés par son influence. Dans un discours *Sur l'utilité des académies* prononcé en 1675, un de ses membres ne craignait pas de dire : « Demandez quelle est la cause « de la politesse du langage et des mœurs, et d'où vient « que la France est maintenant si remplie de science « et d'esprit : fera-t-on à l'Académie l'honneur de lui « en attribuer quelque chose? Cependant, Messieurs, « il est vrai de dire que *tout ce qu'il y a d'éloquence*

« *dans la chaire* et le barreau, que toute cette pureté de « langage qui est répandue dans les écrits des particu- « liers, cette justesse de style qui est presque universelle « dans le royaume, sont venues insensiblement des con- « férences de l'Académie (1).» Plus tard Massillon, dans son discours de réception, ménageait encore moins la modestie de l'illustre corps : après une peinture rapide, et, sur plusieurs points, fort exagérée, de l'état anarchique et confus où s'agitaient les lettres françaises avant la fondation de l'Académie, il s'écriait : « *Enfin* « *l'Académie parut* : le chaos se débrouilla; la nature « étala toutes ses beautés, et tout prit une nouvelle « forme. La France ne vit plus rien qu'elle ne dût en- « vier aux meilleurs siècles de l'antiquité.... *La chaire* « *elle-même* rougit de ce comique indécent ou de ces « ornements bizarres et pompeux, dont elle s'était « jusque-là parée, et substitua l'instruction à une « pompe vide et déplacée, la raison aux fausses lueurs, « et l'Évangile à l'imagination. Partout le vrai prit la « place du faux. »

Le remercîment académique ne se piquait pas alors, comme on voit, d'observer en louant les degrés et les

(1) Discours de l'abbé Tallemant le jeune; *Histoire de l'Académie française*, par Pellisson, éd. Ch. Livet, t. I, pièces justificatives, p. 398.

nuances. A coup sûr, la chaire française, pour commencer à rejeter *ce comique indécent, ces ornements bizarres et pompeux,* dont elle s'était longtemps parée, n'attendit pas que l'Académie vînt au monde : sa régénération fut moins étroitement liée que ne semble le croire Massillon à cet heureux perfectionnement du goût, à ce brillant essor des lettres françaises, qui suivirent, non pas d'aussi près qu'il paraît le dire, la naissance de l'Académie, et dont il rapporte peut-être un peu trop l'honneur à cette institution. Mais il est juste de reconnaître que, dans la réforme de la chaire, l'Académie eut sa part d'action et d'influence ; et il est vrai qu'elle en seconda utilement, quoique indirectement, le progrès par ses travaux.

En accomplissant ce qui était sa principale tâche, c'est-à-dire, le dernier débrouillement et la constitution de la langue, l'Académie travaillait pour l'orateur religieux au moins autant que pour l'orateur profane : car de quelles ressources de langage le premier n'a-t-il pas besoin, soit pour l'explication publique des plus sublimes et des plus mystérieuses parties du dogme, soit pour cette étude analytique du cœur humain, de ses plus secrets penchants, de ses misères les plus cachées, à laquelle se livre, avec une curiosité et une profondeur inconnues de toutes les philosophies, l'en-

seignement moral du christianisme? De quelle importance n'est-il pas pour celui qui a tant de ténèbres à dissiper, tant de convenances à observer, d'avoir à sa disposition une langue claire, précise et noble, instrument tout prêt pour l'expression des plus hautes ou des plus délicates vérités? Tout ce que l'Académie tentait, avec plein effet, pour amener à ce point de perfection la langue de notre pays, n'était pas de médiocre conséquence pour la réforme immédiate, ou pour le développement à venir de la prédication. D'ailleurs l'Académie ne se mettait-elle pas elle-même de moitié dans cette réforme, par les principes élevés qu'elle professait sur l'éloquence, par les nobles idées qu'elle en donnait dans les manifestes littéraires qui signalèrent son apparition? En invitant « la valeureuse « nation française » à se porter pour héritière des Grecs et des Romains « dans l'éloquence, qui est le plus « noble de tous les arts (1); » en définissant cet art, par la bouche d'un de ses plus illustres membres, « celui « qui commande à tous les autres, qui *ne se contente pas « de plaire par la pureté du style et par les grâces du lan- « gage, mais qui entreprend de persuader par la force de la*

(1) Projet de l'Académie française; considérants des lettres-patentes d'établissement : *Histoire de l'Académie*, par Pellisson, éd. Ch. Livet, ch. I.

« *doctrine* et par l'abondance de la raison (1), » n'apportait-elle pas, en quelque sorte, l'appui du sens humain à cette théorie chrétienne de l'éloquence, dont la tradition, quelque temps affaiblie, reprenait force au sein de l'Église? Enfin, les efforts de l'Académie, secondés par ceux de l'hôtel de Rambouillet, pour établir dans la littérature et dans les mœurs ce qu'on appelait alors *l'empire des bienséances*, ne venaient-ils pas heureusement en aide au scrupule religieux, qui déjà murmurait contre la vogue usurpée des pédants ou des bouffons de la chaire (2)?

Mais on sait aussi, et il n'est pas possible d'oublier ce qui, malgré ces excellents principes et ces louables desseins, se mêla, en fait, de factice, d'outré et de faux dans la littérature académique du règne de Louis XIII

(1) Balzac. Le même a dit : « Le beau coule du bien comme de sa « source. » Lettre à Cospean, *Œuvres*, Paris, 1665, t. I, p. 226.

(2) Tout se tient dans un même âge des lettres et du goût, et les genres les plus différents se développent solidairement en quelque sorte. Le théâtre lui-même, en commençant alors à offrir des mœurs plus pures, des passions plus nobles, un langage plus vrai, contribua de loin, aussi bien que l'Académie et les salons, à dégoûter le public de ces peintures de mœurs trop peu voilées ou grossièrement chargées, qui s'étalaient dans la chaire, et des farces qu'on osait y jouer. Il y eut même un jour où le théâtre, revenant, pour en tirer meilleur parti, à ces sources d'intérêt et d'émotion où puisaient jadis les auteurs de *Mystères*, offrit à la chaire d'admirables modèles, non-seulement de pathétique ou sublime éloquence religieuse, mais de

et de la Régence. On sait comme ces auteurs, entre les mains desquels la langue prenait son tour et sa consistance, jaloux à l'excès de bien dire, en vinrent à se préoccuper des mots plus que des choses. L'ouvrier de langage fit tort chez eux à l'écrivain; l'artiste prévalut sur l'homme. La sévérité dans le choix des termes tourna au purisme, le souci de l'arrangement à la symétrie compassée, la recherche du nombre à la sonorité creuse : la dignité du ton devint raideur, la noblesse du style, emphase.

Ces défauts, auxquels échappaient en partie les écrits collectifs de la compagnie, grâce à un certain esprit de sagesse inhérent à l'institution, faisaient irruption dans les œuvres personnelles des académiciens auteurs, dans celles-là surtout, où, sans attendre

ce grave et lumineux langage que réclame d'ordinaire l'*enseignement* chrétien. Quelle leçon pour les prédicateurs de ce temps que ces vers de Néarque à Polyeucte!

Il est toujours tout juste et tout bon, mais sa grâce
Ne descend pas toujours avec même efficace;
Après certains moments que perdent nos longueurs,
Elle quitte ces traits qui pénètrent les cœurs;
Le nôtre s'endurcit, la repousse, l'égare:
Le bras qui la versoit en devient plus avare;
Et cette sainte ardeur qui nous portoit au bien,
Tombe plus rarement ou n'opère plus rien.
Celle qui vous pressoit, etc.

ACTE I, sc. I.

une occasion, un sujet, avec des thèmes d'école pour toute matière, les talents ambitieux s'essayaient à la grande éloquence. La vogue qui accueillait avec empressement les moindres productions de ces hommes constitués par le grand ministre en une sorte d'aréopage littéraire, s'attachait ainsi à des déclamations pompeuses, où il n'y avait de l'éloquence que la parure extérieure et le son. Nouveau et grand danger pour la chaire, qui jamais, nous l'avons vu, n'avait manqué de payer tribut aux erreurs du goût régnant.

Sans doute, à certains égards, le grand Académicien Balzac fut aux prédicateurs eux-mêmes un utile maître. L'éloquence française en tout genre doit beaucoup à celui qui, le premier, donna l'exemple de ce qu'il appelait lui-même *le style chaste et réglé* (1); en qui pour la première fois on vit « *un tissu parfait dans* « *la suite et la liaison des pensées*, un art singulier dans « les transitions, *un choix exquis dans les termes,* une « justesse rare et une précision très-digne d'être imi- « tée dans le tour et dans la mesure des phrases, un « nombre et une harmonie qui semblent avoir péri « avec lui (2). » Bossuet nomme Balzac parmi les

(1) Lettre à Chapelain, *Œuvres*, t. I, p. 795.
(2) D'Aguesseau, IVe instruction à son fils.

modernes écrivains séculiers chez lesquels il permet et recommande aux jeunes apprentis de la chaire d'aller étudier certaines conditions de leur art; il avoue franchement s'y être instruit lui-même. Mais quelle sévère restriction Bossuet s'empresse de mettre à cet hommage (1)! Il regrette presque d'avoir invité son élève à cette étude, et l'avertit aussitôt de s'en détacher vite. Quel auteur, en effet, est plus profane, en un sens, que Balzac, et moins digne de concourir à former l'orateur chrétien? Aucun n'est plus amoureux des paroles, plus idolâtre de la forme et des sons, plus inquiet de la réputation et du succès, moins soucieux, au fond, des choses mêmes et du résultat moral.

Lu sans défiance, avec l'éblouissement d'admiration que causait la nouveauté de sa belle langue, étudié, imité sans discernement, même au sein du clergé,

(1) « Selon ce que je puis juger par le peu de lecture que j'ai des « livres françois, les *Œuvres diverses* de Balzac peuvent donner une « idée du style fin et tourné délicatement. Il y a peu de pensées, « mais il apprend, par là même, à donner plusieurs formes à une « idée simple. Au reste, *il le faut bientôt laisser*; car c'est le style « du monde le plus vicieux, parce qu'il est le plus affecté et le plus « contraint. Mais il parle très-proprement, et a enrichi la langue de « belles locutions et de phrases très-nobles. » *Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Église, pour former un orateur*, écrit adressé au jeune abbé-cardinal de Bouillon en 1669; publié pour la première fois par M. Floquet, t. II des *Études sur Bossuet*, p. 515.

Balzac, de son vivant, fut pour la chaire un péril au moins autant qu'un secours. Les prédicateurs se défendaient d'autant moins d'imiter le célèbre écrivain, que lui-même se rapprochait d'eux par le sujet d'un grand nombre de ses ouvrages. De bonne heure Balzac, dont le génie solennel se trouvait à l'étroit dans les bornes du genre épistolaire, s'était donné carrière en forçant ces limites, ou en s'essayant dans d'autres genres plus propres à revêtir l'appareil oratoire. De même qu'il s'était jeté dans la politique, c'est-à-dire dans une sorte de politique spéculative, tournée à la louange des puissances du jour (*le Prince*, *l'Aristippe*, lettres à Richelieu), il avait risqué plus d'une excursion dans le champ de la philosophie religieuse, et même s'était aventuré parfois jusque sur les confins de la théologie. Ses épîtres-harangues de piété à des prélats ou à des religieuses (1), ses pompeuses dissertations chrétiennes, les graves tirades de son *Socrate chrétien*, en même temps qu'elles tiennent de la prédication par le fond des idées, en prennent très-fréquemment l'allure et le ton : il semble, en les écrivant, s'être cru dans la chaire.

(1) *V. Œuvres*, t. I, p. 205, lettre à l'archevêque de Toulouse; p. 315, lettre à Mme de Campagnol; p. 495, lettre à M. L'Huillier sur la mort de Peiresc; c'est une véritable oraison funèbre de ce dernier.

Le troisième discours de Socrate, *De la religion chrétienne et de ses premiers commencements*, est une sorte de sermon, où la faiblesse triomphante et les merveilleux progrès du christianisme naissant sont célébrés d'abord en un style brillant et nerveux, d'une façon assez haute et grandiose : « Il ne paroist rien icy de l'homme, rien « qui porte sa marque et qui soit de sa façon. Je ne « voy rien qui ne me semble plus que naturel dans la « naissance et dans le progrès de cette doctrine. Les « ignorants l'ont persuadée aux philosophes : de pau- « vres pescheurs ont esté érigez en docteurs des Rois « et des Nations, en professeurs de la science du Ciel : « ils ont pris dans leurs filets les orateurs et les poëtes, « les jurisconsultes et les mathématiciens.

« Cette République naissante s'est multipliée par la « chasteté et par la mort, bien que ce soit deux choses « stériles, et contraires au dessein de multiplier. Ce « peuple choisi s'est accru par les pertes et par les « deffaites : il a combattu, il a vaincu, estant dé- « sarmé. Le monde en apparence avoit ruiné l'Église, « mais elle a accablé le monde sous ses ruines. La « force des tyrans s'est rendue au courage des con- « damnez. La patience de nos pères a lassé toutes les « mains, toutes les machines, toutes les inventions de « la cruauté.

« Chose estrange, et digne d'une longue considé-
« ration! Reprochons la plus d'une fois à la lascheté
« de nostre foy et à la tiédeur de nostre zèle! En ce
« temps-là il y avoit de la presse à se faire deschirer,
« à se faire brusler pour Jésus-Christ. L'extrême dou-
« leur et l'extrême infamie attiroient les hommes au
« christianisme : c'estoient les appas et les promesses
« de cette nouvelle secte, etc. »

Déjà, on le sent, malgré les airs animés que se donne l'écrivain, le souffle manque : chaque phrase n'est qu'un redoublement de la précédente : l'antithèse est partout : l'artifice et l'effort sont plus visibles à chaque pas.

Mais dans ce qui suit, l'abus du redoublement est pire encore : l'hyperbole arrive et se déploie à outrance.

« ... Nous sommes descendus de ces gens-là (*des
« martyrs*), quoy qu'apparemment ils ne deussent point
« laisser de postérité, quoy qu'ils fissent tout ce qu'il
« faut faire pour ne pas durer. De leurs cendres et
« de leurs ruines s'est eslevée la grandeur et la souve-
« raineté de nostre Eglise. Le corps s'est trouvé entier
« dans la dissipation de ses membres.

« Je ne m'estonne point que les Césars ayent régné,
« et que le parti qui a esté le victorieux, ait esté le
« maistre. Mais si c'eust esté le vaincu à qui l'advan-

« tage fust demeuré; si les desroutes eussent fortifié « Pompée, et restabli sa fortune; si les proscriptions « eussent grossi le parti d'un mort, et luy eussent fait « naistre des partisans; si *un mort luy-mesme, si une « teste coupée eust donné des lois à toute la terre*, vérita- « blement il y auroit de quoy s'estonner d'un succès « si esloigné du cours ordinaire des choses humai- « nes, etc. »

Un instant Balzac avait pu croire que la chaire allait s'ouvrir pour lui en effet. Même sous Louis XIII, malgré le progrès moral et religieux en train de s'accomplir, l'éclat du talent profane pouvait, comme autrefois, ouvrir au lettré, en l'abrégeant pour lui, la carrière des dignités ecclésiastiques, et même le porter d'emblée à la première de toutes. On sait comment Richelieu paya d'un évêché quelques vers de l'académicien Godeau. Il n'eût fallu à Balzac, nous dit un contemporain, qu'un peu plus de suite et d'adresse dans la manière de faire sa cour, pour obtenir du cardinal ce prix, qu'il ambitionnait (1). Quelle direction, quel essor cette nouvelle

(1) « Et le cardinal, » ajoute Tallemant, « se fust fait honneur « en luy donnant un evesché. » (*Historiettes*, éd. Monmerqué et P. Paris, t. IV, p. 93.) Cf. Lettre de Balzac à M. de Saint-Chartres, conseiller du Roi, *Œuvres*, t. I, p. 517. Balzac n'était sans doute pas aussi consolé et détaché qu'il voulait le paraître, lorsqu'il écrivait à Chapelain : « Je préfère de bon cœur la liberté au commandement et

fortune eût-elle donné à son talent? Balzac évêque (le contraste seul de ces deux noms nous fait sourire) eût-il été un autre homme? Peut-on croire, du moins, que dans un champ plus ouvert, aux prises avec les intérêts sérieux de la vie, au contact de vrais auditoires, son éloquence se fût corrigée en partie de ses artifices, qu'elle eût été plus substantielle, plus sincère, plus vraie (1)? Franchement, on en doute, en le lisant, tant le défaut de naturel et d'émotion paraît chez lui radical. Il semble qu'une incurable stérilité d'esprit et une incorrigible vanité de cœur le condamnaient à pérorer emphatiquement *ex cathedra*, comme dans la solitude de son cabinet.

Ce que Balzac, orateur sans tribune, et, à son exemple, un de ses doctes confrères, M. de Priezac (2), essayaient assez témérairement dans leurs livres, d'au-

« mon repos à la dignité. Vous en verriez une belle preuve, si on se « ravisoit pour moy à la cour, et si on offroit à mon silence ce que « tant de docteurs briguent tous les jours par leurs sermons. Ce « seroit ce jour-là que le monde connoistroit que je ne fais point le « fanfaron de philosophie, et que vous auriez le plaisir d'avoir un « amy qui refuseroit tout de bon les éveschez. » *Œuvres*, t. I, p. 780.

(1) *V.* cette conjecture très-ingénieusement présentée par un excellent critique, M. Géruzez, *Études littéraires*, Paris, 1839, p. 212.

(2) Ce conseiller d'État, académicien très-disert, publia en 1648 quinze longs et pompeux sermons, sous ce titre : *Les priviléges de la Vierge, mère de Dieu*, en 3 vol.

tres membres de l'académie naissante le tentèrent, de plein droit, dans la chaire même. Les abbés académiciens de ce temps, les Bourzeis, les Cerisy, les Godeau, excités par les nobles vœux de leur compagnie, s'empressèrent d'appliquer aux grands sujets de l'éloquence chrétienne le beau langage qu'ils puisaient dans leurs studieuses conférences avec les Chapelain, les Conrart et les Vaugelas. Mais, scrupuleux grammairiens et écrivains habiles plutôt qu'orateurs, disciples enthousiastes plutôt qu'imitateurs éclairés de Balzac, ces honorables lettrés d'église ne firent guère que porter dans la chaire, avec moins de vigueur et d'éclat, la savante rhétorique du maître.

De l'imitation de Balzac, pratiquée indiscrètement là où elle aurait dû être plus réservée que partout ailleurs, naquit ce qu'on pourrait appeler le *sermon académique*, dont les œuvres du vénérable prieur François Ogier nous offrent le type achevé.

La contagion de cette nouvelle mode se répandit au point que de sévères maîtres en furent eux-mêmes atteints. Jusque dans l'Oratoire s'introduisirent, nous l'avons vu, la préoccupation trop littéraire du style, la recherche excessive du nombre, le culte de l'antithèse. Senault, un de nos réformateurs, s'est montré à nous, dans ses panégyriques sacrés, assez fortement

marqué de ces défauts, dont il transmit une bon
part au plus célèbre de ses élèves, à Mascaron.

Balzac, enchanté de faire école jusque dans la tri
sainte, n'épargnait pas, comme on pense, les gran
compliments et les louanges hyperboliques aux imit
teurs et disciples qui lui venaient de ce côté. Il féli
tait hautement Godeau d'avoir retrouvé l'éloquence d
Pères (1). Il portait aux nues le correct et froid ab
de Bourzeis, en le remerciant d'un envoi d'hom
lies (2). Une de ses plus douloureuses privation
pendant la guerre de 1652, qui interceptait les cou
riers, c'était de ne plus recevoir celles du prieur Ogi
les délices de sa retraite (3). Il écrivait au plus compas
de ces prédicateurs, à l'abbé de Cerisy (Germain H
bert) : « ... Ce que vous devez prononcer avec les grâc
« de l'action, qui ne peuvent se communiquer à l'é
« criture, n'a pas laissé de me plaire infiniment sur
« papier. Je ne vis jamais nos mystères éclaircis p
« tant de lumières d'éloquence, ni la raison employ
« plus utilement au service de la foy, ni la mora
« chrestienne mieux adoucie pour la faire gouster a

(1) *Œuvres*, t. I, p. 179, 534, 547.

(2) *Ibid.*, p. 619.

(3) Ogier était doublement cher à Balzac, pour s'être formé à s
école, et pour lui avoir servi de second dans sa fameuse gue
contre les moines Feuillants.

« profanes. Je voudrois vous avoir moins d'obligation, « afin d'avoir plus de liberté, et vous pouvoir asseurer, « sans aucun soupçon d'intérest ni aucune marque de « reconnoissance, que j'admire généralement toutes « vos Muses, autant les douces que les sévères... » M. de Cerisy, abbé tout littéraire, était l'auteur d'un poëme sur la *Métamorphose des yeux de Philis en astres.* Dans cette première et courte période des travaux de l'Académie, où, chaque semaine un de ses membres lisait une thèse de littérature ou de morale, traitée oratoirement, M. de Cerisy avait prononcé, à la façon des rhéteurs anciens, un discours *contre la pluralité des langues.* C'est ainsi qu'on avait entendu Godeau parler *contre l'Éloquence,* Desmarets *sur l'Amour des esprits,* Boissat *sur l'Amour des corps*, Gombauld *sur le Je ne sais quoi.* « Bientôt, » dit Pellisson, « la plupart des « membres s'ennuyèrent d'un exercice qui, après « tout, tenoit un peu des déclamations de la jeunesse, » et l'on renonça à ces discours, qui étaient fort du goût de M. de Cerisy. « Il ne vient plus à l'Académie, » disait Chapelain, « depuis qu'on n'y harangue plus (1). »

Quelques années après la fondation de l'Académie,

(1) Lettre à Godeau, du 14 janvier 1639. La première rédaction des *Sentiments de l'Académie sur le Cid* était de M. de Cerisy ; mais Richelieu se plaignit qu'il y eût *trop d'ornements et de fleurs*, et le

Balzac, de la meilleure foi du monde, regardait la réforme de la chaire comme une œuvre faite et consommée : tous ses vœux de restauration et de progrès, en ce genre d'éloquence, étaient comblés. Il écrivait en 1645 au poëte Maynard : « J'ay fait tout ce qui m'a « esté possible pour oster à notre homme ses mau- « vaises opinions (il parle d'un lettré peu dévot et très-prévenu contre les sermonnaires du temps) : mais « je vous advoue qu'il est plus dur que je ne suis fort, « et vous direz à nos amis de Thoulouze que j'ay perdu « ma peine et mes remonstrances. Il n'y a point de « moyen de lui faire approuver le caresme, tant pour « les sermons que pour le jeusne. Il juge de tous les « prédicateurs par deux ou trois charlatans qu'il a ouïs, « et s'imagine que toutes les prédications commen- « cent, ou par *Ce vaillant capitaine Agésilaüs*, ou par *Ce « sçavant philosophe Socrates*, ou par *Pline, en son His- « toire naturelle*, ou par *Pausanias, in Arcadicis*. Il

travail dut être recommencé par Sirmond et Chapelain (Pellisson, *Histoire de l'Académie*, éd. Livet, p. 91). Les sermons de l'abbé de Cerisy n'ont point été recueillis.

Il excelloit, *sur toute choze*,
Aux beaux vers, à la belle proze,

dit naïvement Loret, en annonçant sa mort le 6 juin 1654. Godeau disait de l'Histoire du cardinal de Bérulle par cet auteur, que c'était « une vie écrite par épigrammes, tant il y avoit de traits. » Tallemant des Réaux, t. VI, p. 347.

« m'allègue perpétuellement le *Buon per la predica*, et « le *Riservate questo per la predica* du cardinal Hippolyte « d'Est (1), quand quelque bel esprit de ses familiers « disoit devant luy quelque impertinence. Il n'oublie « pas le *mortalium ineptissimus, excepto uno Paniga-* « *rola* (2). Il paraphrase et commente ces préceptes, « qu'un vieux docteur donnoit à un jeune bachelier : « *Percute cathedram fortiter : respice crucifixum torvis* « *oculis, et nihil dic ad propositum, et bene prædicabis.* « Je luy responds qu'il n'est pas juste de considérer « les choses dans la corruption où elles estoient tom- « bées, puisqu'*elles ont esté remises dans leur première* « *pureté*, et que la réformation est venue après le dé- « sordre. Je luy allègue à mon tour *le mérite de nos* « *Chrysostomes et de nos Basiles*. Mais il me réplique

(1) C'est sans doute le second cardinal Hippolyte d'Est, dit le jeune, fils d'Alphonse V et de Lucrèce Borgia, parent et ami de François Ier, célèbre en France comme en Italie par son esprit, son luxe et ses libéralités envers les savants et les artistes. Comme on le voit, le brillant cardinal jugeait sévèrement la prédication de son temps, mais en homme plus choqué du mauvais goût régnant, qu'empressé d'y porter remède.

(2) Balzac ne dit pas quel est l'auteur de ce mot, et je n'ai pu le savoir. Le prédicateur milanais Panigarola, d'une parole vive et d'une imagination peu réglée, avait joui d'une immense réputation sous les pontificats de Grégoire XIII et de Sixte-Quint. On l'avait entendu deux fois à Paris prêcher en langue italienne : en 1572, au lendemain de la Saint-Barthélemy, pour le droit divin des rois ; en 1589, pour la ligue.

« qu'à mon ordinaire je suis libéral jusqu'à la prodi-
« galité, et que je mets les grands mots et les noms
« illustres à tous les jours (*c'était bien vrai*) : il sous-
« tient que ces bons Pères sont morts il y a longtemps,
« et qu'ils n'ont point laissé de leur race. Que ferons-
« nous de ce fascheux desgousté, de ce malade opi-
« niastre, de ce fou qui se fonde en raison (1)? »

L'illusion, comme on voit, n'était pas médiocre. Balzac applaudissait à la complète réhabilitation de l'éloquence sacrée au moment où lui-même, par l'abus de certaines qualités, par l'exagération de certains progrès, lui inoculait en quelque sorte un mal nouveau. Là où il ne voyait que perfectionnement décisif et triomphant essor, il y avait, en partie, déviation nouvelle, et nouvelles chutes, par sa faute et par celle de ses disciples : ce que réformait Balzac donnait lieu à une nouvelle réforme.

Je ne m'arrêterai point à examiner les œuvres des *Chrysostomes* et des *Basiles* que Balzac opposait à ce « fascheux desgousté. » Que dire des pieux et froids puristes auxquels Balzac donne ce nom? Pour tout jugement sur l'éloquence des Ogier, des Bourzeis (2),

(1) *Œuvres*, t. I, p. 510.

(2) On a d'Ogier trois volumes de sermons et de panégyriques imprimés en 1652, 1656, 1672, sous le titre vague et assez profane

des De Verjus (1), il suffit peut-être de citer ce qu'en pensait un critique du temps, homme d'esprit et prêtre zélé : « Leur leçon est ajustée, pesée, mesurée ; vous « n'y voyez pas un mot qui passe l'autre ; rien de vuide « ni de trop plein; pas une période qui n'aye sa « cadence, pas un mot qui ne soit trié. Il faudroit estre « bien poinctilleux pour y adjouster ou retrancher, et « y trouver quelque défaut contre les règles de l'élé- « gance, ou, s'il faut ainsi parler, de cette éloquence « babillarde, qui dit tout et ne persuade rien. » Tout dire et ne rien persuader, voilà en effet le grand défaut de cet art raffiné et stérile. Le même critique ajoute malicieusement, et non sans vérité : « Ils laisseroient per- « dre le Christianisme dans le torrent des vices, plu- « tost que de s'échauffer trop à les reprendre, par la « crainte qu'ils auroient de laisser couler quelque « mot qui ne fût pas à la mode et au gré des censeurs

d'*Actions publiques ;* de l'abbé de Bourzeis, deux volumes de sermons publiés en 1672.

(1) Savant abbé, auteur de sermons d'apparat, qui furent très-remarqués vers la fin de la Régence. Ses œuvres ont été recueillies en un volume; Paris, 1664. Il faut peut-être joindre à ces petits Balzacs d'église l'abbé Testu, de l'Académie, cet ami spirituel, mais guindé de madame de Sévigné, qui travaillait à limer et à polir les phrases de ses sermons avec tant de contention et d'effort que sa disposition aux migraines en fut notablement aggravée. Vie (ms.) du Père Séguenot, de l'Oratoire, Archives de l'empire, M. 118 ; Loret, *Muze historique*, avril 1654, février et octobre 1657.

« d'une langue que nous parlons dès le berceau (1). »

La justice veut cependant qu'on distingue des orateurs de cette école Godeau, le célèbre évêque de Grasse, au moins pour une partie de ses écrits. On ne fait peut-être pas aujourd'hui assez de différence entre le Godeau d'avant l'évêché, bel esprit profane sous l'habit ecclésiastique, abbé littéraire et à demi galant, et le pasteur tout au soin de son troupeau, guéri par la solitude de son diocèse, un des plus lointains et des plus pauvres de France, et par la sévérité d'un grand devoir franchement accepté, de ses frivolités et légèretés d'autrefois. Les écrits dévots de celui qu'on appelait, dans le salon de madame de Rambouillet, *le nain de Julie*, ou le galant serviteur de la *lionne* (mademoiselle Paulet), se sentent trop, je l'avoue, de la fréquentation du célèbre hôtel et du commerce de Balzac. Mais plus tard, le sérieux de sa nouvelle vie, l'ardeur croissante de sa foi, éveillèrent en lui l'idée et le besoin d'une éloquence plus naturelle, d'un art plus simple. Tourmenté de scrupules sur ce point, il s'en ouvrit un jour naïvement à Balzac. Celui-ci, mauvais juge pour un tel cas de conscience, lui répondit « qu'il ne devoit pas faire « comme ce chaste extravagant qui se deschira le

(1) *Le Prédicateur*, Paris, 1638 (p. 123, 125) par le Père Antoine Sirmond, Jésuite, neveu du célèbre érudit Jacques Sirmond.

« visage, parce que sa beauté plaisoit trop aux yeux « qui le regardoient : qu'il n'y avoit rien à craindre de « l'éloquence, quand elle estoit au service de la piété; « que le Grec ne se devoit point faire barbare en se fai- « sant chrestien. Ceux qui ont peur, » ajoutait-il, « que « les richesses du langage corrompent la simplicité du « christianisme, eussent chassé les Mages de l'estable de « Jésus-Christ, quand ils luy vinrent présenter de l'or. « *Il ne sçauroit y en avoir de trop fin ni sur les autels, ni* « *dans vos ouvrages*, etc. » Et il le sommait de se réconcilier avec « les Grâces, ces bonnes et innocentes « filles, qui lui avoient acquis tant de partisans, et « tant de lecteurs de ses écrits (1). »

Godeau crut plus sûr de suivre l'excellent conseil que lui donnaient en même temps sa conscience et son goût, et il sut le mettre en pratique dans plusieurs de ses derniers ouvrages de prédication ou de doctrine chrétienne : dans son *Discours aux pénitents de Grasse* (1651), dans son *Exhortation aux Parisiens* sur l'aumône (1652), dans ses *Homélies* sur les Évangiles (1682), dans ses discours *Sur la vocation à l'état ecclésiastique* et *Sur les ordres sacrés* (1652 et 1653). Là le brillant Godeau est devenu vraiment simple : c'est vrai-

(1) *Œuvres*, t. I, p. 533.

ment un évêque, parlant de la plénitude du cœur, uniquement occupé à moraliser, à édifier. L'auteur de ces ouvrages serait un remarquable sermonnaire, s'il savait contenir le cours un peu trop abondant et fluide de sa parole, et s'il s'animait davantage; car il a, du prédicateur, le savoir bien digéré, le raisonnement lumineux, facile et insinuant, l'accent affectueux, l'élégance saine et modeste. On est étonné, quand on passe des tirades ajustées et fleuries de ses premiers écrits de dévotion (1), à des pages comme celles-ci : « Nos « chers frères » (il fait parler pour eux-mêmes, à la fin d'un discours de charité en faveur des Missions, les infidèles du nouveau monde soupirant après l'Évangile), « nos chers frères, nous n'envions pas l'abon- « dance des grâces divines que vous avez, le nombre « des ministres évangéliques qui vous instruisent, la « facilité de participer aux sacrements, les consola- « tions dans vos calamités et les éclaircissements dans « vos doutes. Nous adorons et nous ne sondons pas les « jugements de Dieu, qui nous en a privés durant tant « de siècles. Mais maintenant qu'il veut nous faire la « grâce de nous découvrir son Évangile, nous croyons « avoir droit de conjurer vostre charité de seconder les

(1) *Méditations chrestiennes*, 1633.

desseins de sa bonté, et de contribuer à nostre salut.
« Nous ne demandons pas que vous laissiez le repos
« et les commodités de vos maisons pour venir nous
« instruire et nous gouverner. C'est assez que vous
« vous retranchiez de quelque dépense inutile, ou que
« vous tiriez de vos coffres quelque petite somme de
« cet argent que vous y tenez ensevely, pour nourrir
« les prestres qui se sacrifient pour nostre instruction.
« Doncques, par le misérable estat d'ignorance et de
« piété où nous languissons ; par le lien de la charité
« qui doit conjoindre tous les hommes ; par le soin
« que vous devez avoir du salut de vos frères ; par le
« sang de Jésus-Christ ; faites quelque petit effort
« pour nous retirer de l'abyme où nous sommes plon-
« gés..... Nous ne nous adressons pas seulement à
« vous, ô riches des biens de la terre ; nous osons
« encore vous dire, ô prestres de Jésus-Christ, vostre
« ministère vous attache à luy, et vous sépare du
« monde, de vos familles et de vous-mesmes. Ce n'est
« pas un conseil pour vous, de mettre vostre vie pour
« le salut de vos frères, c'est un commandement, dont
« rien ne vous peut dispenser. Car vous estes les pas-
« teurs des hommes, et le bon pasteur donne sa vie
« pour ses brebis, à l'exemple du Prince des pasteurs,
« qui pour elles a perdu la sienne sur la croix. Com-

« ment donc est-il possible que la perte de tant d'âmes, « dans les pays du nouveau monde et de l'ancien, ne « vous touche point ? O vous, qui avez de la santé et « des forces de corps et d'esprit, et que nul ministère « n'attache en Europe, pensez-vous estre dispensés de « nous venir apprendre le chemin du ciel ? Que faites-« vous en Europe ? Il y a tant de prédicateurs, tant de « confesseurs, tant de directeurs, que tout en regorge, « et que l'on peut dire qu'il se trouve plus de moisson-« neurs que de moisson. Venez, venez en l'Amérique « et en l'Inde, où il y a une grande moisson, et point « de moissonneurs. Elle est toute preste à couper, « elle ne demande que vostre travail, et vous pouvez « vous asseurer qu'il sera utile. Nous n'avons ni biens, « ni honneurs, ni délices qui vous empeschent d'ouvrir « les cœurs à la doctrine de l'Évangile. La semence « que vous répandrez dans nostre terre y sera re-« ceüe, y germera et y fructifiera incontinent au « delà de vos espérances. Quelle satisfaction vous « sera-ce, etc. (1). » On a cru faire grand honneur à Godeau en disant qu'il avait quelque chose de l'esprit et de l'élégance de Fléchier ; il a peut-être mérité cette louange par ses œuvres les plus ingénieuses et les

(1) *Œuvres chrétiennes en prose*, rassemblées et publiées en 1658, t. II, p. 187.

plus brillantes; mais il ne serait pas moins vrai de dire de ses écrits les plus simples et les plus évangéliques, qu'on y sent quelque chose de la candeur et de la douceur de Fénelon (1).

Je n'insisterai pas sur les nombreux essais que l'école de Balzac fit dans un autre genre d'éloquence voisin du sermon, dans l'oraison funèbre. Aucune sorte d'éloquence religieuse n'a plus besoin de génie; mais

(1) Godeau, comme on sait, était poëte, et le poëte, chez lui, s'améliora en même temps que l'orateur, par l'effet des mêmes sentiments. Il y a loin de sa paraphrase subtile et équivoque du *Cantique des cantiques*, à ce chrétien et touchant adieu aux ombrages de Rambouillet :

O bois, ô champs, ô prez, ô plaines, ô ruisseaux,
O chansons des bergers, ô concerts des oiseaux,
O secrets promenoirs, ô grottes reculées,
O sombres cabinets, ô profondes allées,
Mon plaisir le plus doux est celuy de vous voir,
Mais il faut au plaisir préférer le devoir :
Il faut, il faut aller où mon maître m'appelle,
Et tarder à partir, c'est presque être rebelle,
. . . .
Car je suis plus à Dieu que je ne suis à moy :

Ou aux vers par lesquels il célèbre son retour dans son évêché :

O champs, ô champs de Grasse, ô fertiles collines,
O mes chères brebis....

Godeau poussa le dévoûment à ses brebis bien-aimées jusqu'à prêcher souvent en patois dans les villages. « Nous l'avons souvent « admiré dans les visites de son diocèse, s'efforçant de faire des « sermons en provençal avec un abaissement extrême et une charité « inconcevable. » (Préface de ses *Homélies*, par L. de Thomassin, son successeur.) Effort admirable, en effet, et presque héroïque chez un élève de Balzac, chez un ami de Conrart et de Vaugelas !

avant tout, ce genre veut être entendu et pratiqué conformément à ses origines chrétiennes, selon son véritable esprit et sa naturelle portée. Or, ces talents que l'Académie disputait à l'Église, ces orateurs partagés entre la chaire et les cercles littéraires, étaient bien plus frappés des rapports de l'oraison funèbre avec le panégyrique, que de ses affinités, très-étroites cependant, avec le sermon. Ce n'était pas pour eux une des formes les plus sublimes et les plus sévères de la prédication : ce n'était pas la parole sainte s'emparant d'une grande occasion pour mieux sonder le néant de l'homme, et publier de plus haut ou sa misère ou sa grandeur. L'oraison funèbre, telle qu'ils la concevaient, n'était guère qu'une dépendance moderne de l'un des trois genres d'éloquence distingués par les anciens, de cette éloquence démonstrative (ἐπιδεικτική, *ad ostentationem composita*), qui, pour les anciens, n'était, pour ainsi dire, qu'une représentation magnifique et une fête, nullement une action, un combat, et pour laquelle ils réservaient, en conséquence, les richesses les plus brillantes du langage, les plus merveilleux artifices de la diction, les plus doux enchantements de l'harmonie (1). Voyez comment celui qu'on appelait l'élo-

(1) Quintilien, *Inst. orat.* l. VIII, c. III, § 11 et 12. Cf. Cicéron *Orator*, c. XI.

quent Ogier, explique, en tête de ses panégyriques sacrés et oraisons funèbres, les difficultés de cette espèce de discours : « Puisque l'usage des panégyriques est si fréquent parmi nous ; qu'ils sont « introduits dans nos chaïres de tout temps par la « louange des Saints et les oraisons funèbres ; qu'ils « sont receus dans le barreau par la présentation des « grands officiers de la couronne, et dans les écoles « de théologie et de médecine par les paranymphes, ce « ne sera pas une chose inutile d'en reconnoître le « mérite et la difficulté.... La première cause de la « difficulté des panégyriques vient, ce me semble, de « ce qu'ils ne sont apparemment institués et intro- « duits que pour l'ostentation, le divertissement et la « pompe. Or, les choses de cette nature doivent estre « en un excellent degré de bonté, de beauté et de « perfection. La nécessité se contente de ce qui luy « fait besoin :

> Num, tibi cum fauces urit sitis, aurea quæris
> Pocula?

« Le plaisir veut l'abondance, la richesse, la super- « fluité, l'appareil. Un pauvre affamé se contente de « pain. Le riche délicat veut des viandes exquises, il « faut que son goust soit excité par les espiceries des

« Indes, et ses officiers ne travaillent pas moins, par « la disposition du festin, à saouler ses yeux que son « estomac. La commodité ne cherche que ses aises..... « l'ostentation veut un char de triomphe, un apparte- « ment superbe, un palais enchanté. Ainsi en est-il « du panégyrique, qui est comme un tournoy et une « monstre, ou plustost une entrée préparée pour un « homme illustre. Il faut que les portes de la ville « soient ornées de festons, d'inscriptions et de statues; « que les rues soient traversées d'arcs triomphaux, de « tableaux et d'emblèmes magnifiques; que les fon- « taines y coulent de vin et de lait, etc.; c'est-à-dire, « en un mot, qu'il est nécessaire que l'orateur employe « en cette occasion tout son art *et toutes les fleurs de son* « *éloquence ;* autrement il ne connoît pas son sujet, et « frustre l'espérance des auditeurs, etc. (1). »

Ainsi comprise, que pouvait être l'oraison funèbre, sinon un éloge pompeux, décoré de toutes les guirlandes de la rhétorique, et entrecoupé d'emphatiques banalités sur l'inévitable empire de la mort et l'immortalité promise au chrétien? On peut, si l'on en a le courage, parcourir les harangues qui furent prononcées en si grand nombre sur le cercueil des rois et des

(1) *Actions publiques de Fr. Ogier, prestre et prédicateur*, 1652; préface.

grands, de 1630 à 1660. Nulle part l'esprit de Balzac et le goût fastueux de l'âge de Louis XIII n'ont plus profondément marqué leur empreinte. Rien, d'ailleurs, ne s'accordait mieux que les échasses et le clinquant de ces discours avec la magnificence théâtrale et le luxe pédantesque déployés alors dans ces solennités funèbres (1).

« L'éloquence continue ennuie, » a dit Pascal. Je ne sais si ce même public, que ravissaient en admiration les grandes phrases de Balzac et de ses disciples, n'é-

(1) Une armée d'allégories à demi païennes, figurant les qualités et vertus du défunt, remplissait l'église : on ne voyait partout que tableaux, emblèmes, rébus, inscriptions emphatiques à sa louange. Il y avait pour ces solennités tout un art de décoration, dont un Jésuite, le Père Le Pelletier, donna minutieusement les règles (*Palatium reginæ eloquentiæ*, Paris, 1641, p. 516). Au centre de l'église, le catafalque, construction immense, montait, s'élevait jusqu'à la voûte, dérobant complétement la vue de l'autel aux fidèles et à l'orateur. Tel était encore sous Louis XIV, autour de la chaire de Bossuet, l'appareil des grandes funérailles : mais tout ce luxe profane s'évanouissait aux accents d'une telle voix : quelques mots suffisaient au grand orateur chrétien pour rendre à Dieu sa place et remettre l'homme à la sienne. — En cherchant bien dans cette foule de déclamations funèbres auxquelles applaudirent les cours de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, on en pourrait trouver quelques-unes d'un goût plus sain, et où les convenances et bienséances religieuses sont mieux observées. Voyez, par exemple, l'oraison funèbre du maréchal de Guébriant, par Grullié, évêque d'Uzès, celles du président Mathieu Molé et de Louis XIII, par Godeau, une autre du même prince, par Ogier. — Mais qu'est-ce qu'une oraison funèbre *convenable* ?

prouvait pas quelque fatigue de ce sublime continu, et ne souhaitait pas un peu de diversion. Ce qui peut le faire croire, c'est le rapide succès qu'obtint dans le même temps l'apparition ou plutôt le réveil passager d'un esprit tout autre que celui de Balzac, et d'un genre de littérature fort différent du sien. Assurément, rien n'est plus loin de la rhétorique cérémonieuse et gourmée de Balzac que la plaisanterie burlesque de Scarron: rien n'est plus opposé à l'affectation de l'un que le dévergondage de l'autre. Eh bien! la vogue de Scarron, en ces années de transition et de progrès littéraires mêlés de retours, vint faire concurrence au règne de Balzac, même dans la chaire. A la faveur de ce goût pour le bouffon, qui se répandait avec le *Typhon*, avec l'*Énéide travestie*, avec les grotesques chansons de Saint-Amant, la vieille prédication burlesque, que les anathèmes des réformateurs n'avaient pas tout à fait tuée (1), releva la tête. Il y eut comme une dernière et fugitive apparition du sermon à la Maillard, à la Menot, dans le même temps où le sermon d'académie faisait fortune.

Boileau, rappelant dans l'*Art poétique* cette manie de

(1) Après Valladier, avait paru le Père Garasse, aussi badin et batailleur en chaire que dans ses livres de théologie : *V.* sa *Somme des vérités capitales de la religion chrétienne*, Paris, 1625, dont quelques traits drôlatiques ont été cités par Pascal dans la XI[e] *Provinciale*.

pointes et de jeux de mots, qui, au temps de son enfance, avait infecté le Parnasse, n'oublie pas de montrer les orateurs d'église atteints, eux aussi, de cette maladie :

> L'avocat au Palais en hérissa son style,
> Et le docteur en chaire en sema l'Évangile.

Au bas de ces vers, on lit en note, écrit de la main de Boileau : *Le petit Père André, Augustin.* Ce moine, dont le renom populaire est venu jusqu'à nous, fut le Maillard et le Menot de la Régence. Ses gaietés et facéties ne le cèdent ni en bizarre imagination, ni en crudité triviale à celle de ces anciens bateleurs de la chaire.

C'est le petit Père André, qui, dans un sermon, comparait les quatre docteurs de l'Église latine aux quatre rois du jeu de cartes : saint Augustin au roi de cœur, pour sa grande charité ; saint Ambroise au roi de trèfle, pour les fleurs de son éloquence ; saint Jérôme au roi de pique, à cause de son style mordant ; saint Grégoire au *roi de carreau*, à cause de *son peu d'élévation* (1). C'est lui qui, comparant, en carême, la charité à l'échelle de Jacob, disait que ce n'était pas échelle de

(1) Vigneul-Marville (Bonaventure d'Argonne), *Mélanges de littérature*, t. III, p. 316.

chêne ou de hêtre, mais bien que le premier échelon était *hareng*, le second *morue*, etc., et il énumérait ainsi toutes les *viandes de carême*, « qu'il faut, » ajoutait-il, « envoyer au couvent des Augustins. »

Les jeux de mots de cet étrange orateur consistaient souvent en applications burlesques de l'Écriture. Ainsi, voyant des gens jusque sur l'autel, il s'écriait : « Voilà, « voilà la prophétie accomplie : « des veaux sur l'au- « tel, » *super altare vitulos!* » Un jour il débuta par cet exorde : « Foin du Pape, foin du Roi, foin de la Reine, « foin de M. le Cardinal, foin de vous, foin de moi ; « *omnis caro fœnum!* » On raconte qu'il jouait en chaire de petites scènes bouffonnes, dans lesquelles il mettait de moitié l'auditoire, souvent, il est vrai, de manière à le couvrir de confusion, tout en le faisant rire. Après avoir tonné contre les désordres de la Madeleine, il s'écriait : « J'en voy là-bas une toute semblable à la « pécheresse, mais, parce qu'elle ne s'amende point, je « la veux noter, et luy jetter mon mouchoir à la teste ! » En disant cela, il tenait son mouchoir à la main, et faisait mine de le vouloir jeter ; toutes les femmes baissent la tête : « Ah ! » dit-il, « je croyois qu'il n'y en eût « qu'une, et en voilà plus de cent ! » Cette joyeuse et libre verve s'exerçait parfois aux dépens des personnes ou des compagnies. Ayant su que madame de La Tré-

mouille était à son sermon (il prêchait sur l'enfant prodigue), il fit ce détail de l'équipage de celui-ci : « Il « avoit six beaux chevaux gris pommelez, un beau « carrosse de velours rouge avec des passements d'or, « une belle housse dessus, bien des armoiries, bien des « pages, bien des laquais vestus de jaune passementé « de noir et de blanc. » C'était le train et la livrée de la duchesse. Devant un auditoire de docteurs, il disait : « Le christianisme est comme une grande salade ; les « nations en sont les herbes ; le sel, les docteurs (*Vos « estis sal terræ*) ; le vinaigre, les macérations ; et l'huile, « les bons Pères Jésuites. Y a-t-il rien de plus doux « qu'un bon Père Jésuite ? Allez à confesse à un « autre, il vous dira : vous estes damné, si vous con- « tinuez. Un Jésuite adoucira tout. Puis l'huile, pour « peu qu'il en tombe sur un habit, s'y estend et fait « insensiblement une grande tache ; mettez un bon « Père Jésuite dans une province, elle en sera enfin « toute pleine. »

Le malin chroniqueur qui s'est plu à citer nombre de traits du Père André, y compris certains mots grivois, dont je ne voudrais pas, sur sa parole, garantir l'authenticité, remarque d'ailleurs que ce n'était pas un pur bouffon : il avoue qu'avec tout cet assaisonnement burlesque, sa parole ne fut pas sans action sur les

âmes. « Il estoit, » dit-il, « bon religieux, et fort suivi « par toutes sortes de gens : par quelques-uns, pour « rire, et par le reste, à cause qu'il les touchoit (1). » Le critique Guéret, qui avait pu entendre le facétieux moine, lui fait dire de lui-même, dans un dialogue des morts, en réponse au cardinal Du Perron, son accusateur : « Ne faites point tant icy le réformateur et le bon « apôtre : si nous estions encore au monde, vous et « moy, vous viendriez entendre le petit Père André, s'il « preschoit, et peut-être que le petit Père André vous « joueroit dans ses sermons, auxquels vous donnez le « nom de *farces spirituelles.* Tout goguenard que vous « le croyez, il n'a pas toujours fait rire ceux qui l'écou-

(1) Tallemant des Réaux, t. IV, p. 330. Loret en annonçant la mort du P. André (septembre 1657), lui rend le même témoignage :

Ce digne Augustin réformé,
Par la France si renommé,
Qui preschoit souvent l'Évangile
D'un assez agréable stile,
Qui fut deux fois Provincial,
Qui fut orateur jovial,
Et pourtant pieux et capable,
Bref, qui d'un sang fort honorable
Fut dans Paris même engendré,
Enfin le petit Père André,
En l'an octante de son âge,
Mourut, dont ce fut grand dommage.

André de Boulanger était fils d'un président au parlement de Paris. Cf. *La Muse de la cour, à Mademoiselle*, 25 septembre 1657.

« toient : il a dit des vérités qui ont renvoyé des évê-
« ques dans leurs diocèses, et qui ont fait rougir plus
« d'une coquette. Il a trouvé l'art de mordre en riant...
« Il a fait profession d'une satyre ingénue, qui a mieux
« gourmandé le vice que vos apostrophes vagues, que
« personne ne prend pour soy. Demandez aux mar-
« guilliers de Saint-Estienne (*Du Mont*), comme il les
« a traittez sur leur chaire de dix mille francs ; de-
« mandez aux....... s'ils sont satisfaits du panégyrique
« de leur fondateur... (1). » Mais le Père André, ou son apologiste, a beau dire : ce plaidoyer ne peut servir tout au plus qu'à faire admettre en sa faveur des circonstances atténuantes. Il était triste de réveiller ou de continuer en plein XVIIe siècle, en pleine réforme religieuse, ces saturnales de la chaire, dont l'inconvenance ne saurait être rachetée par ce qu'on y peut mêler de courageuses peintures de mœurs et de libre

(1) *La Guerre des auteurs anciens et modernes*, Paris, 1671, p. 152. Ce discours que prononce le P. André pour sa défense, débute comme un de ses sermons : « Foin d'Apollon, foin des Muses » (la dispute a lieu devant la cour du Parnasse), « foin de vous, monsieur « le cardinal, foin de moy-même et foin de tout le monde, *omnis « caro fœnum.* » — Par ces religieux, dont il rappelle le désappointement, sans les nommer, il désigne probablement les Pères Jésuites. *V.* dans l'*Andreana* de Tallemant des Réaux l'anecdote sur le panégyrique de saint Ignace, *Historiettes*, 1852, t. IV, p. 338. Cf. *Menagiana*, t. III, p. 379.

censure des vices régnants. Même à cette condition, de tels ébats ne peuvent s'accorder avec l'esprit du plus grave et du plus saint des ministères : la conscience religieuse s'en alarme, la loi chrétienne les proscrit (1), et les simples bienséances les repoussent.

Ce goût pour le burlesque, si mal à propos renaissant, se signala chez quelques-uns par les plus folles et les plus indécentes saillies. Un Cordelier prêchant compara « le Seigneur Jésus-Christ à une bécasse, *à « cause que tout en est bon* (2). » Un autre prédicateur fit en manière de paradoxe bouffon l'apologie de Judas (3). On aurait peine à croire à de telles irrévérences, si l'on ne songeait qu'elles se produisirent surtout dans un moment de licence et de désordre, propice à tous les genres de témérités et de scandales. La Fronde, cette étrange guerre, où tout était matière à chanson ou à parodie, où tout finissait en éclat de rire, donna au burlesque toute son audace, tout son extravagant essor. La *fureur du burlesque*, comme disaient les contemporains eux-mêmes, se déchaîna sur-

(1) *V.* Saint Ambroise, *De officiis ministrorum*, l. I, c. 23 ; Bossuet, commentaire sur cette parole du Sage : « J'ai estimé le ris une « erreur, et j'ai dit à la joie : pourquoi me trompes-tu ? » (*Maximes et réflexions sur la comédie.*)

(2) Tallemant, t. VII, p. 437.

(3) La Place, *Pièces intéressantes et peu connues*, t. II, p. 298.

tout dans les années 1648, 1649 et suivantes. Durant la guerre de Paris, parmi les mazarinades et les pasquinades de tout genre qui se succédaient sans relâche, courut une traduction en vers de l'Évangile exécutée suivant le procédé d'interprétation familier aux Scarron et aux d'Assouci; en tête du volume on lisait en toutes lettres : *La Passion de nostre Seigneur Jésus-Christ, en vers burlesques*, 1649 (1). Un petit poëme circula dans le même temps sous ce singulier titre : *Extase de la France mourant d'amour devant Jésus-Christ crucifié, en vers burlesques*. C'était une sorte de complainte, à demi bouffonne, à demi dévote, à la fin de laquelle se lisait cette apostrophe en style de Scarron ou de Loret :

. . . .
Quand je considère ton corps
Battu, flettry des coups des verges,
Mal traitté des cruels concierges,
Encore plus de tes bourreaux ;
. . . .
Quand je te vois sur le Calvaire
A la merci de la colaire

(1) Pellisson (*Histoire de l'Académie*, éd. Livet, p. 80) dit que l'auteur n'était coupable que d'avoir rimé platement le texte sacré en petits vers de huit syllabes, et que ce fut le libraire, qui, pour mieux lancer l'ouvrage et en assurer le succès, y mit ce titre révoltant. Cependant Naudé compte ce poëme parmi les nombreuses épopées burlesques que ce temps vit éclore. *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin*, ou *Mascurat*, Paris, 1649, 4°, p. 210.

De ces infernaux escadrons
Qui t'ont mis entre deux larrons ;
. . . .
Alors je voudrois que la Terre,
Pour faire à ces traistres la guerre
Et pour les engloutir en fin;
Ouvrît le fond de son cousin ;
Ou bien que la Mer par son onde
Dessus la Terre vagabonde
Les fît mourir dedans son sein,
En punition du dessein
Et du crime que leur malice
A commis contre la justice.
. . . .
Doux Jésus, l'appui de mon sceptre,
Sans vous je ne suis plus qu'un spectre,
Et mes lys n'ont plus de couleur (1).

Ces excès d'une déplorable mode en hâtèrent la fin. Le dégoût qu'avait inspiré tout d'abord aux nobles esprits et et aux âmes pieuses cette invasion sacrilége de la farce et de la parodie dans le domaine de la poësie et de la religion, devint bientôt général, et fit cesser à temps cette double profanation. Le burlesque « ef« fronté, » qui avait trouvé des partisans jusque dans la Cour (le grand Condé se plaisait à venir entendre le Père André), fut ignominieusement renvoyé aux « plai« sants du Pont-Neuf. » Les sermons drôlatiques partagèrent le sort de *la Gigantomachie* et de l'*Ovide en belle*

(1) Bibliothèque imp. Lb^{37}, 1128.

humeur, et cette fois, ce fut tout de bon, et sans aucune chance de retour, qu'ils disparurent de la chaire. La revanche du bon goût et de la vraie piété, favorisée par le rétablissement de l'ordre public et de la paix, fut si prompte, qu'un bon livre, entrepris pour revendiquer leurs droits, arriva trop tard. Balzac, outré de voir applaudir des « monstres difformes, » et d'entendre s'ébattre jusque dans les meilleures compagnies et dans les plus graves assemblées « l'esprit des gueux et « des bohèmes, » avait, en exhalant ses plaintes sur ce sujet, invité un de ses disciples et amis, le Père Vavasseur, à faire le procès au burlesque dans les règles (1). Il y tenait d'autant plus, que l'éloge historique du genre inséré par le malin Gabriel Naudé dans le *Mascurat*, éloge à demi sérieux, à demi bouffon, qui reportait en pleine antiquité les origines du burlesque, et faisait

(1) V. Dissertation XXIX, *Du stile burlesque*. Dans un petit billet latin qui s'y trouve joint, Balzac dit au même, d'un air de consul, et comme si les barbares étaient aux portes : « Quid de ludicro hoc, « ut vocant, scribendi genere sentiat Vavassor, interrogatus a Bal- « zacio, scire interest reipublicæ litterariæ. » Le noble Poussin, sous la première impression de dégoût que lui causait la lecture de l'*Enéide travestie* (Scarron lui en avait envoyé un exemplaire à Rome, en osant lui demander en retour un de ses tableaux), écrivait sérieusement à M. de Chantelou : « Il prétend me faire rire d'aussi bon « cœur qu'il rit lui-même, mais je suis prêt à pleurer, quand je vois « qu'un nouvel Erostrate se trouve dans notre pays. » (12 janvier 1648.)

remonter jusqu'à Plaute la généalogie littéraire de Scarron, était resté sans réponse (1). Le docte Père Vavasseur obéit de bon cœur à l'appel du maître. Mais il fut un peu long à ranger en bataille ses arguments, et à polir ses phrases. Quand son œuvre, enfin achevée, parut en 1658, sous forme de discours à Balzac, celui-ci était mort depuis plusieurs années, la vogue des bouffons pâlissait, et l'inépuisable gaîté de Scarron lui-même ne déridait plus aussi facilement un public refroidi. Le Père Vavasseur se mettait en campagne au moment où l'ennemi allait repasser la frontière. Son traité n'en est pas moins un très-estimable livre, savant, judicieux, bien fait, rempli de fins jugements et de vues instructives, et digne de vivre, s'il n'eût été écrit en latin (*De ludicra dictione liber, in quo tota jocandi ratio ex veterum libris æstimatur, Lutetiæ*, 1658).

Tandis que la prédication burlesque agitait, pour la dernière fois, ses grelots dans la chaire, un autre vieux scandale tenta aussi d'y reparaître. Le sermon politique sembla, un instant, vouloir renaître à la faveur des nouveaux troubles civils. Un homme, du moins, un

(1) *V. Mascurat*, p. 164 et suiv. Ce qui achevait de rendre odieuses à Balzac les hérésies littéraires du *Mascurat*, c'est qu'en plusieurs endroits de ce livre Naudé s'était moqué de son style guindé et de ses figures outrées.

grand ambitieux, osa ramasser cette arme, tombée depuis plus d'un demi-siècle de la main des derniers prédicateurs de la Ligue. L'éloquence frondeuse du cardinal de Retz n'avait pas seulement pour théâtre le quartier des Halles, ou la grand'chambre du Parlement, ou le salon de la duchesse de Bouillon; parfois aussi, quand la Fronde, pour frapper un coup plus hardi, ou pour réparer un échec, avait besoin d'un nouvel effort, Retz montait en chaire, et adressait à la foule accourue sur ses pas une homélie pleine d'allusions aux intérêts et aux dangers du moment, et d'exhortations factieuses à peine dissimulées, ou même osait, en vrai Cromwell de la Fronde, lancer l'anathème sur la tête de ses adversaires, et faire à ses auditeurs un devoir de conscience de l'obstination dans la révolte. « Le lundy 25 janvier 1649...., l'apresdisnée, » dit le journal du président d'Ormesson, « Monsieur le coadjuteur prescha à Saint-Paul, où tout Paris estoit; et « ayant parlé de la pénitence, il finit disant que celle « qui se présentoit se devoit souffrir patiemment, « estant pour la gloire de Dieu de ne souffrir qu'un « estranger, un Italien, eust enlevé nostre roy, mis « l'Estat tout en feu, etc. (1). » Toute une invective po-

(1) Journal du président Olivier d'Ormesson, publié par M. Chéruel, t. I, p. 642. — « Il estoit fort animé contre le cardinal, contre

litique venait ainsi couronner et démentir une leçon épiscopale d'humilité et de contrition : c'était, à la suite d'un sermon, une *Mazarinade* en forme de Catilinaire. Ce jour-là, il est vrai, l'approche du vainqueur de Lens avec une armée, avait presque ôté le cœur aux Parisiens assiégés.

De ces harangues populaires, où devait se déployer avec toutes ses ressources cet habile et vif esprit, rien malheureusement n'a été conservé ; je dis malheureusement pour l'histoire de l'éloquence : le dommage est moins grand pour celle de la chaire.

D'Ormesson, notons-le, termine ainsi le court récit qu'on vient de lire, de la scène du 25 janvier à Saint-Paul : « Chacun, » dit-il, « parloit diversement de « cette action, les uns l'approuvant, les autres la con- « damnant (1). » Il n'entrait pas dans les passions de la Fronde assez de fanatisme, pour que de telles prédications reçussent des Parisiens de 1648 l'accueil que leurs pères avaient fait à celles des Guincestre et des

« lequel il prescha publiquement dans Saint-Paul pendant le siége. » (Extraits des Mémoires d'André d'Ormesson : *Discours sur la fortune du cardinal de Retz* : Chéruel, t. II, p. 684). Cf. Journal (ms.) de Dubuisson-Aubenay, à la date du 25 janvier 1649. (Bibl. Mazarine.)

(1) Un autre journal du temps (ms.) dit que « la foule fut grande « à ce sermon, et l'édification petite. » Bibliothèque impériale, 1238 *a* (*bis*), Suppl. fr. t. I, f°, 204.

Aubry. La Bourgeoisie surtout, avec sa foi sérieuse, son esprit d'ordre, et ce qu'elle gardait de sentiments monarchiques jusque sous les drapeaux de la Fronde, ne pouvait entendre sans malaise et sans tristesse un pasteur, un évêque, apportant en chaire l'apologie de la rébellion et de la guerre civile, et proposant l'une et l'autre aux fidèles comme épreuve méritoire et pénitence à offrir à Dieu. Tout le feu d'une parole ardente, toutes les séductions du talent ne pouvaient faire oublier le criant et scandaleux contraste d'un tel langage avec la profession et l'habit de l'orateur.

Ces réminiscences de la Ligue, disons-le à l'honneur de l'Eglise française, ne trouvèrent point d'écho dans le clergé. Si Retz réussit, comme il s'en vante, à enrôler dans la Fronde plusieurs curés et vicaires de Paris, ceux-ci, de son aveu, se bornèrent à distribuer ses largesses, à faire circuler parfois ses mots d'ordre, et à travailler l'opinion en sa faveur par divers moyens secrets (1) : on ne les vit pas mêler publiquement la politique à la religion dans la chaire, ni profaner les temples par des déclamations factieuses. Les journaux et relations du temps offrent rarement trace de ce genre de scandale (2). Le clergé, en ces jours agités et diffi-

(1) *Mémoires*, éd. Champollion, p. 89, 92, 120, 180, 252.

(2) Sur l'éloquence frondeuse des Capucins George Tassy et Jo-

ciles, ne fut ni pour la Fronde, ni pour le Parlement, ni même pour Mazarin : il resta pacifique, soumis aux lois, animé d'un vif sentiment de fidélité à la cause monarchique, qui représentait à ses yeux la cause de l'ordre, et à laquelle il se croyait lié par la religion même. Il y eut alors plus d'un sermon royaliste comme celui que prononça Bossuet, tout jeune encore, en 1651, dans la grande salle des Actes de Navarre, à l'occasion de la fête des *paranymphes*, sur ce texte, *Deum timete, regem honorificate;* comme celui que prêcha, vers la fin des troubles, le célèbre Père Le Boux, sur ces paroles de l'Évangile : *Dicite, filiæ Sion, ecce rex tuus venit tibi mansuetus* (1). Parfois même des allusions peu ménagées aux tristes équipées de la Fronde, de libres et vives protestations contre l'anarchie, partirent de la chaire. Au mois de mars 1649, un sermon anti-frondeur de Claude de Lingendes, où, sous des noms et des images bibliques, la leçon était faite amèrement aux Parisiens révoltés, excita une grande rumeur : le duc de Beaufort, ce *roi des halles*, aux longs cheveux, ne pardonna pas à l'orateur un por-

seph de Morlaye, *V.* Loret, *Muze historique*, mars 1652, et le *Journal d'un voyage à Paris en* 1657, publié par M. Faugère, p. 459.

(1) Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*, t. I, p. 149. — *Sermons* du P. Le Boux, Rouen, 1766, t. I, p. 130.

trait du rebelle Absalon, où il avait cru se reconnaître (1).

L'abus que faisait Retz du ministère sacré, dans ses prédications démagogiques et incendiaires, devait d'autant plus étonner et contrister la portion la plus saine de son auditoire, que de telles audaces donnaient un démenti cruel à tout ce qu'il avait fait espérer de lui par sa conduite si habilement calculée et par son rôle si bien joué de docteur et de pasteur, de 1640 à 1648. Ayant formé, à vingt-six ans, le dessein de ranger, par ambition, sa vie si follement commencée, et d'être ou de paraître d'abord un autre Richelieu dans l'Église,

(1) A. Feillet, *La misère pendant la Fronde*, p. 418. — Sur les sentiments et l'attitude du clergé pendant la Fronde, *V.* même ouvrage, p. 419, 420, 481, et l'*Éloge de Bossuet*, par M. Saint-Marc Girardin, *Mélanges de littérature et de morale*, t. I, p. 34. — Il se peut que quelques-unes de ces prédications royalistes n'aient pas été parfaitement spontanées et désintéressées. La Cour, on le pense bien, ne négligeait rien pour acquérir ou pour conserver un tel instrument d'action sur l'opinion publique. On lit dans une biographie (ms.) du célèbre Père Des Mares, que la reine lui fit offrir en 1649 de lui rendre la chaire, dont les Jésuites l'avaient fait éloigner, s'il s'engageait à prêcher pour Mazarin : l'austère Oratorien refusa, quoique bon sujet et dévoué à son prince (*Articles de plusieurs grands hommes de l'Oratoire*, Archives de l'Empire, M. 179 B, p. 510). Moins scrupuleux, le prédicateur cordelier François Faure, peu après évêque d'Amiens, servit très-activement par la parole et par la plume la politique de la Reine et du Cardinal. Il poussa même le zèle jusqu'à composer plusieurs pamphlets en réponse aux *Mazarinades*.

pour devenir plus tard un autre Richelieu dans l'État (1), il s'était appliqué, en remplissant ses fonctions de coadjuteur, à édifier les peuples par ses études théologiques, ses prédications, ses aumônes, par la réforme de son clergé; et il avait réussi, sans rien sacrifier, au fond, de ses goûts très-profanes, à se faire une réputation épiscopale de science et de zèle. L'apparition d'un autre Retz, du Retz de la Fronde, turbulent tribun et coureur de galantes aventures, devait péniblement surprendre ceux qui avaient cru au premier; et pour les naïfs spectateurs de cette longue et habile comédie, le désappointement était rude.

Un monument incomplet, mais non sans prix, de ces premiers travaux, de cette première éloquence de Retz, toute sérieuse et religieuse, en apparence du moins, s'est conservé jusqu'à nous. C'est un ancien recueil de sermons manuscrits, portant ce titre : *Diverses prédications de monsieur le coadjuteur de l'archevesché de Paris, Paul de Gondi, depuis archevesque et cardinal soubs le nom de cardinal de Rhetz*, et contenant quatre pièces : un panégyrique de saint Charles Borromée, prononcé en 1646; un autre, de saint Louis, daté du 25 août 1648 (veille de la journée des Barricades); et deux sermons,

(1) *Mémoires* du cardinal de Retz, éd. Champollion, p. 19 et 31.

l'un pour le jour des Cendres, l'autre sur ce texte : *Cum jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ*, etc. (1). Ce manuscrit, je me hâte de le dire, n'est pas de la main du cardinal. Le style, à première vue, ne répond guère à ce que le nom de Retz fait attendre. Cependant, parmi les lieux communs et banalités de prédication que nous offrent, en trop grand nombre, ces vieilles pages, on découvre des passages d'un tour vif et rapide, où de hautes pensées sont rendues dans une langue ferme et précise, et où brillent par instants des expressions neuves et originales, du genre de celles qui jaillissent si heureusement sous la plume de l'auteur des *Mémoires*. Ainsi, dans le panégyrique de saint Louis, après avoir montré le mélange et l'infirmité des vertus nées et formées à l'école de la raison et de la philosophie, et auxquelles la religion n'a point de part, l'auteur dit de celle-ci : « La religion chrestienne agit « avec beaucoup plus de force et de vigueur. Elle ne « redresse pas seulement les intentions des hommes, « elle ne leur donne pas seulement des veües plus « hautes et plus eslevées; mais encore elle les rend

(1) Bibliothèque impériale, FR, 469, fonds Béthune. Ce manuscrit est inédit, à l'exception du panégyrique de saint Louis, qui a été imprimé à la suite des *Mémoires* dans l'édition de 1751, et reproduit dans la plupart des suivantes.

« capables de se servir de ses lumières : elle purifie et « leurs volontés et leurs actions ; et, en un sens, on peut « dire très-véritablement que, par un changement pro- « digieux, des crimes mesmes elle fait des vertus. »

« Saint Paul ne respire que le sang des disciples de « Jésus-Christ; il ne songe qu'à la ruine et qu'à la « perte de la religion : *Spirans erat cœdis et minarum* « *in discipulos*. Et en mesme temps et au mesme mo- « ment qu'il est dans cette malheureuse disposition, « Dieu le touche, ou, pour parler plus conformément à « sa vocation, *Dieu l'emporte, par un coup violent et ex-* « *traordinaire de sa miséricorde, dans la connoissance du* « *christianisme*, et, en un instant, sa fureur se change « en une saincte ardeur pour le salut de ses frères. « N'est-ce pas un prodige? »

« Théodose, fumant encore du sang des citoyens de « Thessalonique, monte d'un pas superbe pour entrer « dans l'esglize, comme pour la rendre complice de sa « cruauté. Sainct Ambroise, d'un seul regard, arreste « la fierté d'un empereur victorieux de toutes les par- « ties du monde, et, dans un moment, sa fierté se « change en un profond respect et dans une saincte « soubmission, pleine d'une véritable humilité. Et ce « dernier exemple, qui nous représente l'*orgueil de la* « *terre confondu, et, pour ainsi parler, anéanti par un*

« *seul mouvement du ciel*, nous marque puissamment « le dernier effort de la grâce, puisqu'il nous fait « veoir, etc. (1). »

Après un éloge quelque peu déclamatoire des vertus du saint roi, mais entremêlé de libres et chrétiennes leçons au jeune Louis XIV sur ses obligations de souverain (2), et à tous les fidèles sur leurs devoirs, l'orateur, se hâtant à regret de finir, arrive au dernier exploit de son héros, au martyre du croisé. Mais que dire devant le lit de mort de saint Louis? Le panégyriste s'élève ici, et devient éloquent par l'aveu même qu'il fait de l'impuissance et de l'inutilité des paroles en présence d'un si grand objet : « Je m'arreste, » dit-il, « contre mes « sentiments, je m'arreste pour voir mourir ce grand

(1) *Prédications diverses* (ms.), p. 46.

(2) Cette liberté ne sent pas encore le frondeur. Seulement, à la fin, une allusion aux souffrances et aux plaintes du peuple s'entrevoit sous forme de conseil. On peut s'étonner que ce discours ait été trouvé *très-emporté et très-séditieux* par les courtisans, ainsi que l'affirme dans ses Mémoires l'ancien secrétaire de Retz, Guy-Joly (éd. Michaud, p. 10). Rien, il est vrai, ne nous assure que le discours soit entre nos mains tel qu'il fut prononcé. Retz raconte dans ses *Mémoires* qu'à la sortie de l'église, le cardinal le remercia avec une douceur affectée de ce qu'en expliquant le testament de saint Louis, « il avoit recommandé au Roi, ainsi qu'il est porté par « le mesme testament, *le soing de ses grandes villes*. » (Éd. Champollion, p. 60). — Cette recommandation, qui, au lendemain des émeutes causées dans Paris par les nouvelles taxes, pouvait n'être pas du goût de la cour, ne se retrouve nulle part dans la pièce manuscrite.

« monarque, mais non pas pour parler de sa mort. On « peut exagérer la mort des hommes ordinaires, parce « que, assez souvent, on n'en est pas esmeu qu'après de « longues réflexions : mais celle des grands rois touche « par la seule vue de leurs tombeaux. Sainct Louis « estendu sans sentiment sur une terre estrangère, « marque plus fortement la vanité du monde que tous « les discours qu'on pourroit faire à ce sujet. Et à ce « triste spectacle, je me contente de m'escrier avec le « prophète : *Ubi gloria Israel?* où est la grandeur de « la France? où est cette florissante noblesse? où est « cette puissante armée? où est ce grand monarque, « qui commandoit à tant de légions? Et au mesme mo- « ment que je fais ces demandes, il me semble que « j'entens les voix confuses et ramassées de tous les « hommes qui ont vescu dans les quatre siècles écou- « lés depuis sa mort, qui me répondent qu'il règne « dans les cieux (1). »

Il y a certainement de la grandeur dans l'imprévu de ce trait final. Voilà, je crois, un des plus beaux mouvements d'éloquence que puisse citer l'histoire de la prédication française avant Bossuet.

Dans le panégyrique de saint Charles Borromée,

(1) *Prédications diverses* (ms.), p. 33.

parmi des louanges communes et des moralités assez froides, je trouve un tableau fièrement tracé et très-animé des grandes entreprises chrétiennnes et des héroïques actions du Saint. Je remarque çà et là comme un heureux épanouissement et un plus mâle essor de la langue, et une élévation de ton et d'accent à laquelle ne m'ont pas habitué nos estimables réformateurs de la chaire. Ainsi, rappelant au début avec éclat tout ce que le bonheur de la naissance avait apporté à son héros de biens mortels et de périlleuses félicités; grand nom, domaines considérables, honneurs, titres fameux; l'orateur abrége cette énumération et la conclut de la manière la plus heureuse en disant : « ... et tous ces avan-« tages, qui, n'estant que des dons de la fortune, ne « méritent pas d'être relevés avec plus de paroles dans « une chaire chrétienne; mais *qui ne sont pas toutefois si* « *foibles selon le monde, qu'ils n'emportent presque toujours* « *un jeune courage, quand il commence à les sentir* (1). » Ailleurs, s'effrayant pour le jeune cardinal de toutes les dignités et hautes charges accumulées sur sa tête : « Sainct Charles, » dit-il, « n'avoit pas achevé le cours « de ses études, quand la promotion du cardinal de « Médicis, son oncle, au souverain pontificat porta en

(1) *Prédications diverses* (ms.), p. 6.

« un instant sa fortune au degré le plus élevé où celle « d'un particulier puisse monter. Il se trouva comblé « de biens ecclésiastiques; il se vit presque en mesme « temps cardinal, vice-chancelier et pénitencier de « l'Eglize romaine, et archevesque de Milan. Le pape « lui confia tous les emplois *qui peuvent animer ces* « *grandes dignités*. Il gouverna l'estat de l'Esglize, c'est- « à-dire, il eut part, et part considérable, au gouver- « nement de l'Europe. Je ne puis considérer sainct « Charles en cet estat sans tremblement: je ne me sçau- « rois former une idée *d'un jeune homme de vingt trois* « *ans surpris, pour ainsi dire, par l'excès d'une grandeur* « *inespérée, assiégé de toutes parts par les attraits de la* « *volupté qui paroissent avec toute leur pompe dans les* « *grandes fortunes;* engagé dans le maniement de ces « sortes d'affaires où il est souvent si difficile d'accor- « der la politique humaine avec l'intérest de Dieu; je « ne me sçaurois, dis-je, former une idée de la jeu- « nesse et de la vertu exposées à tant de dangers, « au milieu de toutes sortes de grandeurs, que je ne « m'imagine en mesme temps que je voy une mer « agitée, sur laquelle je contemple avec pitié ces vais- « seaux qui, pour porter ces noms superbes de *foudre,* « de *victoire* et d'*invincible,* n'en sont pas plus respectés « des tempestes, n'en sont pas moins menacés du nau-

« frage. Ainsi, considérant sainct Charles dans ce « trouble et cette agitation des affaires et des occu- « pations du grand monde, etc. (1). »

Quelques endroits d'une touche forte et brillante pourraient aussi se détacher des deux autres pièces contenues dans le même recueil. Un des plus dignes d'être cités me paraît être celui où l'orateur, commentant à tous les points de vue et dans tous les sens le *Memento, homo*, s'attache à convaincre l'homme de l'impuissance de sa raison, du néant de ses prétendues connaissances, et réduit toute sa science et toute sa sagesse à l'aveu de son ignorance (2). Une vive allure de raisonnement, un style concis et pittoresque sans effort, distinguent ce passage, que termine une conclusion chrétienne, mais qu'anime une inspiration toute pyrrhonienne et sceptique. C'est une véritable et remarquable paraphrase du fameux, *Que sais-je?* L'esprit de Montaigne est là, avec un reflet de sa verve et de son éloquence.

On peut donc sans témérité reconnaître dans ces discours qu'une main étrangère nous a conservés, l'œuvre du célèbre cardinal, ou les considérer tout au moins

(1) *Prédications diverses* (ms.), p. 7.

(2) *Ibid.* sermon pour le jour des Cendres, p. 48. *V.* une partie de ce sermon reproduite à la fin de ce volume.

comme une rédaction de ses paroles, due à quelque fidèle auditeur ou secrétaire, dans laquelle brillent encore çà et là des traces de son génie. Assez animé et assez fort par instants pour être digne de lui, le langage de ces sermons ne trahit, d'ailleurs, dans ses meilleures parties, que haute intelligence et imagination vive : on n'y surprend pas l'accent du cœur : on n'y sent ni ferveur touchante, ni pénétrante onction, ni aucune de ces qualités affectueuses du prédicateur, que le talent simulerait en vain, et dont un Retz dans la chaire devait manquer en effet.

Quoi qu'il en soit de la valeur originale de ces manuscrits, nous ne pouvons douter, en consultant les témoignages contemporains, et Retz lui-même, qu'il n'ait obtenu dans ce rôle d'orateur sacré tout le succès qu'il pouvait désirer (1). *Tout Paris*, comme on disait déjà dans ce temps-là, était à ses avents et à ses carêmes (2). Son vénérable maître d'éloquence et de théologie, le bon vieil évêque de Lisieux, Cospéan, en pleurait de joie (3). Le véridique d'Ormesson, après avoir été l'entendre, écrivait sur son journal : « Le 3 décembre 1643,

(1) *Mémoires*, éd. Champollion, p. 19 et 39.

(2) *Gazette de France* du 10 novembre 1646.

(3) « Ce bonhomme, » dit Retz, « qui avoit tant d'amitié pour « moi, qu'il me faisoit trois fois la semaine des conférences sur les « épîtres de saint Paul. » *Mémoires*, éd. Champollion, p. 32.

« M. le coadjuteur prescha à Saint-Jean, où estoit la « reine, avec toute la suffisance et éloquence possible, « *dont chacun espère beaucoup de fruit, quand il sera* « *archevesque de Paris.* » Un saint, qui pourtant le connaissait mieux que personne, Vincent de Paul, son ancien précepteur, commençait à croire à sa conversion, ou du moins à l'espérer. « Les dévots, » nous dit Retz, « répétoient après M. Vincent, qui m'avoit ap- « pliqué ce mot de l'Évangile, que je n'avois pas assez « de piété, mais que je n'étois pas trop éloigné du « royaume de Dieu (1). » Balzac, empressé à se faire le panégyriste et le courtisan de toute gloire naissante, écrivait à Retz lui-même, en lui offrant un de ses ouvrages : « Qui ne craindroit, Monseigneur, des yeux « aussi subtils que les vostres pour des compositions « si mal achevées que les miennes, si dépourveues de « l'art de la Cour, presque aussi irrégulières que les « bastiments de nostre village? Elles paroistroient en « bien meilleur estat, n'en doubtez pas, si j'avois l'hon- « neur de vous approcher, et d'estre de ces bienheu- « reux qui vous escoutent, lorsqu'enseignant à bien « vivre, vous donnez des exemples de bien parler. Je « compte entre les disgrâces de mon exil les pertes

(1) *Mémoires* du cardinal de Retz, p. 32.

« que je fais icy de ces agréables et utiles enseigne-
« ments, de ces torrents d'or qui tombent de vostre
« bouche, et dont vous enrichissez vostre peuple. C'est
« un grand malheur, il faut l'advouer, de n'estre plus
« du monde en un temps où le monde est si beau à
« voir, et ce n'est pas un petit acte de modération de
« se contenter du silence de l'hermitage, à cette heure
« qu'il y a dans l'Église *un autre fils du tonnerre, et que*
« *vous traitez des choses divines avec toute la force et*
« *toute la dignité dont est capable l'éloquence humaine.* »
Ailleurs, il osait dire que, pour ouvrir les yeux aux détracteurs de la chaire moderne, « il suffiroit de leur dé-
« biter ce qui a esté presché à Sainct-Jean en Grève (1)
« pour une traduction d'un Père grec, et d'un Père
« de la plus haute classe, tant de l'une que de l'au-
« tre église. Il ne faudroit pour cela que mettre An-
« tioche à la place de Paris, et traduire en françois,
« ἀγαπητοὶ et πρὸς τὴν ἀγάπην (2). »

Le cardinal de Retz et saint Jean Chrysostome! Quel rapprochement! Encore Balzac, à cette date (1645), pouvait-il ne pas soupçonner ce que cachait le jeune démon sous son costume de docteur et d'apôtre. Mais après la Fronde, après l'évanouissement des espéran-

(1) C-à-d. l'Avent que le coadjuteur avait prêché dans cette église.
(2) *Œuvres* de Balzac, t. I, p. 509 et 511.

ces que Retz avait données à la religion et aux lettres sacrées, quand le vice-archevêque de Paris, jeté à Vincennes sur un signe de Mazarin, disparaissait au milieu de l'indifférence universelle de ses ouailles, comment Balzac pouvait-il faire dire à l'un des interlocuteurs de son *Socrate chrétien,* publié cette année même (1652) : « Je ne connois point vostre sainct Jean Chry-
« sostome, mais vous ne dites rien de luy qui ne se
« vérifie en nostre monsieur l'abbé de Rais ; l'éloquence
« avec laquelle il explique les mystères du christia-
« nisme, n'est point inférieure à celle que vous nous
« avez figurée : elle n'instruit pas moins et ne plait
« pas moins. On y remarque *la mesme beauté, la mesme*
« *douceur, la mesme force.* Car il tonne et il foudroie
« quelquefois : mais les orages de ses figures ne gas-
« tent point la pureté de sa diction : dans ses sermons,
« le calme subsiste avec la tempeste, aussi bien que
« dans les homélies de sainct Chrysostome : ainsi
« *vous ne pensiez faire qu'un éloge, et vous en avez fait*
« *deux* (1). »

C'était outrer scandaleusement la louange. Au reste, Balzac, qui s'attribuait sans hésiter la gloire d'avoir ressuscité et remis en honneur la grande éloquence

(1) *Socrate chrétien*, onzième Discours, *Œuvres*, t. II, p. 271.

dans l'Église comme dans le siècle, trouvait bon de faire croire et se persuadait volontiers que les Basiles et les Chrysostomes poussaient d'eux-mêmes dans un sol renouvelé par ses soins et fécondé par son influence.

Balzac, que les contemporains avaient proclamé tout d'une voix *Empereur de l'éloquence*, paraît avoir jusqu'au bout, de très-bonne foi, compris l'éloquence sacrée dans l'étendue de ses domaines. Jaloux de signaler son règne par un dernier bienfait, il eut, avant de mourir, la triomphante idée de faire établir par l'Académie un prix de sermon. Le célèbre prix d'éloquence, dans sa première forme, qu'il garda longtemps, n'était pas autre chose. D'après le vœu de Balzac, et suivant la décision que prit en 1655 l'Académie, sans s'arrêter aux objections railleuses de Patru, un sujet pieux de morale chrétienne, ou de théologie morale, devait être mis au concours tous les deux ans. Chaque discours présenté devait commencer par un verset de l'Évangile, et se terminer par une prière à Jésus-Christ; la doctrine en devait être vérifiée d'abord, au point de vue de l'orthodoxie, par deux théologiens experts, ayant diplôme de docteur : seule, ensuite, la compagnie examinait, donnait le prix (1). C'était donc bien,

(1) D'Olivet, *Hist. de l'Académie*, éd. Livet, p. 13, 14, 75. — Le prix était de deux cents livres à prendre sur le legs de Balzac. Plusieurs

comme on voit, des sermons, ou peu s'en faut, que nos académiciens se mettaient en devoir de juger et de couronner. Ce qui avait paru un instant à l'Hôtel de Rambouillet, une réunion de lettrés et de mondains rendant des arrêts sur l'éloquence sacrée, un prétendant à la gloire de la chaire appelé, écouté, jugé par un salon (on se rappelle Bossuet prêchant à dix-sept ans devant les habitués de la *chambre bleue*, sur un texte de leur choix), allait se voir régulièrement, périodiquement, sous forme d'épreuve publique, à l'Académie. Cependant le projet voté ne fut pas mis aussitôt à exécution. Diverses circonstances retardèrent l'ouverture de la lice, qui se fit enfin en 1671, plus de quinze ans après la mort de Balzac. De grandes choses s'étaient produites dans l'intervalle. La parole d'un nouveau Chrysostome avait retenti sans relâche pendant ces années ; et déjà, appelé à d'autres devoirs, Bossuet fermait sa carrière de pré-

sujets furent désignés d'avance par le fondateur. En voici quelques-uns : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* — « Marthe, Marthe, vous vous empressez et vous vous troublez dans « le soin de beaucoup de choses : cependant une seule est néces- « saire. » —*Ave, Maria, gratia plena.*—*Discite a me quia mitis sum et humilis corde.* — « Patru et les plus senses, » dit Tallemant, « se « moquoient de cette fondation de *bibus* (*vieux mot familier, pour « dire, rien qui vaille*), car il y avoit un million de difficultés pour la « seureté, et aussy bien du chagrin à lire les compositions d'un tas « de moines ; mais les caballeurs Chapelain et Conrart l'emportè- « rent. » (*Historiettes*, éd. Monmerqué et P. Paris, t. IV, p. 107.)

dicateur, et laissait la place à Bourdaloue, qui se révélait maître à son tour. Les grands et sûrs modèles étaient en vue désormais; la vraie voie était ouverte à tous. L'Académie put donc, sans grand danger pour la chaire, présider tant qu'elle voulut ces étranges concours, et couronner solennellement les froids talents qui s'y produisirent (1).

(1) Qui connaît aujourd'hui l'abbé Raguenet, l'abbé Melun de Maupertuis, le chanoine Savary, M. de Clerville, M. Brunel, M. Mongin ? Parmi tous ces lauréats du XVIIe siècle, depuis longtemps oubliés, on ne distingue que Nicolas Le Tourneux, auteur d'homélies estimées; mademoiselle de Scudéry, qui triompha, âgée de soixante ans, au premier concours de 1671 ; et une autre non moins étrange recrue pour l'éloquence sacrée, Fontenelle (concours de 1687). Ce fut sans doute encouragé par cette bizarre institution, qu'un laïque, un avocat, M. Richard, se mit à composer des sermons en forme, qu'il publia en huit volumes, et dédia à l'archevêque de Paris, M. de Harlay, Paris, 1685. V. Albert, *Dictionnaire des Prédicateurs*, p. 226.

VI

Impulsion donnée à la réforme de la chaire par le Port-Royal de M. de Saint-Cyran. — Sentiments et pensées de M. de Saint-Cyran touchant le ministère évangélique. — Caractère de la prédication chez ses disciples. — M. Singlin. — Le Père Des Mares. — Gloire légitime de cette école.

Je viens de faire connaître quelques-uns des accidents et contre-temps dont la réforme de la chaire, au XVIIe siècle, eut à triompher. Le plus fâcheux peut-être fut cette exagération des bienséances, cet abus du style noble, des formes de langage graves et pompeuses, où tombèrent ceux que nous avons pu appeler les élèves de Balzac dans la chaire. Grâce à eux, l'œuvre réparatrice se compliqua d'un nouvel effort. Il fallut, dans le même temps, en finir avec plusieurs défauts et vices anciens, qui ne se laissaient pas aisément détruire, et combattre l'invasion d'un travers nouveau, né de la réforme même.

Nulle part la nécessité de cette double lutte ne fut

mieux comprise, nulle part on ne sut mieux se mettre en garde contre les mauvaises traditions du passé, routine scolastique, paganisme d'érudition, bel esprit facétieux, et contre les perfectionnements mal entendus du présent, purisme exagéré, dignité compassée, pompe cérémonieuse et vide, que dans cette portion du clergé français qui eut son école de discipline et de mœurs et son foyer d'inspirations religieuses à Port-Royal. Là, on peut le dire, la réforme de la chaire eut toute sa prudence (je mets à part les questions de dogme), et toute sa sévérité.

« Il n'y a rien de si grand que la prédication dans « l'Église de Dieu, et il n'y a rien de si avili, » disait celui qui fut le vrai fondateur du Port-Royal du XVII[e] siècle, le célèbre abbé de Saint-Cyran.

Pour bien saisir la force de cette parole, il faut, pour ainsi dire, la replacer en son lieu ; il faut la rattacher à l'ensemble de sentiments et de principes que professait l'austère réformateur touchant le ministère du prêtre, et dont il s'appuyait sans cesse dans la direction pratique des âmes.

M. de Saint-Cyran, comme les courageux auteurs de la congrégation de l'Oratoire, s'affligeait hautement de voir tant de ministres sans vocation, et si peu de vrais serviteurs de Dieu dans l'Église. Selon lui, la

facilité avec laquelle le sanctuaire s'ouvrait à des âmes non appelées ou trop peu éprouvées, la tolérance aisément accordée aux habitudes mondaines de prêtres négligents ou déréglés, faisaient trop voir que, par l'effet du relâchement introduit depuis plusieurs siècles, l'idée même du prêtre s'était altérée et comme faussée dans les consciences. Sa grande préoccupation, son principal objet, en parlant ou en écrivant aux disciples qu'il formait pour la milice sainte, ou qu'il travaillait à y affermir, c'était de redresser et d'épurer cette idée d'après la vraie tradition, c'était de la réhabiliter pleinement, en quelque sorte, avec toute sa divine grandeur et son effrayante majesté. Pour cela, il remontait droit au principe et à la source, sans tenir aucun compte des accommodements et des compromis amenés par la faiblesse humaine et consacrés par le temps. *A quo ordinatus est, et ad quid?* Le prêtre, selon lui, n'avait point à considérer autre chose; et il lui suffisait d'avoir toujours présente la décisive réponse que font à cette double question l'Evangile et la pure doctrine des Pères, pour estimer sa condition et son rôle au juste prix. Ayant Jésus-Christ même pour instituteur et pour modèle; étant, comme on dit, *l'homme de Dieu*, chargé de distribuer en son nom l'aliment de vie, de purifier les âmes, de répandre la parole de vérité

(Eucharistie, Confession, Prédication), à quel degré de vertu, à quelle pureté et à quelle sainteté, pour se rendre digne d'un si haut état, le prêtre ne devait-il pas prétendre? Etait-ce trop de demander la pureté de l'ange à celui que Dieu, par la puissance qu'il lui confère, élève en quelque manière au-dessus des anges? Au prêtre seul, en effet, Dieu a commis le pouvoir de « former le corps de Jésus-Christ et de l'offrir sur l'au- « tel; » et par là, Dieu ne fait-il pas de ses ministres mortels comme des anges de la terre, supérieurs par un côté aux anges invisibles du ciel (1)?

Comparant l'état sacerdotal avec l'état religieux, M. de Saint-Cyran, tout en tenant compte des différences, repoussait, comme une erreur énervante et mortelle, le préjugé qui met en quelque sorte à meilleur marché la perfection du premier que celle du second. Aux ecclésiastiques qui se conduisaient d'après ses lumières, il répétait sans cesse que le simple vœu du prêtre n'implique pas, au fond, un moindre renoncement que ceux du religieux. A ses yeux. le clergé était aussi une *religion*; car « Il est vrai, » disait-il, « que le clerc a été autant séparé, par la vocation à

(1) *Lettres chrétiennes et spirituelles* de Messire du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, 1744, t. I, p. 16, 48, 59; t. II, p. 440 et 727.

« la prêtrise, du commun des fidèles, que le chrétien, « par la vocation au baptême, a été séparé des hom- « mes infidèles. » Il faisait remarquer que la plus ancienne des *religions* n'était autre que le clergé lui-même : car, à l'origine, et longtemps, l'Eglise n'avait pas eu d'autres religieux que les prêtres ; et il voulait qu'on honorât, comme la plus parfaite et la plus excellente de toutes, celle que Jésus-Christ lui-même avait fondée, la sainte milice sacerdotale, si pénitente et si agissante à la fois, si étrangère au siècle, et si vaillamment mêlée au siècle pour l'éclairer et le combattre (1).

A ceux qui se préparaient sous sa direction à la prêtrise seule, M. de Saint-Cyran définissait ainsi d'un mot la perfection de leur état futur : « Etre prêtre et « moine tout ensemble (2). »

Pour éveiller dans l'âme du prêtre un saint orgueil mêlé de crainte, il aimait à placer en idée le sacerdoce dans l'ordre des principautés et des royautés, et à le considérer à ce point de vue. Prince et roi, le prêtre l'était à ses yeux, mais la manière de Moïse, d'Aaron et de Jésus-Christ, c'est-à-dire plus réellement et plus

(1) *Lettres chrétiennes*, t. I, p. 219, 308 ; t. II, p. 571. *V.* aussi le recueil de *Lettres spirituelles* du même auteur, publié en 1648, t. II, p. 445.

(2) Il n'aimait pas le terme de prêtre *séculier* : l'usage de ce mot lui paraissait comme un aveu d'affaiblissement et de déclin.

glorieusement qu'aucun autre : *le prince et le roi des âmes*, investi d'une puissance, revêtu d'une splendeur, auprès desquelles pâlissent les pompes et les grandeurs de tous les monarques de la terre. Mais, en revanche, quel poids de responsabilité sur lui ! « S'il est véritable « que les imprudences ou les crimes des princes peu« vent coûter en peu d'instants la vie à des milliers « d'hommes, il n'est pas moins certain que les man« quements du prêtre négligent ou scandaleux peu« vent en un moment donner la mort à des milliers « d'âmes ; aussi, est-ce du prêtre, encore plus juste« ment que des rois, qu'on peut dire : *Potentes potenter « tormenta patientur :* les puissants seront puissamment « tourmentés (1). »

Des trois grandes et principales fonctions du sacerdoce, celle qui paraît aux esprits trompés par la routine ou le préjugé, moins mystérieuse et moins terrible que les deux autres, et que la vanité ou la tiédeur craignent moins de profaner, la prédication, était inflexiblement replacée au même niveau par le sévère maître. Il s'étonnait qu'on pût s'y préparer d'un cœur moins recueilli

(1) *Lettres chrétiennes et spirituelles*, 1744, t. I, p. 68, 195, 318, 424 ; t. II, p. 640. — On ne s'étonnera pas trop après cela d'entendre le rigide directeur conclure par cette terrible alternative : « Si le « prêtre n'est pas le meilleur, il est le pire. » *Ibid.* T. I, p. 351.

et moins tremblant qu'au mystère même du sacrifice, et que la chaire parût à tant de lévites un lieu moins saint et d'un moins périlleux accès que l'autel. Il n'en voulait croire là-dessus que les Pères, qui « relèvent tant, « d'après l'Écriture, la vertu de la parole divine, qu'ils « la mettent au pair du corps du Fils de Dieu, » et jugent qu'il ne faut pas « une moindre disposition « pour la prêcher et opérer par elle un grand change- « ment dans les âmes, que pour consacrer le pain de « l'autel, et opérer ce grand changement du pain au « corps du Fils de Dieu, qui semble être le modèle « des autres changements spirituels (1). »

Il ne s'en tenait pas là, et continuant de méditer sur l'un et l'autre mystère, les confrontant sous de nouveaux aspects, il en venait presque à voir dans la prédication le plus grand des deux, en un sens, et le plus redoutable pour la conscience du prêtre. « C'est par la parole, » remarquait-il, « qu'on *engendre* ou qu'on *ressuscite* les « âmes à Dieu, tandis qu'on ne fait que les *nourrir* « par l'Eucharistie, ou, pour mieux dire, *guérir*... » — « C'est, » ajoutait-il en termes énergiques, « c'est une « solitude que l'autel; la chaire est une assemblée « publique, où le danger d'offenser le Maître est plus

(1) *Lettres chrétiennes*, t. II, p. 751.

« grand (1). » Il avouait que, pour lui, il aimerait mieux *dire cent messes que prêcher une fois.* Il semblait par moments demander, au sein de la grâce sacerdotale, une nouvelle grâce à part pour la prédication, comme il y en a une pour le sacerdoce même, au sein de la grâce première (2).

Sans aller aussi loin, et en gardant mieux la mesure et l'équilibre, Bossuet devait reproduire avec une admirable éloquence ce beau rapprochement, ce parallèle tout chrétien de la chaire et de l'autel. A la vérité, il n'en avait pas pris l'idée chez l'abbé de Saint-Cyran : il l'avait trouvée lui-même dans ses maîtres de tous les jours, dans Augustin, Tertullien, Chrysostome ; mais en fouillant, comme il le faisait, dans le trésor des Pères, et en s'appropriant leurs richesses, Bossuet, ne l'oublions

(1) *Lettres chrétiennes*, t. II, p. 743. Et il fortifiait par différentes preuves cette idée de la grandeur suréminente de la prédication. Saint Paul dit aux Corinthiens qu'il n'avait baptisé parmi eux que Crispe et Caïus, parce que Jésus-Christ *ne l'avait pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'Evangile.* — Les douze apôtres déclarent, au ch. VI des Actes, qu'ils ne se réservent rien que l'oraison et *la dispensation de la parole* (Lettre *Sur les dispositions à la prêtrise*, 1648, p. 9). — Saint Jean a été *prêtre parfait*, sans avoir servi au temple, ni offert aucun sacrifice, mais par le seul fait qu'il avait prêché (*Lettres chrétiennes*, t. I, p. 334). — Durant les quatre premiers siècles de l'Église, aux évêques presque seuls, c'est-à-dire aux plus excellents, la prédication était réservée (*Ibid.* t. II, p. 753).

(2) *Lettres chrétiennes*, t. I, p. 435 ; T. II, p. 744.

pas, suivait, en même temps que l'instinct de son propre génie, l'impulsion donnée aux études sacrées par un de Bérulle, un Saint-Cyran, et par leurs premiers disciples.

Il disait donc, dans ce style plein et magnifique, qui expose avec grandeur ce que Saint-Cyran, dans son langage mâle et négligé, se borne à indiquer fortement, il disait :

« Le temple de Dieu, chrétiens, a deux places au-
« gustes et vénérables, je veux dire l'autel et la chaire.
« Là se présentent les requêtes, ici se publient les or-
« donnances; là les ministres des choses sacrées par-
« lent à Dieu de la part du peuple, ici ils parlent au
« peuple de la part de Dieu : là Jésus-Christ se fait
« adorer dans la vérité de son corps, il se fait recon-
« noistre ici dans la vérité de sa doctrine. Il y a une
« très-étroite alliance entre ces deux places sacrées, et
« les œuvres qui s'y accomplissent ont un rapport ad-
« mirable. De l'un et de l'autre de ces deux endroits
« est distribuée aux enfants de Dieu une nourriture
« céleste : Jésus-Christ presche dans l'un et dans l'au-
« tre. Là, rappelant en nostre pensée la mémoire de
« sa passion, et nous apprenant par le mesme moyen à
« nous sacrifier avec luy, il nous presche d'une ma-
« nière muette; ici il nous donne des instructions ani-

« mées par la vive voix. Et si vous voulez encore un « plus grand rapport, là, par l'efficace du Saint Esprit « et par des paroles mystiques, auxquelles on ne peut « penser sans tremblement, se transforment les dons « proposés au corps de nostre Seigneur Jésus-Christ; « ici, par le mesme esprit, et encore par la puissance « de la parole divine, doivent estre secrètement trans- « formés les fidèles de Jésus-Christ, pour estre faits son « corps et ses membres (1). »

Et plus loin, après avoir rappelé ces noms mystiques de *pain divin des âmes*, et de *seconde chair du fils de Dieu,* que des Pères ont donnés à la prédication ; « Que « veulent-ils dire, Messieurs, » demande l'orateur, « et quelle ressemblance ont-ils pu trouver entre le « corps de nostre Sauveur et la parole de son Évan- « gile? Voici le fond de cette pensée : c'est que le Fils de « Dieu retirant de nous cette apparence visible, et dé- « sirant néanmoins demeurer encore avec ses fidèles, « a pris comme une espèce de second corps, je veux « dire la parole de son Évangile, qui est en effet « comme un corps dont la vérité est revêtue ; et par le « moyen de ce nouveau corps, âmes saintes, il vit et

(1) Sermon *Sur la parole de Dieu :* t. II des Sermons manuscrits de Bossuet (Bibliothèque impériale), p. 134 ; éd. de Versailles, t. XII, p. 330.

« il converse encore avec nous, il agit et il travaille « encore pour nostre salut, il presche et il nous donne « tous les jours des enseignements de vie éternelle ; il « renouvelle à nos yeux tous ses mystères. »

« ...... Si vous avez assez entendu cette doctrine, « vous devez maintenant estre convaincus que les pré- « dicateurs de l'Évangile ne montent pas dans les « chaires pour y faire de vains discours qu'il faille en- « tendre pour se divertir. A Dieu ne plaise que nous « le croyions ! *Ils y montent dans le mesme esprit qu'ils* « *vont à l'autel, pour y célébrer un mystère, et un mystère* « *semblable à l'Eucharistie ; car le corps de Jésus-Christ* « *n'est pas plus réellement dans le sacrement adorable,* « *que la vérité de Jésus-Christ est dans la prédication* « *évangélique* (1). »

Revenons à Port-Royal. La méthode de M. de Saint-Cyran est d'aller tout droit des principes les plus élevés à la pratique. Les conseils qu'il adresse au prédicateur, les règles qu'il lui trace, répondent tout à fait, par leur caractère de rigoureuse prudence, à l'idée sainte et redoutable qu'il vient de donner de la prédication. Personne ne suit plus étroitement en cette

(1) Je reproduis cette dernière phrase soulignée, comme dans le manuscrit. — Cf. Panégyrique de saint Paul, éd. de Versailles, t. XVI, p. 256.

matière l'austère logique de la sagesse chrétienne.

D'abord, il veut qu'on se prépare de loin à ce grand ministère de la parole par un profond détachement du monde et de ses vanités, par un entier renouvellement de cœur, par une vie vraiment sacerdotale, toute d'amour pour Dieu et de charité apostolique pour les hommes : et par une vaste et profonde étude des choses divines, dont la science est contenue tout entière dans l'Écriture, et chez les meilleurs interprètes et propagateurs de la sagesse des livres sacrés, qui sont les Pères de l'Église (1).

Mais, même pour le ministre armé de science et de vertu, que de périls s'offrent dans cette carrière! A quelles épreuves surtout y est exposée l'humilité, sans

(1) V. Fontaine, *Mém. pour servir à l'hist. de Port-Royal*, 1748, t. I, p. 177, 178; Saint-Cyran, *Lettres chrétiennes*, 1744, t. I, p. 20. — En traitant de l'instruction du prêtre, M. de Saint-Cyran encourage peu ses disciples à ces grandes études de théologie scolastique, qui étaient encore si fort en honneur au commencement du XVII[e] siècle, et par lesquelles il avait passé lui-même. Il s'accuse de s'y être arrêté trop longtemps. Tout en admirant beaucoup les grands représentants de la scolastique, saint Thomas, saint Bonaventure, il juge cette méthode d'étudier les choses de Dieu *trop philosophique et trop contentieuse*. Il remarque que « la plupart des docteurs scolastiques ne « lisoient pas beaucoup les anciens, quoique ceux qui les ont suivis « les aient lus encore moins; ils conservoient plus la tradition par les « restes qui en étoient demeurés dans l'usage, que par la lecture. « *Il faut*, » concluait-il, « *il faut toujours aller à notre source.* »

laquelle toutes les autres vertus chrétiennes perdent leur prix! Un des ennemis auxquels M. de Saint-Cyran, comme guide et médecin des âmes, a juré une guerre implacable, c'est cette espèce d'amour-propre, le plus subtil de tous et le plus dangereux, qui se développe dans les plus hautes et les plus saintes occupations de l'esprit, et en corrompt tout le mérite. Il connaît bien cet ennemi-là, pour en avoir étudié la fidèle image chez les meilleurs maîtres de la vie morale, surtout pour l'avoir attentivement observé chez les autres et dans lui-même, et n'ignore rien de ses piéges délicats, de ses secrètes surprises. Il sait et montre à merveille comme, dans les plus bienfaisants travaux de la pensée, dans les meilleurs emplois de la parole, on revient par une pente insensible sur soi-même, pour se regarder avec complaisance, s'applaudir tout bas, se rendre hommage; comme on goûte, en s'élevant aux plus belles connaissances, cet orgueilleux plaisir qu'un Père appelle *libido sciendi;* comme on se sait gré de les communiquer aux autres, comme on est flatté du rôle d'initiateur et de guide des intelligences (*libido excellendi*); comme, en travaillant à revêtir la vérité des formes les plus attrayantes et les plus persuasives du langage humain, on jouit délicieusement de son esprit, sans songer à ouvrir son cœur à cette

vérité, et à se juger par elle. C'est, à ses yeux, une des marques les plus certaines de la corruption et de la misère des enfants d'Adam que cet enchantement involontaire et funeste, auquel le cœur cède à son insu, que cet *ensorcellement de la vanité, fascinatio nugacitatis* (1). Il faut à tout prix vaincre le démon secret, sous peine de périr. Pour cela, le vigilant directeur veut un retranchement intérieur rigoureux, qui « sépare l'âme en « quelque façon d'avec elle-même, » autant que, par le renoncement aux biens extérieurs, elle s'est séparée du monde. Au prêtre qui doit nourrir les âmes de la parole, il prescrit un régime d'humble travail sous l'œil de Dieu, de prière, de silence, et, comme il dit, « de solitude « dans la solitude même, » tout propre à opérer en lui la *mortification de l'esprit* (2). Il ne trouve pas bon qu'il s'applique à écrire ce qu'il doit dire en prêchant (3). L'art lui est suspect, même cet art savant et supérieur, qui ordonne et achève les belles œuvres, parce qu'il

(1) *V.* Fontaine, *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, t. I, p. 175, entretien de Saint-Cyran avec M. Le Maître; Saint-Cyran, *Lettres chrétiennes*, 1648, diverses pensées sur la concupiscence de l'esprit et de la langue, t. II, p. 304; Cf. *Lettres spirituelles* du même, 1744, t. II, p. 551, 744; Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, 2e édit. p. 453; t. II, p. 164.

(2) Lancelot, *Mémoires touchant la vie de M. de Saint-Cyran*, t. II, p. 106, 107; Fontaine, *Mémoires*, t. I, p. 184.

(3) Lancelot, *ibid.* t. II, p. 130.

offre trop de prises à l'ennemi caché : il s'en défie aussi, comme d'une préoccupation et d'un effort difficilement compatibles avec la parfaite obéissance et docilité de l'âme à tous les mouvements de la grâce, avec cette vive et continuelle oraison que Dieu demande à ses serviteurs. Méditer longtemps en silence devant Dieu, et prier, prière et méditation confondues, voilà la meilleure préparation, et presque la seule utile, avant de parler aux âmes. Cette grande justesse de termes, cette beauté de langage à laquelle on vise dans les chaires, c'est aux *académistes*, et non aux défenseurs de la vérité qu'il convient de la chercher : quant au style du prêtre, *il suffit presque qu'il n'y ait rien de choquant* (1).

Un historien de Port-Royal nous a gardé ces paroles par lesquelles M. de Saint-Cyran calmait le zèle trop inquiet d'un de ses disciples : « Si j'avois, » disait-il, « quelque occasion de prêcher, je me présenterois de-« vant Dieu pour lui demander les pensées sur le sujet « que j'aurois pris : et puis simplement, je les mettrois « en chefs par écrit, et, après les avoir *d'heure en heure* « *arrosées par de fréquentes oraisons*, je m'en irois prê-« cher sans aucune réflexion d'esprit ni sur moi, ni sur

(1) Lancelot, *ibid.* t. II, p. 130. *Lettres spirituelles* de M. de Saint-Cyran, 1648, t. II, p. 228.

« les autres. » — « Priez, » disait-il encore, « et dites « ensuite ce que Dieu vous aura donné, et le dites sim- « plement, *plus par manière d'exposition que de haute pré- « dication* (1). » Un discours simple, grave, uni, d'une diction saine, non châtiée, sans grand mouvement, sans beauté éclatante de langage, mais pénétré de l'esprit de Dieu, et tout vivant de grâce, en quelque sorte, sous sa réserve modeste, c'était là, pour le saint abbé, la meilleure éloquence du prêtre (2). Les grands dons

(1) *V.* Fontaine, *Mémoires*, t. I, p. 226, 227. — Ces idées du maître furent plus tard professées en forme par un disciple indirect, qui les compromit par défaut de tact et de mesure. *V.* le discours-préface mis en tête des sermons traduits de saint Augustin par Philippe Goibaud Du Bois (le même qui répondit avec Barbier d'Aucour à la célèbre *petite lettre* de Racine); Paris, 1694. A force d'insister sur la faiblesse des moyens humains de persuasion, et de montrer, comme on aimait à le faire à Port-Royal, l'écueil moral de l'art et du talent, à force de demander au prédicateur la simplicité désintéressée, l'abandon à Celui qui prêche en chacun de nous, ce discours semblait conclure contre toute espèce de style et d'éloquence, et réduire toute prédication à la forme la plus élémentaire d'homélie. Un des maîtres les plus sensés et les plus lettrés de Port-Royal, Arnauld, tout ami de l'auteur qu'il était, releva et réfuta tout au long le paradoxe avec une sévérité d'autant plus méritée, que le zèle de Du Bois à propager ces rigoureuses doctrines ne paraissait pas exempt d'affectation (*Réflexions sur l'éloquence*, 1695). *V.* sur ce personnage dévot et bel esprit, familier des *Messieurs*, et membre de l'Académie française, M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. V, p. 309.

(2) Ivres de ton esprit, sobres pour tout le reste.

RACINE, hymne du lundi, à Laudes.

naturels, les grands talents qu'on souhaite ordinairement à l'orateur, vive sensibilité, richesse d'imagination, force et impétuosité de génie, lui semblaient autant à craindre qu'à envier : il y voyait surtout des écueils.

Toutefois, hâtons-nous de le dire, cette prudence ombrageuse, excessive, n'entraînait pas M. de Saint-Cyran à vouloir imprimer une direction trop exclusive aux études du prêtre. Dans l'éducation ecclésiastique, comme dans l'éducation chrétienne en général, il faisait aux lettres profanes leur part, et même ne craignait pas de la faire assez large, pourvu qu'une surveillance assidue, efficace, du maître sur les disciples, et surtout des disciples sur eux-mêmes, prévînt cette fièvre de savoir, cette ivresse des plaisirs de l'esprit, qu'accompagne ou que suit ordinairement *l'enflure du cœur*. A cette condition, et moyennant ce perpétuel qui-vive, il trouvait bon que les orateurs et les poëtes païens eux-mêmes, les meilleurs d'entre eux, du moins, et les plus purs, vinssent, à leur manière, instruire et cultiver la jeunessse destinée au saint ministère. Volontiers il reconnaissait qu'il n'était pas de meilleure école pour donner à l'esprit clarté, rectitude, et aussi souplesse et mesure, pour le former, l'humaniser et le polir. Et même, considérant les grands écrivains de

l'antiquité comme des *organes de vérité*, choisis par Dieu pour répandre dans le monde les lumières de la *révélation naturelle*, en attendant la morale supérieure de l'Évangile, il voyait dans l'étude de leurs ouvrages un aliment très-utile pour l'âme elle-même. Comme on s'étonnait un jour de l'entendre conseiller à un des solitaires de Port-Royal, de s'occuper à traduire le *De officiis*, il avouait ingénument son goût pour le moraliste latin, « un des hommes, » disait-il, « en qui Dieu « a voulu que la raison humaine fît ses plus grands « efforts avant la loi de grâce : » et il approuvait qu'on eût sous la main de tels écrits à côté des meilleurs traités moraux des Pères et des Docteurs de l'Église, « afin, » disait-il, « que par la comparaison des uns « avec les autres, on pût voir la grandeur de Dieu, « qui a *jeté les fondements*, pour ne pas dire seulement « qu'elle a tracé les figures des vérités chrétiennes dans « les livres païens. » Paroles dignes du créateur de ces *Petites Écoles* de Port-Royal, où les bonnes études fleurirent, comme on sait, sous la double inspiration de la raison et de la foi, où les deux antiquités, s'appelant, se secondant l'une l'autre, conspiraient à former l'honnête homme et le chrétien (1) !

(1) *V.* Fontaine, *Mémoires*, t. I, p. 171 ; Sainte-Beuve, *Port-Royal*, l. IV, ch. I et suiv.

La doctrine de M. de Saint-Cyran touchant la mission et les devoirs du prédicateur, si timorée et si austère qu'elle dût paraître, ne resta pas à l'état de théorie et d'idéal. Il était un de ces maîtres des esprits, doués d'une autorité singulière, auxquels on ne se donne point à demi, et dont on ne se contente pas d'applaudir les leçons, sans embrasser et faire ce qu'ils enseignent. Le genre de prédication qu'il concevait et recommandait de préférence, Port-Royal l'adopta, le pratiqua, de manière à remplir exactement sa pensée et son désir.

L'éloquence de la chaire à Port-Royal se distingue par un caractère tout particulier d'austérité, de simplicité et de réserve. La tâche de l'orateur sacré, selon Port-Royal, consiste surtout à énoncer, à exposer, dans la disposition d'âme la plus sainte, en toute fidélité et clarté, la vérité chrétienne : c'est proprement un enseignement, où le prêtre s'attache à présenter cette vérité sans ombre aux intelligences, à l'approcher toute pure des cœurs, en quelque sorte, en s'effaçant lui-même devant elle, et en se dérobant de son mieux, pour la laisser agir par sa vertu propre. Fidèles à cette haine du *moi*, qui est un des grands traits de l'esprit religieux de Port-Royal, les élèves de M. de Saint-Cyran s'efforçaient, au rebours de tant d'autres, de

mettre le moins possible de leur personne dans la parole qui instruit et régénère. Ils auraient craint, en se livrant aux saillies et aux élans de l'orateur, en s'appliquant au savant labeur, à l'artifice délicat de l'écrivain, de céder à un amour-propre déguisé sous l'apparence du zèle, et de troubler, par l'accent trop marqué d'une voix mortelle, le travail secret de Dieu au fond des âmes. Leur langage porte partout la trace de ce sévère scrupule. Peu ou presque point d'images; peu de ces expressions qui attirent et qui fixent, de ces tours animés qui entraînent; de la clarté sans éclat; une conviction profonde sans épanchement, une onction intérieure sans effusion; un style d'une trame régulière et continue, parfois un peu lâche, d'une teinte grise et uniforme : c'est véritablement une parole mortifiée et pénitente. Pour être bien écoutés et suivis, de tels orateurs veulent qu'on les aborde avec une disposition d'âme particulière. Cette médiocrité, fille de l'humilité, risque fort, aujourd'hui surtout, de lasser quiconque ne chercherait pas avant tout dans leurs écrits l'instruction et l'édification morales, une nourriture pour l'âme, une lumière pour la conduite de la vie. A cette condition seulement, on sentira tout ce qui se cache sous ces pâles dehors, et sous cette apparente froideur, de science chrétienne profonde, de

connaissance intime et délicate de notre nature, d'affectueuse et brûlante charité. Pour tenir en haleine ceux qui ne demandent à un livre que de les intéresser, la vérité et la beauté morale du fond ne suffisent pas, quand la forme est sans relief et sans nuances. Les plus sérieux auront eux-mêmes besoin d'un certain effort persévérant d'attention, pour s'habituer et se plaire au langage nu d'un moraliste tel que M. Singlin, le sermonnaire par excellence de Port-Royal. Il en coûtera moins assurément pour prendre goût aux humbles et familières, mais vives leçons du Père Le Jeune, ou même pour ressaisir et apprécier, sous son travestissement latin, la parole âpre, mais passionnée du Père de Lingendes.

Je ne rabats rien, cependant, de ce que j'ai dit des services rendus à la chaire par le Port-Royal de Saint-Cyran. L'esprit dans lequel ce petit bataillon de chrétiens rigides s'employa, pour sa part, à redresser la forme de l'enseignement sacré, fut, j'en conviens, radical, excessif : mais par là, et grâce à cet excès même, Port-Royal se trouva placé à cent lieues de toutes les sortes d'affectation, de tous les genres d'éloquence bâtarde que la chaire admettait encore, et n'eut jamais la tentation d'y tomber. Il y eut avant Bossuet, qu'on y songe bien, toute une école profondément pé-

nétrée de toutes les bienséances comme de tous les devoirs de la prédication, parfaitement exempte de vaine logique, de pédantisme frivole, d'élégance apprêtée et fastueuse, dont tous les discours et tous les écrits étaient autant d'exemples pratiques et vivants de modestie chrétienne, de goût sobre et pur. On n'en peut dire autant ni de l'Oratoire, qui, déjà moins sévère au temps de la Régence, s'ouvrait à demi à l'influence de Balzac, et produisait, tout à côté des Pères Bourgoing et Le Jeune, des orateurs savamment compassés et académiquement polis, comme le Père Senault ; ni de la Société des Jésuites, où, en dépit des manifestes du Père Caussin et des exemples du Père de Lingendes, toute une veine de fadeur séraphique et de bel esprit de collége continuait à s'épancher. Même chez cet apostolique Le Jeune, chez ce grave Lingendes, la parole, toute purifiée qu'elle était par un esprit nouveau, gardait encore quelque alliage. Un peu plus de familiarité que n'en comporte le sermon populaire, un reste de trivialité, se glissaient parfois, nous l'avons vu, dans les fortes et saintes leçons du premier. Le second, si remarquable comme logicien et comme moraliste, était encore trop de son temps et de sa compagnie par un certain matérialisme d'imagination pieuse, qui éclate dans ses peintures funèbres, parfois dévelop-

pées avec un impitoyable et repoussant détail, dans ses *vues* du ciel ou de l'enfer. Ajoutez que Le Jeune, Lingendes, le second surtout, n'avaient pas absolument renoncé aux divisions stérilement compliquées de la théologie d'école, ni tout à fait rejeté l'appareil épineux de ses formules. De toutes ces dissonances et inconvenances, de toutes ces diverses erreurs, on ne retrouve nulle trace à Port-Royal. Là, d'une volonté inflexible, et avec le plus parfait accord, on a véritablement fait table rase. Cette inexorable réforme a procédé un peu, je l'avoue, à la manière du philosophe scythe ; avec les rejetons parasites, les excroissances malsaines, avec l'abondance stérile et nuisible, elle a retranché ce qui fait la grâce même et la légitime parure : mais, après tout, ce rude traitement a profité aux qualités de la séve, et, tout à l'heure, sous d'autres mains non moins prudentes et plus libérales, l'arbre fécond refleurissant grandira jusqu'au ciel.

Ne jugeons donc pas les prédicateurs de cette école d'après l'impression assez froide que nous recevons aujourd'hui de la lecture de leurs écrits. N'oublions pas à qui ils succédaient, et revoyons-les en leur temps, et au milieu de leur auditoire, au sein de ce mouvement religieux dont Port-Royal fut un des plus ardents foyers. On a peine à se figurer aujourd'hui quelle

séduction (le mot n'a rien de trop fort) ces orateurs si simples, si effacés en apparence, mais si fermes, si sensés, si saintement convaincus, exerçaient sur le monde choisi qui formait leur ordinaire auditoire, sur ces délicates et nobles âmes, que la fatigue du siècle, ou un impérieux besoin de progrès dans les voies religieuses, appelait au pied de la chaire de Port-Royal. L'église du monastère de Paris avait peine à contenir l'affluence des fidèles, quand M. Singlin devait y prêcher. Là, se pressaient, avides d'entendre le renommé médecin des âmes, des magistrats hautement considérés, comme MM. de Bernières et de Bagnols, de vaillants militaires comme M. de Pontis, de brillants gentilshommes comme M. de Roannès, de grandes dames, célèbres par leur esprit et leur beauté, comme madame de Longueville et mademoiselle de Vertus, des savants distingués comme M. Hamon. Dans cette foule, la sagesse persuasive de l'humble prêtre gagnait incessamment des âmes à Dieu ; elle recrutait pour le désert des Champs de nouveaux solitaires. La Mère Angélique Arnauld disait dans une lettre écrite à l'ancienne élève de Port-Royal devenue reine de Pologne : « M. Singlin fait des sermons qui ravissent l'esprit de « ceux qui l'entendent, et les cœurs de plusieurs, qui « se donnent à Dieu véritablement. Le Seigneur lui a

« tellement augmenté sa grâce depuis un an, que ses « sermons, qui ont toujours été *solides,* comme votre « Majesté le sait, le sont encore davantage.... Notre « nouvelle église viendra bien à propos, car le monde « ne peut plus tenir dans notre chapelle (mars 1648); » et au mois de juin de la même année : « M. Singlin « prêche sans comparaison mieux qu'il ne fit jamais, et « notre nouvelle église est toujours pleine : il se con-« vertit toujours quelqu'un (1). » — « Ce quelqu'un, » dit M. Sainte-Beuve, « fut un jour Pascal (2). »

(1) Lettres de la Révérende Mère Angélique Arnauld, 1742, t. I, p. 363, 375, 445.— « Il semble, » écrivait une autre Mère de Port-Royal, « qu'on pouvoit dire de lui ce qui se dit de saint Etienne, « qu'on ne pouvoit résister à la sagesse et à l'esprit de Dieu, qui étoit « en lui. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye de P. R.*, 1742, t. I, p. 574). *V.* sur l'effet des prédications de M. Singlin les témoignages unanimes de M. de Sainte-Marthe, supplém. au *Nécrologe de Port-Royal*, 1735, p. 232; de Dufossé, *Mémoires*, 1738, t. I, p. 320 ; de Racine. Celui-ci, après avoir rapporté la nomination de M. Singlin aux fonctions de supérieur de Port-Royal, en 1656, ajoute : « Il y avait déjà plusieurs années » (seize ans au moins) « qu'il était confesseur de la maison de Paris, et ses sermons y atti-« roient quantité de monde, bien moins par la politesse de langage, « que par les grandes et solides vérités qu'il prêchoit. On les a de-« puis donnés au public sous le nom d'*Instructions chrétiennes ;* et « ce n'est pas un des livres les moins édifiants qui soient sortis « de Port-Royal. » — Les cinq gros volumes de sermons, ou abrégés de sermons, qui portent ce titre, furent publiés sept ans après la mort de M. Singlin, en 1671, par les soins de ses amis, sans nom d'auteur.

(2) *Port-Royal*, t. I, nouvelle édition, p. 472 ; t. II, p. 499.

Je voudrais faire connaître d'un peu plus près, par quelques citations, l'éloquence qui obtint de pareils triomphes. Mais un orateur, un écrivain comme celui-là peut-il être apprécié sur des citations? et quel passage choisir de préférence chez M. Singlin? Rien ne brille, rien ne se détache dans la manière nette, sobre, recueillie et uniforme de ce fils de Saint-Cyran. Ce qui fait surtout la beauté de ses écrits, beauté intérieure et toute morale, c'est la justesse continue et l'onction cachée : ces mérites-là ne frappent qu'à la longue, et ne se révèlent bien qu'au lecteur assez patient pour prendre le livre comme il s'offre à lui, dans sa suite et sa teneur même.

Voici pourtant un passage d'un sermon ou abrégé de sermon sur l'Amour des hommes, où, si je ne me trompe, il est aisé de reconnaître le coup d'œil judicieux et pénétrant du moraliste, et où la plénitude et la chaleur de cœur se font sentir sous la frugalité un peu indigente de l'expression. L'orateur vient de définir l'amitié véritable, laquelle a nécessairement l'amour de Dieu pour principe et pour soutien :

« Or, » ajoute-t-il, « quel est le principe de la plu-
« part des amitiez que nous voyons aujourd'hui dans
« le monde? Les uns aiment, parce qu'on les aime;
« les autres parce qu'on les honore; les autres parce

« qu'on leur est utile, et pour d'autres sujets sembla-
« bles. On ne s'entr'aime que par des intérests tout
« séculiers; et on a peine à trouver des amitiez vé-
« ritables, fondées en Jésus-Christ et formées pour
« Jésus-Christ. »

« Ce n'est pas ainsi que l'apostre saint Paul aimoit
« ses amis : son amour brûlant ne respiroit que Jésus-
« Christ : et quoy qu'il ne vist pas dans ceux qu'il ai-
« moit une correspondance de charité, il ne les en
« aimoit pas moins; parce que son affection avoit jetté
« de si profondes racines dans son cœur, que rien ne
« la pouvoit ébranler. Mais hélas! on ne s'aime plus
« de cette sorte! Si l'on considère bien aujourd'huy les
« amitiez des chrestiens, on trouvera que l'origine en
« est entièrement différente de celle de ce grand
« Apostre. Je ne veux que vos cœurs pour témoins de
« ce que je dis. Si je les pouvois sonder, je vous ferois
« voir que dans cette grande multitude presque toutes
« nos amitiez ne sont établies que sur des intérests bas,
« et ne s'entretiennent que par le commerce des né-
« cessitez de la vie. »

« Mais, sans entrer dans cette discussion, vous re-
« connoistrez cecy sans peine, si vous voulez exami-
« ner les différents sujets qui causent des divisions
« parmy vous, et qui vous rendent ennemis les uns

« des autres. Car, lorsque l'amitié n'est fondée que sur
« des intérests humains et passagers, elle ne peut estre
« ardente, ni perpétuelle : elle s'évanouit au moindre
« mépris, au moindre intérest, à la moindre jalousie :
« parce qu'elle n'est pas attachée à l'âme par cette ra-
« cine céleste, qui seule soutient nos amitiez, et qui
« les rend fermes et inébranlables. Rien d'humain et
« de terrestre ne peut rompre un lien qui est tout spi-
« rituel. La charité que l'on se porte réciproquement
« en Jésus-Christ est solide, elle est constante, elle est
« invincible : elle ne s'altère ni par les soupçons, ni
« par les calomnies, ni par les dangers, ni par la mort
« mesme. On verroit mille périls, sans s'en étonner.
« Celuy qui n'aime que parce qu'on l'aime, cesse d'ai-
« mer, aussi tost qu'il reçoit quelque mécontentement
« de son amy ; mais icy cela n'arrive jamais, parce que,
« selon saint Paul, *La charité ne périt point.* Car quel
« prétexte pourriez-vous alléguer, pour avoir laissé
« périr la vôtre ? Direz-vous que vostre amy ne vous a
« rendu que des mépris pour des déférences, et des
« injures pour de bons offices ? Direz-vous qu'il a
« voulu vous oster la vie ? Si vostre amitié a Jésus-
« Christ pour objet, c'est cela mesme qui l'affermira.
« Tout ce qui ruine les amitiez humaines, redouble
« et fortifie les chrestiennes. Vous me demandez

« comment cela se peut faire. C'est parce que l'in-
« gratitude de vostre amy vous devient le sujet
« d'une récompense infinie, et que, plus il a d'aver-
« sion pour vous, plus vous devez estre touché de
« compassion pour le secourir dans un si grand
« mal. »

« Il est donc clair que celuy qui aime véritablement
« dans la seule veüe de Jésus-Christ, ne cherche dans
« son amy ni la noblesse, ni les dignitez, ni les ri-
« chesses, non pas mesme amour pour amour; mais
« qu'il aime sans intérest, sans interruption, sans re-
« froidissement, quand mesme son amy luy manque-
« roit de foy, quand il deviendroit son ennemy, quand
« il auroit résolu de le perdre : Jésus-Christ seul, qu'il
« aime dans cette personne, soutient tout, supplée à
« tout, et suffit pour tout. Tant que celuy qui aime
« jette les yeux sur Jésus-Christ, son amitié demeure
« ferme.

« C'est luy-mesme qui nous a donné le modèle de
« cette amitié toute divine. C'est luy qui a aimé des
« ennemis et des blasphémateurs qui le haïssoient à
« mort, qui ne pouvoient souffrir de le voir, qui
« estoient prests à tous moments de courir aux pierres
« pour le lapider; et qui les a aimez de cette charité
« la plus sublime, celle qui va jusques à donner sa vie

« pour ce que l'on aime. Soyons sans cesse attentifs à « ce modèle : imitons cette charité d'un Dieu (1)... »

Voilà le style de la prédication à Port-Royal ; style avant tout clair et probe, mais non pas froid et aride, où l'âme parle aux âmes, sans se répandre ; où la vie respire, sans épanouissement et sans fleur ; style médiocre, un peu triste, mais utile, mais bien chrétien, dont la pâleur ne tient pas uniquement au défaut de génie, mais résulte en partie d'une habitude austère de désintéressement et d'humilité. « S'ils n'ont pas l'éclat « et la couleur de la lumière, » a dit l'auteur de *Port-Royal* des écrivains de cette école, « ils en ont la « chaleur et la salutaire influence (2) ; » si l'on ne voit pas chez eux le rayon, on sent du moins le foyer.

Les émotions d'une destinée aussi traversée et aussi orageuse que le fut celle de Port-Royal au XVIIe siècle,

(1) *Instructions chrestiennes*, t. I, p. 716.

(2) *V.* les jugements de M. Sainte-Beuve sur de Saci, considéré comme directeur et comme écrivain (M. de Saci prêcha peu) ; t. II, p. 325 ; sur Duguet, t. V, p. 403. — Arrivant à M. de Saint-Cyran par un riant détour à travers saint François de Sales, le même écrivain rappelle le mot de saint Bernard : *Lucere et ardere perfectum est* : « Nous arrivons, » dit-il, « à ceux qui brûlent, mais ne luisent pas. » (t. I, p. 284). — *V.* aussi dans *Chateaubriand et son groupe littéraire*, une remarquable définition du style chrétien, inspirée au critique des *Martyrs* par son étroite familiarité avec les hommes de Port-Royal ; t. I, p. 283.

triomphèrent-elles quelquefois de cet esprit de retenue et de silence? Une parole plus vive et plus expansive, des accents plus émus et plus voisins du pathétique, quelque chose enfin de plus semblable à l'éloquence proprement dite faisait-il par moments irruption dans la chaire de Port-Royal, quand l'ennemi était aux portes du saint asile, lorsqu'à la veille de la dispersion et des exils, la communauté désolée se pressait une dernière fois autour du guide chéri qu'elle allait perdre, ou lorsqu'après l'orage, elle se trouvait, comme par miracle, de nouveau réunie dans la vieille nef reconquise? Souvent le prédicateur séparé par la persécution de son fidèle auditoire, le rejoignit à la dérobée, dans l'ombre, en usant de pieux stratagèmes. Dans le temps où les religieuses étaient gardées prisonnières au Port-Royal des Champs, en plein hiver de l'année 1664, M. de Sainte-Marthe (le second et le successeur de M. Singlin) partait souvent le soir de Paris, ou de la maison qu'il habitait près de Gif, et arrivait le long des murailles du monastère, à quelque endroit convenu d'avance et assez éloigné des gardes; là, il montait sur un arbre, assez près du mur, au pied duquel, en dedans, étaient venues les religieuses du côté du jardin; et de cette tribune improvisée, il leur adressait des discours propres à les fortifier dans leurs disgrâces et à les

consoler (1). Quelle source de pathétique et d'éloquence dans le mystère et la singularité de telles entrevues! Mais à Port-Royal, en toute situation et dans toutes les fortunes, fût-on intérieurement assailli des émotions les plus profondes et les plus légitimes, la vigilance sur soi, le qui-vive contre la nature et les sens, restaient les mêmes : tandis que la chair frémissait, que les cœurs blessés saignaient, l'habitude de gravité repliée, d'austère et douce réserve, ne fléchissait pas : tout allait du même train sous l'orage (2). La parole vive à Port-Royal, même aux jours des grandes épreuves, n'eut donc probablement rien de bien différent de la parole écrite, conservée jusqu'à nous, sur laquelle nous jugeons son génie et son éloquence.

N'oublions pas toutefois qu'un des premiers noms

(1) *V. Vies intéressantes et édifiantes des Religieuses de Port-Royal*, 1750, t. I, p. 387; Sainte-Beuve, t. I, p. 29; t. IV, p. 239.—Claude de Sainte-Marthe fut un des plus saints confesseurs et des prédicateurs les plus efficaces à Port-Royal. Il y remplit cette double tâche de 1656 à 1661, et de 1669 à 1678. Le recueil de ses lettres et discours spirituels montre en lui un autre Singlin, encore plus humble, s'il est possible, plus empressé à s'effacer. Nicole le mettait, pour la sainteté, au-dessus de tous les solitaires. C'est entre ses bras que voulut mourir Pascal.—Né en 1620, mort en 1690.

(2) Entre autres moments dramatiques et touchants de l'histoire de Port-Royal, où se marque ce stoïcisme chrétien, voyez celui que retrace si bien M. Sainte-Beuve, t. II, p. 369; récit des funérailles de M. de Saci et des morts qui suivirent.

d'orateurs, une des grandes célébrités de la chaire avant Bossuet, se rattache à Port-Royal par un lien très-étroit. Le fameux Père Des Mares, élevé à l'Oratoire, sous les yeux de Pierre de Bérulle, avait, sans répudier sa compagnie, écouté les leçons et subi l'ascendant de M. de Saint-Cyran, et déjà, sous son titre d'Oratorien, c'était un Port-royaliste du dehors, des plus fidèles, lorsqu'il fit, vers l'année 1637, son début de prédicateur avec un succès qui alla croissant sous la Régence, jusqu'en 1648, où, soit divergence sincère et passionnée sur quelques points de doctrine, soit rivalité envieuse, un parti puissant se déchaîna contre lui et le fit exiler de la chaire (1). Il n'y put remonter que vingt ans plus tard, en plein règne de Louis XIV; mais

(1) En tout cas, les adversaires du P. Des Mares eurent le tort de ne garder avec lui aucune mesure. Les Jésuites l'attaquèrent avec feu dans les chaires ; quelques-uns avec une violence burlesque : « Le P. Bonnefond, faisant le catéchisme dans l'église des Jésuites, « entreprit de soulever le peuple contre lui ; car, prenant son bon- « net à deux mains et l'enfonçant sur sa tête, il s'écria d'un ton sé- « ditieux : Quoi ! peuple de Paris, souffrirez-vous qu'on vienne planter « le pétard jusqu'à notre porte? » (le Père Des Mares prêchait dans ce temps-là à Saint-Paul, tout près de l'église des Jésuites.) « Et dans « sa chaleur il se laissa aller à bien d'autres emportements, ce qui « faillit causer une sédition contre les Jésuites mêmes. » (*Articles de plusieurs grands hommes de l'Oratoire*, Archives de l'Empire, M. 179 B, Vie du P. Des Mares.) Ce Père se vit, dans le même temps, en butte à d'étranges accusations. Comme il avait enseigné, dans un sermon, à Saint-Eustache, jusqu'où doit aller, suivant l'Evangile, la

son talent était sorti si populaire de cette épreuve de dix années, une impression si vive était restée de ses leçons, que, lorsqu'il lui fut donné de reparaître, déjà sexagénaire, au lendemain de la paix de l'Église (1669), une foule immense accourut au premier bruit de son retour ; les cœurs s'ouvrirent comme autrefois à sa parole, dont la vieillesse n'avait en rien refroidi l'accent. L'Avent qu'il prêcha à Saint-Roch, au milieu d'un concours extraordinaire, n'eut rien à envier au succès du jeune Bourdaloue, qui produisait alors pour la première fois à Paris un talent aguerri par un laborieux et brillant noviciat dans les chaires de province. Cette station de Saint-Roch fit événement, et laissa un profond souvenir, que Boileau, vingt-cinq ans plus tard, trouvait encore vivant autour de lui, et qu'il se plaisait à consacrer, en faisant dire à l'un des interlocuteurs de sa satire *Sur les femmes* (1693) :

.... Sur ce point si savamment touché,
Des Mares, dans Saint-Roch, n'auroit pas mieux prêché.

Cette éclatante revanche d'un long silence fut d'ail-

modération d'un chrétien dans l'usage des plaisirs des sens, « on « prétendit qu'il avoit prêché contre les parfums et les odeurs, et « qu'il en vouloit à la Reine-mère, qui passoit pour les aimer fort et « en user fréquemment ; » et la Reine eut d'abord la faiblesse de le croire. (*Ibid.*)

leurs aussi courte que glorieuse. Assailli de nouveau par une ardente cabale, menacé d'interdit, d'exil même, le Père Des Mares accepta l'asile que lui offrait dans ses terres le vertueux duc de Liancourt, et y acheva sa vie, solitaire et caché, dans l'étude et la prière (1). Rien de lui, malheureusement, ne s'est conservé jusqu'à nous; mais, d'après les récits et jugements contemporains, il semble permis de croire que la sagesse un peu terne du style de Port-Royal dut s'éclairer chez lui de quelques nuances plus vives; qu'à la gravité saine des Singlin, des Sainte-Marthe, il joignit des formes de raisonnement plus animées, plus oratoires, une dialectique plus pressante, une action plus faite pour les foules, plus expressive, sans être moins sévère (2). De l'orateur, il dut avoir le prompt coup d'œil

(1) *V. Vies intéressantes et édifiantes des Religieuses de Port-Royal et de plusieurs personnes qui leur étoient attachées*, Amsterdam, 1750, t. I, p. 457; Journal du Président Olivier d'Ormesson, publié par M. Chéruel, t. I, p. 435, 443. Cf. extraits des mémoires d'André d'Ormesson, joints au journal du Président, t. II, p. 639.

(2) « Il ne disoit que des choses solides, qui alloient au cœur, et « d'une manière très-persuasive, *pleine d'onction et de force.* » (*Vies intéressantes*, t. I, p. 470). Le même biographe remarque que la beauté de sa voix, la sincérité et la convenance de son geste aidaient merveilleusement chez lui à l'effet des paroles : « Tout parloit « en lui, jusqu'à l'air de son visage, qui étoit mortifié, recueilli, et « qui marquoit toujours que son cœur, parfaitement d'accord avec « son extérieur, étoit touché le premier des choses dont il vouloit « toucher les autres. » (*Ibid.* p. 461).

et l'à-propos soudain, l'homme qui un jour accueillit ainsi la visite imprévue du vainqueur de Rocroy : « Le « grand Condé voulant entendre le Père Des Mares, « arriva comme le sermon étoit commencé. Le prédi- « cateur se tut, jusqu'à ce que le prince fût placé, et « s'adressant à lui : « Monseigneur, » dit-il, « j'explique « cet endroit de l'Évangile où il est dit que Jésus-Christ « guérit une main sèche. Il m'est très-glorieux que « Votre Altesse vienne augmenter le nombre de mes « auditeurs. Je prie le Seigneur de consacrer ce bras « qui est la terreur de toute l'Europe et le bonheur « de la France; mais en même temps que Votre Altesse « se souvienne que si elle ne rapporte pas à Dieu tous « ses exploits, comme à sa fin dernière, Dieu permettra « que ce bras sèche comme celui de notre Évangile...» « Et il reprit son sermon, qui étoit fort pressant. Le « prince, en sortant, dit à deux Jésuites qui l'accom- « pagnoient : « On me l'avoit bien dit que cet homme « étoit dangereux ; si je l'entendois une seconde fois, « je me convertirois (1). »

Au reste, qu'un talent d'une énergie plus populaire, d'une physionomie plus vive, se soit rencontré au sein de cette austère école, cela au fond importe assez peu.

(1) *Vies intéressantes*, t. I, p. 488. C'est ce même Condé, qui, un jour, en voyant arriver Bourdaloue, s'écria : *Silence ! voilà l'ennemi !*

Je ne tiens pas à revendiquer pour Port-Royal une sorte d'intérêt qu'il n'a pas cherchée, et dont sa gloire n'a pas besoin. Je laisse ce qui a pu n'être qu'une exception heureuse, et je reconnais, s'il le faut, avec de Maistre, que la famille spirituelle de Saint-Cyran n'était pas une école d'*orateurs* (1). Qu'importe, après tout, si l'éloquence peut revêtir toutes les formes et tous les costumes, les plus humbles comme les plus magnifiques : si le simple et recueilli Césaire d'Arles a su pénétrer dans les âmes comme l'ingénieux et pathétique saint Augustin ; s'il y a un rôle utile, efficace, assuré dans la prédication moderne aux Singlin comme aux Bossuet ? Permettons à de Maistre de refuser aux sermonnaires de Port-Royal un titre qu'eux-mêmes n'ont pas ambitionné : mais ne tolérons pas l'injustice dont il se rend coupable à leur égard, lorsqu'il ajoute : « Il n'y a rien de si froid, de si vulgaire, de si sec, que « tout ce qui est sorti de leurs mains. Deux choses « leur *ont éminemment manqué, l'éloquence et l'onction* ; » lorsque, par une étrange boutade, il s'écrie : « *Je te vo-« mirai*, dit l'Écriture en parlant à la tiédeur ; j'en dirais « autant en parlant à la médiocrité ! Je ne sais comment « le mauvais choque moins que le médiocre continu.

(1) *De l'Église gallicane*, ch. V, *Port-Royal*.

« Ouvrez un livre de Port-Royal, vous direz sur-le-« champ en lisant la première page : il n'est pas assez « bon, ni assez mauvais pour venir d'ailleurs. Il est « aussi impossible d'y trouver une absurdité ou un « solécisme qu'un aperçu profond ou un mouvement « d'éloquence; *c'est le poli, la dureté et le froid de la* « *glace* (1). » Quel parti pris de sévérité, ou quelle légèreté paradoxale dans ce jugement ! Et un peu après, croyant leur porter le coup de grâce, il ne voit pas quelle concession il leur fait et quel hommage il leur prépare. « Étrangers, » dit-il, « à tout ce qu'il y a de « noble, de tendre, de sublime dans les productions « du génie, *ce qui leur arrive de plus heureux* dans « leurs meilleurs moments, *c'est d'avoir raison.* » Quoi donc ! est-ce là un si mince avantage, un mérite si vulgaire ? *Avoir raison* ne donne-t-il droit qu'à cette espèce de louange ironique et de félicitation dédaigneuse ? Déraisonner, en ce monde, est malheureusement chose si facile et si commune, que c'est en effet un précieux bonheur et un mérite distingué d'avoir raison : c'est souvent une glorieuse exception

(1) *De l'Église gallicane*, ch. v. De Maistre s'est refusé d'abord à compter Pascal parmi les *écrivains de Port-Royal.* Et il est vrai qu'un Pascal fut, avant tout, lui-même, et qu'il ne relève, à proprement parler, d'aucune école.

et un rare privilége. Ce qui fait précisément pour nous la haute valeur et la solide originalité des hommes de Port-Royal, c'est qu'ils ont aimé, servi la raison, dans un temps où ses droits étaient encore si mal établis et ses conquêtes si peu avancées; c'est qu'ils ont été, pour leur bonne part, dans la littérature religieuse et dans la chaire, les *restaurateurs de la raison chrétienne* (1); ce titre, auquel ils ont un droit incontestable, est assez beau, et suffit à leur gloire.

(1) Je laisse toujours de côté, bien entendu, la théologie contentieuse et le débat sur un point du dogme.

CONCLUSION

Je crois avoir établi par de solides preuves qu'il y eut au XVIIe siècle, pour relever la prédication si tristement tombée sous les Valois, et restée si bas sous le premier des Bourbons, plus que des tentatives isolées, plus que des efforts épars et intermittents ; qu'il se fit en ce sens, pendant près de cinquante années, un travail vaste et continu, dont les effets, déjà aisément appréciables vers le temps de la mort de Richelieu, étaient tout à fait sensibles à la veille du jour où parut Bossuet (1655).

La réforme de l'éloquence sacrée au XVIIe siècle, avant son glorieux épanouissement sous Louis XIV, est un fait certain et digne de mémoire, jusqu'ici trop vaguement ou trop inexactement signalé par la critique littéraire, ou par l'histoire religieuse elle-même. Née de ce réveil sincère de l'esprit chrétien qui se ma-

nifesta au lendemain des conflits douloureux et des agitations dissolvantes du XVI[e] siècle, appuyée dès l'origine sur une active rénovation des mœurs et des études ecclésiastiques, cette réforme se propagea et grandit, nous l'avons vu, par les efforts combinés des hommes de foi, de talent et de vertu dans lesquels se personnifiait le mouvement religieux du temps, et par l'émulation féconde des trois sociétés célèbres qui en étaient les principaux foyers (l'Oratoire, les Jésuites, Port-Royal). Entravée, retardée par plus d'un obstacle, elle marcha lentement, laborieusement, mais marcha sans relâche. Je ne crois rien exagérer en disant qu'à la date où je suis parvenu, et où je dois m'arrêter, elle était déjà très-avancée; qu'elle avait, dans un grand nombre de chaires, rétabli, à la place d'une dialectique stérile, ou d'un savoir profane et frivole, la science féconde de l'Évangile, et substitué aux licences d'une parole triviale, ou à la vaine pompe d'un style fastueux, la dignité, la liberté et la modestie du discours pastoral : qu'enfin elle avait remis en honneur la vraie méthode, les vraies formes de l'enseignement chrétien.

Le souvenir d'une telle œuvre méritait bien d'être consacré dans l'histoire de nos idées et de nos croyances, autrement que par le laconique hommage de quelques louanges banales. Pour honorer l'intelli-

gence et le zèle des courageux auteurs de cette révolution salutaire; pour rendre justice à un Le Jeune, à un Lingendes, à ces hommes de sens et de cœur, dont la raison, échauffée par l'ardeur du sentiment religieux, fut parfois éloquente, ce n'était pas assez d'une simple mention, d'une courte inscription honorifique, trop aisée à oublier, comme tout ce qui rappelle un fait et un nom, sans retracer distinctement un rôle, sans évoquer une physionomie. L'honneur d'une attentive et particulière étude leur était assurément mieux dû qu'à tant de talents également secondaires, et bien moins utiles, qu'à tant de frivoles renommées, dont on s'est plu de nos jours à rassembler curieusement ou à retrouver les titres.

En m'appliquant à mettre leurs mérites en lumière, je ne crois point avoir dissimulé leurs côtés faibles. Dans la voie meilleure qu'ils ont su trouver et suivre, j'ai dit quels ont été leurs faux pas et leurs écarts : j'ai dit les concessions que, sans le savoir, ils faisaient eux-mêmes par instants aux travers qu'ils combattaient, et aussi, comment ils ont exagéré parfois leurs excellents principes de simplicité et d'austérité. S'il est juste de reconnaître que la vraie et bonne prédication a été par eux retrouvée et mise en honneur, il faut avouer qu'elle n'a reparu dans leur bouche ni toujours complétement

épurée, ni assez riche d'inspiration et d'éloquence pour éclipser définitivement ce qui restait encore de faux talents en crédit, et pour ramener de toutes parts le goût public à la vérité. Au génie seul il est donné de marcher d'un pas sûr et infaillible dans le droit chemin, et de s'y faire suivre victorieusement par tout le monde. Le vrai, pour triompher pleinement, doit se montrer dans tout son éclat, c'est-à-dire apparaître revêtu de la splendeur du beau. Le bon sens, le talent honnête et sage préparent et même commencent les révolutions du goût : seul, le génie, par son action toute-puissante, les accomplit.

Le véritable réformateur de l'éloquence sacrée fut donc, en un sens, celui-là même qui la porta à un degré de beauté et de grandeur inconnu des siècles précédents : ce fut Bossuet. Quand une telle voix parla ; quand on entendit ce théologien, qui, sans transporter l'École dans la chaire, sans appareil compliqué de démonstration, sans nuageuse subtilité, s'élevait d'un plein vol aux plus sublimes hauteurs du dogme chrétien, et y emportait avec lui ses auditeurs étonnés de pénétrer si avant dans ces mystères; ce moraliste à l'expérience profonde, aux regards perçants, à qui rien n'échappait des secrets de la nature humaine et de la vie, pour qui le cœur humain, cet obscur

abîme, n'avait point d'ombres; ce dialecticien au langage animé et poétique; cet orateur inspiré et réglé, noble sans faste, familier sans bassesse, riche de tous les tons et de tous les accents, tour à tour grave, doux, austère, insinuant, pathétique, sublime, toujours simple; talent complet, âme immense, génie multiple, véritablement fait pour servir d'organe à cette religion qui sait parler à tout l'homme, et pour exprimer toutes les tendresses du christianisme, comme toutes ses sévérités et toutes ses grandeurs (1); alors une nouvelle lumière se fit dans les esprits: on reconnut à plein la frivolité et l'impuissance des faux talents dont la vogue se soutenait encore, appuyée sur un reste de mode ou de préjugé; on s'étonna d'avoir pu si longtemps confondre l'éloquence du saint ministère avec ces subtiles démonstrations ou ces déclamations insipides qui en avaient pris la place. Ce faux art moderne de la chaire, en qui un reste des procédés scolastiques se combinait avec les traditions pédantesques de la Renaissance, succomba sous le mépris public, disparut pour jamais. A l'école du pathétique et du sublime,

(1) « La grandeur de l'esprit de Bossuet a caché à beaucoup de « gens sa sensibilité, comme la douceur des vers de Racine leur « cache sa vigueur et sa force. » (Nisard, *Histoire de la littérature française*, t. IV, p. 238).

les dernières illusions tombèrent, les dernières incertitudes s'évanouirent, et le règne de l'art simple et fécond et du grand goût commença.

Toutefois, cette éducation suprême des esprits par la parole d'un Bossuet ne se fit pas en un jour. Le goût public, quand il a longtemps erré, ne revient et ne se fixe qu'après de longues oscillations. Des orateurs obstinément fidèles aux modes expirantes recueillirent encore plus d'un applaudissement en face de la chaire même de Bossuet (1). La réputation des talents estimables qni avaient de leur mieux frayé la route au génie, ne pâlit point à son apparition autant qu'on pourrait le croire (2). On dirait, à voir les témoignages d'admiration prodigués à quelques-uns d'entre eux à l'heure même de la popularité croissante de Bossuet,

(1) Un de ces attardés, Fr. Faure, év. d'Amiens, était encore fort suivi en 1660 et dans les années suivantes. *V.* comme échantillon de l'incorrigible mauvais goût de ce prélat, son O. F. d'Anne d'Autriche.

(2) Le Père de Lingendes meurt dans toute sa gloire en 1660. — Les chaires se disputent Senault, sexagénaire, jusqu'en 1669, où il se retire, vaincu par l'âge. — Deux autres estimables devanciers de Bossuet, Biroat et Texier, sont à l'apogée de leur succès dans ces années mêmes où Bossuet se déploie tout entier, 1660.—1669. *V. Gazette de France*, et *Liste générale des prédicateurs qui ont prêché l'Avent et le carême en la ville et faubourgs de Paris de 1646 à 1700.* (Bibl. imp.) *V.* aussi comment Bossuet était jugé et classé en 1662 par un professeur d'éloquence sacrée, dont Fléchier a fait l'éloge en vers, par Richesource. *Rhétorique des Prédicateurs*, p. 201 et 419.

que celui-ci n'est point encore venu : tant ont de peine à se répandre le sentiment juste et la pleine intelligence de la vraie et durable beauté ! tant il est difficile aux contemporains de mettre un homme supérieur à son véritable rang! L'histoire poursuivie jusqu'au bout, et de tout point complète, de la réforme du goût dans la chaire, au XVII[e] siècle, devrait donc dépasser cette date, solennelle d'ailleurs, des premières prédications de Bossuet à Paris (1657) ; elle se prolongerait, en se confondant avec l'histoire même des ouvrages et du génie de Bossuet, jusque vers la fin de sa carrière oratoire (1669 ou 1670), et, par conséquent, aurait aussi à tenir compte de l'effet produit par la parole naissante de Bourdaloue ; car, par un bonheur providentiel, ce fut au moment même où Bossuet, appelé à une autre tâche, allait quitter la chaire, que Bourdaloue y parut, non, comme le dit Voltaire, pour le faire oublier, mais pour le remplacer à sa manière, et continuer, sous une autre forme, la tradition retrouvée de la grande éloquence chrétienne.

APPENDICE.

NOTE SE RAPPORTANT A LA PAGE 313.

Le sermon pour le jour des Cendres forme, avec le sermon suivant sur la Pénitence, comme une seconde partie des *Prédications de Retz*, que possède la Bibliothèque impériale. Ces deux pièces sont d'une écriture serrée et menue, du temps de Louis XIII ou de la Régence, parfois assez difficile à lire, tandis que celle des deux panégyriques qui les précèdent, véritable œuvre de calligraphie, ne remonte pas au delà des dernières années du XVII[e] siècle. Sur les marges du sermon pour les Cendres, j'ai remarqué quelques notes, quelques courtes gloses, d'une autre main que le texte, tracées à la hâte, et presque illisibles : cette main pourrait être celle de Retz; car l'écriture de ces notes ne diffère pas beaucoup de celle du manuscrit authentique des *Mémoires*.

Ce sermon pour les Cendres n'est guère qu'une ébauche de sermon; c'est un premier jet, inégal et heurté, assez semblable à une rapide dictée, que l'on aurait recopiée telle quelle; ou bien ce n'est peut-être qu'un résumé composé tant bien que mal, d'après des notes incomplètes, par quel-

24

que auditeur ou secrétaire. Mais, dans ces pages si imparfaites, la pensée est parfois indiquée d'un trait ferme et hardi : l'expression, par endroits, s'anime, se colore, et lutte de vigueur et d'éclat avec la poésie du texte saint ou avec la parole originale de Montaigne. Voici, au reste, la seconde partie de ce sermon, fidèlement transcrite. Dans la première, l'orateur a rappelé le premier plan de la création, le premier dessein de Dieu sur l'homme ; il vient de décrire, un peu longuement, le bonheur dont jouissaient nos premiers pères dans le séjour enchanté d'Éden :

« .... Quelle félicité ! quelle merveille ! Que si nous parlons des lumières de l'esprit, Adam avoit toutes les sciences infuses. Si de la perfection de la volonté : *Deus fecit hominém rectum* : « Dieu fit l'homme tout droit, » c'est à dire sans déréglement, sans désordre. Chaque chose en luy tenoit son rang et son lieu ; et tant que l'entendement eust obéy à Dieu, la volonté n'eust pu désobéir à l'entendement, ni l'appétit à la volonté. C'est pourquoy, lorsque Sathan, jaloux du bonheur de nostre premier père, le voulut ruiner, il ne pratiqua pas les sens par la promesse de quelques biens matériels, sçachant que la place qu'il assiégeoit ne se pouvoit prendre par intelligence, et qu'il estoit impossible de corrompre la fidélité des sujets d'un estat si bien gouverné ; mais il dressa ouvertement sa batterie contre la raison mesme, qu'il emporta de vive force, luy offrant un bien spirituel au dessus de sa portée, et luy

en allumant le désir dans l'âme. *Eritis sicut dii, scientes bonum et malum* : « Vous serez comme des dieux, jouys-« sant d'une parfaicte cognoissance du bien et du mal. » Maudite passion de sçavoir, tu es la source de tous nos malheurs; et nous vivrions encore dans l'heureuse ignorance des maux de la vie, si Adam eust pu souffrir l'ignorance de quelque chose; mais sa curiosité le perdist, et sa perte a entraîné la nostre. *Per unum hominem mors in hunc mundum intravit, in quo omnes peccaverunt* : la mort est entrée dans le monde par la bresche que le péché du premier homme y avoit faicte; homme dans la volonté duquel nous avons tous péché; et, comme la justice originelle n'estoit pas un présent que Dieu eust faict particulièrement à sa personne, mais une largesse publique qui s'estendoit à tous les hommes, qui passoit à ses successeurs, et que chacun de nous eust receüe à son tour avec la vie; de mesme son crime ne fut pas personnel, mais réel, qui gasta, corrompit et altéra toute la nature; tellement, que c'est contre vous, aussy bien que contre luy, que cette sentence fut prononcée : « La terre sera maudite.... » et ce qui suit : « .... parce que tu n'es que poudre, et que tu re-« tourneras en poudre. » Voilà l'endroict d'où l'Eglise a tiré les paroles qu'elle nous répète aujourd'huy. *Memento, homo, quia cinis es*, etc. « Souviens toy, homme, que tu n'es que « cendre, etc. » Et certes, ayant à nous exhorter à la pénitence, elle n'en pouvoit choisir de plus propres que celles là, qui nous rappellent en mesme temps au souvenir de

nostre félicité passée et à la considération de nostre misère présente. Car, à ne point mentir, c'est une comparaison que nous ne sçaurions faire sans nous escrier : *Cecidit corona capitis nostri; væ nobis, quia peccavimus!* « La couronne « nous est tombée de dessus la teste : maudit péché, c'est « toy qui en es la cause! » C'estoit véritablement régner, que de vivre comme nous faisions; mais c'est proprement estre esclaves, que de vivre comme nous faisons. *Cecidit corona*, etc. L'homme ne pouvoit souhaitter d'estre plus heureux qu'il estoit. *Cecidit corona capitis nostri*, etc. »

« Escoutons ce qu'en dit le Sage : *Exiguum et cum tædio tempus est vita nostra.* Nostre vie est courte et ennuyeuse : elle ennuye beaucoup, et ne dure guères. Si on la mesure par le cours des mois et des années, ô qu'elle passe viste! Si par les afflictions et les desplaisirs, ô que nous la trouverons longue! Il ajoute : *quoniam fumus flatus est in naribus nostris* : « ce que nous respirons par les narines « n'est que fumée; » ou, comme disent les Septante, « s'en « va en fumée. » Quelle foiblesse! Y a il rien qui approche plus de néant, qu'une chose qui s'entretient d'air, et s'en retourne au vent, et se résout en fumée? *Sermo scintilla ad commovendum cor nostrum; qua exstincta, cinis erit corpus nostrum.* Ce mot grec λόγος signifie aussy bien *ratio* que *sermo*; et au lieu de ces paroles, *ad commovendum cor*: ἐν κινήσει τῆς καρδίας : si bien que le sens doit porter : *La raison est une estincelle de ce feu dont la source est en nostre cœur, et qui est dans une perpétuelle agitation*, comme

c'est la nature de la flamme. Si tost que ce brasier sera consommé, nostre corps se résoudra en cendres ; *et spiritus diffundetur quasi mollis aer* (χαῦνος, *fungosus*); et l'esprit qui nous animoit s'exhalera et se répandra comme un air qui n'est pas resserré. *Et transibit vita nostra tanquam vestigium nubis, quæ fugata est a radiis solis, et a calore ejus aggravata.* Ainsi nostre vie passera, et on n'en voira pas seulement la trace, non plus que d'une nüée fondüe en pluie, que les rayons du soleil ont dissipée, et qui a esté abattüe par la chaleur. *Et nomen nostrum oblivionem accipiet per tempus ; et nemo memoriam habebit operum nostrorum.* Le temps couvrira nostre nom d'oubly; et c'est inutilement que nous nous efforçons de le rendre immortel par nos veilles et par nos travaux. *Umbra enim transitura est tempus nostrum* : « Car, après tout, c'est « une ombre qui passe, que nostre vie. » *Et non est reversio finis nostri* : Οὐκ ἔστιν ἀναποδισμός. Nostre carrière est limitée ; quand on l'a fournie, on n'en revient plus ; il n'est plus permis de retourner sur ses pas : *quoniam consignata est, et nemo revertitur.* Nostre vie est enfermée là pour jamais. Le lieu où nous allons est scellé, on ne le peut ouvrir. Que nous a servy, poursuit-il, nostre faste, nostre grandeur, toute cette pompe de majesté, et ce vain esclat des richesses ? Elles ont disparu comme un phantosme ; elles ont passé comme un courrier qui va à toutes brides, *tanquam nuntius percurrens.* C'est, dit-il, un vaisseau sur la mer, qui vogue d'une roideur incroyable, et ne laisse pourtant au-

cune piste après soy; c'est un oyseau qui, à force d'aisles, comme de rames, fend les airs et se faict passage, mais cette ouverture se referme aussy tost, et il n'y paroist plus. C'est une flèche qui vole avec bruict et violence, mais qui tombe à cent pas de là, et on ne sçauroit recognoistre par où elle a passé. Voulez vous encore d'autres similitudes ? L'homme est comme le traversin d'une balance qui bransle toujours et n'a point de consistance : *tanquam momentum materæ.* C'est une gouste de rosée qui est sur la terre avant le lever du soleil, *tanquam gutta roris antelucani.* C'est une fleur qui s'esclot au matin et est toute fanée le soir, *tanquam flos agri.* Il est comme l'herbe qui croist sur le toict des maisons, l'ouvrage d'une nuit et la durée d'un jour : *sicut fœnum tectorum.* Enfin, c'est un songe qui s'esvanouit au réveil, *velut somnium surgentium*, et on ne sçait ce qu'il devient. *Memento, homo, quia cinis*, etc. « Souviens toy, homme, etc. » Cruel souvenir, que tu mesles d'amertume parmy les douceurs de la vie ! *O mors, quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis !* Que ta pensée est pleine de fiel pour ceux qui jouyssent paisiblement de beaucoup de biens, de qui la fortune est égallement commode et tranquille, *cujus viæ directæ sunt in omnibus* ; à qui toutes choses rient et viennent à souhait; *et adhuc valenti accipere cibum* ; et qui ont encore l'aage et la force de se donner les plaisirs innocents et légitimes; *quam amara est memoria tua* ! Et cependant, c'est l'object nécessaire de nostre veüe ; nous ne sçaurions ouvrir les yeux,

que son image ne se présente à nous en tout temps et de tous endroicts sans exception. Et nous voyons les palais des princes aussy souvent tendus de deuil que les maisons des particuliers : la condition de leur naissance n'est pas moins basse que la nostre, celle de leur vie moins malheureuse, et celle de leur mort moins réelle et inévitable. *Unus omnibus introitus ad vitam, et similis exitus* : l'entrée et la sortie de la vie sont esgalles indifféremment à tous et d'une mesme sorte. La mort respecte aussy peu les souverains que leurs subjects, les nobles que les roturiers.... Ils sont eslevés au dessus de nous comme les cèdres du Liban au dessus de l'hysope ; leurs racines sont si profondes que rien ne semble assez puissant pour les ébranler : mais pourtant, pour les renverser, il ne faut point de ces vents impétueux qui font les naufrages sur mer, et qui ravagent les forests ; il ne faut qu'un petit vent coulis entre deux ais mal joincts. *Sagittæ parvulorum factæ sunt plagæ eorum* : « Ils sont blessés à mort par les traicts que leur « tirent les foibles bras des enfans. » Ce n'est point un coup de foudre qui les tüe, un tremble-terre qui les engloutit, un déluge qui les emporte. Il ne faut point un éléphant, un crocodille, une balaine, pour les deffaire ; c'est le repas d'un petit ver que le cœur et la vie d'un conquérant (1). *Sagittæ parvulorum factæ sunt plagæ eorum.* C'est assez d'un cheveu, c'est assez d'un grain de raisin, de la mor-

(1) Cf. Montaigne, l. II, c. XII ; éd. J. V. Le Clerc, t. III, p. 48.

sure d'une mouche, de l'esgraitaigneure d'un peigne (1). *Sagittæ parvulorum factæ sunt*, etc. Ne mettons, ne mettons point l'espérance de nostre salut dans la protection des princes : *Nolite confidere in principibus*. Ils meurent comme nous, et s'en retournent en cendres : *In illa die peribunt omnes cogitationes eorum* : et alors, adieu toutes leurs entreprises, et ces grands desseins d'outre mer qu'ils faisoient dans le cabinet trois jours auparavant. *Memento, homo, quia cinis es*, etc. Encore, si de ce gouffre horrible les advenues en estoient belles, et si on y arrivoit en marchant sur des fleurs ! mais, hélas ! c'est bien pis. La mort a un visage aimable, on la conte parmy les remèdes, quand elle est comparée aux incommodités de la vie : *Melior est mors quam vita amara, et requies æterna quam languor perseverans* : « La mort est moins mauvaise qu'une « vie plaine d'amertume, et un repos éternel est préférable « à une langueur continuelle. » Il y a des peuples entiers qui la bénissent et maudissent leur naissance, et il n'y en a point qui voulussent venir au monde, s'ils n'y estoient portés les yeux fermés ; qui ne refusassent ce beau présent de la nature, si on le leur faisoit à l'aage de discrétion. Car, bon Dieu ! que de douleurs au corps, que d'erreurs en l'entendement, que de désordres en la volonté ! Ce n'est que foiblesse et misère partout. Entre les animaux l'homme est celuy qui dure plus au mal, et moins

(1) V. Montaigne, l. I, c. XIX ; t. I, 109.

au plaisir. Une légère indisposition touche vivement, une parfaicte santé n'est pas seulement sensible. Il n'y a point de si heureuse mémoire qui puisse retenir le nom de toutes les maladies, il n'y a point de corps qui les puisse toutes souffrir. Au reste, tous ces beaux remèdes de Sénèque et d'Epictète, que l'on vante tant, ne sont pas pour des maux véritables et essentiels, comme ceux cy : il faut, il faut que la philosophie, malgré qu'elle en ayt, rende les armes à la goutte et à la gravelle ; il faut qu'elle souffre à son sage de pleurer et de se plaindre comme le vulgaire, nature s'estant réservé ces marques d'auctorité inviolable à la raison et à la vertu des Stoïques. Possidonius, tu as beau faire : « O « douleur, » disoit il, « je n'advoueray jamais que tu sois un « mal. » C'estoit un affronteur : et celuy qui entreprenoit de se faire mignarder aux plus poignantes douleurs, avoit sans doute plus de vanité que de constance (1). L'action d'Anaxarchus (2) est un monstre de moralle : on ne la sçauroit regarder sans effroy, et sans que la teste en tourne, non plus que les lieux hauts et inaccessibles : c'estoit un transport et une manie, quelque louable qu'elle fût. C'estoit une saillie d'une âme eslancée hors de son giste, et qui n'estoit plus à elle : la raison demeurant en sa place et en son sé-

(1) Epicure. — *V*. Sénèque, Épîtres, 66 et 92 ; Montaigne, *Essais*, l. II, c. II ; éd. J. V. Le Clerc, t. II, p. 329.

(2) Pendant qu'on le broyait avec des marteaux de fer par ordre du tyran de Chypre, il disait : « Frappez : ce n'est pas Anaxarchus « que vous frappez, c'est son étui. » Diogène Laerce, l. IX, c. X. Montaigne, *ibid*.

jour ne sçauroit atteindre si haut : il faut qu'elle le quitte, qu'elle s'enlève, et que, prenant le frein aux dents, elle emporte et ravisse son homme au dessus de luy mesme. Car, après tout, la sagesse n'espaissit point le cuir, et ne sçauroit nous faire accroire que la pierre dans la vessie, ou la colique bilieuse, nous chatouille (1). L'âme est trop meslée avec le corps pour s'en pouvoir séparer dans l'effort du mal, et se garantir d'une contagion si proche, et il n'appartient qu'à Dieu de donner par advance à ses martyrs l'impassibilité qui ne nous est promise qu'après la résurrection. Considérons un peu l'exemple de Job. Il souffre constamment la perte de ses richesses et de ses enfans : Hé bien ! dit il, Dieu me les avoit donnés, Dieu me les a ostés. Je suis sorty tout nud du ventre de ma mère, je m'en retourneray tout nud. Il a pleu à Dieu d'en disposer ainsi : *Sit nomen Domini benedictum.* Mais quand il se veid couvert d'un ulcère maling par tout le corps, et qu'il sentit les poinctes de la douleur, alors il s'escrie : *Pereat dies, qua natus sum* ! Périsse misérablement le jour funeste auquel je fus né ! Puisse il estre changé en ténèbres et en brouillars espais, ou, s'il faut nécessairement qu'il revienne, que ce soit un jour sans lumière, plain d'horreur et d'effroy : *Dies ille vertatur in tenebras, occupet eum caligo, et non illustretur lumine.* Que les pensées qui naistront ce jour là dans l'esprit des hommes soient des pensées d'aigreur et

(1) Cf. Montaigne, l. I, c. XL ; t. II, p. 150.

d'amertume : *involvatur amaritudine.* Puisse il estre rayé du nombre des mois et des années, *Non computetur in diebus anni, non numeretur in mensibus.* Et vous, Seigneur, qui faictes toutes choses avec tant d'ordre, pourquoy avez vous ordonné que je visse la lumière du jour, pour n'y voir que la misère, et pourquoy voulez vous que je vive davantage, puisque je ne vis plus que pour la douleur ? *Quare misero data est lux?* Voilà parler en homme. Job estoit un sainct personnage, mais, au bout du conte, c'estoit un homme ; un peu d'eau et de terre pestry ensemble : il en faut tousjours revenir là. Soions, tant qu'il nous plaira, montés sur des eschasses, si faut il pourtant que nous marchions de nos jambes. « Souviens toy, « homme etc. » *Memento, homo, quia cinis es.* Passons maintenant à l'esprit. Il n'est jamais plus ingénieux qu'à se tourmenter : plus il est vif, plus il est tendre, délicat et ouvert aux injures ; il se perce de sa propre poincte, se brusle de son feu, s'emporte de son poids, s'aveugle de sa lumière. *In multa sapientia multa indignatio.* Sa prudence augmente son inquiétude ; et, comme s'il n'avoit pas assez affaire à digérer ses maux présents, il rappelle les passés, et prévient ceux qui ne sont pas encore, faisant des principales facultés de son âme, la mémoire et la prévoiance, des instruments de sa misère. Il prend tout ce qu'on luy donne, de la main gauche ; tout s'aigrit dans son estommach : son attouchement est si contagieux, qu'il corrompt et infecte les meilleures choses, quand il les manie. Il arreste ses yeux sur

les couleurs sombres et tristes, et à peine regarde il celles qui sont vives et gayes. Les espines et les chardons s'accrochent à luy, et il a bien de la peine à les secouer : mais, s'il veut avoir des tulippes et des anémosnes, il faut qu'il prenne le soing de les aller cueillir dans les parterres... Comme les vantouses, il n'attire que le mauvais sang..... *Sicut in percussura cribri remanet pulvis, sic aporia hominis in cogitatu illius*. Les Septante ont traduit : Ὥσπερ ἐν σείσματι κοσκίνου διαμένει κοπρία, οὕτως σκύβαλα ἀνθρώπου ἐν λογίσμῳ αὐτοῦ. Comme, dans un sac, la farine passe au travers, il n'y demeure que le son, de mesme nos prospérités s'escoulent de nostre mémoire : il n'y a que les desplaisirs et les chagrins qui s'y attachent (1). Que cette pensée est belle et véritable!.... Un mal au pied ou un mal de dents fera perdre à un homme le contentement de se voir monarque de toute la terre. « Souviens toy, » *Memento, homo, quia*, etc. Je vous ennuyerois, Monseigneur, si je me laissois emporter à un sujet si ample qu'est celuy de nostre foiblesse : elle paroist assez dans le déréglement de nostre raison : ayez agréable, s'il vous plaist, que je la fasse voir à vostre peuple, dans le plus haut point de la sagesse humaine,

(1) Les citations grecques, en ce temps-là, n'avaient pas encore disparu de la chaire. Elles n'ont rien dans la bouche de Retz qui doive surprendre. Pendant sa captivité au donjon de Vincennes, en même temps qu'il composait, pour se distraire, un traité chrétien sur le bon usage de la prison, il se remettait avec plaisir, c'est lui-même qui nous le dit, à ses études latines *et grecques*. (*Mémoires*, éd. Champollion, p. 420.)

aussy grande que dans sa folie. *Vanitati subjecta est creatura*, « Toute créature est nécessairement subjecte à la va- « nité et à la foiblesse. » C'est toujours une chose foible et vaine que l'homme, quoy qu'il fasse : ces qualités là luy sont essentielles, il ne sçauroit s'en dépouiller, et ce n'est pas davantage sa propriété d'estre visible que d'estre ridicule. Je puis bien dire cela après ce qu'a dit un ancien, qu'il ne se peut rien concevoir de plus extravagant qu'on ne puisse appuyer de l'auctorité de quelque philosophe : à quoy revient ce passage de sainct Paul : *Stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi* : « Dieu a rendu sotte la sagesse du « monde. » Cette vérité se fera cognoistre bien clairement à qui considérera le peu de progrès qu'ont faict vos grands esprits de l'antiquité dans la cognoissance de Dieu, de sa nature et d'eux mesmes. Leurs fautes sont prodigieuses en ce qui est de la religion. Je ne les examine pas ; seulement, j'en tire cette instruction, que leur exemple nous apprend qu'il faut en cela nous laisser mener par la main, et ne nous fier pas à nostre propre conduitte, trop téméraire, trop indiscrette et inconsidérée. Ce n'est pas là qu'il faut faire le bel esprit : la foiblesse du jugement nous y aide bien plus que que sa force, et nostre aveuglement, que ne fait nostre bonne veüe. C'est par l'entremise de l'ignorance, plustost que de la science, que nous sommes sçavants aux choses divines : il n'y faut apporter que de l'humilité et de la subjection. La première loy que Dieu donna jamais à l'homme, ce fut une loy de pure obéissance, ce fut un

commandement nud et simple, où il n'avoit rien à cognoistre ny à discourir (1). *Si quis videtur inter vos sapiens esse in hoc sæculo, stultus fiat, ut sit sapiens.* « Si quelquun d'entre vous pense avoir la sagesse du monde, qu'il « se fasse sot, pour devenir véritablement sage, » c'est à dire, qu'il se dépouille de la sagesse humaine pour faire place vuide et nette aux impressions du Sainct Esprit. Qu'il soit comme une charte blanche, afin que le doigt de Dieu y escrive ce qu'il luy plaira. Ce n'est pas donc de merveille, si la philosophie a bronché si lourdement en cette matière, puis que sa lumière, au lieu de l'esclairer, ne servoit qu'à espaissir ses ténèbres, et luy estoit comme une taye devant les yeux. Mais quoy ? aux choses mesmes qui sont à l'entour d'elle, elle ne void pas plus clair, elle ne faict que tastonner à l'entour des apparences. Toutes ses opinions ont chacune leurs contraires ; en quoy que ce soit, le pour et le contre, l'ouy et le non trefvent des parieurs et des protecteurs ; la raison est un baston, non à deux bouts, mais à cent bouts ; c'est un plomb qui se tourne, se plie et s'accommode à ce qu'on veut. La vérité et le mensonge ont un mesme visage et une mesme desmarche, entrent chez nous par une mesme porte, et s'y maintiennent par des voyes toutes pareilles. Les sens nous trompent, l'expérience est doubteuse ; quelle certitude peut on asseoir sur des fondements si mal asseurés ? Aussy, des trois sectes

(1) Cf. Montaigne, l. II, c. xii ; t. III, p. 99, 123, 136.

principales de philosophes, à quoy se peuvent réduire toutes les autres, il n'y en a qu'une qui se vante d'avoir trouvé la vérité. Les Académiciens tiennent que la recherche en est inutile, et qu'elle ne se peut comprendre; les Pyrrhoniens passent plus outre, et condamnent cette opinion de témérité, quelque modeste qu'elle semble estre, d'avoir osé définitivement juger de la mesure de nos esprits, et font profession de ne sçavoir pas seulement si on peut sçavoir quelque chose; et pour les Dogmatistes, quoy qu'ils parlent toujours avec affirmation, ils n'ont pourtant rien faict qu'emprunter le visage de l'asseurance, pour en avoir meilleure mine; au fond, ils doubtent comme les autres (1); et, en faict, celuy d'entre eux qu'ils appellent leur dieu, s'est laissé eschapper ce mot, que la nature estoit une poésie plaine d'énigmes, ποίησις αἰνιγματική (2); c'est à dire une peincture voilée, que nous ne faisons qu'entrevoir, et qui a plusieurs faux jours, propres à exercer nos conjectures. *Evanuerunt in cogitationibus suis, et obscuratum est insipiens cor eorum* : ils ont suivi leurs folles et vaines pensées, ils n'y ont trouvé que de l'obscurité. Nous ne remportons rien de nos laborieuses estudes, que l'expérience de la foiblesse de nos esprits. Ha! que c'est acheter bien cher, et avec beaucoup d'artifices, l'ignorance qui nous est naturelle et gratuitement donnée! *Dicentes se esse*

(1) Cf. Montaigne, l. II, c. XII; t. III, p, 127 et 136.
(2) Platon, inexactement cité, d'après Montaigne, t. III, p. 196.

sapientes, stulti facti sunt. C'est l'extrême sottise, de s'estimer sage, comme la parfaicte sagesse où peut arriver l'homme, c'est de cognoistre sa sottise. Qu'il y a plaisir de voir Socrate, dans Platon, s'estonnant de ce que l'oracle l'avoit appelé le plus sage des hommes! Je recognois, dit il, en moy mesme les mesmes défauts que je vois aux autres, et ne sçaurois deviner pourquoy Dieu, qui ne peut mentir, a parlé de moy en ces termes, si ce n'est que j'aperçois tout le monde présumer beaucoup de sa suffisance, et moy, je me prise justement ce que je vaux: je sçay que je ne sçay rien. Le plus sage d'entre les hommes n'est pas celuy qui l'est en effect, mais celuy qui le croit moins estre. Que voilà une généreuse confession de nostre néant (1)! Opposons la à l'effronterie des Stoïques, qui ont eu l'impudence de dire que Dieu n'estoit point plus vertueux que leur sage, mais seulement plus longtemps; qu'il n'estoit pas meilleur, mais qu'il faisoit plus de bien, parce qu'il avoit plus de puissance et plus de durée. Pauvres fous! L'impassibilité que vous faictes sonner si haut, premièrement n'est pas possible, et puis tout ce qu'elle pourroit faire, ne pourroit arriver à la stupidité du pourceau de Pyrrho, qui mangeoit ses glands en toute sécurité pendant la tempeste, pendant que le philosophe estoit transy de frayeur, avec toute sa sagesse. Quel blasphème! Que sainct Paul dit un beau mot, qu'il faut *sapere ad sobrietatem*; « estre sobre-

(1) Cf. Montaigne, l. II, c. XII, t. III, p. 119.

« ment sage! » On s'enivre de trop de sagesse comme de trop de vin : la teste de l'homme n'est pas assez forte pour en porter beaucoup. En effect, quel nom donnerons nous à cette resverie? *Turbati sunt et moti sunt sicut ebrius, sapientia eorum devorata est.* Ils estoient troublés d'esprit, comme des yvroignes qui s'imaginent quelquefois, dans la chaleur du vin, estre devenus grands seigneurs, de pauvres qu'ils estoient. Advouons, advouons nostre foiblesse; disons avec l'Apostre : *Non habitat in me bonum*; nous ne sommes de nous mesmes capables de rien de bon : nos affections sont corrompues et nos inclinations perverties; *Nam velle adjacet mihi, perficere autem bonum non invenio* : je veux le bien, et ne le sçaurois faire; je dispose librement de ma volonté, mais non pas de mes actions; je ne puis empescher qu'elles ne soient mauvaises, quelque bonnes que soient mes intentions. *Non enim quod volo bonum, hoc ago, sed quod odi malum, illud facio* : « Je fais le mal que « je condamne, et je ne fais pas le bien que j'approuve. » *Quid oremus nescimus, sed ipse spiritus postulat pro nobis.* Nous ne sçavons ce que nous devons demander à Dieu, il faut que le Sainct Esprit le demande pour nous : n'est-ce pas là l'extrême des ignorances? Nous ne sçavons ce qu'il nous faut, et les bestes le sçavent. Nous ne sommes pas seulement capables de former l'idée de nostre félicité par désir, mesme par imagination et par souhait. Qu'on donne à nostre esprit la liberté de forger à sa fantaisie une vie heureuse, il n'en sçauroit venir à bout; il y aura tous-

jours quelque chose à dire. De deux cent quarante opinions touchant nostre béatitude, il n'y en a pas une qui nous contente. Après toutes ces choses, oy ons Dieu qui nous dit : *Memento, homo*, etc. : « Souviens-toy, homme, etc. » Nous nous en souviendrons, Seigneur, mais souvenez vous en aussy ; et, comme la considération de nostre néant nous est un sujet d'humilité, que ce vous soit un sujet de miséricorde. Que cette pensée en mesme temps vous retienne de nous punir, et nous, de vous offenser ; qu'elle nous porte au repentir, et vous au pardon. Nostre péché est bien digne de vostre haine, mais l'estat où il nous met est digne de vostre pitié. Perdez, Seigneur, le ressentiment de nos fautes, prenez celuy de nos misères. Vous estes le Dieu des armées : quelle gloire aurez vous de combattre une ombre, et d'employer vostre puissance contre une feuille et un festu dont les vents se jouent, *contra stipulam siccam et folium quod vento rapitur ?* Plustot, plustot faites paroistre vostre force à relever nostre foiblesse. Sans vous, nous ne pouvons rien, mais avec vous, nous pouvons tout. Vous nous commandez aujourd'huy la pénitence : nous vous la demandons ; donnez-nous vostre grâce, pour mériter vostre gloire. »

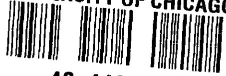
TABLE

ERRATA.

P. 27, note, l. 1, lis. IVe.
P. 28, note 2, l. 2, lis. 1548, p. XXVII.
P. 33, note, l. 5, lis. XIIIe.
P. 38, note, l. 9 et 10, lis. è.
P. 50, note, dans le vers de Régnier, lisez :
Sçait que c'est qu'hypostase.....
P. 54, note 1, l. 1, lis. l. III, ch. IX.
P. 127, note 2, l. 1, lis. p. 960.
P. 166, l. 1, lis. auxquels.
P. 252, note 1, lis. *Obregon.*
P. 264, note 1, l. 2, lis. p. 266.
P. 304 et 355, note, lis. Journal d'Olivier d'Ormesson.
P. 325, av. dern. ligne, lis. à la manière.
P. 373, lis. ἀναποδισμός.
P. 380, lis. λογισμῷ.

PARIS — IMP. W. REMQUET, GOUPY ET Ce, RUE GARANCIÈRE, 5.

PARIS. — IMP. W REMQUET, GOUPY ET C[e], RUE GARANCIÈRE, 5.


UNIVERSITY OF CHICAGO
48 440 306